FETE DU JOUR: S. Paul, Ermite
Soleil — Lever : 7 h. 35 ; coucher : 4 h. 43.
Lune — Lever : 9 h. 01 ; coucher : 9 h. 28.
TEMPS PROBABLE :
Beau et froid. Plus doux mardi

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU CANADA TOUT ENTIER

38me ANNEE—No 62—18 PAGES | EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 16 JANVIER 1922 | PRIX: DEUX CENTINS

NOUVELLE ADMINISTRATION POUR LA FRANCE

LE CABINET POINCARE DEVRA FAIRE FACE A DES TEMPETES

LE NOUVEAU CABINET QUI DIRIGERA LES AFFAIRES DE LA FRANCE

LES COLLEGUES QUE VIENT DE S'ADJOINDRE M. RAYMOND POINCARE. Rangée du haut, de gauche à droite, M. LOUIS BARTHOU, ministre de la justice et des affaires de l'Alsace-Lorraine ; M. ANDRE MAGINOT, ministre de la guerre et des pensions ; M. H. RAIBERTI, ministre de la marine ; M. CHARLES DE LASTEYRIE, ministre des finances ; M. MAUNOURY, ministre de l'intérieur ; M. LEON BERARD, ministre de l'instruction ; M. LETROCQUER, ministre des travaux publics ; M. HENRY CHERON, ministre de l'agriculture ; ALBERT SARRAUT, ministre des colonies ; Rangée du bas : M. LUCIEN DIOR, ministre du commerce ; M. REIBEL, ministre des régions libérées ; M. STRAUSS, ministre de la santé ; M. COLRAT, sous-secrétaire d'Etat attaché au premier ministre ; M. RIO, sous-secrétaire d'Etat pour la marine marchande ; M. PAUL LAFFONT, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes ; M. GASTON VIDAL, sous-secrétaire d'Etat pour l'instruction technique ; M. LAURENT EYNAC, sous-secrétaire d'Etat pour l'aéronautique.

Le nouveau ministère composé exclusivement de nationalistes sera rudement attaqué.

LE "TIGRE" SE PREPARE

Paris, 16—Le nouveau cabinet que vient de former M. Raymond Poincaré est entré en fonction aujourd'hui. Dix-neuf décrets présidentiels ont été publiés dans le "journal officiel", un pour chaque ministre et pour chaque sous-secrétaire d'Etat. Le décret nommant ministre des colonies M. Albert Sarraut sera publié quand le chef de la délégation française à la conférence de Washington aura accepté le poste offert par M. Poincaré. M. Sarraut était ministre des colonies dans le cabinet Briand.

LE "TIGRE" ATTAQUERA

Paris, 16. (United Press).—M. Raymond Poincaré, qui a formé un ministère composé entièrement de conservateurs, subira sa première épreuve jeudi, à la chambre des députés. En attendant, le gouvernement formulera la politique qui sera soumise aux députés. Il est entendu que le ministère Poincaré, qui ne comprend que des nationalistes, aura à faire face à des tempêtes et à livrer de rudes batailles pour conserver le pouvoir. Le groupe des partisans de Clemenceau qui veulent la réalisation des idéals du "Tigre" combattra le nouveau cabinet. Le président du conseil de ministres s'occupait aujourd'hui de la création d'une politique étrangère. Il devait

A suivre sur la page 17

LA TRAGEDIE DE SNOWDON

DES INDICES SUR LE LIEU OU LE MEURTRE AURAIT ETE COMMIS

M. L'ABBE J.-ADELARD DELORME, qui annonce qu'une récompense de $10,000 sera remise à celui qui trouvera le meurtrier de son frère le jeune Raoul Delorme.

On croit que c'est à l'endroit où la casquette fut trouvée.

UNE SECONDE AUTOPSIE

La tête de la victime enveloppée dans la couverture d'un moteur d'auto.

ON CHERCHE TOUJOURS

Les théories que fait naître le meurtre du jeune Delorme sont fort nombreuses dans le public. Depuis quelques jours surtout, chacun exprime librement son idée, mais cet avant-midi, nous avons été assez heureux pour obtenir l'opinion d'un officier de l'état-major de la police qui a déjà éclairci maintes affaires d'une nature tout aussi mystérieuse.

Pour ce limier, le meurtre a dû être commis sur le chemin de la Côte Saint-Michel, à l'endroit même où la casquette du défunt a été trouvée dans une mare de sang.

Ce sang, comme nous l'avons déjà dit, a été ramassé avec la neige dans laquelle il s'était imprégné et remis ensuite au docteur Derome qui en a fait l'analyse.

Le sang avait été ramassé par le chef de police Turgeon, de ville Saint-Michel, et cette démarche lui avait valu des félicitations du chef Lepage, de la Sûreté de Montréal.

D'après le policier dont nous parlons plus haut, leur mauvais coup fait, les bandits qui se sont acharnés sur le malheureux Raoul Delorme, dont ils ont criblé la figure de coups de feu, sont alliés dans le siège de leur auto chercher des linges avec lesquels ils lui ont enveloppé la tête, puis dans le but de cacher ces linges, ils ont relevé la queue du paletot du jeune homme pardessus sa tête et l'ont placé dans la voiture pour aller ensuite le déposer dans la rue Snowdon, à Notre-Dame de Grâce, loin du théâtre de leur exploit.

Le policier est certain que le linge dont nous parlons plus haut de-

Une récente photographie du malheureux RAOUL DELORME, la victime de la tragédie de Snowdon.

vait servir en temps ordinaire à empêcher le moteur de l'auto de se refroidir. En plusieurs endroits il est couvert de taches d'huile et de graisse, ce qui annonce un long usage.

On nous apprend, cet avant-midi, que plusieurs agences privées de détectives, alléchées par l'offre de la récompense de $10,000 offerte par M. l'abbé Delorme, se sont lancées sur la piste des meurtriers.

M. l'abbé Delorme nous disait ce matin qu'il était prêt à tout faire pour retrouver les meurtriers de son frère et que si la somme de $10,000 n'était pas suffisante il donnerait davantage.

L'ENQUETE DU CORONER

L'enquête du coroner dans l'affaire du meurtre de Raoul Delorme, qui avait été ajournée à demain, ne sera probablement pas reprise à cette date, nous déclare un policier au courant de la cause, à moins qu'il ne soit fait de grandes découvertes dans le courant de la journée d'aujourd'hui.

Jusqu'ici nos limiers ont suivi plusieurs pistes, réunissant un grand nombre de preuves de circonstances dans certains cas, mais on semble douter que le faisceau de la preuve accumulée jusqu'ici soit assez fort pour convaincre le jury du coroner de la responsabilité des individus qui ont commis l'assassinat du jeune étudiant.

L'affaire est aussi entrée dans

A suivre sur la page 17

CHEZ LE PREMIER MINISTRE

LA SOMME DE $5,000 SERA DIVISEE EN PLUSIEURS PRIX DE LITTERATURE, DECLARE L'HON. L.-A. TASCHEREAU

Le premier ministre loue l'initiative du secrétaire provincial, concernant cette récompense.

AFFAIRES DE MONTREAL

La législature n'a encore été saisie d'aucune des demandes que doit faire notre conseil municipal.

PROTECTION DES VEUVES

—Vorte gouvernement aidera-t-il Montréal pour secourir l'administration dans sa pénurie?

—Mais, nous ignorons même si l'on doit nous demander quelque chose.

C'est la réponse que faisait l'hon. M. Taschereau, au représentant de la "Presse" samedi dernier.

Le premier ministre était aux bureaux de la rue Notre-Dame Est et passa une avant-midi fort occupée à recevoir des visiteurs et des délégation.

Au sujet de Montréal et des échevins, l'hon. L.-A. Tarchereau nous fait observer que le gouvernement et lui, personnellement, ne connaissent absolument rien des demandes et des exigences de l'administration de Montréal.

"Savez-vous si Montréal doit présenter un projet de loi. A-t-on des amendements interroge le premier ministre?

Informé que l'intention du conseil est non pas de présenter un projet de loi ou des amendements, mais simplement d'envoyer une délégation demander augouvernement de remettre à Montréal une partie de l'argent qu'on lui prend en revenus de taxes, le premier ministre sourit et déclare qu'il trouve le procédé nouveau, mais qu'il ne saurait donner de réponse sans avoir consulté le cabinet puis la législature.

"Le maire de Montréal et l'échevin Léon Trépanier sont venus conférer avec moi, ce matin, mais ils ne m'ont pas souffié mot des af-

A suivre sur la page 17

UN SERVITEUR DE DIEU

LE R. P. ALFRED PAMPALON, prêtre profès de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur, l'une des belles figures du clergé canadien-français, dont le procès de béatification doit instamment s'instruire à Rome.

LE RECENSEMENT NE DONNE PAS JUSTICE A LA VILLE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16.—Le maire Samson n'est pas satisfait du rapport des énumérateurs ne donnant que 94,508 âmes à Québec et il a déclaré que la ville fera comme Montréal qu'elle en appellera à Ottawa afin d'avoir justice. Le dernier rapport des cotiseurs de la cité, en 1921, portait 110,500 le chiffre de la population et les chiffres qui viennent d'être publiés d'après le dernier recensement fédéral sont loin d'être conformes à la vérité.

De leur côté, les cotiseurs de la cité de Québec qui font le recensement tous les deux ans, tout en admettant qu'ils ne sont pas infaillibles ne peuvent, l'an dernier, avoir commis un écart aussi considérable.

MEURTRE ET SUICIDE

Hackensack, N.-J., 16.—Aujourd'hui, Peter Pete a tué sa femme d'un coup de feu et blessé gravement sa fille Mary, puis il s'est suicidé, à Little Ferry. Pete avait été arrêté dernièrement pour n'avoir pas pourvu aux besoins de sa famille. On suppose qu'il a voulu se venger.

L'AFFAIRE ARBUCKLE

San Francisco, 16—Le nouveau procès de Roscoe-C. (Fatty) Arbuckle, accusé d'homicide à cause de la mort de l'actrice Virginia Rappe, a été continué aujourd'hui. On croit que le jury sera formé complètement cet après-midi.

LES SPECULATEURS A TENIR A L'ECART

Oberammergau, Bavière, 16.—Plus de cent mille personnes ont déjà demandé des billets pour la représentation de la "Passion", l'été prochain. Le comité d'organisation publiera des listes de prix et essaiera autant que possible d'empêcher les spéculateurs d'abuser des riches. La "Passion" sera jouée pendant quatre mois.

LE CABINET LENINE PRATIQUEMENT FORME

Riga, 16. — Selon une nouvelle publiée par l'agence officielle bolchéviste Rosta, le premier ministre Lenine a pratiquement terminé la formation de son nouveau cabinet soviet. Ce cabinet contient à peu près les mêmes personnes qu'en 1921 ; il n'y a que trois nouveaux ministres.

A l'exception de quelques-uns de ces ministres, tous sont de nationalité russe. Tous les membres du cabinet, suivant l'exemple de Lenine, sont des communistes. La plupart d'entre eux font aussi partie de la Troisième internationale.

Mgr MATHIEU

(Spécial à la PRESSE)

Gravelbourg, Sask., 16. — Mgr Mathieu, archevêque de Regina, est parti pour Vancouver dans l'intérêt de sa santé. Il se rendra peut-être en Californie.

RECENTE NOMINATION

M. PIERRE MICHAUD, qui fera partie du bureau de classification de la Commission des Liqueurs, à Paris.

DERNIERS HOMMAGES POUR UNE DYNASTIE

Honolulu, 16.—Les dernières cérémonies relatives aux funérailles de J.-K. Kalanianaole dont la mort, le 7 janvier, a mis fin à la dynastie hawaïenne. Kalanianole, qui était pour les indigènes le prince Kuhio, était le dernier descendant des monarques hawaïens.

PROMOTION MILITAIRE

LE COLONEL RODES, de l'armée française, récemment nommé commandant des Invalides, à Paris.

LES RAVAGES DE LA TUBERCULOSE EN NOTRE PAYS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16.—D'après des statistiques compilées par le bureau fédéral, 5,228 décès ont été causés en Canada par la tuberculose, en 1920. Par province le total se répartit ainsi:

Ile du Prince Edouard, 125; Nouveau-Brunswick, 389; Ontario, 2,800; Manitoba, 455; Saskatchewan, 357; Alberta, 381, et Colombie Britannique, 443. On remarquera que Québec ne figure pas dans ce tableau. Cette province a enregistré 3,196 décès causés par la tuberculose, de juin 1919 à juin 1920.

CONFERENCE DE WASHINGTON

LA DERNIERE PHASE DES DELIBERATIONS

La solution de nombreux problèmes pourra peut-être être trouvée cette semaine.

LE TRAITE NAVAL

Washington, 16.—Les délégués à la conférence de Washington vont probablement épuiser cette semaine le programme naval. Le problème de Chan-Toung sera attaqué et, s'il ne peut pas être définitivement résolu, il sera probablement fait assez de progrès pour permettre aux délégués de porter toute leur attention sur les autres questions d'Etrême-Orient. Les délégués chinois et japonais ont continué aujourd'hui à faire des efforts en vue de disposer de certaines questions relatives à Chan-Toung en attendant des instructions de Pékin et de Tokio au sujet des propositions de compromis. Il s'agit de propositions de compromis relatives au chemin de fer Tsing-Tao-Tsinan-Fou.

Le traité naval ne sera pas complété avant l'approbation formelle de l'article relatif aux fortifications du Pacifique. Cette approbation est attendue de Tokio à temps pour permettre au comité naval de ratifier

A suivre sur la page 6

AUTONOMIE VOULUE PAR LES ECOSSAIS

Londres, 16.—La "Scottish Home Rule Association" a envoyé au gouvernement un manifeste pour lui demander de s'occuper immédiatement de la question du "Home rule" pour l'Ecosse. Elle veut une autonomie qui puisse répondre aux besoins de l'Ecosse.

PAYS OU LA TERRE TREMBLE TOUJOURS

Santiago, 16. — Deux cent quarante-neuf tremblements de terre ont été enregistrés, au Chili, en 1920. L'intervalle entre les chocs sismiques a été de 35 heures, en moyenne. Ces renseignements sont fournis par un rapport officiel.

LADEBAUCHE ANNONCE L'ARRIVEE PROCHAINE D'UN DE SES NEVEUX

Baptiste Ladébauche, dont la popularité de bon aloi grandit de semaine en semaine, présentera prochainement à ses fidèles amis et lecteurs un de ses neveux qui s'en vient habiter Montréal.

Le rusé mari de Catherine, interrogé quant au nouveau personnage, n'a pas voulu desserrer les dents.

Mais un clignement d'oeil significatif—comme le bonhomme sait en faire à Catherine quand il lui ménage quelque bonne blague—nous a vite fait comprendre qu'il aurait sûrement du nouveau à nous annoncer d'ici peu.

Quel peut bien être ce neveu de Ladébauche?

Pourquoi le vieux farceur n'a-t-il pas voulu nous dire le nom de ce parent encore inconnu?

Mais la "Presse" finira par le savoir! Elle apprendra bien d'ici à demain quelque chose de nouveau au sujet du mystérieux individu.

Ne manquez pas de voir la "Presse" de demain!

TRAGEDIE A LANORAIE

DRAMATIQUE SUICIDE D'UN JEUNE HOMME

Il était venu dans le but de mettre à mort plusieurs personnes.

DESESPOIR D'AMOUR

(Spécial à la PRESSE)

Lanorale, 16.—Un affreux drame s'est passé samedi après-midi à Lanoraie et a créé la plus grande sensation chez la population. Un jeune homme de Saint-David, comté de Lévis, s'est donné la mort après avoir tenté de commettre un assassinat. Lucien Pelletier, qui était âgé de 24 ans, avait rencontré à Québec, il y a quelque temps, alors qu'il était employé par une compagnie de chemin de fer, Mlle D. Malouin, de Lanoraie, et Pelletier rendit des visites à la jeune fille. Plus tard, celle-ci crut s'apercevoir que la conduite de Pelletier laissait à désirer et elle lui demanda de cesser ses visites. Comme le jeune homme ne se rendait pas à cette demande, Mlle Malouin décida de partir de Québec et de retourner dans sa famille, à Lanoraie.

Pelletier perdit ensuite son emploi et retourna demeurer à Saint-David.

MENACES DE MORT

Il écrivit de cet endroit à Mlle Malouin et enfin lui adressa des menaces de mort. Il écrivit aussi à d'autres membres de la famille de la jeune fille, entre autres à sa soeur et à son frère, M. Joseph Malouin. Mais il ne reçut de réponse de personne.

Samedi avant-midi, quand le train de 4 heures arriva, à Lanoraie, Pelletier se trouvait au nombre des passagers. Il ne s'enregistra pas à l'hôtel mais se contenta de se promener dans le village, surtout entre l'hôtel et la demeure de la famille Malouin. Il marcha même plusieurs fois autour de cette dernière maison, car l'on a trouvé les traces de ses pas nombreux.

A suivre sur la page 6

EN HAUTE SILESIE

LE GENERAL DUPONT, président de la commission de délimitation de la frontière polono-allemande en Haute-Silésie, qui vient d'être désigné comme adjoint au chef de la mission militaire, le général Niessel.

LE TESTAMENT DE SIR SAM HUGHES

Lindsay, Ont., 16.—On a déposé, hier, le testament de feu sir Sam Hughes, au greffe. La fortune totale est de $392,845; Les legs sont ainsi répartis: à trois petits enfants: Sam Hughes, Allie Green et Mary Green, $5,000 chacun. A lady Sam Hughes,, tout l'aménagement domestique et les meubles. Le résidu de la fortune est partagé ainsi: un tiers à lady Hughes et les deux tiers à être partagés également entre ses trois enfants: le général Garnet Hughes, de Londres; Mme Byron Green, de Chatham; Mlle Alsen Hughes, de Lindsay."

LADY WHITNEY EST MORTE A TORONTO

Toronto, 16. — Lady Alice Whitney, veuve de Sir James Whitney, ancien premier ministre de la province d'Ontario, est morte samedi matin, à sa résidence de la rue Saint-Georges.

La défunte était âgée de 77 ans. Elle était la troisième fille de feu William-M. Park, de Cornwall, Ont. Après son mariage avec M. Whitney, elle résida à Morrisburg jusqu'à ce que son mari devint premier ministre. Elle laisse un fils, Garnet, gérant de la succursale de la Banque Molson à Morrisburg, et une fille, Nora.

Lady Whitney était une femme qui possédait toutes les vertus domestiques. Elle adorait son mari et ses enfants et elle chérissait son foyer.

UN MAUVAIS TEMPS POUR UNE ELECTION

Londres, 16. — Il est compris qu'une élection générale n'aura pas lieu avant le mois de mai. On dit que M. Lloyd-George a conféré avec ses collègues, hier soir et qu'il en est venu à la conclusion qu'une élection prochaine n'était pas désirable à cause de l'opposition des unionistes et de l'interruption de la conférence de Cannes. Les unionistes et les libéraux tiendront des réunions importantes, cette semaine, et M. Lloyd-George dira peut-être samedi la date de l'élection.

AU FIL DE L'HEURE

L'éducation.

Un journal des Etats-Unis attirait, ces jours derniers, l'attention sur des faits absolument désolants. D'après des statistiques, il est établi que plus de deux cents jeunes filles désertent, chaque jour, le foyer paternel, au pays de l'oncle Sam.

Quant aux motifs de ces désertions ils sont aussi variés que pitoyables. Sans les énumérer, nous pouvons dire que l'éducation familiale insuffisante, mauvaise ou mal comprise se trouve à la base de l'état de choses dont on se plaint aux Etats-Unis.

Ce mal n'est malheureusement pas spécial à la République voisine.

Nous souffrons aussi au Canada de ces révoltes envers l'autorité paternelle, de ces désertions, de cet esprit mauvais qui souffle sur notre jeunesse.

Ici, encore, nous insisterons sur le fait que c'est presque toujours l'éducation familiale défectueuse qui est cause de tout le mal. Combien de crimes commis par des jeunes gens ont pour cause un manque d'éducation. Cet esprit d'insubordination, ces tendances libertaires à outrance, ce désintéressement, ce mépris, oserions-nous dire, de la bonne vie familiale, cette dépravation des moeurs sont une cause de juste et vive anxiété pour notre monde social.

Dans une causerie sur "L'enfant et la vie de famille", un professeur de l'université McGill déplore ce relâchement des moeurs familiales. Lui aussi accuse de ces conditions lamentables une négligence coupable de la part de certains parents, dans l'éducation de leurs enfants.

Le docteur J. Howard-E. Falk n'y va pas par quatre chemins.

Il accuse ces centaines de parents de passer la plus grande partie de leur temps aux clubs, aux courses, aux spectacles, abandonnant complètement à l'école le soin de faire l'éducation de leurs enfants et de développer leurs facultés morales.

Chaque classe de la société se rend coupable de cette négligence d'éducation envers les enfants.

La frivolité est l'élément le plus dissolvant de la vie sociale. C'est cette frivolité qui entraîne la femme riche vers les plaisirs qui l'éloignent loin de son foyer et l'amènent à confier ses enfants à des étrangers qui ne sont après tout que des mercenaires et ne veillent sur l'éducation de l'enfant qu'au point de vue absolument superficiel, sans que le coeur y ait la moindre part.

Si nous descendons dans les classes moins fortunées nous trouvons le même besoin de plaisirs et le même abandon des enfants. Ici le danger s'aggrave de ce que les enfants restent sans surveillance et font leur éducation dans la rue, au contact des plus malsaines promiscuités.

Combien de parents peuvent faire leur mea culpa de n'avoir pas donné une éducation saine et solide à leurs enfants, de ne pas leur avoir montré l'exemple des vertus familiales!

Il ne faut pas hésiter à dire que la plupart des criminels, la plupart des malheureuses qui ne vivent que pour le vice et par le vice n'ont pas eu l'éducation familiale qui les aurait rendus dignes de la société.

Combien de parents n'ont pas mis en pratique cette maxime, qu'il importe à chaque père de famille, à chaque mère de famille de rendre leur enfants meilleurs qu'eux-mêmes.

Il n'est pas besoin d'être millionnaire pour donner une bonne éducation à ses enfants; il s'agit de comprendre les devoirs qui incombent aux parents et de se bien pénétrer des exemples qu'ils doivent répandre autour d'eux pour élever une famille honnête et par corollaire, heureuse.

Que de parents n'ont aucune idée des conditions nécessaires au développement physique et moral de l'enfant. Ils oscillent d'une faiblesse excessive à une sévérité capricieuse.

Ils ne sont plus obéis parce qu'ils ne savent pas commander.

Si l'instruction est une précieuse acquisition, l'éducation est à la base de celle-ci. Sans éducation, il est permis de dire que souvent l'instruction n'est qu'un danger et une source de déceptions et de misères.

L'éducateur officiel a charge d'âmes, c'est entendu. Mais il n'est pas dans son programme de se substituer à la saine et bonne éducation familiale dont l'enfant doit apporter les principes à l'école.

L'enseignement de la morale, c'est-à-dire du motif en vertu duquel il faut faire ceci et ne pas faire cela, découle tout d'abord de l'éducation que les parents se doivent de donner à leurs enfants.

Vouloir élever une famille en se dérobant à cette tâche, c'est démoraliser ses enfants, c'est nuire à la famille et à la société; c'est préparer des recrues pour le crime.

LES ALARMES DE FIN DE SEMAINE

De minuit, samedi matin, à minuit, dimanche soir, les pompiers des différentes casernes de la ville et de la banlieue ont accompli 21 courses qui ont été classifiées comme suit, aux quartiers généraux:

Samedi: A 12.40 hrs., commencement d'incendie à 1203, Sainte-Catherine-Est; 1.50 hr., p.m., commencement d'incendie au No 251, avenue Mont-Royal; 6.27 hrs., p.m., fausse alarme par téléphone à l'angle des rues Craig et Montcalm; 7.17 hrs., p.m., violent incendie dans six logements et deux magasins, angle Sainte-Catherine-Est et Dorion; 7.44 hrs., p.m., seconde alarme pour l'incendie précédent; 9.35 hrs., p.m., court-circuit dans les fils électriques à l'angle des rues Sanguinet et Demontigny; 10.22 hrs., p.m., fausse alarme automatique chez Dupuis et Frères, 447, Sainte-Catherine-Est; 10.40 hrs., p.m., court-circuit dans un transformateur, angle des rues Sanguinet et Viger; 11.31 hrs., p.m., fausse alarme à l'angle des rues Napoléon et Mentana.

Dimanche: A 12.06 hrs., a.m., commencement d'incendie à 985, rue Saint-Laurent; 11.47 hrs., a.m., incendie entre les murs, à 511, Saint-Christophe; 2.38 hrs., p.m., commencement d'incendie dans une chambre, 109, rue Stanley; 3.11 hrs., p.m., fausse alarme automatique à la compagnie New-York Hat, 37, carré Victoria; 3.48 hrs., p.m., court-circuit sur un transformateur de courant, angle des rues Notre-Dame et Fullum; 4.55 hrs., p.m., incendie dans un hangar à l'arrière de 476, Demontigny; 5.52 hrs., p.m., incendie sur un poteau de téléphone, à l'angle des avenues Burnside et du Collège McGill; 5.54 hrs., p.m., incendie de cheminée au numéro 73, rue Walker; 7.35 hrs., p.m., fausse alarme à l'angle des rues Saint-Hubert et DeCastelnau; 7.36 hrs., p.m., transformateur en flammes, angle des rues Monk et DeVilliers; 8.41 hrs., p.m., fausse alarme à l'angle des rues Ottawa et Anne; et 9.15 hrs., p.m., commencement d'incendie à 301, rue Garnier.

BEAURIVAGE

Il y a eu en 1921, 30 baptêmes, 7 mariages et 14 sépultures.

—Le 10, a été célébré le mariage de M. Roméo Gaudreau, avec Mlle Montmigny, de S.-Gilles.

—M. Arcade Vachon a été élu marguillier pour remplacer M. Evangéliste Bourgeault, sortant de charge.

—M. et Mme A. Nadeau, de Montréal, sont en visite chez M. Honoré Sylvain sr.

—M. Alfred Bourgeault, de Thetford Mines, est chez son fils, Arthur, et ses filles Mmes Honoré Sylvain, jr., et Emile Tardif.

—M. J. Alp. Mercier est chez son père, M. Alphonse Mercier.

—M. Emile Allen, qui était en promenade à Trois-Rivières, est de retour dans sa famille.

M. J.-A. Mercier et sa soeur.

—M. et Mme Hervé Demers, de S.-Gilles, sont en visite chez M. François Bédard, père de Mme Demers.

—M. et Mme Evangéliste Bourgault, sont allés à Leeds voir leur fille, Mme Stanislas Bolduc.

—M. Charles Flamand jr., est allé à S.-Hyacinthe, pour suivre les cours à l'Ecole d'Industrie Laitière.

—La société de fabrication de beurre pour 1921 a fabriqué 75,345 lbs de beurre. La moyenne du prix de vente a été de 35¼. Elle a reçu en argent $27,924 et a payé en moyenne pour 100 lbs de lait $1.33¼. M. Gédéon Laflamme a été élu président du syndicat.

KAMOURASKA

M. l'abbé A. Piché, vicaire, est à Montréal, en visite dans sa famille.

—M. l'abbé L. Richard, vicaire à St-Camille, est de passage au presbytère et chez son père M. Luc Richard.

—M. l'abbé E. Pelletier, professeur au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est de retour d'un voyage aux Etats-Unis, et passera quelque temps chez son oncle, M. Jos. Beaulieu.

—Le 10 dans l'église paroissiale a été béni le mariage de M. Aristide Richard, fils de M. Adjutor Richard et Mlle Yvonne Laplante, fille de M. François Laplante. M. l'abbé L. Richard, vicaire à St-Camille, cousin du marié officiait. M. A. Richard servait de témoin à son fils, et M. F. Laplante à sa fille.

NOTRE-DAME DE PIERREVILLE

Le 10 janvier eut lieu une charmante soirée chez M. Donat Larosée. Il y eut partie de cartes, chant, musique et jeux. Cette réunion fut des plus divertissantes. Parmi les invités, nous avons remarqué: MM. et Mmes Emilio Larosée, de Sorel; Oscar Petit, de S.-François du Lac; François Saint-Laurent, Henry Janelle, Mme Maurice Laperrière, Mme Oscar Comiré, de Pierreville; M. et Mme Romuald Descheneaux, de Notre-Dame de Pierreville; Mlles Adélaïda, Florette et Germaine Saint-Amant, Lorraine Janelle, Odelva Lapointe, de Pierreville; Marie-Madeleine Desmarais, Féria Desmarais, Céa Boucher, de Notre-Dame de Pierreville; MM. Lomer Biron, Wilfrod Lafrenière, Gaston Descheneaux, Osa Saint-Arnaud, de Pierreville; Gaston Mongeau, de Sorel, Rodolphe Lafleur, Théode Descheneaux, Patrick Descheneaux, John-P. Clayton, de Notre-Dame de Pierreville, etc.

—Mlles Eugénie Lafleur et Laurette Desmarais, de Sorel, sont venues passer quelques jours chez M. Amable Lafleur.

—Mlle Roberge, de Montréal, est retournée dans sa famille après un séjour chez sa soeur, Mme Louis Ally.

—Mlles Cécile et Maria Trudel, de Pierreville, étaient de passage, ces jours derniers, dans notre paroisse, chez des parents et amies.

SAINTE-CECILE DE WHITTON

Mardi, le 10 janvier, a été célébré le mariage de M. Alfred Bilodeau à Mlle Demelices Richard. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-M.-V. Dodier, curé. On remarquait parmi les invités: M. Jos. Bilodeau, Mlle Rose-Anna Richard, M. René Morin, Mlle Rose Bilodeau, M. Fortunat Bilodeau, Mlle Gratia Audet, M. Ernest Audet, Mlle Lucienne Bilodeau, M. Eugène Bilodeau, Mlle Emilia Richard, M. Henri-Louis Audet, Mlle M.-Julie Beaudoin, M. Oylia Pepin, Mlle Aldina Richard, M. Joseph Audet, Mlle Blanche Pepin, M. Elzéar Aubé, Mlle Alice Campeau, MM. et Mmes Octave Poulin et M. René Morin, de Mégantic, M. et Mme Alphonse Royer, MM. Amédée Richard, Godefroi Beaudoin et André Aubé. Il y eut chant et musique.

—Mlle Adrienne Beaudoin est entrée au couvent Mont-Notre-Dame à Sherbrooke.

—M. Aimé Tardif vient de nous quitter pour aller demeurer à Courcelles.

—Mlle Albertine Roy, de Lambton, est de passage chez son oncle, M. Louis Audet.

Arrêtez le Rhume avant qu'il se Transforme en Pneumonie

Si vous permettez à un rhume de se développer sans prendre les précautions nécessaires, vous attirez les maladies aussi sérieuses que la pneumonie, la pleurésie ou la consomption, lesquelles proviennent du fait qu'on a négligé de soigné un rhume. Les Tablettes DOMINION C. B. Q. (Cascara, Bromure et Quinine) arrêtent en peu de temps les progrès d'un rhume et le chasse de l'organisme. Excellentes aussi pour les maux de tête la névralgie et l'amygdalite. Tous les pharmaciens en ont, dans la boite rouge. 25F

PRENEZ LES TABLETTES
DOMINION C.B.Q
QUI ARRÊTENT LES RHUMES, LES MAUX DE TETE ET LA NEVRALGIE EN QUELQUES HEURES
NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA, LIMITED

CORS — OIGNONS — CALLOSITES

La douleur peut être enlevée en un instant et une guérison permanente effectuée en peu de temps par l'usage approprié des Dr Scholl's Zino-pads CONTRE LES CORS, CALLOSITES ET OIGNONS

—Guérissent avec une étonnante certitude.

"Appliquez-en un—la douleur est partie"
Echantillon GRATUIT envoyé volontiers sur demande
THE SCHOLL MFG. CO., LIMITED
112 rue Adélaïde Est, Toronto

Pour foncer les Cheveux appliquez le Thé de Sauge

Ayez l'air jeune! Redonnez à vos cheveux leur couleur naturelle leur lustre et leur beauté

La sauge ordinaire de jardin préparée sous forme de thé épais, avec du soufre, changera les cheveux gris, striés et fanés en cheveux magnifiquement foncés et luxuriants! Quelques applications seront une révélation si vos cheveux changent, sont striés ou grisonnent. Mélanger le thé de sauge et le soufre à la maison est cependant ennuyeux. Un moyen plus facile c'est d'acheter une bouteille de Composé de Sauge et de Soufre de Wyeth dans toute pharmacie, prêt à employer. C'est l'ancienne recette améliorée par l'addition d'autres ingrédients.

Bien que ce ne soit pas un péché d'avoir des cheveux striés, gris, fanés, tout le monde aime avoir l'air jeune et attrayant. En se foçant les cheveux avec le Composé de Sauge et de Soufre de Wyeth, personne ne peut dire qu'on s'en est mis, tant il agit si naturellement, si également. Vous en imbibez simplement une éponge ou une brosse molle et vous la passez dans les cheveux, n'en prenant qu'une mèche à la fois; le matin, les cheveux gris ont disparu, et, après une ou deux autres applications vos cheveux deviennent magnifiquement foncés, luisants, doux et luxuriants.

WYETH CHEMICAL CO.
Walkerville, Ont.

MURINE pour LES YEUX — Repose, Soulage, Guerit. Conserver Vos Yeux Forts et Sains. S'ils Brulent, Demangent. Sont Irrités, Enflammés et Granulées, appliquer Murine souvent. Sans danger aux Yeux d'un Enfant ou Adulte. En vente par les Droguistes et Opticiens en Canada. Ecrivez pour un livre sur les Yeux Gratuit.
MURINE CO., CHICAGO, U. S. A.

VIN BOURDOU
TONIQUE — APERITIF — DIGESTIF
DELICIEUX AU GOUT
Inestimable contre :Anémie, Faiblesse, Convalescence
Chez tous les pharmaciens et épiciers.
J. BOURDOU, Pharmacien de 1ère Classe-CETTE, France

Grandes Offres de Patates à Bon Marché
90,000 lbs des MEILLEURES PATATES BLANCHES, mardi . . . . . 10 livres pour 17½c
Les prix des patates montent, profitez de cette offre.

La Vente de Boeuf d'Excellente Qualité de Martin
BAT MAINTENANT SON PLEIN
STEAKS ET ROTIS TENDRES DANS LE HAUT COTE 12½c
Ronde et Surlonge . . 24½c — Rôtis dans les côtes . . 18½c

Les Prix du Beurre et des Oeufs Diminuent
Délicieux beurre de crémerie . 35½c — Oeufs strictement, frais, la douz. 55c

A. MARTIN Limited
Successeurs de Wm. Davies Co., Ltd.
Cherchez le nom de The Wm Davies Co. pour trouver les numéros de téléphone.

ANNONCE

Vente Après l'Inventaire chez Kahn

Confection de Première Classe pour Dames

Commençant Mardi, 17 Janvier

Les avantages spéciaux de cette vente seront vite reconnus par les femmes qui sont nos clientes régulières et qui connaissent la qualité supérieure de nos marchandises et la modicité de nos prix. Mais à celles qui ne nous connaissent pas beaucoup, nous aimerions à dire quelques mots.

D'abord — à propos de notre local. Nous sommes sur la rue Ste-Catherine, et par conséquent on peut y venir facilement de toutes les parties de la ville. Nous sommes sur la rue Ste-Catherine Est (juste en face du magasin à rayons Dupuis Frères), parce que les loyers sont excessivement bas comparés à ceux de l'ouest, et par conséquent nous pouvons vendre nos marchandises à bien meilleur marché.

Nous avons l'habitude, depuis plusieurs années, de faire une vente après l'inventaire du commencement de l'année — et on y voit toujours des records de réductions de prix. Cette vente après l'inventaire de 1922 brise tous nos records antérieurs au point de vue des rabais. Les temps sont anormaux; cependant nos stocks doivent être écoulés afin de faire de la place pour les marchandises du printemps qui s'en viennent; nous avons donc décidé que pour le mois de janvier nous oublirons les prix coûtants et nous ferons des rabais si considérables qu'à coup sûr les marchandises s'enlèveront rapidement et complètement.

50 Manteaux d'Hiver
Rég. $25.00 pour $14.95
Ces manteaux ont été faits pour le commerce de cet hiver et ils nous ont coûté tout près de $25.00. Nous voulons les écouler, et c'est pour cela que nous en avons réduit les prix à ce point. Ils sont en velours tout laine brun nègre, vert foncé, bleu marine et renne, avec ceinture, poches et grands collets transformables. Aux trois-quarts doublés et chaudement entredoublés. Grandeurs 34 à 44.

Manteaux en Seal Français
Rég. $150.00 pour $97.50
La dernière mode dans les manteaux de fourrure, c'est le manteau entièrement fait de la même fourrure—ainsi sont ces superbes manteaux en seal français, teinture Chappelle. Ils ont 40 pouces de long et 80 pouces de tour, très grands collets collerette et manches cloches ou mandarin. Ils sont doublés en satin broché de belle qualité et chaque manteau a une ceinture en pareil. Grandeurs 16 à 44. Valeurs extraordinaires.

Jupes en Serge Française
Rég. $10.00 pour $6.95
Modèles sports faits de ces ravissants rayés si populaires au Canada et aux Etats-Unis. Ils sont plissés, naturellement, et rayés en brun, tan, marine et noir. $15.00 serait un prix raisonnable pour ces jupes, vu leur qualité et les modèles. A $6.95 elles constituent une occasion dans le meilleur sens du mot. Longueurs 32 à 38 pouces.

50 Blouses en Soie Japonaise Rég. $4.50 pour $2.95
Blouses en soie japonaise noire ou blanche de belle qualité, faites par un des principaux manufacturiers de blouses du Canada. Deux modèles: collet ajustable et effet de chemisette, avec encolure ronde, manches longues. Spléndides blouses pour le bureau. Grandeurs 16 à 44.
Il y a aussi dans ce groupe un petit nombre de blouses longues en fibre de soie tricotée, nuances bleu pâle, bleu marine et sable; manches courtes. Un modèle avec devant brodé. Grandeurs 16 à 44.

Blouses en Soie
Rég. $8.95 pour $4.95
Superbes blouses en crêpe de Chine épais blanc ou chair, à manches trois-quarts, encolure carrée, remplis et boutons sur le devant. Blouses en crêpe de Chine de même qualité blanc ou chair, à manches longues et manchettes à trois boutons. Blouses longues en georgette de soie épais sable ou blanc, se terminant aux hanches par un joli empiècement; elles sont magnifiquement brodées à la main et ont des manches trois-quarts. Toutes les grandeurs.

25 Costumes Modèles Garnis de Fourrures
Rég. $75.00 pour $39.50
En drap Sedan et tricotine de très belles qualités, dans des nuances de bleu marine, noir, brun foncé, tan mat et renne. Les garnitures en fourrure consistent en de grands collets et des panneaux en beaverette; quelques-uns sont ornés de broderie de soie faite à la main. Le nouveau manteau long est une caractéristique de ces costumes. Tous les costumes en drap de Sedan sont entièrement doublés en satin de riche qualité et chaudement entredoublés.

Le Reste de nos Manteaux Modèles
Rég. $110 et plus, pour $59.50 et plus
Faits des plus beaux Bolivias bleu marine et brun foncé, avec grands collets et larges manchettes en castor de première qualité. Manches mandarin, doublures complètes en soie et très chaudes entre-doublures. Chaque manteau est un modèle, une reproduction des meilleures importations de Paris.

100 Robes Echantillons
Rég. $35.00 pour $19.95
En tricotine, crêpe Canton épais et crêpe de Chine de qualités exceptionnellement bonnes, confectionnées dans les plus nouveaux modèles. Les robes en tricotine, bleu marine et tête de nègre, sont des modèles de promenade et d'après-midi, profusément brodés. Les robes en crêpe Canton, bleu marine et noir, et en crêpe de Chine sable sont des modèles pour réunions mondaines d'après-midi ou pour soirées n'ayant aucun caractère officiel. Toutes sont à manches courtes. Grandeurs 16 à 40.

Robes de Soirée
Rég. $57.50 pour $35.00
En taffetas rose pâle, taffetas bleu turquoise et georgette blanc combinés avec du satin blanc, formant sur les hanches des effets bouffants d'un caractère délicieusement jeune. Ce sont des robes exquises qui permettent de finir les guiletés de la saison à si peu de frais que la conscience n'en sera pas troublée. Petite quantité, mais magnifiques valeurs.

95 Chandails Fermés
Rég. $4.00 pour 95c
Chandails légers pour porter dans la maison ou sous le manteau. Manches longues et collets matelot. Couleurs: vert Nil, vert briandais, vieux rose et le nouveau tan cuir.

100 Chandails de Laine
Rég. 8.95 pour $4.95
Très jolis chandails à collet tuxedo, appropriés pour porter avec chemisette en dentelle. Tous ont une ceinture et quelques-uns ont des poches. Couleurs: noir, blanc, bleu marine, bleu Copenhague, American Beauty, turquoise et sable. Valeurs très exceptionnelles.

KAHN BROS.
The Fashionable Woman's Shop
444 ST. CATHERINE STREET, EAST
OPPOSITE DUPUIS FRERES' DEPT. STORE

FEUILLETON DE LA PRESSE

LE SECRET DE BARBERINE

par

Jules Mary

Grand roman dramatique

35 Suite

—Denise, seule, a payé pour tous... Jacqueline fut condamnée à dix ans de réclusion... Je sais qu'elle n'a pas été envoyée en Allemagne.... En ce moment, les portes de sa prison ont dû s'ouvrir. Elle doit être libre... Martial et Lilou disparus... jetés dans quelque convoi de victimes... Morts de faim, peut-être... Le capitaine Prosper Lariste, évadé dans un coup d'audace au moment où on le conduisait à Saint-Gilles... et les soldats français...

Elle s'arrêta, poursuivie par l'affreux souvenir...

—Deux ont été passés par les armes, sur l'ordre de Karl Sommerfeld.... C'est le même Karl Sommerfeld qui commandait le peloton, au Tir National... l'assassin de la pauvre chère Denise...

Daniel Harrout releva le front et dit sourdement:

—Cet homme sera puni!...

—Ce n'est pas tout... Mon père a trouvé la mort en voulant sauver les fugitifs dans les souterrains d'Orval... Ce n'est pas tout encore... et ce qui me reste à vous apprendre est une chose affreuse pour vous...

—Pour moi —Pour moi? quelle plus grande douleur pourrait me frapper?

Barberine se taisait... Alors, Daniel Harrout se souvint tout à coup des paroles mystérieuse de la paysanne auxquelles il n'avait pas pris garde: "Vous ici!! Vous osez vous montrer!!! Vous osez revenir!! Ah! si le bon Dieu est juste, vous venez ici pour votre châtiment!!!" Et Barberine elle-même n'a-t-elle pas dit à son tour: "Pourquoi faut-il que vous soyez revenu?" Que signifiaient ces redoutables allusions et quels malheurs annonçaient-elles?

—Madame, dit-il... on dirait qu'il y a autour de moi je ne sais quelle énigme... La femme qui m'a reçu, au château, tout à l'heure... et vous même... vous avez prononcé certains mots qui restent inexplicables pour moi... et je voudrais...

—Sur vous pèse une accusation injuste... hélas! et terrible...

—Sur moi! !

—On vous reproche certains actes... et il faudra que vous en rendiez compte...

—Madame, je n'ai pas un reproche à me faire... Dites-moi la vérité...

—Un homme vous a accusé d'avoir trahi le refuge des Français à l'abbaye d'Orval... d'avoir livré le secret des souterrains si jalousement gardé par mon père et d'être la cause de tous les drames qui ont suivi... Cet homme vous a accusé publiquement, devant le conseil de guerre... car c'est lui qui aurait reçu votre trahison, qui en a profité, et qui vous en aurait payé le prix...

—C'est abominable!... Dites, madame, dites toute la vérité...

—Cet homme a rapporté textuellement les paroles qui furent échangées entre lui et vous... Ce rapport a trouvé sa place, en entier, dans l'acte d'accusation qui fut lu devant les juges militaires...

—Mais cet homme... ce misérable, lâche et menteur... que je confondrai...

—Le policier Pinkhof! !

—Pinkhof n'est pas mort! !

Et tout à coup le visage de Daniel se décomposa...

Il se souvenait! ! Il se vit pris dans un piège... il se vit perdu... Et une sourde lamentation lui échappa... Son épouvante fut si visible que Barberine s'en émut...

—Vous vous défendrez!... Je vous défendrai aussi... car tout cela est mensonge, n'est-ce pas?... Et je n'ai pas cru... moi qui vous connais...

—Vous avez tort de ne pas croire!...

—Mon Dieu! !

—Tout cela est vrai... ce qu'a pu dire Pinkhof, c'est de moi qu'il le tenait... Vous entendez bien, n'est-ce pas, madame, que je ne suis pas un traître?... et pourtant, c'est vrai... j'ai trahi... oui... j'avais deviné que cet homme nous espionnait, qu'il allait nous livrer... J'avais la preuve que c'était lui qui avait assassiné Levrot... j'avais vu le crime sans pouvoir l'empêcher... et pour le châtier, j'avais voulu accompagner les fugitifs jusqu'à l'abbaye... J'avais décidé que l'espion n'irait pas jusqu'aux ruines... Je le tuerait avant... Et alors, en l'égarant dans la forêt et pour écarter chez lui tout soupçon, je lui faisais des confidences... Je parlais à un mort!!... Je lui ai révélé le dévouement de Denise... et vos héroïsmes ignorés, madame... Je ne craignais pas de tout dire... Est-ce que je ne parlais pas à un mort?

—Il n'est pas mort... et il s'est vengé en vous accusant de complicité avec lui...

—Et Denise Lebrun ne l'a pas cru, n'est-ce pas? Et Jacqueline...

—Elles ont protesté avec indignation... Leurs protestations sont tombées dans le silence ironique des juges... Pinkhof avait auprès d'eux partie gagnée... et, ce qui est invraisemblable et terrible, c'est que Pinkhof, en rapportant vos paroles, n'a pas menti! ! Alors, monsieur, que faire pour vous sauver, que faire?...

—Rien... dit-il, affolé... je sens bien que tout est fini... J'aurai beau vouloir donner ces explications, personne ne me croira...

Soudain, un espoir dans ses yeux:

—Si, peut-être... oui, peut-être est-il un moyen de prouver mon innocence... Le seul, hélas!... En vous quittant, j'irai me remettre entre les mains de la justice.

Il appuya son front dans ses mains... ses mains tremblaient... Il pleurait et dans ses pleurs la comtesse entendait qu'il disait des mots, toujours les mêmes;

Moi, un traître!!... Moi!... Moi!!...

Il était faible. Il avait usé, pour venir à Waast le reste de ses forces.

Le soir tombait. Il passa la nuit au château. Dans la nuit, il eut des insomnies, se releva, se mit à la fenêtre... La lune brillait... Il crut voir des ombres qui rôdaient autour des pelouses et au bruit qu'il fit en ouvrant la fenêtre, il s'imagina que les ombres s'étaient cachées derrière les arbres.

Il ne s'en inquiéta pas, se recoucha, finit par s'endormir...

Le lendemain, dans la matinée, il prit congé de Barberine.

—Je mettrai tout en oeuvre pour vous sauver, dit-elle... Mais, hélas! que pourrai-je? Je sens trop mon impuissance... Il faut que vous sachiez... Moi-même, contre toute vraisemblance, je ne suis pas à l'abri des soupçons... L'opinion publique, autour de moi, est inquiète à mon sujet... Le sentiment général m'est hostile... Il m'a été exprimé par une pauvre femme dont le regard haineux m'a bouleversée: "On prétend dans le pays que vous êtes devenue l'amie des Boches... Depuis quatre ans, quand tout le monde se lamente, vous vivez chez vous bien tranquille et vous ne manquez de rien... On aurait tout de même aimé vous voir souffrir un peu, comme les autres..."

Au moment où il passait devant le pavillon de garde et mettait le pied sur la route, quatre hommes, qui se dissimulaient dans les fourrés, l'entourèrent.

—Vous êtes Daniel Harrout?

—Oui. Que désirez-vous?

Mais le pauvre garçon avait compris, saisi par un grand froid au coeur.

—Nous avons un mandat d'arrêt contre vous, décerné par le parquet de Bruxelles.

—Je n'ai rien à me reprocher.

—Nous n'avons pas à discuter. Vous vous expliquerez devant vos juges.

Ils lui passèrent les menottes, l'encadrèrent et prirent la direction de Florenville.

IV

Le 20 novembre — neuf jours après l'armistice, — un homme sortait de Montmédy par la route qui, passant par Sailly, traverse la frontière belge. C'était à peine s'il faisait jour. C'était un matin très clair succédant à une nuit de forte gelée. Tous les champs étaient blancs de givre, les arbres saupoudrés de frimas, et comme pas un souffle de brise ne se levait, la nature tout entière semblait figée dans une immobilité de glace. L'homme était vêtu d'une capote bleue rapiécée et usée, chaussée de forts brodequins et de bandes molletières bleues, coiffé d'un bonnet de police sur lequel se voyaient encore deux étroits galons de lieutenant. Il était grand et solide, avec cette carrure un peu lourde du soldat qui a passé la quarantaine. Les cheveux grisonnaient, mais la moustache restait noire. Il avait un gros bâton noueux sur lequel il s'appuyait en boitant légèrement.

Cet officier était Jean Lebrun.

Fait prisonnier dans les tranchées du Casque, après une légère blessure au pied droit, il avait été conduit au camp de Trèves.

L'arrivée de l'armée belge, huit jours auparavant, lui avait rendu la liberté.

Avant de rejoindre son régiment, il avait fait un léger détour et il s'en venait à Belle-Feuille reprendre à son foyer, depuis quatre années et demi abandonné, un peu de joie et d'espoir dans les baisers de sa femme et de ses enfants.

Depuis quatre ans et demi, il n'avait pas reçu une seule lettre.

Dès lors, comment dépeindre l'angoisse et tout à la fois la joie fiévreuse de cet homme? En s'approchant de Belle-Feuille, il s'approchait de l'inconnu. La jolie ferme ne se présentait plus dans son esprit qu'enveloppée d'un mystère. Les habitants n'en avaient-ils pas été dispersés? La mort, au milieu de tant de misères, ne s'était-elle pas abattue sur eux?... Et pourquoi Belle-Feuille eût-elle été épargnée, alors qu'il avait, sur sa route, rencontré tant de maisons rasées jusqu'au sol?... tant de métairies brûlées?... tant de dévastations?... tant d'horreurs?...

Arrivé la veille à Montmédy, très tard dans la nuit, il avait couché dans un hangar de menuisier, sur des copeaux. La ville était encombrée de soldats. Il avait essayé d'interroger quelques civils. Belle-Feuille? Non, ils ne savaient pas... A Sailly, sans doute on le renseignerait... De guerre lasse il était reparti, sans rien apprendre... Du reste, à quoi bon maintenant questionner? Quelques heures de patience... et il foulerait enfin, de son pied fatigué le sol qui était à lui, et d'où jadis — comme ce temps paraissait lointain! — il avait fait jaillir les moissons pacifiques... Mais à chaque pas qui le rapprochait, son coeur s'étreignait et des palpitations le suffoquaient.

A ces moments-là, il se grondait:

—Voyons, vieux, du calme... Ne sois pas si jeune! Tu en as tant vu!

Oui, il en avait vu, le pépère, qui s'était battu comme les jeunes soldats... et de tous les spectacles qu'il avait vus il avait récolté de la tristesse pour le restant de sa vie.

Déjà, malgré l'heure matinale, la grande route, les routes départementales et les chemins de moyenne communication s'encombraient de troupes, d'autos, de camions de ravitaillement. Mais Jean Lebrun était familier avec le pays et il se jeta dans les petits sentiers qui coupaient à travers champs et à travers bois. Et il fut seul...

Ses souvenirs s'éveillaient... Les horizons amis renaissaient sous son regard. Parfois, cependant, il éprouvait quelque hésitation. C'était lorsqu'il cherchait dans un creux de vallée, ou au bord de la rivière une ferme connue, une auberge achalandée. Et il ne trouvait plus que des amas de poutrelles et de pierres calcinées... Les bois avec leurs vastes futaies de beaux vieux chênes... coupés!... Il ne restait que les gaulis et les broussailles.... Et des scieries, partout, avait l'air d'être sorties de terre... Puis, dans les prés dont la gelée avait rasé les herbes, par-ci, par-là, le terrain s'exhaussait comme boursouflé par d'énormes fourmilières.... et sur ces petits talus, des croix de bois. Ainsi, partout, sur cette terre ensanglantée, se cachait la prodigieuse semence des lendemains de victoire... Ceux-là étaient morts dans la défaite, et peut-être dans la désespérance....

(A suivre)

LA LIGUE DES NATIONS ELIT SON PRESIDENT

Le Dr Gastoa da Cunha, du Brésil, remplace M. Paul Hymans, de Belgique.

CE QUE DIT M. WILSON

Genève, 16.—Le conseil de la Ligue des Nations a ajourné ses séances samedi, jusqu'au 25 avril. La prochaine réunion aura encore lieu ici, et à la suite d'une résolution adoptée, il y a quelques jours, les séances seront alors publiques excepté lorsque certaines raisons exigeront que ces séances soient privées.

Le Dr Gastoa da Cunha, du Brésil, a été élu président en remplacement de M. Paul Hymans, de Belgique, qui avait dirigé les débats au cours de la dernière session.

Le conseil a nommé une commission permanente qui s'occupera de la question de la traite des blanches et invité la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon, l'Espagne, le Danemark, la Pologne, la Roumanie et l'Uruguay à nommer des délégués. Le conseil a aussi décidé d'envoyer une commission médicale dans les ports de la Méditerrannée et de la Mer Noire pour étudier les questions de quarantaine afin de préparer un code sanitaire international.

M. Hanotaux, de France, a présenté un long rapport définissant les précautions que la France a prises pour protéger les Américains et les autres minorités en Cilicie, et déclaré que la France a voté 50,000,000 de francs pour protéger les réfugiés arméniens.

M. Cecil B. Harmsworth, de Grande-Bretagne, et le marquis Imperiali, d'Italie, ont exprimé leur satisfaction au sujet du rapport de M. Hanotaux. Le conseil a ensuite adopté une motion pour remercier la France d'avoir attiré l'attention des Alliés sur la nécessité de prendre des mesures pour assurer la protection des minorités dans l'empire ottoman.

Le Dr Rajchman, directeur médical de la Ligue, a expliqué les résultats d'une visite qu'il a faite en Russie. Il dit que le rapport officiel indique 1,500,000 cas de typhus, mais que ce chiffre n'est que le sixième du chiffre réel. La mortalité est d'environ 13 pour cent. Selon le Dr Rajchman, le gouvernement russe est disposé à coopérer pour enrayer le fléau.

M. WOODROW-WILSON

Washington, 16. — Interrompant le silence, qu'il gardait depuis son départ de la Maison Blanche, le 4 mars dernier, l'ex-président Wilson a déclaré hier soir, qu'il a confiance dans la vitalité de la Ligue des nations. Répondant aux acclamations de plusieurs milliers de personnes qui s'étaient rendues à sa résidence, M. Wilson dit que la Ligue est née viable et que ceux qui ne s'en occupent pas peuvent prendre garde à eux.

M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, a parlé dans le même sens que M. Wilson.

FABRE

Vendredi le 6, est décédée Mme Philippe Mondou, née Cécile Ringuet, à l'âge de 34 ans. Elle laisse son époux et sept enfants, Armand, Armande, Bruno, Edgard, Léonidas, Philippe et Napoléon. Le service fut chanté par le curé de la paroisse.

—M. et Mme T. Lapierre, de Timmins, sont en visite chez leurs parents, MM. Lapierre.

—Mme Ad. Demers s'est ébouillantée un pied.

L'ouverture de nos classes a eu lieu le 3.

BOCAGE

M. Arthur Trudeau, de Sherbrooke, était chez M. Philémon Vachon, ces jours derniers.

—Mme Nap. Adam et sa fille, Léonie, de Montréal, étaient chez M. H. Bouchard, ces jours derniers.

—M. et Mme Camille Adam, de Lac Mégantic, étaient chez M. H. Bouchard, dernièrement.

—M. et Mme Georges Dorval, de Québec, ont passé la fête des Rois chez M. Thomas Pelletier.

—Mlle Alice Turcotte, de Coaticook, est venu passer ses vacances dans sa famille.

—M. Nap. Choquette, de Sainte-Cécile, était chez son père, M. Aurèle Choquette, ces jours derniers.

PACIFIQUE CANADIEN
MONTREAL-QUEBEC

Améliorations sur les trains de nuit

A ses magnifiques trains ordinaires, le Pacifique Canadien vient d'ajouter des wagons-lits à compartiments aux trains de nuit entre Montréal, gare Windsor, et Québec. Le service complet sur cette ligne est comme suit:

Montréal (gare Windsor) et Québec (vers l'Est)

Quitte Montréal, gare Windsor : 9 a.m., tous les jours (le Frontenac), arrivant à Québec, à 2 p.m.

11.20 p.m., tous les jours, arrivant à Québec à 6.30 a.m.

(Vers l'Ouest)

Quitte Québec, gare du Palais : 1.30 p.m., tous les jours (le Frontenac), arrivant à Montréal, gare Windsor, à 6.30 p.m.

11.45 p.m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7.05 a.m.

Montréal (gare Viger) et Québec (vers l'Est)

Quitte la gare Viger :

9.45 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Québec à 3.40 p.m.

2.30 p.m., dimanche seulement, arrivant à Québec à 8.35 p.m.

5.00 p.m., tous les jours, sauf le dimanche (le Viger), arrivant à Québec à 10.15 p.m.

11.45 p.m., tous les jours, arrivant à Québec à 6.30 a.m.

(Vers l'Ouest)

Quitte Québec, gare du Palais : 9 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Viger, à 3.30 p.m.

4.40 p.m., tous les jours, sauf le dimanche (le Viger), arrivant à Montréal, gare Viger, à 9.40 p.m.

11.45 p.m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Viger, à 6.40 a.m.

LE CHOIX DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le résultat des élections dans nos villages et dans nos paroisses.

LES CANDIDATS ELUS

Nous continuons à publier, aujourd'hui, les noms des conseillers qui ont été élus dans diverses municipalités régies par le code municipal dans la province de Québec, où le scrutin secret n'existe pas. Là où il y a scrutin secret, la votation a lieu aujourd'hui.

L'Annonciation, paroisse, MM. P. Leclerc, D. Côté et P. Bastien, élus par acclamation.

L'Annonciation, village, MM. H. Taillon, O. Gauvreau et B. Charrette, élus.

Saint-Adelphe de Champlain, MM. F. Carpentier, réélu pour un 3ième terme, V. Douville et L. Ayotte, élus, tous par acclamation.

Saint-Germain de Kamouraska, MM. G. Tardif, M. Beaulieu et J. Charest, élus par acclamation.

Saint-Antoine-sur-Richelieu, MM. J.-A. Cartier, réélu, C. Colette et M. Cormier, élus.

Saint-Sulpice, MM. A. L'Archevêque, S. Rivest et A. Chicoine, élus. M. A. Nantais a été élu marguillier.

Howick, paroisse, MM. J. Cullen, jr., et D.-A. McCormick, réélus, et O. Barbeau, élu, tous par acclamation.

Howick, village, MM. C. Jodoin, W. Reid et A.-C. Steele, élus.

Saint-Agapitville, MM. J. Dupont, A. Bédard et A. Gingras, élus par acclamation.

Saint-Agapit, MM. A. Daigle, P. Bergeron et J. Boudher, élus.

Saint-Léon, MM. H. Julien, O. Pichette et A. Devault, élus par acclamation.

Saint-Didace, MM. S. Bernèche, E. Germain et P. Gagné, élus par acclamation.

Saint-Philippe d'Argenteuil, MM. J.-A. Saint-Onge et A. Ouellette, réélus, A. Graham, élu.

Saint-Paul du Buton, MM. A. Boulet, H. Gagnon et J. Côté, élus par acclamation.

Lacadie, MM. E. Lemieux, P.-H. Deland et M. Piédalue, élus.

Notre-Dame de Stanbridge, MM. J. Granger, A. Béchard et A. Desranleau, réélus par acclamation, M. P. Noel a été élu marguillier.

Viger, MM. F. Bastil, A. Nadeau et G. Chouinard, élus.

Saint-Eloi, MM. C. Bouchard, F. Rioux et E. Côté, fils, élus.

Saint-Jean de Dieu, MM. A. Morency, C. Bélanger et T. Roussel, élus.

Sainte-Angèle de Laval, paroisse, MM. L. Houle, A. Bourque et D. Laborre, élus par acclamation.

Sainte-Angèle de Laval, village, MM. D. Deshaies, U. Levasseur et J. Tourigny, élus.

S.-Valère de Bulstrode, MM. L. Béliveau, E. Hébert et J. Tardif, élus.

S.-Joachim de Shefford, MM. A. Daigle, H. Laporte et X. Fontaine, réélus, par acclamation.

S.-Stanislas de Champlain, MM. A. Mongrain, H. Hamelin et J. Bordeleau, élus.

Lac-aux-Sables, MM. G. Julien, B. Charest et E. Beaupré, élus.

Sainte-Anne-de-Chicoutimi, village, MM. D.-J. Brassard, C. Gravel et J. Gagnon, fils, élus par acclamation.

Sainte-Anne-de-Chicoutimi, paroisse, MM. P. Filion, E. Simard et T. Gravel, élus.

Armagh, MM. Z. Roi, B. Laferrière et E. Chamberland, élus par acclamation.

S.-Philippe de Néri, MM. J. Thibault, H. Chamberland et Z. Jean, élus.

Sainte-Hélène de Kamouraska, MM. I. Caron, P. Bérubé et E. Landry, élus.

Kingsey Falls, MM. S. Dubois, R. L'Heureux et A. Carrière, élus. M. Z. Marcotte a été élu marguillier.

Baie S.-Paul, paroisse, MM. A. Côté et O. Simard, élus.

Notre-Dame de la Salette, MM. W. Lalonde, C. Lapointe et R. Robb, élus dans Portland ouest.

Sainte-Cécile de Lévrard, MM. T. Gauthier, A. Tousignant et D. Delisle, élus.

S.-Gédéon, Lac S.-Jean, village, MM. D. Fortin, W. Boivin et F. Tremblay, élus par acclamation.

S.-Gédéon, Lac S.-Jean, paroisse, MM. J. Savard, M. Côté et J. Nadeau, élus.

Sainte-Gertrude, village, MM. A. Saint-Cyr, E. Comeau et D. Massé, élus.

Sainte-Gertrude, paroisse, MM. J. Cormier, A. Morissette et H. Saint-Louis, élus.

Ile Perrot, MM. A. Leduc, L. Daoust et U. Legault, élus par acclamation.

Sainte-Adèle-des-Monts, MM. G. Legault, L. de Repentigny et T. Legault, élus.

Marieville, paroisse, MM. A. Langevin, A. Lusignan et H. Martel, élus par acclamation.

La Visitation, MM. O. Boudrault, A. Raymond et P. Jutras, élus.

S.-Denis-sur-Richelieu, village, MM. H. Phaneuf, A. Rémy et N. Lussier, élus par acclamation.

S.-Denis-sur-Richelieu, paroisse, MM. A. Desrosiers, M. Benoit et S. Leblanc, élus.

S.-Sauveur-des-Monts, MM. A. Bélanger, G. Paquin et D. Paquin, réélus par acclamation.

PRINCEVILLE

M. J. Papillon, frère de notre curé, M. l'abbé A.-O. Papillon, est décédé à l'âge de quatre-vingts ans.

—M. l'abbé Gaston Dubé est de retour de Bécancourt où il était allé passer quelques jours.

—MM. et Mmes Jules Gastonguay et A. Nadeau, de Québec, ont passé quelques jours chez Mme G.-P. Nadeau.

—M. Geo. Châteauvert, N.P., de Québec, et sa fille, Yvonne, étaient chez M. C.-O. Dorval, leur parent, ces jours derniers.

—M. Honoré Simard et sa famille sont arrivés parmi nous pour y demeurer.

—Mme O. Biron, de Sherbrooke, était chez son père, M. Alp. Bordeleau à l'occasion des fêtes.

—MM. les abbés Pellerin et Bettez, tous deux professeurs à Nicolet, ont passé les vacances dans leur famille.

—MM. J.-M. Lachance, de Québec, et Elphège Héroux, de Trois-Rivières, étaient en promenade chez des amis, ces jours derniers.

UNE VISITE OFFICIELLE

Le gouverneur général du Canada sera à Montréal le 10 février.

RECEPTION CIVIQUE

Le maire Martin a été informé que Son Excellence, lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada, viendra à Montréal le 10 février prochain, pour faire sa visite officielle à la métropole. On se rappelle que l'automne dernier, sur la suggestion du maire Martin, et pour diverses raison, la visite officielle du gouverneur général dans la métropole fut remise à plus tard. Le maire propose que la réception civique ait lieu dans la soirée à l'hôtel de ville afin que toute la population puisse y prendre part. Une adresse de bienvenue sera présentée au distingué visiteur.

AU COMITE EXECUTIF

Le comité exécutif est à examiner les diverses demandes des directeurs des services municipaux pour l'administration de leur service respectif durant janvier et février. On espère pouvoir économiser dit-on, une somme assez élevée en faisant les retranchements voulus.

On sait que le comité doit faire face à un déficit de $500,000 pour pouvoir boucler le budget municipal.

Le conseil municipal tient une réunion, cet après-midi, pour examiner maints rapports du comité exécutif. Il se pourrait de même qu'il prenne connaissance du rapport de la commission de législation à propos des amendements à la charte ou plutôt des suggestions qui seront soumisses à Québec pour augmenter les revenus de la ville.

Il est entendu que la résolution du comité exécutif au sujet des salaires, ne s'applique que pour les mois de janvier et février. On sait que le comité a résolu de payer aux employés municipaux durant ces deux mois, l'échelle de salaires qui était en vigueur au mois de décembre dernier.

LA CIRCULATION

A une assemblée à laquelle assistaient les représentants de l'association des maîtres-cochers, de la compagnie des Tramways, de la police municipale et du club d'automobilistes du Canada, il a été résolu de soumettre divers amendements au règlement de la circulation, suggestions qui seront ensuite examinées par les autorités municipales pour les adopter si elles sont trouvées pratiques. L'assemblée fut tenue samedi après-midi, dans les bureaux du club des automobilistes, en l'immeuble New Birks.

On veut surtout que les clauses soient rédigées d'une façon absolument claire, afin qu'elles ne donnent lieu à aucune méprise. Il a été suggéré que le nouveau règlement soit adopté non seulement par le conseil et le comité exécutif, mais aussi par toutes les associations intéressées et ceux qui font usage de nos rues. On a demandé l'appui de tous ceux qui ont à coeur d'améliorer la situation. Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. Arthur Gaboury, surintendant de la compagnie des tramways; P. Seurot, ingénieur en chef de la commission des tramways; J.-A. Duchastel, président du club; G.-A. McNamee, secrétaire du club; E. Quinn, surintendant de la Shedden Forwarding Company; J.-B. Baillargeon, président de l'association des maîtres-charretiers; le lieutenant Trudeau et le sergent Laviolette, de la police municipale. Ces représentants forment le comité qui fut nommé pour faire une étude approfondie de la question. M. Gaboury a soumis au comité un projet concernant la circulation.

M. Seurot a proposé que les automobiles stationnent du côté gauche de la rue Saint-Jacques et de la rue Notre-Dame, au lieu du côté droit. M. Gaboury a dit que le chef de police devrait avoir le droit de fermer à la circulation, durant les mois d'été, certaines parties de rues afin de permettre aux enfants d'y jouer. Cette suggestion fut approuvée. Plusieurs autres amendements ont été mis à l'étude. Le comité tiendra une autre réunion le 24 du mois courant.

A NOTRE-DAME DE GRACE

Samedi soir, M. Herbert-B. Seybold a tenu une assemblée à son comité, 5723, rue Sherbrooke; M. George-F. Stephen présidait. Il a été rapporté qu'il se donnera un vote considérable le 19, jour de l'élection municipale dans Notre-Dame de Grâce. Parmi les orateurs, samedi, on a remarqué MM. Charles-M. Cameron, John MacNaughton et le candidat, M. Seybold. Ce soir, M. Seybold tient une réunion à l'école Kensington, avenue Madison. Au programme des orateurs, on remarque MM. J.-J. Creelman, échevin; J.-M. Mercier, Robert Starke, J. Greig, A. Snowdon et W.-M. Watson. Demain, l'assemblée aura lieu à l'école qui se trouve à l'angle de l'avenue Notre-Dame de Grâce et du boulevard Décarie. Les orateurs seront: MM. Léon Trépanier, échevin, Paul Lanctôt, J.-M. Mercier et le candidat, M. Seybold.

UN MEDECIN ACCUSE D'UN DOUBLE MEURTRE

Saint-Louis, 16.—Le docteur R.-K. McCracken un des médecins les plus éminents du centre et du sud de l'Illinois, a été arrêté, à Belleville en rapport avec le meurtre mystérieux, lundi dernier, de Clara Ritchwine et de son beau-père, M. William.

Les agents de la Sûreté ont enfermé le médecin que l'on tient au secret jusqu'à l'enquête.

Clara Ritchwine, âgée de 35 ans, fut trouvée nue, sur une table, dans la salle à manger de son domicile, avec une balle dans la tête. Son beau-père fut trouvé mort avec des balles dans la tête et le ventre. Le corps était au sous-sol et gisait la face contre le plancher.

Clara Ritchwine était une femme admirablement belle. Le double meurtre intrigua la police et l'on décida après des recherches d'arrêter le docteur. Ce dernier nie énergiquement avoir été mêlé à cette tragédie.

POINTE GATINEAU

Mercredi, le 11 courant, à 10 heures de l'avant-midi, eut lieu à la Pointe Gatineau, dans la salle de l'hôtel de ville, la mise en nomination des candidats à la charge de conseillers, en remplacement de MM. Marcel Pleuffe, Calixte Charron et Clarence Fournier, sortant de charge, sous la présidence de M. Yves Fortin, secrétaire-trésorier municipal. Le Dr Sylvio Lafortune agissait comme greffier. Les candidats sont MM. Calixte Charrette, Adrien Charron, Rodolphe Dauray, L.-E. Kavanagh, D. Lafortune, H. Nerbonne et O. Villeneuve. La votation aura lieu le 16 courant.

—La mise en nomination des candidats à mairie aura lieu le 25 courant et la votation le 30.

ON OFFRE UN BANQUET AU LT-COL. A.-E. DUBUC CHEZ LES CARABINIERS

Les officiers des Carabiniers Mont-Royal ont donné samedi soir à leur mess un dîner en l'honneur du colonel A.-E. Dubuc, à l'occasion de sa nomination au poste de commandant de la 11ième brigade d'infanterie dont les Carabiniers font partie.

Le major E. Ranger présidait, ayant à ses côtés le héros de la fête, le colonel Dubuc, le brigadier général A.-E. Labelle, le colonel Leduc, représentant le général Armstrong, les lieutenants-colonels Charles de Lanaudière, N.-A. Millette, Hugues de Martigny, J.-H. Chabaille et J.-T. Ostell, le chanoine A.-E. Deschamps et M. J.-H. Labelle.

On remarquait aux autres tables: Les majors Victor Tardif et Rodolphe Bédard, le capitaines Armand Collette, Alfred Labelle, Reginald Morin, W.-K. de Kappelle, Achille Chrétien-Zaugg., Georges Lebel, Edmond Lionais et Gaston Normandin; les lieutenants Jean Ducharme, J.-J. Goulet, J.-J. Grenier, P. Grenier, J. Coutlée, Eugène Prévost, E. Tremblay, A. Lebel, P. Brunet, J. Desaulniers, le capitaine Armand de Tilly et le Dr Tessier.

Le major Ranger proposa la santé de l'hôte d'honneur appuyé par le général Labelle, le colonel Leduc, les lieutenants-colonels de Lanaudière, Chabaille et Millette et le chanoine Deschamps. Le colonel Dubuc répondit. Au cours du banquet, un orchestre sous la direction du professeur Jean Goulet se fit entendre dans des airs populaires, qui furent très goûtés de tous.

SAINT-BASILE LE GRAND

Un grand concert sacré sera donné dimanche soir, dans notre église sous le patronage du curé Beauparlant et sous la direction de M. Emile Gour, de Montréal. Les artistes au programme sont Mme Ernest Brahy, organiste, Mlle Gabrielle Choquette, soprano, M. N. Bourdon, violoniste, M. E. Loiseau, baritun, M. Emile Gour, ténor. Mlle Yvette Brahy pianiste. Un salut solennel sera chanté après le concert.

SAINT-STANISLAS DE KOSTKA

A 8.30 h. vendredi matin, a été célébré en l'église Saint-Stanislas, le mariage de M. N. Léger avec Mlle Ant. Théorêt, par M. le curé A. M. Boucher. Le choeur de chant de l'école du village a chanté des morceaux appropriés pendant la messe. Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces. A leur retour il y aura réception et bal en leur honneur chez Mme N. Théorêt.

—Mardi matin en notre église ont eu lieu les funérailles de Mme R. Billette. Le service fut célébré par M. le chanoine Billette, professeur au collège de Valleyfield.

—Mlle Ald. Bergevin est de retour d'une promenade à Saint-Jean.

ON VEUT ERIGER EN VILLE CETTE ILE

Du correspondant de la PRESSE

Québec, 16.—Un avis annonçant un nouveau bill privé vient d'être donné au greffe des bills privés de l'Assemblée Législative. Ce sont des citoyens de Montréal et des environs qui demandent l'adoption d'une loi érigeant en corporation de ville le lot No 1780 des plan et livre de renvoi officiel de Saint-Michel-de-Vaudreuil, comté de Vaudreuil, lot qui n'est autre que l'Ile Cadieux, dans le lac des Deux-Montagnes. Cette île serait dorénavant la "ville de l'Ile Cadieux", dont le territoire comprendrait les eaux du lac des Deux-Montagnes qui lui sont contiguës. Les requérants demandent aussi le pouvoir de construire un pont reliant cette Ile à la terre ferme, le coût de construction et d'entretien de ce pont devant être partagé entre la future ville de l'Ile Cadieux et la municipalité du village de Belleplage.

Parmi les requérants se trouvent MM. William-R. Eakin, de Westmount, Nelson-W. Howard, de Montréal-Ouest, et William-G. Bailey, de Montréal.

SAINT-EUSTACHE

Dimanche dernier a eu lieu chez M. et Mme Sergius Aubé, de la Grande Côte S.-Eustache, une grande réunion de parents et d'amis. Etaient présents MM. et Mmes Sergius Aubé, Arthur Fillion, Marc McDuff, Nap. Aubé, Arthur Aubé, Zotique Aubé, Mlles Rosalia Aubé, Gracia Aubé, MM. et Mmes Raymond, Doris et Doria Aubé, Mme Hector Gauthier, de Montréal, MM. et Mmes Albert Fillion, Simon Lacombe, Mlle Annette Fillion, MM. Gilbert et Léon Fillion, M. Armand Gauthier, M. et Mme P. Bauchamp, Mlle Eléonard Beauchamp, M. Cléophas Beauchamp, M. et Mme Joseph Fillatrault, Mlle Irène Fillatrault, M. Rémi Fillatrault, M. Armand Monette, M. Armand Dion, M. Henri Dion, etc. Il y eut chant, musique, danse et déclamation par M.P. Beauchamp et M. Henri Dion. A minuit un goûter fut servi.

SAINT-PHILIPPE D'ARGENTEUIL

La semaine dernière a été célébré le mariage de M. Ménasippe Lamarche, de Trasbourg, Vermont, avec Mlle Rose-Anne Saint-Onge. La réception a eu lieu chez M. Alex. Saint-Onge, père de la mariée. Il y eut chant, musique et danse.

—M. et Mme J.-D. Lalonde et leur fillette sont revenues d'une promenade à Farnham et à Montréal.

—Etaient à S.-Philippe, ces jours derniers MM. et Mmes H. Gascon, de Sarsfield, Ont., Alb. Fournier, d'Alfred, Ont., Omer Laurin, de Hawkesbury, Nil Leclair, de Montréal, etc.

CHARLTON, ONT.

Nous voilà en hiver et pour de bon. La neige nous est arrivée en avalanches; à la fin de décembre nous en avions autant qu'à la fin de l'hiver dernier. Le froid est excessif. Le thermomètre enregistre 40 et 45o au-dessous de zéro.

—Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Julien Lalonde avec Mlle Catherine Schaffner.

—Pour la première fois depuis sa fondation, Charlton se ressent de la crise du chômage; il y a quelques pères de famille sans ouvrage régulier.

—M. Alexandre Fraser vient de perdre un de ses petits garçons, mort de diphtérie à l'âge de 7 ans; plusieurs autres maisons sont placardées, mais plutôt par précaution car on ne rapporte pas de cas nouveaux.

—M. Thomas Casey est revenu demeurer à Charlton.

NORTH STUKELY

A l'assemblée du cercle agricole tenue le 10 janvier, les anciens directeurs ont été réélus à l'exception de M. M. Vallquette, qui a été remplacé par M. Jos. Côté.

—M. Firmin Boudreau a été élu marguillier en remplacement de M. Ménard, sortant de charge.

—A l'occasion des fêtes du Nouvel An, on a remarqué plusieurs étrangers: M. et Mme J. Langelier, de Montréal, M. Wilfrid Gagnon, de Cowansville, Mlle Aurore Gaucher, de Saint-Hyacinthe, M. Gabriel Gagnon, de Saint-Hyacinthe, M. Vital Dubois, de Sherbrooke, M. et Mme Arthur Couture et leurs enfants, de Sherbrooke, M. et Mme Hilaire Couture et leur famille, de Richmond, Miles Bouthillette, de Montréal, et Granby, M. et Mme Jean, de Trois-Rivières, M. Beauregard, de West Shefford, M. et Mme Alfred Fortin, de Richmond, M. Aldé Brissette, de Windsor Mills, M. Origène Roberge, de Granby, M. Damis Roberge et ses enfants, d'Eastman.

RHUMATISME contre T.R.C.'s
Lumbago, Névrite, Sciatique,

Le rhumatisme et les affections similaires invariablement cèdent sous l'action du traitement T.R.C.'s. (Capsules pour le rhumatisme de Templeton.) De nombreux médecins et pharmaciens, d'un océan à l'autre, confirmeront le fait. Les centaines de lettres que nous avons dans nos dossiers établissent que le T.R.C.'s a traité avec succès ces maladies, ainsi que les névralgies aiguës de toute sorte. Mais la meilleure preuve de son efficacité serait la vôtre. Si vous souffrez, faites l'essai à nos frais, de ce médicament inoffensif. Les pharmaciens le vendent $1.00 la boîte. Pour recevoir un échantillon gratuit écrire au T.R.C.'s, 56 Colborne Street, Toronto.

CALVÉ

Il n'y a qu'une seule Calvé

Cette célèbre prima donna, en qui se trouvent réunies plusieurs qualités—voix, intelligence, personnalité, tempérament, expression—est une autre des plus grandes artistes du monde qui ont choisi un

PIANO
HEINTZMAN & Co.

* * *

Quel est l'autre piano qui possède une telle suite dans le domaine professionnel ou privé.

* * *

LE SYSTEME DE FABRICATION DU HEINTZMAN & CO.

est basé sur une ambition—l'ambition d'un génie de produire une sonorité parfaite avec un instrument merveilleusement construit sans être d'un prix exorbitant.

* * *

Cette ambition a été réalisée.

VENDU AVEC FACILITES DE PAIEMENT

CHEZ **LINDSAY**

C.W. LINDSAY LIMITEE

512 O. — Rue Ste-Catherine — 394 E.
2603 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

Pour les Fêtes d'Enfants

C'est une affaire si simple pour une mère que de servir un petit repas qui réjouira leurs coeurs — si elle a un approvisionnement de gelées Pure Gold à sa disposition. Délicieuses gelées étincelantes avec d'abondantes riches saveurs de fruits qui font le délice des enfants. Quelques minutes seulement et un régal parfait est préparé.

Vous faites mieux de vous faire envoyer par votre épicier un choix de Poudres à gelée Pure Gold. Elles sont faites avec de la gélatine de pied de veau pure et des riches jus de fruits concentrés. Les saveurs sont les suivantes: framboise, fraise, citron, orange, groseille rouge, ananas, cerise et vanille.

Pure Gold Desserts
JELLY POWDERS
Pure Gold Mfg. Co. Limited - Toronto

Achetez à ces Prix!

Ouvert le Samedi après-midi.

Remarquez que nous avons des manteaux de tous prix et que tous sont garantis être à la hauteur des prototypes C. de C. quant au style, à la qualité et à la confection. Venez choisir votre manteau aujourd'hui — l'automne prochain vous paierez sans doute beaucoup plus cher.

$100
Superbe manteau en seal français uni.

$125
Manteau en seal français, garni de martre d'Alaska.

$140
Manteau en seal français, garni d'opossum.
Manteau en seal français, garni de nutria.

$200
Beau manteau en mouton de Perse, uni.
Manteau en mouton de Perse, garni de martre d'Alaska.

$250
Joli manteau en seal de l'Hudson uni.

$300
Manteau en seal de l'Hudson, garni de martre d'Alaska.
Manteau en mouton de Perse, garni de martre d'Alaska.
Manteau en seal de l'Hudson, garni d'opossum.
Manteau en seal de l'Hudson, garni d'écureuil

$325
Manteau en seal de l'Hudson, garni de kolinsky.

$340
Manteau en mouton de Perse, garni d'opossum.

$350
Manteau en seal de l'Hudson, garni de taupe.

$500
Manteau en mouton de Perse, garni de vison.

Assortiment Complet de Petites Fourrures

Cummings and Cummings Limited
Rues St-Sulpice et St-Paul — en arrière de l'église Notre-Dame.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
I.M.v.n A

Traitement rationnel et Spécifique de la Grippe.
GRIPPA
Cachet contre la fièvre, maux de tête, rhumatisme, sirop contre la toux, bronchite, pneumonie, coqueluche.
Dr A. A. GAUTHIER, 1315 St-Denis.
14.16.21

Pour Faire du Sang Riche et Rouge

Revitaliser vos nerfs épuisés et augmenter votre force et votre endurance, prenez du fer organique: pas le fer métallique que les gens prennent habituellement, mais du fer organique pur—du Nuxated Iron (fer nuxaté)—qui ressemble au fer de votre sang, au fer des lentilles, des épinards et des pommes. Une dose de Nuxated Iron (fer nuxaté) équivaut approximativement (en fer organique) à manger une chopine d'épinards, une pinte de légumes verts ou une demi-douzaine de pommes. C'est comme prendre de l'extrait de boeuf au lieu de manger des livres de viande. Le Nuxated Iron est partiellement prédigéré et est absorbé et assimilé presque immédiatement par le sang, tandis que le fer métallique c'est du fer comme celui que l'on obtient sous l'action de forts acides sur de petites parties de limaille de fer.

Plus de 4,000,000 de personnes ont recours chaque année au Nuxated Iron (fer nuxaté). Il n'endommage pas les dents et ne dérange pas l'estomac. Quelques doses commencent souvent l'enrichissement du sang. Votre argent vous sera remis par les fabricants si vous n'obtenez pas des résultats satisfaisants.

Méfiez-vous des succédanés. Insistez toujours pour avoir le véritable fer organique—Nuxated Iron (fer nuxaté). Voyez si les lettres N. I. se trouvent sur chaque pastille. En vente chez tous les pharmaciens.

NUXATED IRON
For Red Blood, Strength and Endurance

PAIGE

LE PLUS BEL AUTO EN AMERIQUE

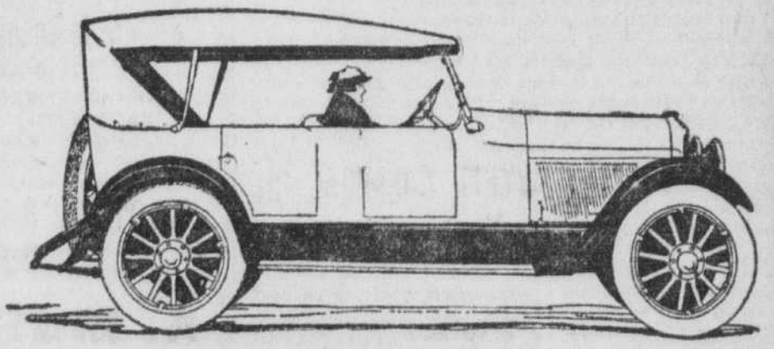

Le Nouveau Paige est Incomparable à ses Nouveaux Prix

Les fortes réductions de prix des autos Paige mettent les modèles de la nouvelle série 6-44 en concurrence avec les autos que l'on considère appartenir à une classe bien inférieure.

L'auto de tourisme 6-44 qui a toujours été le premier parmi les autos de même dimension à cause de sa qualité et de sa valeur exceptionnelles se vendait à plus de $3,000 lorsqu'il fut mis sur le marché pour la première fois. Le tout dernier spécimen perfectionné de ce modèle vous coûte maintenant un peu plus de $2,000. Cette économie est sensationnelle.

Aussi étonnant qu'il puisse paraître, ce fait nous enseigne ce que la maison Paige a accompli sous les conditions manufacturières actuelles. La nouvelle série 6-44 n'offre pas seulement un équipement bien plus beau et plus luxueux mais comprend également une installation pour la production de la force motrice qui est bien plus perfectionnée et raffinée — avec plus de puissance, plus de vitesse et plus d'élasticité.

La nouvelle série 6-44 offre un auto réellement meilleur que celui qui se vendait à plus de $3,000. Comme conséquence, la valeur dollar pour dollar a été augmentée d'une façon surprenante. Examinez et éprouvez cet auto et assurez-vous de ces faits par vous-même.

LES NOUVEAUX PRIX DU 6-66		LES NOUVEAUX PRIX DU 6-44	
Lakewood de tourisme 6-66 à 7 places	$3325	Auto de tourisme 6-44, 5 places	$2210
Larchmont II 6-66, genre sport	$3415	6-44, genre sport, 4 places	$2400
Daytona 6-66, routière à 3 places	$3740	Routière 6-44, 3 places	$2210
Sedan 6-66, 7 places	$4750	Sedan 6-44, 5 places	$3325
Limousine 6-66, 7 places	$5030	Coupé 6-44, 4 places	$3025
Coupé 6-66, 5 places	$4640		

Pneus cordes, équipement régulier avec tous modèles.
Droits et taxe de vente compris. Tous prix f. a. b. Windsor

PAIGE SALES AND SERVICE CO. LIMITED
124, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTREAL

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 16 JANVIER 1922

Allons applaudir le barde Théodore Botrel.

Sachons encourager les apôtres de la bonne chanson française.

L'avènement de M. Poincaré ne soulève guère d'enthousiasme à Londres, et encore moins à Berlin.

Une alliance défensive anglo-belge a été conclue. Elle fait sans doute pendant à l'accord anglo-français.

Montréal, comme Québec, aura son Ecole des Beaux-Arts. Nos gouvernants veulent que notre province brille autant dans le domaine du beau que dans celui de l'utile.

M. Raymond Poincaré tient la barre gouvernementale. Nous avons hâte de voir s'il aura plus de succès que son prédécesseur, M. Briand, sur la question des réparations allemandes.

L'ex-président Wilson a toujours foi en la Ligue des Nations. "Il ne peut y avoir de doute, dit-il, sur la vitalité de cette institution, qui est maintenant en état de prendre soin d'elle-même. Ceux qui la méprisent n'ont qu'à se bien tenir".

Le cabinet Poincaré sera-t-il favorable à l'accord anglo-français, à la participation de la France à la conférence économique de Gênes et au pacte naval conclu, au moins en partie, à la conférence de Washington ? Voilà autant de questions qui tourmentent présentement les diplomates.

L'Association écossaise du Home Rule pour l'Ecosse vient d'envoyer au gouvernement britannique un manifeste dans lequel elle applaudit au traité anglo-irlandais et réclame une pareille mesure d'autonomie pour les Ecossais. Il faut croire qu'il y a quelque chose de bon dans la nouvelle constitution politique de l'Irlande.

Un journal parisien salue ainsi l'avènement de M. Poincaré : "Sous Briand, l'Angleterre et la France vivaient comme un couple mal assorti, passant leur temps en querelles et en réconciliations, marchant quelquefois la main dans la main, quelquefois en boudant, la France payant toujours les dépenses de la réconciliation. Avec Poincaré les relations anglo-françaises redeviendront normales". Ces prévisions optimistes vont-elles se réaliser ?

Le conseil de la Société des Nations a félicité la France d'avoir pris sous sa protection les Arméniens et les autres minorités de la Cilicie et d'avoir attiré l'attention des puissances alliées sur l'urgente nécessité qu'il y a pour elles de prendre les mesures convenables pour empêcher les peuples en minorité de l'empire ottoman d'être persécutés. La France continue ses traditions de générosité à l'égard des faibles. Elle n'a pas oublié les beaux temps de la chevalerie.

LE CABINET POINCARE

Monsieur Raymond Poincaré, appelé par le président Millerand à former un ministère pour remplacer celui de M. Aristide Briand, démissionnaire, a réussi à former son cabinet.

La liste qui est publiée ce matin comprend un certain nombre de membres de l'ancien cabinet Briand, notamment : M. Louis Barthou, qui détenait le portefeuille de la Guerre et reçoit celui de la Justice ; M. André Maginot, qui était ministre des Pensions, devient ministre de la Guerre ; M. Léon Bérard garde le portefeuille de l'Instruction publique ; M. Albert Sarraut reste également aux Colonies; M. Le Trocquer aux Travaux publics, et M. Dior au Commerce. Enfin, parmi les secrétaires d'Etat, Messieurs Rio, Vidal et Rynac conservent leurs précédentes attributions.

On constate donc qu'une partie notable du cabinet Briand s'est ralliée à M. R.Poincaré, et on peut raisonnablement y voir la preuve de la division qui s'était manifestée en ces derniers temps dans le cabinet présidé par M. Briand, division qui semble expliquer pourquoi celui-ci a cru devoir démissionner, malgré les apparences de support que le parlement paraissait prêt à lui accorder.

Ainsi s'expliquerait l'allusion de M. Briand déclarant qu'il ne pouvait faire face à l'ennemi s'il se sentait exposé à être fusillé par derrière.

Parmi le nouveau personnel dont s'entoure M. R. Poincaré, il convient de citer en première ligne M. de Lasteyrie, à qui est attribué le portefeuille des Finances, sans doute le poste le plus important à l'heure actuelle, puisque la situation financière domine impérieusement tous les problèmes de la France. M. de Lasteyrie, ancien haut fonctionnaire des Finances, possède une compétence particulière qui s'est manifestée en plus d'une occasion, tant au cours des débats parlementaires que dans la presse.

M. Raiberti, le nouveau ministre de la Marine, a déjà été ministre de la Guerre dans le cabinet Leygues, en 1920, après la démission de M. Lefèvre.

M. Chéron, sénateur du Calvados, à qui échoit le portefeuille de l'Agriculture, a joué dans la politique française un rôle important.

Somme toute, le nouveau cabinet paraît être un replâtrage du cabinet précédent, ce qui indiquerait que, d'une façon générale, le changement de politique sera peu accusé et aura regard bien plutôt à des différences de détail qu'à des différences sur le fond.

Autrement dit, il est permis de croire que les négociations en cours avec le cabinet anglais seront reprises d'ici peu, et l'entrevue de M. Poincaré avec M. Lloyd George, lors de son passage à Paris, en revenant de Cannes, a sans doute permis déjà de préparer la reprise de ces négociations.

Le nouveau président du Conseil, qui est aussi le ministre des Affaires étrangères, M. Raymond Poincaré, est trop connu et comme patriote et comme homme d'Etat pour qu'il soit besoin d'insister sur sa compétence.

Il paraît assuré du concours bienveillant du parti socialiste officiel, en ce qui concerne la politique étrangère, ce qui lui assurerait toute la sécurité parlementaire voulue pour lui permettre de mener à bien cet épineux problème, dont la solution est essentielle pour permettre à la France, en complète entente avec la Grande-Bretagne, de travailler à rétablir en Europe l'équilibre si nécessaire.

BELLE FIGURE RELIGIEUSE

Le procès dit informatif tenu par les autorités religieuses de Québec,en 1908,au sujet du Père Pampalon, Rédemptoriste canadien-français mort en odeur de sainteté, à l'âge de 29 ans, doit avoir son écho à Rome, demain, le 17 janvier, alors que la Sacrée Congrégation des Rites prendra officiellement connaissance des pièces justificatives et documents se rapportant à la cause du vénéré religieux . L'examen de ces pièces et documents sera suivi d'un rapport que soumettront les membres de la Congrégation précitée, et si tel rapport est favorable, la cause en béatification du Père Pampalon sera inscrite au Vatican.

Comme nous l'avons dit plus haut, le religieux défunt, sur lequel l'attention de Rome est attirée, est un des nôtres. Né à Lévis en 1867, ordonné prêtre chez les Pères du Très Saint Rédempteur en 1892, mort trois ans après à Sainte-Anne de Beaupré, Alfred Pampalon n'eut pas une carrière longue et mouvementée. Les œuvres qu'il put accomplir furent des œuvres d'intérieur, inspirées par la stricte observance des règles de sa congrégation et par la résignation à la volonté divine.

Sous le titre : "Une fleur canadienne dans l'Institut de Saint-Alphonse", la vie pleine de mérites du Père Alfred Pampalon a été écrite il y a quelques années par le propre frère du saint religieux, le Père Pierre Pampalon, qui appartient également à la congrégation des Rédemptoristes. Cet ouvrage est un beau monument de piété fraternelle qui a valu à son auteur maints témoignages de sympathie ; et on peut dire que ce livre modeste a grandement contribué à attirer l'attention des autorités religieuses sur le jeune prêtre canadien-français qu'il est question, à Rome, d'élever au rang des Bienheureux.

L'ALCOOL METHYLIQUE

Les dépêches nous apprennent que, depuis le 1er janvier, plus de cent personnes sont mortes, aux Etats-Unis, après avoir bu de l'alcool méthylique. Les unes ont été victimes de leur propre ignorance : les autres, de la criminelle entreprise de distillateurs clandestins, ou plutôt de préparateurs de drogues léthifères. Dans le premier cas, il importe de faire comprendre à ceux qui sont tentés de satisfaire leur goût de l'alcool en absorbant de l'alcool méthylique, ce qu'est vraiment ce produit chimique et le danger auquel on s'expose lorsqu'on en fait un usage interne : dans l'autre cas, c'est aux pouvoirs publics, par leurs agents, à faire la chasse aux criminels qui se livrent, soit à la fabrication, soit au commerce de décoctions qu'on offre à la consommation sous les étiquettes de "gin" ou de "whiskey", et qui ne sont que de violents poisons.

Pour ceux qui l'ignoreraient, nous devons faire connaître que tous les alcools sont des poisons. Le meilleur alcool, le plus pur, le plus absolu, celui que l'on extrait de l'eau-de-vie et de l'esprit-de-vin du commerce, agit sur l'économie animale comme un caustique énergique et coagule le sang; c'est pour cela qu'on ne peut l'absorber que fort dilué ou réduit. Injecté dans les veines, l'alcool cause instantanément la mort ; il est donc l'un des plus violents poisons que l'on connaisse. Même dilué ou réduit, on ne doit en absorber que de très petites quantités, en se gardant bien d'en faire des excès quelconques.

Voilà pour le meilleur alcool, produit du jus de la vigne, du cidre, de la mélasse ou autres substances saccharifiées, et parfaitement débarrassé des huiles essentielles par la rectification. Encore faut-il que cette boisson alcoolique qu'on offre à la consommation soit absolument contrôlée quant à sa qualité chimique ; et ce n'est pas l'une des moindres garanties que puisse nous offrir la loi que la Commission des liqueurs est chargée de faire exécuter dans la province de Québec, où les fous seuls s'aviseraient de boire de l'alcool méthylique, quand il est assez facile de se procurer de bonnes boissons alcooliques.

Car, l'alcool de bois n'est pas et ne peut être une boisson. Au vrai sens du mot, — tel qu'on le comprend généralement, — ce n'est pas un alcool, mais tout simplement un acide, produit par la distillation sèche du bois ; de là le nom d'"esprit de bois" qu'on lui donne. Il ne peut être employé que dans l'industrie ou comme combustible. Contrairement à l'alcool dit éthylique, l'alcool méthylique ne peut être ingurgité de quelque façon que ce soit, même dilué ou réduit. En quelque petite quantité qu'on l'absorbe, il cause fatalement ou la mort ou la cécité, celle-ci plus sûrement encore que l'autre. Si les victimes de l'esprit de bois ne meurent pas toujours après une lente ou courte agonie, s'ils en reviennent, ce n'est que pour rester aveugles toute leur vie. Terrible perspective qui devrait commander une extrême prudence chez ceux qui sont tentés de s'abreuver de boissons dites alcooliques, qu'ils ne connaissent pas ou qui ne sont pas étiquettées de façon à ce qu'il ne puisse y avoir d'erreur possible !

Contre la nocivité des boissons alcooliques, nous sommes protégés, dans notre province, par la loi qui régit le commerce des liqueurs ; n'allons pas nous exposer au danger qu'offre la distillation et le commerce clandestins. Sachons profiter des bonnes choses, sans en abuser, mais sachons aussi nous mettre en garde contre les criminelles exploitations que nous avons tant à redouter.

Du "HERALD", de Montréal :

Le gouvernement King a fait un choix heureux et qui ne peut manquer d'être approuvé en nommant le Dr W.-L. McDougald au poste important de président de la Commission du port de Montréal. Les intérêts du commerce et de la navigation dépendent d'une façon si complète de la bonne administration du port que le public ne peut que se féliciter de voir un homme aussi capable disposé à accepter une position entraînant d'aussi graves responsabilités. Nous avons été favorisés dans le choix du personnel de la Commission du port depuis que le gouvernement Laurier a aboli l'ancienne commission, qui n'était, en réalité, qu'une société de discussion..... Lorsque l'honorable M. L.-P. Brodeur, aujourd'hui juge de la Cour suprême, était ministre de la Marine, il présenta une loi ayant pour but d'abolir l'ancienne commission et d'en nommer une nouvelle composée seulement de trois membres : MM. G.-W. Stephens, président ; L.-E. Geoffrion et C.-C. Ballantyne . Pendant cinq ans, ces messieurs ont fait exécuter les améliorations les plus modernes et ils ont eu pour successeurs M. W.-G. Ross, président ; le général A.-E. Labelle et Farquhar Robertson, tous administrateurs habiles. Grâce à l'administration de Laurier, tendant toujours au progrès et à l'intelligence et l'activité des hommes que nous avons nommés, notre port a acquis un merveilleux développement. Au cours de la dernière campagne électorale, on avait offert au Dr McDougald la nomination dans un des districts électoraux de la ville, qui l'aurait certainement élu, mais, après avoir réfléchi quelques jours, il décida que ses grands intérêts commerciaux à Montréal ne lui permettaient pas d'accepter cet honneur. En acceptant son nouveau poste de président de la commission du port, il ne se trouvera pas contraint de passer autant de temps à Ottawa que s'il avait été élu député, et, conséquemment, il pourra consacrer à ses devoirs publics toute l'attention qu'ils méritent.

—En lettres et en art, les gens qui font profession de ne s'intéresser qu'aux "tentatives" ressemblent à ces clowns qui ,ayant laissé tomber leur chapeau, donnent un coup de pied dedans pour l'envoyer plus loin, à chaque fois qu'ils avancent la main pour le ramasser. (Albert GUINON).

$500 DE RECOMPENSE

Seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera à la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Liqueurs.

Une Somme Additionnelle de $200

sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés.

S'ADRESSER AU

Brigadier Général E. de B. Panet,
3, rue Notre-Dame Est, Montréal.

48-1.n-yw

COKE de GAZ

LE COMBUSTIBLE BON MARCHE ET PROPRE

Anthracite - - - - - - $16.50 la tonne
COKE - - - - - - - $11.50 la tonne
ECONOMIE - - - - - - - - - 5.00 la tonne

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.

Téléphonez à Main 4040, Upt. 4310, Est. 2935, St-L. 9090, St-L. 7378, Rock. 1763, Lasalle 1850, Lasalle 397.

ou encore donnez votre commande à nos succursales où chez votre marchand de combustible. 54-14

De ce Temps-ci, Gare aux Rhumes et aux Toux

Vous ne pouvez changer le calendrier. Vous ne pouvez empêcher le vent de souffler, la neige de tomber, le froid de glacer. **Mais vous pouvez acheter des Luden** au premier signe de rhume ou de mal de gorge.

LUDEN

Pastilles au Menthol pour la Toux

Soulagent Rapidement

Paquet jaune— vendu dans tout l'univers. (32)

"Oh, comme c'est Bon de vous Entendre"

LE vent du soir faisait vibrer les vitres de la petite chambre où elle restait assise sur son lit, triste, découragée, comme si elle avait perdu jusqu'à son dernier ami dans la grande ville.

Tout à coup, le téléphone fit entendre son timbre impératif. Une voix monte par la cage de l'escalier: "Mlle David, votre mère vous appelle par le téléphone à Longue-Distance".

Combien de nous savent ce que cela veut dire pour une jeune fille toute seule dans sa petite chambre, se rongeant le cœur dans son isolement; pour le jeune homme au collège ou à l'école qui pioche sans courage à ses examens; pour la petite fille environnée de figures étrangères à l'école; pour le voyageur privé de son foyer et de ses êtres aimés ?

Pourquoi ne les appelleriez-vous pas ce soir?

Elle a besoin de l'encouragement que votre voix seule peut lui donner. Il a besoin d'une parole secourable qui sera la bienvenue parce qu'elle viendra de vous. Une conversation par Longue-Distance leur donnera du courage, les stimulera à faire de nouveaux efforts, les aidera dans leur travail. Leur visage resplendira d'un courage nouveau et ce sera une musique pour leurs oreilles que d'entendre votre voix.

Le service de "station-à-station" avec ses taux bas du soir et de la nuit après 8 h. 30 a mis le téléphone à Longue-Distance à la portée de tous. Après 8 h. 30 du soir, les taux de "station-à-station" sont à peu près la moitié de ceux du jour. A minuit ils en deviennent à peu près le quart.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Chaque téléphone Bell est une Station de Longue Distance

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une Vente d'une Importance Exceptionnelle

Crêpe Georgette Importé de Haute Qualité

1.85 la verge

C'est une vente d'une importance exceptionnelle, parce qu'elle offre le tissu que les femmes demandent actuellement, et à un prix qui invite à acheter immédiatement.

La mode favorise le crêpe georgette pour le printemps — spécialement pour les costumes, les blouses et les robes de dames. Le fini souple et les belles qualités de drapé de ce tissu le rendent approprié pour toutes sortes d'usage.

1,200 verges du plus beau crêpe georgette de soie, se vendant régulièrement *3.00 la verge*.

Maintenant 1.85 la verge

Les couleurs suivantes peuvent être choisies: ivoire, noir, rose pâle, Nil, électrique, jade, tomate, rosée de miel, rose pâle, vieux rose, chair, taupe, brun nègre, amiral, marine, mauve, crevette, vert océan, bleu, argent et gris.

40 pouces de large. *Rég. 3.00 la verge.*

En Vente à 1.85 la verge

—Rez-de-chaussée

VENTE SPECIALE de COUVERTURES

C'est le temps d'acheter de bonnes couvertures, car l'assortiment offre un choix considérable et les prix offrent des économies substantielles.

Couvertures pure laine — grandeurs 60 x 86 à 68 x 86. *Prix réguliers 11.00 à 14.50* la paire.

SPECIAL 8.95 LA PAIRE

Couvertures de Fabrication Canadienne --- Moins 20%

Couvertures blanches en laine union—
60 x 80. *Rég. 7.25* la paire, **moins 20%—5.80** la paire.
60 x 80. *Rég. 8.00* la paire., **moins 20%—6.40** la paire.

Couvertures pure laine, faufilées simples, bordure rose ou bleue.
60 x 80. *Rég. 10.00* la paire, **moins 20%— 8.00** la paire.
64 x 84. *Rég. 12.00* la paire, **moins 20%— 9.60** la paire.
76 x 94. *Rég. 18.50* la paire, **moins 20%—14.80** la paire.

BELLES COUVERTURES TOUT LAINE, souples et épaisses, 35 paires seulement. Grandeur 68 x 86. *Rég. 14.00* la paire, **moins 20% —11.20** la paire.

—Rez-de-chaussée

Beaux Rideaux de Dentelle Suisse

MOITIE PRIX

Beaux rideaux de dentelle suisse dessinés pour donner un air de raffinement et de beauté, présentant de nombreux patrons artistiques, appropriés pour living room, salon et chambre à coucher.

2½ verges de long, couleur ivoire seulement.

Prix réguliers, 19.50, 20.50, 23.50, 25.00, 27.50, 28.50, 32.50, 37.50 et 45.00 la paire.

Maintenant à Moitié Prix

9.75 à 22.50 la paire

—Troisième étage

Colliers de Perles de Fantaisie

Aux Prix Réduits de Janvier

Toute femme devrait avoir dans sa garde-robe un collier de perles de fantaisie. Un collier aux couleurs scintillantes, bien qu'il puisse ne pas avoir une valeur intrinsèque, donne cependant au costume un air individuel.

Perles de jais alternant avec perles noires, ou noires avec pierres bleues, ou perles unies de couleur ambre — bref, un assortiment considérable au prix spécial de **4.95** le collier.

Rouge, ambre, bleu, noir ou rouge et noir combinés.

SPECIAL 2.00

Colliers de fantaisie en cristal blanc, finis avec gland. *Rég. 10.00.*

SPECIAL 5.95

—Rez-de-chaussée

CE QUE SONT LES PRINCIPES DU LIBERALISME

M. J.-E. Prévost, M. P., a fait sur ce sujet une intéressante conférence.

AU CLUB DE REFORME

M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne au parlement fédéral, a été samedi midi, l'hôte d'honneur au premier déjeuner-causerie donné par les membres du club de Réforme, cette année.

A l'issue du repas, il a fait une très intéressante conférence sur l'idée libérale à travers les différentes époques de notre histoire. Il a donné un aperçu clair et précis des caractéristiques du libéralisme dont nous avons bénéficié considérablement au Canada. Il a dit quels sont les pires ennemis du libéralisme: le despotisme, l'oligarchie et le toryisme qui renferment toutes les formes du mouvement antilibéral. Nous donnons plus bas, un aperçu du discours prononcé par M. Prévost.

Parmi les personnes présentes, on pouvait remarquer: M. J.-W. Domville, le président du club; M. J.-E. Prévost,, sir Lomer Gouin, le sénateur Mitchell, l'hon. Séverin Létourneau, l'hon. Athanase David, le Dr Gustave Lemieux, M. A.-L.; M. Fernand Rinfret, M. P.; M. A.-R. McMaster, M. P.; M. Emilien Daoust, le Dr Boulais et plusieurs autres. C'est à M. Philippe Brais que revint l'honneur de remercier le conférencier.

La victoire du 6 décembre dernier, dit en commençant M. Prévost, a réjoui tous les vrais Canadiens, mais surtout les libéraux de vieille roche.

La défaite de 1911 est vengée. Laurier, hélas! n'est plus là, mais son successeur, l'héritier de sa pensée, continuateur de l'oeuvre libérale, est premier ministre. Pour la troisième fois depuis la confédération, le parti libéral gouverne le pays.

L'heure est propice pour regarder dans notre histoire les étapes parcourues par l'idée libérale et pour étudier le rôle bienfaisant qu'elle y a joué.

L'idée libérale prise dans son sens le plus large, oppose l'action à la réaction, l'émancipation raisonnable de l'esprit à son esclavage, le progrès à l'immobilité, l'instruction à l'ignorance, comporte la revendication de toutes les libertés légitimes, la tolérance et la lutte à tous les fanatismes, le respect inébranlable des droits de l'homme.

Le plus grand ennemi de la liberté et de la justice sur la terre c'est le despotisme qui lui-même est la conséquence de la force brutale qui se figure dominer la raison et le droit des faibles.

M. Prévost fait remarquer que la pensée libérale se trouve et se retrouve chez les Canadiens-français tout le long de leur histoire. C'est à croire, dit-il, que nous avons mieux compris et saisi les grands principes libéraux de la constitution britannique que ne l'ont fait certains Anglais habitant notre pays et qui ont souvent battu en brèche ces mêmes principes au mépris de la justice et des véritables intérêts canadiens.

L'idée libérale a eu pour ennemis dans notre pays: les tories, les impérialistes, les orangistes, les anglicisateurs. Tous appartiennent à la dynastie de ce troup fameux "family compact" groupe néfaste de contempteurs de nos lois civiles et politiques, qui formèrent dans notre histoire cette oligarchie dont nous eûmes tant à souffrir et dont nous avons souffert encore il y a peu de temps.

Sous tous les régimes par lesquels le Canada a passé depuis 1760, les idées libérales ont eu à souffrir, les libertés généreuses octroyées par la Couronne britannique ont été persécutées par les ennemis du libéralisme mentionnés plus haut. Tories, impérialistes, orangistes, anglicisateurs, tous ces "fanatiques déréglés" ont toujours cherché à fausser notre constitution, à inoculer le virus de leur despotisme dans toutes les formes de gouvernement et les traités accordés et consentis par l'Angleterre dans un esprit libéral.

M. Prévost cite des faits qui démontrent l'oeuvre néfaste du parti antilibéral qui fait tache dans nos annales politiques. La lignée de ces fanatiques déréglés n'est pas éteinte. De nos jours, ils poursuivent leur but moins ouvertement mais d'une manière qui n'en est que plus perfide.

M. Prévost rappelle le souvenir des grands hommes d'Etat canadiens qui défendirent la pensée libérale contre ses ennemis à l'époque tourmentée des grandes luttes d'autrefois. Il parle de Louis-Hippolyte Lafontaine, de sir Wilfrid Laurier. De tels patriotes donnèrent au libéralisme canadien sa véritable physionomie.

M. Prévost termine en disant que la victoire du 6 décembre dernier ne doit pas être considérée comme le triomphe seulement d'un parti, mais aussi d'une idée: l'idée libérale.

Le parti libéral paraît moins fort en nombre, au Parlement, qu'après la victoire de 1896, mais je crois quand même que l'idée libérale est en progrès au Canada, car dans le parti progressiste qui vient de naître, je vois une manifestation de la pensée libérale opposée à l'idée antilibérale ou tory.

Le parti libéral, s'il reste fidèle à une politique canadienne avant tout, est le parti qui dominera ce pays. Il aura à combattre, comme dans le passé, le parti tory. C'est ce qui fera sa force et sa grandeur.

La majorité du peuple canadien ne donnera jamais son appui à un simple clan où tous les intérêts de la nation ne sont pas représentés. Actuellement, le Canada met son espoir dans le parti libéral. Celui-ci a une lourde responsabilité mais aussi une grande oeuvre à accomplir: le relèvement moral, national et financier du pays. La nation lui gardera sa confiance s'il demeure fidèle à la saine et large doctrine dont nous venons de suivre les sillons glorieux dans notre histoire.

UNE REUNION QUI SE TERMINE FORT MAL

Un nommé Herman Zich, âgé de 38 ans et domicilié No 88 rue Workman, a été transporté à l'hôpital Western, vers 11 h. 30, souffrant de profondes coupures à la figure. Le constable Beaudry, du poste No 8, qui a fait une enquête, a appris que Zich aurait été blessé par une femme alors qu'il recevait des amis chez lui. Zich a pu quitter l'hôpital après avoir été pansé par les chirurgiens.

UNE JOLIE FETE POUR LES ENFANTS RUSSES

Environ 400 enfants, de la colonie russe de Montréal, ont pris part, hier après-midi, à une fête de l'arbre de Noël, organisée par le conseil de l'ordre impérial des "Filles de l'Empire", à l'arsenal du 65ème régiment des carabiniers Mont-Royal.

Avant la distribution des cadeaux et des rafraîchissements, il y eut un concert donné par les enfants russes, sous la direction de Mme Manchuck.

Après une petite allocution faite par M. Manchuck, le père Noël fit tout à coup son apparition, à la plus grande joie des enfants, et leur souhaita à tous, la bienvenue en anglais et en français.

Puis vint la distribution des cadeaux dont on avait décoré le grand arbre de Noël; chaque enfant reçut une casquette, une paire de mitaines, un foulard, un jouet approprié à son âge et des bonbons. Tout le monde fit aussi honneur à la crème à la glace, aux gâteaux et aux fruits qui furent servis.

BANQUET A M. MARLER

Les amis politiques de M. Herbert Marler, député de la division Saint-Laurent-Saint-Georges, lui offriront un banquet au club de Réforme, lundi, le 30 janvier courant. Parmi les députés qui ont promis d'assister, on remarque Sir Lomer Gouin, MM. J.-C. Walsh, Walter Mitchell et S.-W. Jacobs.

SAINT-ALPHONSE DE GRANBY

Une joire réunion a eu lieu chez M. Eddy Croteau, dimanche au soir. Il y eut partie de poker, chant et musique. Parmi les invités: MM. et Mmes Alfred Demers et leur fille Jeanne, de Farlham; Adélard Monest, MM. Armand, Roméo et Roger Monast, Mlle Rita Monast, MM. Léger et Gagnon et Boulé, d'Adamsville; Raymond Dubé, Mlle Alice Dubé, M. Gonzague Burelle, Mlle Aldoma Dumas, de L'Ange Gardien, Mlle Marie-Anne Ruel, M. Gilbert et Mlle Hermance Roy, Mlles Donalda Dion, Flora Gemmé, Marie-Anne Authier, Berthe et Marie-Ange Croteau, MM. Arsène Authier, Alphonse Ruel, Léo Croteau, Omar Dion, Fabien Ruel, Eddy Pinsonneault et J.-Bte. Choinière.

—M. Joseph L'Heureux a été élu marguillier en remplacement de M. Zache Desroches.

—M. et Mme A. Brodeur, de Fall River, Mass., sont en visite chez M. Christophe Brodeur.

—B. Joseph Quesnel, de Macamic, Abitibi, est en visite pour un mois chez son père, M. Ferdinand Quesnel.

—M. et Mme Denis Allard, de Dunham sont en visite chez M. Adélard Authier.

—Les candidats à la charge de conseillers sont: MM. Joseph L. Heureux, Herménégilde Ruel, Gonzague Choinière et Arthur Portin. La votation aura lieu lundi.

LA POLICE A FAIT UN GROS COUP A HULL

Descente chez 30 taverniers vendant illégalement de l'alcool aux clients.

L'HON. G.-A. SIMARD

Les agents de la police de la Commission des liqueurs ont fait un raid dans 30 maisons où l'on vendait illicitement de la boisson, à Hull. Ils ont saisi de grandes quantités de gin, de whisky et d'alcool distillé clandestinement. C'est le quatrième raid important que l'on fait en quelques semaines dans cette ville. Le raid a été effectué par 30 agents de Montréal, aidés par quelques hommes du percepteur du revenu Purcell. Ce fut si impromptu que les vigies chargées de prévenir les tenanciers n'eurent pas le temps de donner le signal avertisseur de la venue des agents.

L'hon. G.-A. Simard a déclaré que le raid avait réussi admirablement et que plusieurs arrestations avaient été faites.

"Il faut que tous ces vendeurs illicites, ces contrebandiers qui font la honte de Hull disparaissent. Il serait malheureux que la réputation du reste de la province souffrit à cause de la conduite de Hull.

"Si c'est nécessaire nous élèverons le prix de vente de $1.00 sur chaque bouteille, dans toute la province, jusqu'à ce que Hull soit débarrassée de la plaie des "bootleggers". Nous trouvons étrange qu'il faille maintenir l'ordre à Hull; il est évident que la police là-bas ne peut contrôler la situation. On m'accuse d'avoir fait tort à la bonne réputation de Hull, rien n'est plus faux, dit l'hon. G.-A. Simard. Il faut mettre de l'ordre où il n'y en a pas et si le maire de Hull, M. Louis Cousineau nous avait aidés au lieu de nous combattre cela eut mieux valu.

"Jusqu'à ce jour nous avons reçu de Hull 65 applications pour des permis de taverne, à Hull. Nous étudions chaque cas avec soin et des permis ne seront accordés qu'aux gens qui sont au-dessus de tout reproche.

"Il est nécessaire de conserver la bonne réputation que notre province s'est acquise depuis l'institution de sa loi. Le système des délinquants de Hull, dit l'hon. G.-A. Simard, est de vendre la boisson d'une bouteille que l'on porte sur la hanche. Ceci rendait les causes plus difficiles à préparer et les saisies étaient presque impossibles. Il n'y avait qu'un moyen à faire un coup de surprise.

"Quant à l'accusation que la Commission est une ourganisation politique, dit l'hon. M. Simard, cela est absolument faux. L'application de la loi des liqueurs et la politique ne peuvent aller ensemble et nous ne permettrons pas que cela arrive.

FATAL INCENDIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 16. — Un incendie a détruit à Greenlay, près d'ici, la maison de Mme Beauchamp, alors que celle-ci était sortie pour quelques minutes. Un enfant au berceau a péri dans les flammes. Un autre enfant a pu être sauvé.

QUESTION QUI SERA CAUSE D'UN DEBAT AU CONSEIL DE LONGUEUIL

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 16. — La question de la traverse d'hiver menace de soulever un débat animé à la séance du conseil municipal, ce soir. A l'endroit où cette traverse était généralement tracée, au pied du quai du "Longueuil", une longue mare s'était formée et par conséquent, il fut décidé de faire la traverse plus à l'est au pied de la rue Sainte-Marie. Mais depuis, la mare c'est transformée en glace solide, et les citoyens de la partie ouest veulent qu'on revienne à l'ancien tracé et on fait circuler des requêtes à cet effet qui seront soumises au conseil, ce soir. Dans ces requêtes, on allègue que du fait que la traverse se trouve placée au pied de la rue Sainte-Marie, il résulte de graves inconvénients pour les citoyens de la partie ouest et qu'il convient de la placer au pied du quai du "Longueuil". Les échevins David et Kyle sont en faveur du changement, paraît-il, et ouvriront le débat, ce soir.

LA CELEBRATION DE LA SAINT-PATRICE

Les Irlandais se préparent à célébrer leur fête nationale à Montréal. Les premiers arrangements de la célébration ont été faits à une assemblée tenue sous les auspices de l'"Ancient Order of Hibernians" à ses salles, '86, rue Richmond, hier. Les délégués présents, représentant les différentes sociétés irlandaises, étaient très nombreux.

Il a été décidé que la procession se ferait dans l'est de la ville, cette année. La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Sainte-Marie, à l'invitation de M. l'abbé Brady, curé.

La parade partira du carré Dominion, le vendredi matin, 7 mars, pour se rendre à l'église.

Les échevins W.-H. Hushion et Thomas O'Connell seront les commissaires ordonnateurs en chef. Des prévots à cheval et à pied, sous le commandement de M. Patrick O'Donnell, dirigeront les différentes sections de la procession.

MORT DE M. E. LAFLEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — M. Eugène Lafleur, ingénieur en chef des travaux publics depuis plusieurs années, est mort subitement samedi soir, d'une indigestion aiguë. Le défunt était âgé de 61 ans.

SAINTE-BRIGIDE D'IBERVILLE

Mme Edouard Bédard est en promenade à Montréal chez sa fille, Mme Adélard Audet.

—Nous avons eu cette semaine une forte tempête qui a nui beaucoup au trafic.

—Mlles Eglantine Ponton, Jeannette Beaudoin, Marie-Reine Giroux et L. Martel sont retournées, lundi dernier, à l'école Normale de Saint-Hyacinthe afin de terminer leurs études.

—Mme Eléas Martel est en promenade à S.-Jean chez des parents.

—Le soir du 5 janvier a eu lieu chez M. Napoléon Benjamin, du village, une intéressante partie de dames entre le club de Sainte-Brigide et MM. Léon Courtemanche et Philias Beaudry, de St-Césaire. Après la partie il y eut chant et musique.

—Dimanche dernier a eu lieu chez M. Joseph Giroux, une belle réception en l'honneur de leur fille, Marie-Reine, de l'école Normale de St-Hyacinthe. Il eut musique, chant, récitations et danse.

Comment se débarrasser d'un caractère désagréable

Comme le Pepto-Mangan de Gude fait disparaître la mauvaise Santé et aussi la mauvaise Humeur.

Lorsque la mauvaise humeur devient chronique, lorsqu'un homme ou une femme qui devrait être agréable devient ronchonneux, neuf fois sur dix la cause est physique. Lorsque le sang devient faible et rempli de poisons, l'organisme s'affaiblit, la figure devient pâle et une sensation de fatigue en résulte. Il n'y a pas de force de résistance qui tienne. Les nerfs deviennent détraqués parce que le sang étant appauvri, l'organisme n'est pas alimenté suffisamment par l'oxygène que le sang riche lui fournit.

Le Pepto-Mangan de Gude est un régénérateur du sang. Lorsqu'il est pris régulièrement pendant un certain temps il fait courir dans tous le corps de nouvelles cellules de sang rouge. Ces cellules produisent de la force et donne une robuste santé. Avec du bon sang, riche et rouge, il n'y a pas de mauvaise humeur qui tienne. La vie apparaît bonne et on goûte le plaisir de vivre.

On trouve le Pepto-Mangan de Gude dans toutes les pharmacies sous la forme liquide ou en tablettes. Assurez-vous que l'on vous donne du véritable avec le nom "Pepto-Mangan de Gude" sur le paquet. (Ann.)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

L.M.V.-2 A

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c la leçon

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.

Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.

Mlle BLANCHE FISHER.

1264 Ave Lexington. Dépt. 60.

New-York, N.-Y. 51-29A

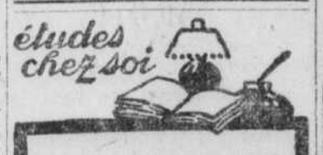

Speak English

Créez-vous une SITUATION ENVIABLE dans le monde des affaires en sachant l'anglais.

Quelques heures d'études, chez vous, suffisent pour vous assurer une connaissance parfaite de cette langue en peu de mois.

Diplôme de compétence donné à nos élèves. Bureau de placement gratuit.

Envoyez nous le coupon ci-dessous avec votre nom et recevez notre brochure:

"Comment apprendre l'anglais."

LA CIE CANADIENNE DES COURS PAR CORRESPONDANCE Ltée, 335A Ave Viger, Montréal.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Ville . . . . . .

P2

N. Valiquette

Botrel

Le Célèbre Barde Breton

se servira du piano

Pratte

lors de son unique Concert à Montréal

le 16 janvier 1922

au

THEATRE ST-DENIS

N. Valiquette

56-7

REUNION ANNUELLE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELLE DES VOYAGEURS

Les membres de la Dominion Commercial Travellers' Mutual Benefit Society ont tenu leur assemblée annuelle samedi après-midi, au Board of Trade, sous la présidence de M. S.-S. Woodward. Ils ont discuté plusieurs questions notamment certains amendements à apporter aux règlements de leur association.

A l'heure actuelle, les membres sont divisés en deux classes, A et B. Un membre ne peut entrer dans la classe B s'il n'a pas atteint l'âge de 49 ans. Une motion a été proposée pour éliminer cette limite d'âge et ainsi permettre aux membres de la première catégorie de jouir des privilèges accordés par la seconde.

Le rapport indique qu'au cours de l'année qui vient de se terminer, 26 membres sont morts. Les bénéfices payés aux familles de ces derniers se chiffrent à $20,440. Depuis 1886, date de sa fondation, l'association a payé aux familles de 556 membres décédés, $544,645. Cette année, les surplus dans les deux classes sont de plus de $7,000. Le total des fonds indique une augmentation de $5,846.52 sur l'année précédente.

Le président a déclaré que l'année 1921 a été très fructueuse. Il espère que l'année qui commence ne le sera pas moins.

Parmi les personnes qui assistaient à la réunion de samedi, on remarquait MM. Charles Gurd, G.-A. Mann, W.-J. Irving, John Black, Thomas Tate, J.-D. Shaw, C.-H. Robertson et nombre d'autres.

SAINT-ETIENNE DE BEAUHARNOIS

Mercredi matin, M. l'abbé Pelland, curé de la paroisse a béni le mariage de M. Léopold Tessier, fils d'Albert Tessier, de Saint-Agathe des Monts avec Mlle Emérentienne Côté, fille de J.-Bte Côté de cette paroisse. M. Albert Tessier accompagnait son fils et M. Côté servait de témoin à sa fille. Pendant la messe un programme musical a été exécuté par Mlle Catherine Tessier, tante du marié, MM. Gilbert Laberge, Arthur et Georges Laberge, cousins du marié. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Léopold Tessier sont retournés chez M. J.-Bte Côté où le dîner fut servi. Etaient présent à la cérémonie du mariage: M. et Mme Rodrigue Côté, frère et belle-soeur de la mariée, MM. Orphyr et Emile Tessier, frères du marié, M. et Mme Louis Laberge et leur fils adoptif, Diodème, Mme Arthur Montpetit et sa fille Marie-Anna, M. et Mme Georges Laberge, cousins et cousines du marié, M. et Mme Léandre Leclerc, Mme Adéoda Gagnon, Mme Z. Nadon, Mlle Pelland, Mlles Ménard, filles de Sergius, Mmes R. Payant, M. Faubert, etc.

Les Pilules Rouges, source d'énergie et de vigueur pour toutes les femmes anémiques

J'étais si faible que le matin en me levant j'avais des vertiges, des bourdonnements d'oreilles et que souvent je perdais connaissance. Je souffrais parfois de points de côtés, de maux de tête et je saignais du nez fréquemment et abondamment. Enfin, je ne pouvais presque plus rester debout tant je me sentais affaissée. Sur les conseils de ma mère je pris des Pilules Rouges et au bout de quelques mois les forces m'étaient bien revenues; mes amies remarquaient que je me portais mieux. J'ai encore continué de me traiter et je me suis mieux rétablie que je pouvais l'espérer. Il y a plusieurs années de cela et ma santé n'a pas cessé d'être bonne. Les effets des Pilules Rouges sont durables, il n'y a donc pas à en douter.—Mme Donalda Dansereau, 498 rue Plessis, Montréal.

D'un sang appauvri, anémique et incolore, les Pilules Rouges font un sang riche, actif qui régénère tout le système. Elles sont incomparables dans les cas de dépression nerveuse, de faiblesse générale, de troubles organiques et de tant d'autres maux dont la femme souffre.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos médecins donnent des consultations gratuites tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Vous pouvez ou leur écrire ou venir les voir, si vous désirez des conseils. Adresse: Compagnie Chimique Franco-Américaine, Limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

1852 1922

Fourrures

Les fourrures de la MARQUE TETE D'ORIGNAL *bien connue sont offertes pour la première fois depuis 70 ans en une*

VENTE de LIQUIDATION

à des prix bien au-dessous de nos prix de gros ordinaires. Paletots et manteaux pour usage actuel, ainsi que collerettes, étoles et tours de cou pour le printemps, à des prix d'occasion. La vente est positivement limitée à deux semaines. Il y a des manteaux de fourrure au prix excessivement bas de $50.00 *dans cette vente.*

GNAEDINGER SONS, Limited

94 rue St-Pierre

Coin Récollet.

LES FILLETTES, même les toutes petites, peuvent être amadouées avec une boîte de Moir's. On apprend vite quels sont les chocolats les meilleurs, les plus gros et les plus purs.

MOIR'S LIMITED—HALIFAX

BUREAU A MONTREAL:
411 Edifice Lindsay,
MONTREAL

MOIR'S Chocolates

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN LIMITÉ DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre.

MESSIEURS!

Demain nous Mettrons en Vente

300 CHEMISES de NUIT en FLANNELETTE

Valeurs jusqu'à $2.00

à $1.29

Ce sont des échantillons et des séries désassorties de manufacturier, c'est ce qui explique un aussi bas prix.

Faites en flanellette épaisse et douce dans de jolis patrons de fantaisie, ainsi que toutes blanches. Coupe ample, coutures doubles, collet et poche. Pointures à partir de 14 jusqu'à 18.

Notre prix spécial demain $1.29 chacune.

ALMYS — Rez-de-chaussée — Commandes Postales Remplies.

Voici des Occasions Rares en fait D'ETOFFES A ROBES

Ce n'est pas souvent que vous voyez des étoffes semblables marquées aux prix auxquels nous les offrons demain.

Deux Groupes Remarquables

A 79c

Valeurs jusqu'à $1.95

—Tweed à costumes, gris ou brun, 54 pcs.
—Quadrillés de fantaisie de 50 pcs.
—Cachemire de laine noir de 36 pcs.
—Taffetaline de laine noire de 40 pcs.
—Tweed rayé à manteaux de 54 pcs.
—Drap Covert gris, brun et vert, 40 pcs.

A $1.29

Valeurs jusqu'à $2.98

—Serge tout laine de différentes nuances, 50 et 54 pouces.
—Jersey édredon tout laine de 56 pcs.
—Serge diagonale tout laine de 44 pouces
—Serge crème tout laine de 40 pouces
—Cachemire de laine noir de 44 pouces
—Armure de laine noire de 40 pouces
—Serge noire tout laine de 48 pouces
—Alpaga mohair rayé, marine et noire.

ALMYS Premier étage—Commandes postales remplies.

PAPIERS-TENTURES

En Lots pour une Pièce

A Prix de Vente Mardi

8 rouleaux de papier-tenture, 10 verges de bordure $1.59

3 rouleaux de papier farine d'avoine et 10 verges de bordure; valeurs jusqu'à $2.00 pour 98c

8 rouleaux de papier-tenture pour chambre à coucher, pour $1.98

8 rouleaux de papier-tenture, effets tissus d'herbe, mélanges, tapisserie et deux-tons; pour vivoirs, fumoirs, salles à manger et salles d'entrée. Valeurs jusqu'à $6.00 pour $2.98

4 rouleaux de papier tapisserie . pour . $1.00

ALMYS Deuxième étage — Commandes postales remplies.

Ne laissez pas passer de jour sans visiter notre allée centrale.

Les aubaines y sont constamment renouvelées.

—COUPON—

PORTRAIT MACKENZIE KING

Grandeur 25 x 19 pouces, 15 centins

Grandeur 14 x 10 pouces, 8 centins

Pour les personnes de Montréal et de la banlieue, découpez cette première partie du coupon et apportez-la à nos bureaux pour vous procurer le portrait de la grandeur que vous désirez obtenir. (No 30 V)

Les personnes de la campagne pourront remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner à nos bureaux avec le montant de 20 centins pour un portrait de 25 x 19 pouces ou 12 centins pour un portrait de 14 x 10 pouces, la différence de prix avec ceux de Montréal servant à défrayer les frais de poste et le tube d'expédition.

. 1921

Endroit

LA PRESSE, Dépt. des Portraits, Montréal, P.Q.—Veuillez trouver sous pli le montant de . . . . . centins pour un portrait de MACKENZIE KING.

Grandeur . . . . . .

Nom

Endroit

Comté

(No 30 C)

UN MALADE A PERI DANS LES FLAMMES

Pendant un violent incendie qui a détruit l'hospice d'Yamachiche, samedi.

TRIPLE SAUVETAGE

(Du correspondant de la PRESSE)

Yamachiche, 16.—Un violent incendie a détruit de fond en comble l'hospice Sainte-Anne, à Yamachiche, vers 6 heures, samedi soir. Un vieillard a péri dans les flammes. Trois autres pensionnaires doivent leur salut au courage d'un jeune homme d'Yamachiche, M. Joseph-S. Lacerte, qui au péril de sa vie alla chercher trois femmes, au troisième étage, l'une après l'autre, et les déposa en lieu sûr.

La victime est M. Joseph Desaulnière, 65 ans. M. Desaulniers était retenu au lit par la maladie, et il avait reçu les derniers sacrements, deux jours auparavant. Le malade était dans une chambre, au rez-de-chaussée, mais les flammes se répandirent si rapidement qu'il fut impossible de porter secours au malheureux.

L'hospice en question était située au centre du village, à côté de l'église paroissiale. On a craint pour l'église, car le vent était violent. On attribue les causes de cet incendie à l'explosion d'une fournaise placée au sous-sol.

M. l'abbé Josephat Cossette a pu sauver les Saintes Espèces, mais il ne put retourner dans la chapelle, pour sauver les habits sacerdotaux. La Mère Marie-Antonia, la supérieure de la maison, a dirigé le sauvetage des pensionnaires et des enfants. Il y avait en tout une soixantaine de vieillards et d'enfants. Tous ont été placés hors de danger, sans qu'il y eut la moindre panique.

Des dommages ont aussi été causés par l'eau et le feu à la maison de M. le notaire Bellemare et à celle de M. Pierre Bellemare. Les religieuses ont loué la maison de M. Charles Milliot, en attendant que leur maison soit reconstruite. Une bonne partie des pensionnaires et des orphelines ont été retournés chez leurs parents et amis, tandis que les autres ont été secourus par les citoyens d'Yamachiche.

L'explosion de la fournaise fut si violente qu'on s'en aperçut dans le village. On crut que c'était un léger tremblement de terre. Un jeune homme, qui passait à ce moment devant le couvent, aperçut une religieuse qui sortait de la maison en toute hâte pour demander du secours. Le jeune homme donna immédiatement l'alarme et les pompiers volontaires accoururent en grand nombre.

M. Joseph Lacerte, qui était à quelque distance de l'hospice, vint offrir ses services à la supérieure et demanda ce qu'il pourrait faire pour se rendre utile. La religieuse lui dit alors d'aller porter secours à trois vieilles dames, qui se trouvaient dans une salle, au troisième étage.

M. Lacerte se rendit immédiatement à l'endroit indiqué et il ordonna aux femmes de le suivre. Une des pensionnaires était malade et une de ses compagnes refusa de la quitter. M. Lacerte saisit alors la malade et la transporta sur ses épaules, en passant par un long escalier. Il revint une seconde fois par le même chemin, et descendit l'autre femme. Une troisième restait dans la salle.

Le courageux citoyen tenta encore une fois de pénétrer dans le couvent par le même escalier, mais force lui fut cette fois de revenir sur ses pas, car la fumée était devenue très dense. Il prit alors une échelle et s'introduisit dans le couvent par une fenêtre. Après des efforts surhumains, il sortit au bout de quelques instants, traînant avec lui la pauvre femme à demi asphyxiée.

L'hospice Sainte-Anne était sous la direction des RR. SS. de la Providence. On avait célébré le 50ième anniversaire de sa fondation, l'an dernier, au mois de mai. Il y avait 9 religieuses, dans cette maison. Comme nous le disions plus haut, le feu se déclara à 6 heures. A 7 heures 30, les murs de brique s'écroulèrent. Il ne reste plus que des ruines fumantes, à l'endroit où s'élevait ce beau couvent de quatre étages.

CONFERENCE DE WASHINGTON

Suite de la première page

le traité et de le présenter à la conférence dans une séance plénière, cette semaine.

PLUSIEURS SOLUTIONS

Washington, 15. — On s'attend à la solution d'un grand nombre des problèmes soulevés à la conférence de Washington, pour cette semaine. On a confiance que le fameux problème de Chan-Toung sera solutionné prochainement. Les délégués chinois et japonais n'ont pas voulu déclarer qu'il y aurait entente, mais ils attendent de nouvelles instructions de leur gouvernement respectif.

Dès que cette question sera écartée, le comité oriental se mettra à l'étude des autres problèmes orientaux.

Sur toutes les autres questions, les différents groupes sont prêts à se communiquer leurs vues. La question navale sera vite réglée. Le traité entre les cinq grandes nations sera facilement agréé, croit-on, par le comité naval et par la conférence entière.

La solution de la question de Chan-Toung repose, d'après les délégués chinois, entre les mains de M. Balfour et de M. Hughes. Les deux groupes attendent des instructions nouvelles de leur gouvernement sur l'attitude à prendre au sujet des suggestions de MM. Balfour et Hughes.

Les Japonais et les Chinois espèrent terminer l'étude des questions de moindre importance aujourd'hui: question des mines de charbon, des mines d'or, des chemins de fer, des cables sousmarins, des champs de sel.

AU PAYS DU BARDE BRETON THEODORE BOTREL

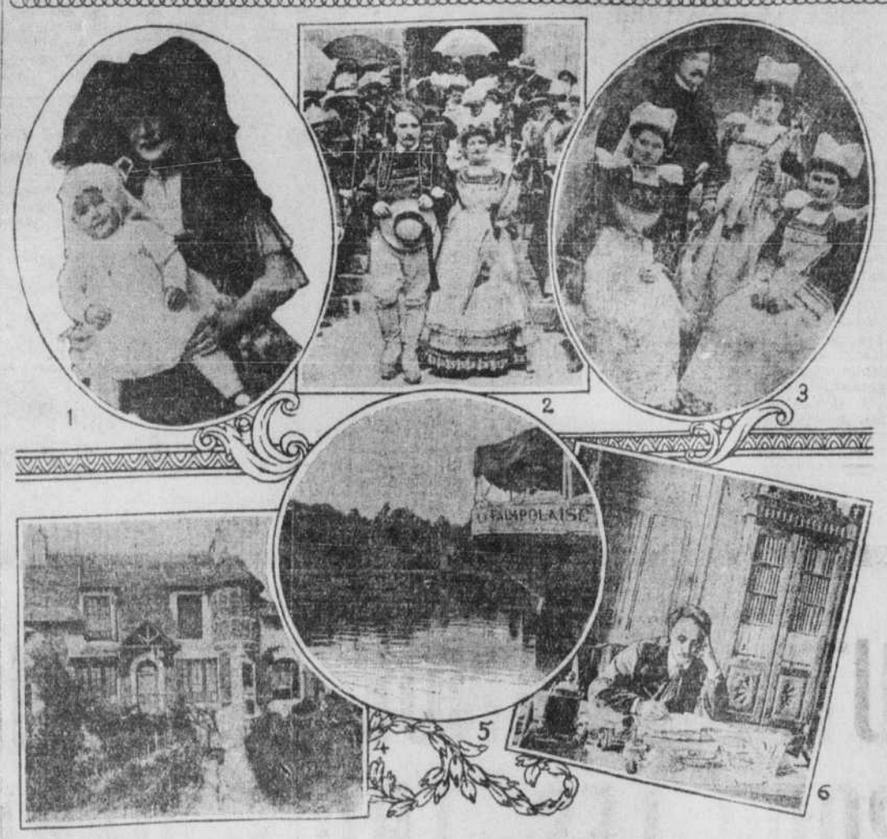

1.—La femme du chanteur et sa fillette, Léna; 2.—A Pont-Aven (Finistère). Le Pardon des Fleurs d'Ajoncs d'or; la reine des Ajoncs d'or au bras du barde Botrel; 3.—Le barde Botrel, la reine des Fleurs d'Ajoncs et des demoiselles d'honneur; 4.—La maison de Botrel à Pont-Aven; 5.—Le petit port du Pont-Aven, vu de la goélette "La Paimpolaise", appartenant à Botrel; 6.—Botrel dans son cabinet de travail.

L'IRLANDE A ADMINISTRER

NOUVEAUX POUVOIRS POUR LES IRLANDAIS

Les membres du cabinet de Dublin se mettent au travail aujourd'hui.

FIN DU BOYCOTTAGE

Londres, 16—Les dépêches annonçaient, ce matin, que les autorités de Dublin devaient aujourd'hui céder au cabinet du nouveau gouvernement provisoire d'Irlande les pouvoirs administratifs. Il était compris que les ministres irlandais se rendraient à Dublin Castle pour être reçus par le vice-roi qui leur livrerait formellement les bureaux. Mais quelques rapports disaient qu'il n'y aurait pas de cérémonie formelle et que le cabinet de Dublin demanderait aux chefs des départements de continuer leur travail jusqu'à ce que le nouveau gouvernement soit fermement établi. Alors, graduellement, le cabinet prendrait les pouvoirs administratifs que lui concède le traité anglo-irlandais conclu à Londres par les plénipotentiaires du sinn-fein et les représentants du gouvernement britannique.

Une dépêche de Dublin dit que le boycottage des marchandises anglaise est sur le point d'être révoqué.

Le Père Dominic, qui fut le directeur spirituel du lord-maire Terence MacSwiney, a été libéré hier. Il était dans la prison de Parkhurst, sur l'île de Wight.

CABINET AU TRAVAIL

Dublin, 16. — Le gouvernement provisoire d'Irlande est maintenant en fonction. Les dernières formalités de l'approbation du traité avec l'Angleterre ont été remplies samedi. Les membres du gouvernement provisoire ont signé une copie du traité qui a été portée à Dublin Castle, par Eamon-J. Duggan. Soixante-cinq membres élus dans le sud ont assisté à la réunion du matin. Il n'y avait aucun des partisans de de Valera et aucune femme.

Le premier nom sur la liste des huit hommes constituant le gouvernement provisoire est celui de Michael Collins qui sera le chef nominal. Le chef véritable sera, dit-on, Arthur Griffith. La situation de celui-ci est très délicate. Il a été requis par les républicains de demeurer à la tête du "Dail". C'est dire qu'il ne peut nominalement faire partie du gouvernement nouveau, pas plus que Richard Mulcahy, le ministre de la défense du Dail.

Le gouvernement provisoire comprend presque tous les membres du cabinet républicain de Griffith, moins deux ou trois, dont George-Gavin Duffy, ministre des affaires étrangères du Dail.

William Deroisite (Liam Roisite), président de la réunion qui ratifia le traité, a déclaré que l'Assemblée n'existait pas comme parlement. Il annonça qu'elle ne s'assemblerait jamais plus. Le procès-verbal a, en conséquence, été immédiatement préparé, lu et adopté.

Dans son discours, Griffith demanda la suppression du Dail et l'élection d'un parlement. Le gouvernement provisoire aura pour principale tâche de rédiger une constitution.

Le gouvernement provisoire se compose de MM. Michael Collins, William Cosgrave, Eamon-J. Hogan, Finian Lynch, Joseph McGrath, John Macneill, Kevin O'Higgins.

Les membres du parlement ont eu une brève réunion sous la présidence qu'après la période de transidence de William Deroisite qui aution, il y aurait des élections générales. Aucun membre du parti de de Valera n'était présent.

Le traité a été approuvé sur une proposition de Pierce Beasley, de Kerry, et de Joseph McBride, frère du maire McBride, exécuté à la suite des émeutes de la semaine de Pâques, en 1916.

L'élection des ministres a été proposée par le député Ward, de Donegal, et le juge McKenna, de Meath.

TACHE IMPOSSIBLE POUR DES JURES

Los Angeles, Cal., 16.— Les dix femmes et les deux hommes formant le jury chargé de juger Arthur-C. Burch, accusé du meurtre de J.-Belton Kennedy ont continué à délibérer aujourd'hui. La majorité des jurés en sont venus à la conclusion qu'un verdict n'était pas possible. Le jury a commencé ses délibérations vendredi après-midi.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Ste-Emilie, quartier St-Henri, addition d'un logement à une maison, 25 x 41; coût $1,200. Propriétaire Z. Laframboise No 455 rue Ste-Emélie.

—Avenue Mont-Royal est, No 721, quartier St-Denis, modifications à une maison; coût $1,500. Propriétaire S. Casco, No 721 avenue Mont-Royal est.

TRAGEDIE A LANORAIE

Suite de la première page

Plus tard, Pelletier se rendit à la demeure de la famille Malouin et frappa à la porte. C'est M. Joseph Malouin qui lui répondit et qui refusa de le laisser entrer. Pelletier alla alors à l'hôtel de M. Aldéric Guilbault. Quelque temps après, M. Joseph Malouin, frère de Mlle Malouin, comme nous l'avons dit plus haut, vint à son tour à l'hôtel. Il ne vit pas Pelletier qui était assis dans un coin.

LUTTE ACHARNEE

M. Malouin était à raconter la visite que Pelletier avait faite chez lui lorsque tout à coup il aperçut ce dernier. "C'est lui", dit-il. Mais Pelletier s'avançait en même temps vers M. Malouin en tirant de sa poche un revolver qu'il braqua sur M. Malouin. "Ne tirez pas!" cria l'hôtelier. M. Guilbault, qui se précipita aussitôt du côté de Pelletier auquel il tenta d'arracher l'arme. Mais Pelletier faisait partir la détente et une balle traversait le bras droit de M. Guilbault. Les deux adversaires continuèrent à lutter pour la possession du revolver. Ils se poussèrent l'un et l'autre dans différentes parties de la salle, brisant une table qui fut renversée sur le plancher, et repoussant les meubles qui garnissaient la pièce. Pelletier, qui était tombé, parvint à se remettre debout et visant M. Guilbault il l'atteignit d'une balle, lui brisant l'os au-dessous de l'oeil droit. M. Guilbault ne lâcha pas son adversaire et tous deux continuèrent encore à lutter jusqu'à ce que M. Guilbault parvint à s'emparer de l'arme.

SUICIDE DE PELLETIER

Se voyant désarmé, Pelletier s'enfuit hors de l'hôtel, poursuivi par plusieurs hommes qui criaient: "Arrêtez-le, arrêtez-le!" Pelletier se dirigeait vers la gare où il parvint au moment où le train de Joliette arrivait à 4 heures 20. Relevant rapidement le collet de son pardessus sur ses oreilles, Pelletier se jeta devant la locomotive, pendant qu'un cri d'horreur était poussé par les spectateurs. Pelletier fut lancé à plusieurs pieds de distance par la locomotive. Sa mort fut instantanée. Quand le train fut arrêté, des citoyens ramassèrent le corps du malheureux et le déposèrent sur le quai de la gare.

Le docteur L.-A. Masse, qui avait été appelé pour donner ses soins à l'hôtelier Guilbault, découvrit qu'une des balles tirées par Pelletier s'était logée à l'intérieur de l'os maxillaire supérieur et ordonna le transport immédiat de M. Guilbault à un hôpital. M. Guilbault fut transporté à l'hôpital Saint-Eusèbe, où le docteur J.-J. Marion fit l'extraction de la balle qui s'était aplatie sur l'os. L'autre balle avait traversé le bras droit de M. Guilbault de part en part. M. Guilbault est dans un état qui ne fait rien craindre pour sa vie.

EVIDENTE PREMEDITATION

Le coroner L.-A. Destrempe, du district de Joliette, est venu à Joliette, samedi soir, et entendit plusieurs témoins. On lui remit une lettre trouvée dans l'une des poches de Pelletier. Dans cette lettre, Pelletier accusait trois des membres de la famille Malouin d'être responsables pour le fait que Mlle Malouin l'avait éloigné d'elle. Il disait que son suicide et les meurtres de Mlle Malouin, du frère et de la soeur de celle-ci, devaient être attribués à cette cause. Il est donc évident que Pelletier avait décidé de se suicider après avoir tué les trois personnes mentionnées dans la lettre.

Le coroner a cru pouvoir, dans les circonstances, disposer du cas sans la formation d'un jury.

Londres, 16.—Le coût des procès a été augmenté de 50 p.c. en Grande-Bretagne.

Douleurs au Foie

Les douleurs sous les omoplates sont un indice de dérangements du foie.

D'autres indices ce sont le teint jaunâtre, l'indigestion, la constipation, l'excès de bile et la migraine.

Le moyen le plus rapide de ramener le foie à son état normal c'est de prendre les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Leur usage continu assure un soulagement durable, corrige tout le système digestif et purifie le sang.

Mme Wm. Barten, Hanover, Ont., écrit:

"Pendant quelque temps j'ai souffert du foie. J'éprouvais dans le dos un certain tiraillement dont je ne pouvais me débarrasser. Quelqu'un me conseilla d'essayer les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. C'est ce que j'ai fait et je les ai trouvées excellentes. La sensation de tiraillement dans le dos disparut et je me sentis bien mieux sous tous rapports. J'ai une grande confiance dans les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, et j'en ai toujours sous la main pour usage général."

Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, une pilule par dose, 25c la boîte chez tous les pharmaciens, ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

7

INCENDIES QUE L'ON DECOUVRE EN TEMPS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16.— Un incendie s'est déclaré hier, à l'hôpital de la rue Rideau, dans une armoire contenant des déchets. Heureusement, un malade découvrit le commencement d'incendie et donna l'alarme. Le Dr F.-E. Jones réussit à éteindre le feu au moyen d'un extincteur chimique et quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, tout était fini. Il n'y a pas eu de panique.

Un autre commencement d'incendie, rue Bank, a été éteint, grâce au sang-froid du constable O'Neil, qui voyant de la fumée s'échapper de la maison de Mme Cumming, hier soir, entra dans cette maison et trouvant dans une chambre trois petits enfants, s'empressa d'aller les mettre en sûreté puis revint combattre l'incendie qui s'était déclaré dans une armoire remplie de matelas.

FEU M. C. PETTIGREW

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16.—Notre ville vient de perdre un autre de ses citoyens distingués et avantageusement connus. Il s'agit de la mort presque subite de M. Charles Pettigrew, directeur de la Banque Nationale et président de la maison Rioux et Pettigrew. M. Pettigrew était âgé de 67 ans. Il est décédé chez lui, rue des Ramparts. Depuis plusieurs années, il souffrait d'affection du coeur. Depuis Noël sa santé laissait à désirer, mais on ne pensait pas à une fin aussi soudaine.

Le défunt était né à L'Ile Verte, comté de Témiscouata. Il laisse son épouse, née Emma Mercier, qui est gravement malade, une fille, Mlle Charlotte Pettigrew, deux soeurs, Mmes Victor Germain, de Québec, et Johnny Ouellette, de Saint-André de Kamouraska, et neuf frères.

ILS SERONT TOUS DEUX REELUS SANS OPPOSITION

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16.—Tout indique que M. Ernest Lapointe, ministre de la Marine dans le cabinet de l'hon. M. King n'aura pas d'opposition dans la division de Québec-Est qui lui donnait une majorité de près de 8,000 voix le 6 décembre dernier.

Il en sera de même de l'hon. D. Beland, dans la Beauce.

UNE QUADRUPLE EVASION

Détroit, Mich., 16.—Quatre hommes se sont évadés ce matin de la prison de Détroit et ont réussi à fuir sans être atteints par les balles des gardiens. Ce sont: Frank Wysocki, David Hart, Jules Nansen et Dan Warnock. L'évasion s'est produite alors que 300 prisonniers allaient déjeuner.

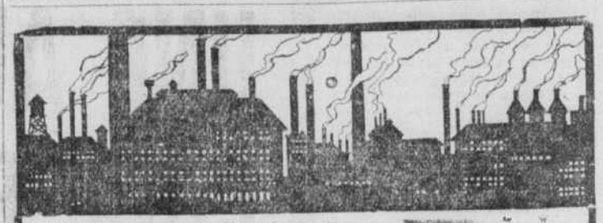

Peintures pour Protéger les Tuyaux

Les tuyaux à vapeur, les distributeurs contre les incendies, et toutes les autres sortes de tuyaux qui se rencontrent dans les usines doivent être protégés contre la rouille et la corrosion que produisent les vapeurs acides.

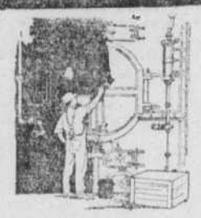

La peinture élastique au carbone Everjet donne une surface noire, polie et brillante; elle imperméabilise contre l'eau, la vapeur, les acides et les alcalis. — Elle est durable, bon marché et facile à poser.

Parmi nos fameuses peintures industrielles Everjet, nous avons les peintures à machines, à chaudières, à cheminées, à ponts, à porte-vannes et pour tous les genres d'immersion.

Soumettez vos difficultés à nos chimistes. Leur avis est gratuit.

AUX MARCHANDS: Les produits Barrett sont ceux qui se vendent le plus vite sur le marché canadien. Si vous n'en trouvez pas écrivez pour avoir la liste de prix.

AUTRES PRODUITS BARRETT: Couvertures à Spécification Barrett, Toitures rapidescouvertes Everlastic, Le ciment liquide Everlastic à couvertures, Ciment Noir-Acier-Look à boudin.

The Barrett Company LIMITED

2001, rue St-Hubert, MONTREAL, Qué. Tel. St-Louis 2940

Toronto Winnipeg Vancouver St-Jean, N.-B. Halifax, N.-E.

Rabais semestriels

CASE

Economie

le mot d'ordre du Jour!

ACHETEZ MAINTENANT A CES PRIX AVANTAGEUSEMENT ECONOMIQUES.

L'homme qui s'y connaît en fait de valeurs n'a pas besoin qu'on le pousse pour qu'il profite de ces grandes réductions de prix. La qualité parle par elle-même — les vêtements et nouveautés CASE ont une apparence de qualité d'un travers à l'autre—et ils sont de qualité d'un travers à l'autre. Une coupe élégante, une habile confection, de riches tissus les font apprécier des élégants—ils vous sont offerts maintenant à moins que ce que vous paieriez si vous pouviez les acheter dans le gros.

Continuation de notre Vente de Chemises à $2.95 (ou 3 pour $8.50)

Elles s'enlèvent vite parce qu'elles sont d'une valeur à nulle autre pareille. Superbe batiste française, madras, cordé italien, zéphirs, etc. Toutes les grandeurs, tous les modèles, toutes les couleurs.

Complets à $39.75

Elégamment confectionnés en tweeds tout laine, cheviotes, cachemires, dans toutes les épaisseurs pour toutes les saisons. Modèles à devant droit ou à devant croisé.

Autres valeurs extraordinaires à $19.75, $29.75, $49.75, $59.75.

Pardessus à $39.75

Pardessus bien connus comme les Crombies, O'Brien, frises tachetées. Bon nombre sont chaudement entredoublés en cachemire. D'autres sont richement doublés en soie et garnis de boutons de cuir.

Une autre variété réduite jusqu'à $59.75

Cravates 90c
Pyjamas $3.15

Cravates $1.45
Gants 95c

Ces articles sont en vente au rabais afin d'en assurer une vente rapide.

Bretelles anglaises et Guyot	.80
Tous nos vestons tricotés	10.00
Tous nos foulards de laine	2.00
Tous nos chapeaux de tweed	2.50
Tous nos gilets de toilette en piqué blanc	3.75
Mouchoirs en toile, doz.	2.75

25% de rabais sur tous nos sous-vêtements, gants doublés en laine et tout laine

Voyez ce grand étalage de beaux vêtements et nouveautés à prix réduits pour hommes, dans notre magasin récemment agrandi.

507 rue Ste-Catherine Ouest — CASE — Immeuble Drummond

Les amateurs de bonne bière préfèrent la

EKERS ALE

La première et la dernière goutte ont la même saveur

Du malt et du houblon choisis donnent à la EKERS I.P. ALE en bouteilles sa haute et invariable qualité.

L'essayer, c'est l'adopter— EKERS I. P. ALE en bouteilles

3-122

NOUVELLES OUVRIERES

La loi provinciale établissant le salaire minimum pour les femmes.

LA MISE EN VIGUEUR

La loi provinciale établissant un salaire minimum pour les femmes, dans la province de Québec, fait l'objet de certaines préoccupations dans les groupes féminins de notre ville, notamment chez les cigarières et les employées de buanderies. Cette loi, qui a été votée il y a deux ans, par la Législature, n'a pas pu être mise en vigueur à cause de certains détails d'administration qui n'avaient pas été prévus par le législateur. On espère, dans les milieux intéressés, que cette loi sera mise en vigueur aussitôt après la session de la présente législature.

En Ontario, la loi du salaire minimum pour les femmes va être mise en vigueur demain matin, 17 janvier courant, selon un ordre du "Minimum Wage Board" de Toronto. Cette loi fixe ainsi par semaine le minimum des salaires des femmes: 1o. Dans les villes de 50,000 âmes ou plus, $11.50 pour les ouvrières d'expérience; $9.50 pour les débutantes, et $10.00 après six mois d'apprentissage. Les jeunes filles commencent avec un salaire de $8 par semaine, puis ont $9 au bout de six mois, $10 après un an et $11 après dix-huit mois d'apprentissage. Dans les villes de moins de 50,000 âmes, les salaires sont fixés à $11 pour les ouvrières d'expérience et à $9 et $10 pour les débutantes.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

La communication suivante est adressée au chroniqueur ouvrier de la "Presse":

Cher monsieur. — A la dernière assemblée du Conseil des métiers de la construction, ce conseil à l'unanimité a adopté une résolution de condoléances, en se tenant debout une minute en silence, pour exprimer son regret à son dévoué chroniqueur ouvrier, M. Girard, à l'occasion de la mort de son épouse bien-aimée.

Le secrétaire, R. LYNCH.

INGENIEURS DE MARINE

L'union des ingénieurs de marine fera l'installation de ses officiers, demain soir, aux quartiers de la construction, 417 Ontario-est. Tous les membres sont priés d'y assister.

FETE DES CHARPENTIERS

C'est demain soir qu'aura lieu la grande soirée récréative organisée par l'union No 134 des charpentiers menuisiers, au profit de ses membres sans-travail. Cette fête aura lieu dans la salle Sainte-Brigide, coin Sainte-Rose et Maisonneuve. Les membres du cercle Lapierre donneront une représentation théâtrale et joueront le "Cultivateur de Chicago." Les prix d'entrée sont des plus populaires. Les amis de la classe ouvrière y sont tout particulièrement invités.

CLUB OUVRIER VILLERAY

Le club ouvrier de Villeray convoque ses membres en assemblée générale et régulière, pour demain soir, mardi, au lieu ordinaire des réunions, 2502 Châteauguay, coin Faillon. Il sera question d'affaires importantes concernant le district municipal No 34, et plusieurs nouveaux membres y seront initiés.

UNION DES BARBIERS

L'union internationale No 455 des barbiers procédera à l'installation solennelle de ses nouveaux officiers, ce soir, au Temple du Travail. Tous les membres sont priés d'y assister. Une soirée récréative et d'amusements a été organisée à cette occasion. Du bon tabac canadien et des rafraîchissements seront servis gratuitement. Par ordre.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, salle des Syndicats catholiques, 3 est, rue Craig, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage. On étudiera la question de la compétence des plombiers soulevée par l'Association des Maîtres-plombiers, comme l'indique un rapport paru dans les journaux de la semaine dernière. Le comité exécutif fera aussi son rapport. M. Binette, organisateur a un rapport très intéressant à présenter. Que tous les membres soient présents. Par ordre du secrétaire, A. Durand.

SYNDICAT ANGUS

Le Syndicat des Wagonniers, section des usines Angus, s'assemble ce soir à la salle Tremblay, 1597, Sainte-Catherine est. On procèdera à l'élection des membres du comité exécutif. Des questions de grande importance mais d'ordre privé pour le Syndicat seront à l'ordre du jour. Que tous les membres se fassent un devoir d'assister à cette assemblée. L'abbé Gaudry assistera à la réunion. Monsieur E. Provost, représentant le Conseil Central, portera la parole.

EUCHRE DU TRAMWAY

C'est demain soir, à la salle de l'Assistance Publique qu'a lieu le 1er euchre annuel du Syndicat catholique et national des employés de tramway. Ce euchre promet d'être un succès. Il y aura des prix nombreux et de grande valeur. Des billets seront en vente à la porte. La partie commencera à 8 heures 30. Cette soirée d'euchre est sous le patronage distingué de M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des Oeuvres Sociales.

CONDOLEANCES

Le club ouvrier de Saint-Henri, à sa dernière assemblée, sur la proposition de MM. M.-A. Guy et E. Lynch, a adopté une résolution de condoléances et de sympathies, à l'adresse de M. L.-A. Girard, chroniqueur ouvrier de la "Presse", à l'occasion de la mort de son épouse.

D'autres témoignages de fraternelles sympathies ont été adressées à M. Girard, au nom des typographes du "Canada", des unions internationales des cordonniers de la B. & S. W. U., du parti ouvrier, branche de Montréal, de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, de l'union internationale des boulangers, et de l'union internationale des tailleurs de pierre.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me LUNDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique: Union internationale No 455 des barbiers.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Union No 134 des charpentiers-menuisiers; Union internationale No 349 des peintres; Union internationale No 307 des charpentiers en fer; Union internationale des électriciens, No 568.

QUARTIERS DES CORDONNIERS, 1215 Sainte-Catherine Est: Union No 428 des cordonniers de la B. & S. W. U.

SALLE ALLIANCE NATIONALE, 235 Beaudry: Union internationale No 52 des presseurs et assistants.

SALLE SAINT-JOSEPH, 1280 Notre-Dame Ouest: Union No 1360 des charpentiers-menuisiers.

SALLE PRINCE-ARTHUR, 37 Prince-Arthur: Union No 116 des ouvriers de la confection pour hommes.

SALLE DES CHARPENTIERS, No 159, 1ère ave, Dominion Park, Lachine: Union No 1375 des charpentiers-menuisiers.

SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 3 Craig Est: Syndicat catholique et national des plombiers.

SALLE TREMBLAY, 1597 Sainte-Catherine Est: Syndicat catholique et national des wagonniers du C.P.R.

L'HOMME DE LA SITUATION

Le professeur Zimmern fait l'éloge de l'ancien président, M. Raymond Poincaré.

GOLF ET DIPLOMATIE

M. Alfred G. Zimmern, attaché à la délégation britannique à la conférence de désarmement de Washington, est aujourd'hui de passage à Montréal, accompagné de Madame Zimmern.

Le professeur Zimmern a enseigné la politique internationale au collège New Oxford et a publié deux ouvrages remarquables, "The Greek Commonwealth" et "Nationality and Government". Il fera, ce soir, une conférence à l'hôtel Windsor, sur "La situation internationale".

Mme Zimmern est Française et espère beaucoup, avec le professeur, de la nomination de Poincaré comme premier ministre. "C'est exactement l'homme de la situation, dit-elle, le seul Français même qui puisse conclure l'entente franco-anglaise si nécessaire à l'ordre et la paix universelle". "Poincaré, dit M. Zimmern, n'est pas un partisan. Humaniste, académicien, grand patriote, possédant une attitude digne qui contraste avec celle de Briand, il fera disparaître le courant de dissatisfaction qui semble avoir été établi entre les hommes d'Etat français et anglais.

"Le nouveau premier ministre a quelque peu raison de ne pas approuver complètement la façon dont les choses ont été conduites jusqu'ici; les assemblées frivoles et surtout les parties de golf qui semblaient être le seul divertissement de Lloyd-George et Briand ont créé un certain mécontentement. Poincaré, lui, s'est montré extraordinairement profond dans ses articles publiés dans la Revue des Deux Mondes, et stabilisera certainement l'opinion publique.

"Les Français avaient été habitués à un genre d'homme d'Etat différent de Lloyd-George, et ont un certain ressentiment contre lui. M. Poincaré est contre les nombreuses assemblées et conférences du Conseil suprême à la fin desquelles la France ne conserverait que le petit bout de la corde. M. Briand a été sévèrement critiqué pour le peu de garanties qu'il apportait à la sécurité de la France, et il aurait accompli quelque chose s'il avait obtenu des garanties pour la France dans la Méditerranée, alors qu'il n'en a pas obtenues à la conférence du désarmement naval".

M. Zimmern dit que Poincaré aura certainement de la difficulté à maintenir la Chambre des Députés, mais qu'il ne tardera pas à gagner la sympathie générale.

Le professeur ajoute que ce fut une erreur que de noircir l'ancien président comme on l'a fait et de porter contre lui des accusations de militarisme qui tomberont d'elles-mêmes.

L'idée de la conférence de Gênes vient plutôt de la conférence de Washington que du cerveau de Lloyd-George, dit M. Zimmern, et est nécessitée par le besoin de stabilisation des changes européens. Les difficultés qui se sont présentées aux différentes conférences proviennent, à son avis, des différences de mentalité, des conflits psychologiques, des défauts de contact et des défauts d'intelligence mutuelle. Cependant, les désaccords entre Anglais et Français ne peuvent pas ne pas disparaître devant la logique de Poincaré. En terminant, M. Zimmern donne raison à la plupart des prétentions françaises et accuse la presse libérale d'Angleterre d'avoir suggéré que la France avait adopté une attitude de provocation sur la politique sous-marine.

WINDSOR MILLS

La nomination des candidats à la charge de conseillers aura lieu le 20 janvier, de midi à deux heures. On croit qu'il y aura contestation dans les quartiers sud et est, les échevins sortant de charge sont: MM. Michael Pye, Joseph Noël et Albert-W. Sykes.

—M. Geo.-F. Libby a été élu marguillier en remplacement de M. Bernard Brady.

—M. Gordon Pender est à Montréal pour y subir ses examens à la pratique du droit.

—Le notaire J.-A. Lagassé et sa famille sont allés passer les fêtes à Sainte-Hyacinthe.

LAC MASSON

La compagnie de l'hôtel "Le Manoir" a signé un nouveau contrat de $15,000 avec M. Armand Boileau pour la construction de grandes écuries et d'un garage.

—Le conseil municipal doit faire construire un nouvel aqueduc, le printemps prochain.

—MM. Pepin et Frère, vont installer des dynamos pour fournir de la lumière électrique au village.

—Le froid a été un peu plus grand que l'hiver dernier, nous avons eu plusieurs fois 30 degrés audessous de zéro et une fois 35.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

LOCATAIRES CHASSES DE LEURS LOGIS

Deux magasins et six maisons affectés par un violent incendie.

BRILLANTS SAUVETAGES

Six logements et deux magasins ont été sérieusement affectés par la fumée tandis que le Metropolitan, Limited, magasin de 5 centins à $1, 991, rue Sainte-Catherine-Est, a eu toutes ses marchandises détruites par un incendie qui a éclaté dans la cave d'un magasin vacant. Plusieurs locataires des numéros 985 et 987, Sainte-Catherine, et 300, rue Dorion, ont du être secourus par les pompiers. Une femme, qui était à demi asphyxiée, a même été descendue par le lieutenant Brisebois, de la caserne de la rue Craig.

Les flammes avaient déjà fait de grands progrès lorsqu'elles ont été découvertes, à 7.15 hrs., samedi soir, et toutes les caves étaient remplies de fumée qui se répandit bientôt aux étages supérieurs. Les commis et les patrons, dans les magasins, furent immédiatement prévenus et durent évacuer l'immeuble. Les pompiers de la division de l'est, sous les ordres du chef de district Favreau, commencèrent immédiatement leur travail. On constata bientôt que l'incendie prenait de plus grandes proportions et une seconde alarme fut donnée, appelant sur les lieux, le chef J.-C. Chevalier, le chef-adjoint Saint-Pierre et les chefs de district O. Marin, P. Doolan et W. Boucher ainsi qu'une partie des hommes et des appareils des divisions du centre et du nord.

Les hommes du corps de sauvetage, sous les ordres des lieutenants Deloges et Brisebois, aidèrent les occupants des logements remplis de fumée à se sauver en lieu plus sûr. La fumée les avait déjà affectés. Tous furent recueillis par des voisins.

Les pompiers ont eu beaucoup de difficultés à combattre cet incendie à cause de l'épaisse fumée qui remplissait les caves et une partie des logements. On dut même se servir de lances spéciales pour noyer les caves où semblait se trouver le foyer principal. On a dû installer une vingtaine de jets d'eau.

L'incendie, après s'être communiqué aux plafonds des caves, s'est répandu au rez-de-chaussée. Les flammes ne se sont cependant pas propagées plus loin et, à 9.30 hrs., elles étaient pratiquement maîtrisées.

Les personnes affectées par cet incendie sont les propriétaires du Metropolitan Store, 991; Armand Doin, chapelier, 983; Armand Doin, logement, 985; L. Hawley, 985; Damien Rolland, 987; Georges Guilbault, 987; et le magasin inoccupé, 989, Sainte-Catherine-Est, ainsi que MM. N. Pichette et Joseph Godin, 300, rue Dorion.

Le montant des pertes est très considérable et est en grande partie couvert par les assurances.

CHEZ LES EPICIERS

Le comité exécutif de la section des épiciers de l'Association des Marchands détaillants du Canada, section de Montréal, a tenu une assemblée samedi, sous la présidence de M. A. Sarrazin, président. Il y a été question du euchre et danse qui a lieu, ce soir, à la salle Windsor. Les derniers préparatifs ont été faits. La salle sera magnifiquement décorée. Les prix seront très nombreux et d'une grande richesse.

On a annoncé que cette soirée de nos épiciers serait sous la présidence d'honneur de MM. les échevins J.-E. Samaregret, leader du Conseil municipal et président provincial de l'Association des Marchands-détaillants, et Placide Daoust, échevin du quartier No 6.

SAINT-DOMINIQUE

—MM. Joseph Boyer, Joseph DeRepentigny, Xénophon Deschamps, Aristide Julien, Ulidge Julien, Alphonse Miron et Adélard Plion, tous cultivateurs, ont été mis en nomination pour la charge de conseillers dans la paroisse. Il y aura votation au scrutin secret, lundi le 16 janvier.

—Ont été élus directeurs du cercle agricole: MM. Joseph Menette, Léandre Leduc, Joseph Lauzon, Damase Perron, Léopold Sauvé, Lionel Leduc et Didace Major.

—Il y a quelques jours, a eu lieu l'élection de deux marguilliers. Ont été élus: MM. Anthime Théoret et Louis Saint-Michel.

—Le 19 et 20 janvier prochain, il y aura de grandes courses au trot et à l'amble sur la glace. Il y aura $300 en prix.

—Mlle Clara Lalonde est de retour d'un voyage à Ottawa chez Mlles Bourrette.

—M. Joseph Jobin, qui a subi une grave opération à l'Hôtel-Dieu de Montréal, il y a quelque temps, prend beaucoup de mieux.

Indigestion, Gaz ou Mauvais Estomac, Prenez da le 'Diapepsine'

La "Diapepsine Pape" met fin à l'indigestion et à la cardialgie en cinq minutes. Quand vous avez l'estomac âcre, bouleversé, rempli de gaz; quand vous souffrez d'acidité, de dyspepsie: quand votre nourriture fermente et se transforme en gaz et en masses inertes; quand vous avez mal à la tête, et êtes tout à fait indisposé — c'est alors que vous comprenez l'effet magique de la Diapepsine Pape. Si votre estomac est en révolte continuelle, si vous ne pouvez le régler, essayez la Diapepsine Pape. Il est si facile d'avoir bon estomac! A votre prochain repas mangez de votre aliment favori, ensuite prenez une petite Diapepsine. Vous n'aurez pas de malaises—mangez sans crainte. C'est parce que la Diapepsine Pape règle "véritablement" les estomacs faibles et en désordre qu'il s'en vend des millions chaque année. Achetez une grosse boîte de Diapepsine Pape de soixante sous à la pharmacie. C'est l'antiacide le plus efficace que l'on connaisse. Il est scientifique, inoffensif et devrait se trouver dans toutes les familles.

Pape – Thompson – Pape
Windsor, Ont.

Ne négligez pas un rhume

Mères, ne laissez pas un rhume prendre pied; au premier accès de toux ou au premier enrouement, frictionnez la gorge et la poitrine avec du Musterole. Le Musterole est un onguent blanc, pur, fait avec de l'huile de moutarde. Il décongestionne, fait disparaître la sensibilité, fait tout le travail de la bonne vieille mouche de moutarde d'une manière plus douce et sans causer d'ampoules.

Ayez-en toujours un pot pour les cas d'urgence; il préviendra peut-être la pneumonie dans votre maison. Dans toutes les pharmacies.

Mieux qu'un emplâtre de moutarde.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

LA REORGANISATION DES CONSERVATEURS

La réorganisation de l'Association conservatrice de Westmount en une association sans alliance et rigoureusement conservatrice a été décidée à l'unanimité, à une assemblée qui eut lieu samedi soir, à la salle Victoria. M. A.-I. Morison présidait. Il expliqua le but de l'assemblée, fit l'éloge de l'hon. A. Meighen et demanda de procéder aux élections qui donnèrent le résultat suivant:

Président honoraire, l'hon. A. Meighen; vice-présidents-honoraires, D.-H. MacLennan, J.-A. Cameron, A.-J. Morison, James Ballie, J.-H. Sherrard, l'hon. L. Webster.

Président actif, général Chas.-A. Smart; vice-présidents, A. McA. Murphy, John-T. Hackett, W.-D. Lighthall, C. Brossard; secrétaire, W.-M. Couper; trésorier, A.-F.-C. Ross; assistant-secrétaire-trésorier, H.-H. Ransom.

Exécutif, Major-général sir Alexander Bertram, J.-W. Weldon, E.-A. Stone, C. Smallpiece, W.-M. Hall, H. Weinfield, L.-H. Ewing, C. R. Tousaw, G.-B. Allison, John Hyde, R.-J. Williams, A. Brodie, Jos. Tarte, R.-L. Scott, J.-C. Copping, Lt.-colonel W.-J. Sadler, A.-D. Thornton, W.-F. Empey, Dr G.-W.-H. Rondeau, Dr C.-K. Henry, A.-S. Johnston, T.-M. Barrington, Rollo Currie, F.-J. Hodgson, W.-C. Forster, W.-G. Brown, B. McNally, J.-A. Anderson, H. Lyons, Henri Labelle, T.-H. Wardieworth, W.-A. Sadler, Dent Harrison et Dr J.-A. Nicholson.

On adopta ensuite des résolutions approuvant la conduite politique de l'hon. Arthur Meighen jusqu'à la date des dernières élections générales.

L'association tiendra des séances régulières et des conférences auront lieu périodiquement.

AVOCAT QUI EST BATTU

Dallas, Texas, 16. — Harold-F. Mulks, de Chicago, avocat de deux prétendus adeptes de l'I. W. W., condamnés pour vagabondage, est arrivé hier de Greenville, Texas, et s'est rendu immédiatement dans un hôpital pour se faire panser, ayant été sauvagement battu par des inconnus à Shreveport. Deux hommes masqués se sont présentés à l'hôtel où logeait l'avocat Mulks et, malgré ses efforts pour résister, ils l'ont conduit dans leur automobile jusqu'à la gare. Ils ne l'ont cependant pas blessé grièvement.

Claude Irwin et W.-M. Hickey, que Mulks était allé défendre, ont demandé au tribunal de les garder en prison pour leur propre sécurité.

QUAND VOTRE ENFANT EST CONSTIPE, MALADE, BILIEUX OU ENRHUME

Tout enfant prend avec plaisir les bonbons cathartiques "Cascarets" qui agissent doucement, ne donnent jamais de coliques ni ne produisent le moindre malaise, bien qu'ils nettoient les petits intestins constipés, adoucissent l'estomac et remettent le foie en parfait état. Instructions complètes pour enfants et adultes dans chaque paquet. Les mères peuvent être tranquilles après avoir donné ce doux et inoffensif laxatif à leurs enfants.

Les Cascarets travaillent pendant le sommeil.

THE HOUSE OF QUALITY

UNE AUTRE GRANDE REDUCTION DE PRIX POUR LES TROIS DERNIERS JOURS DE LA VENTE DE JANVIER chez FAIRWEATHERS

Venez de bonne heure demain. Bon nombre d'articles en vente ne sont pas annoncés.

Valeurs Vraiment Extraordinaires

Encore trois jours — et quels jours d'occasions pour les citoyens de Montréal! Les valeurs offertes pour les trois derniers jours feront époque. Si vous manquez cette occasion vous le regretterez longtemps.

Comparez ces nouveaux prix avec ceux de n'importe quel autre magasin et

Jeudi positivement le dernier jour.

Venez de bonne heure. Portes ouvertes à 9 heures

Costumes — 16 à 36 seulement. Rég. jusqu'à $98.50 . . . **$29.95**

Robes — Un petit assortiment. Rég. jusqu'à $85.00 . . . **$28.95**

Manteaux — Tant qu'il y en aura. Rég. jusqu'à $80.00 . . **$29.95**

Jupes — Quadrillées et rayées. Rég. jusqu'à $27.50 . . . . **$8.95**

Blouses — La plupart des modèles de fantaisie. Rég. jusqu'à $40.00 **$8.95**

Chandails — Valeurs extraordinaires. Rég. jusqu'à $21.00 . . . . **$5.95**

Corsets — Binner, Lis de France, Modart. Rég. jusqu'à $10.00 . . . **$3.95**

Brassières — B & G et H & W. Rég. jusqu'à $4.00 **$1.29**

Manteau en Taupe — La plus belle qualité, superbe modèle, 45 pouces de long. Rég. $600.00 pour . . **$417.50**

Manteau en Castor — Peaux choisies, très foncées et belles, 36 pouces de long. Rég. $750.00 pour . . **$537.50**

Bottines — Noires et brunes. Pointures 2 à 4 seulement. Rég. jusqu'à $14.00 . . **$2.95**

Chapeaux — Jolis modèles nouveaux. Rég. jusqu'à $26.50 **$6.95**

Bas et Gants — Bas en mélange de laine, $1.25 . . . **69c**; Bas bruyère de laine, $2.25 . . **$1.55**; Gantelets en cape, $4.00 . . . **$1.79**; Gantelets en cape, $7.50 . . . **$3.45**

Bas — Soie et laine fantaisie. Régulier $3.00 . . **$1.95**

Escarpins et Oxfords — En veau noir et en cuir verni. Régulier jusqu'à $21.00 . . **$8.95**

Voilettes — Légèrement endommagées $2.00 . . . . . **29c**; $3.00 . . . . . **69c**

Claques — Petites pointures seulement. Jusqu'à $1.25 . . . . **79c**

Sous-Vêtements en Soie — Chemises, robes de nuit, camisoles. Rég. jusqu'à $13.50 . . **$5.95**

Bottines — Veau et chevreau bruns et noirs. Régulier jusqu'à $18.50 . . **$6.95**

Chapeaux — Modèles et patrons. Rég. jusqu'à $65.00 . **$12.95**

Sous-Vêtements Italiens — Camisoles, caleçons droits, etc. Rég. jusqu'à $10.00 **$3.95**

Gants — Gants tricotés en soie, $1.75 . **$1.39**; Gantelets en chamoisette, 2.50 **$1.19**; Gants en suède noir, 5½ et 6 seulement, $2.00 . . . . **75c**

Manteaux — Un bel assortiment. Rég. jusqu'à $175.00 . . . **$67.95**

Robes — Une grande variété. Rég. jusqu'à $150.00 . . **$46.95**

Costumes — Les meilleurs modèles de la saison. Rég. jusqu'à $200.00 . . **$69.95**

Jupes — Quadrillées et couleurs solides. Rég. jusqu'à $35 **$12.95**

Blouses — Blouses tailleur et de fantaisie. Rég. jusqu'à $55 **$12.95**

Chandails — Jolis modèles, nouveaux points. Rég. jusqu'à $40 **$11.95**

Corsets — Nouveaux modèles dans toutes les marques. Rég. jusqu'à $18.00 . . . **$6.95**

Brassières — Modèles tailleur et fantaisie. Rég. jusqu'à $7.50 . . . **$2.95**

Belles Fourrures à des Prix Exceptionnels

L'étiquette Fairweather représente les plus belles peaux, la meilleure confection, les modèles les plus en vogue et les plus jolies doublures que l'on puisse acheter.

Manteau en Mouton de Perse — 42 pouces de long, garni de martre d'Alaska. Rég. $750.00, pour . . **$537.50**

Manteau en Seal de l'Hudson — 42 pouces de long, joli modèle, qualité choisie. Rég. $600.00, pour . . **$367.50**

Manteau en Ecureuil Gris — Modèles sport, belle qualité, 36 pcs de long. Rég. $750.00, pour . . **$517.50**

Manteau en Seal de l'Hudson — 42 pcs. de long, collet-châle et manchettes en opossum d'Australie. Rég. $550.00, pour . . **$337.50**

Manteau en Chat Sauvage — 45 pouces de long, la plus belle qualité, — excellent fini — Rég. $600.00, pour **$417.50**

Manteau en Lapin de l'Hudson — Peaux Chapal choisies, grand collet-châle et manchettes, bien doublé. Rég. $350.00, pour **$163.75**

Echarpe en Pecan — Beau pécan naturel, genre animal, doublé en fourrure. Régulier $190.00, pour . . . **$137.50**

Echarpes en Ecureuil — Jolies cravates, qualité choisie, écureuil gris. Rég. $75.00, pour . . . **$47.50**

Manteau en Lapin de l'Hudson — Qualité Chapal choisie, collet châle et manchettes en martre d'Alaska. Rég. $850.00 pour . . **$223.75**

Manteau en Marmotte — Genre sac ample, 45 pouces de long, collet et manchettes en seal de l'Hudson. Régulier $175.00, ... **$117.50**

Pas de commandes d'essai ni par téléphone les trois derniers jours.

Pas d'échanges. Pas de remboursements les trois derniers jours.

Fairweathers Limited
485-487 rue Ste-Catherine Ouest

CLOUETTE L'EMPORTE SUR FABRE DANS LA COURSE EN RAQUETTE DE LA CASQUETTE

AU DEPART DE LA GRANDE COURSE EN RAQUETTES ORGANISEE PAR LA CASQUETTE, disputée hier, dimanche, à Montréal, sur un parcours de huit milles et demi et gagnée par Eugène Clouette, du Molière, après une lutte excitante contre le champion Edouard Fabre. De gauche à droite: Wilfrid Dupré, du Molière; Edouard Fabre, du National; Eugène Clouette, du Molière; Paul Deslauriers, du Molière; Alfred Emond, de la Casquette; Adélard Gratton, du Molière; Albert Desroches, de la Casquette; Roméo Donaldson, de la Casquette, et Louis Benoit, du Molière. — (Cliché du photographe de la "Presse").

EUGENE CLOUETTE GAGNE LA COURSE DE LA CASQUETTE

La grande marche annuelle organisée par le club des raquetteurs de La Casquette a obtenu hier après-midi un succès considérable. Plusieurs milliers de personnes se sont rendus au Cercle Paroissial du Mile-End, pour assister au départ et à l'arrivée des coureurs qui ont été chaleureusement applaudis. Eugène Clouette, du Molière, ce vétéran de toutes nos épreuves sportives, est arrivé bon premier couvrant la distance en 1 heure 15 minutes 50 secondes. Il fut suivi de près par Edouard Fabre, du National, qui fit le parcours en 1 heure 20 minutes et 30 secondes.

La lutte s'est faite entre Clouette et Fabre. Le premier, mieux en forme, mieux entraîné, l'a emporte.

Les autres coureurs franchirent la ligne d'arrivée dans l'ordre suivant:

Léopold Deslauriers, Molière.
Wilfrid, Dupré, Molière.
Adélard Gratton, Molière.
Léon Benoist, Molière.
Alfred Emond, La Casquette.
Roméo Donaldson, La Casquette.

Le temps du vainqueur est remarquable parce que le trajet est considéré comme difficile et les coureurs furent assaillis, à mi-chemin, par une tempête de neige qui fut aussi violente que courte.

La distribution des prix et médailles fut faite aussitôt après la course sous la présidence de l'échevin Savard, un ami dévoué de tous les sports mais particulièrement de la raquette. Le public s'est grandement intéressé à l'épreuve d'hier et n'a pas ménagé ses applaudissements aux athlètes. Les organisateurs remercient chaleureusement tous les officiers et membres des clubs qui ont rehaussé l'éclat de la fête de leur présence.

Une mention spéciale doit aussi être faite des Messieurs Landry et Joubert qui avaient gracieusement mis à la disposition de La Casquette les voitures nécessaires au contrôle de la course.

Le service d'ordre, sous la direction de J.-R. Savard, n'a rien laissé à désirer.

La Casquette est fière du succès remporté, elle est fière des sympathies nombreuses qui lui ont été manifestées et ses officiers ont annoncé que cette épreuve n'est que la première d'une série à laquelle le public comme les athlètes seront appelés à participer dans un avenir rapproché.

Au cours d'une visite qu'il nous a faite ce matin, Fabre nous a déclaré qu'il ne s'est décidé que samedi soir à prendre part à la course et qu'il n'avait pas chaussé la raquette depuis l'hiver dernier. De plus, il croyait que la distance était de quinze milles et non de huit et demi, et il ne s'est pas forcé au départ. Ce sont là, avec le manque d'entraînement, les causes de sa défaite.

Mercredi soir, assemblée générale des raquetteurs de la Casquette au No 153 rue Marquette afin de décider si l'on doit prendre part au carnaval de Sorel ou à celui d'Ottawa.

LA PREMIERE COURSE EN SKI DE L'HIVER

La première course en skis de la saison a eu lieu samedi après-midi, sur le versant de la montagne. L'épreuve était pour novices et était organisée par le Club Mont-Royal d'Amérique. La distance était d'environ quatre milles. Le point de départ et d'arrivée était à l'angle des avennues Mont-Royal et du Parc. Il y avait foule lorsque Champlain Provencher donna le signal du départ. Les concurrents, profitant des conditions favorables qui fait des temps rapides. Monroe Brown, un jeune qui promet, se classa bon premier, couvrant la distance en 17 minutes et 20 secondes. Wilfrid McGowan se classa deuxième, et K. H. McKay, troisième.

Pendant que les novices avaient leur course, les seniors ont eu une pratique sur le même parcours. Le vainqueur de cette épreuve a été Paul Morton, qui a fait le trajet en 15 minutes et 31 secondes. Joseph Beaubien est arrivé deuxième et Lester Sayer, troisième.

Voici le temps des trois premiers dans la course des novices: Brown, 19.15, McGowan, 19.15, McKay, 20.47.

Dans la pratique, les temps ont été les suivants: Morton, 1531, Beaubien, 16.49, et Sayer, 18.05.

Les officiers de la course étaient: starter, Champlain Provencher; secrétaire et chronométreur, Henry Hedkman; juges du parcours: Mlle Amélia Asselman et Mlle Peggy Clark; juges, Albert Laberge, G.-H. Oliver, Norman Moffatt, Jos. Ethier, jr., et Champlain Provencher.

FRANCS RIEURS

Ce soir, grande course de novices des Francs Rieurs. Départ de la salle, 78 Avenue Vinet, à 8 heures. Tous les membres devront être en costume. L'orchestre Blue Bird se fera entendre après la course.

LE BOUCANIER

Ce soir à 8 heures, assemblée du comité exécutif du Boucanier au bureau du secrétaire, 61 Saint-Jacques pour faire le choix d'un nouveau président.

ST-FRANÇOIS-XAVIER vs STE-CECILE

Le Sainte-Cécile qui a défait le Carillon Mercredi soir, lundi dernier, entamera ce soir, à 8 heures au Saint-François-Xavier, un road de ce dernier rangée des rues Parthenais et Rachel.

DIX HUIT CLUBS AU CARNAVAL DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 16—Six cents raquetteurs representant dix-huit clubs, ont pris part samedi et dimanche aux grandes démonstrations organisées par l'infatigable de cette ville à l'occasion de la benédiction de son drapeau. Cette fête sportive a été la plus importante vue ici depuis le grand carnaval des raquetteurs. Il y a une dizaine d'années. L'Infatigable avait une organisation parfaite et tout a marché rondement. La population de Saint-Hyacinthe a été témoin de parades dont elle gardera longtemps le souvenir.

Voici quel était le programme de la fête qui a été brillamment exécuté:

SAMEDI, LE 14 JANVIER

Arrivée de tous les clubs. — Rassemblement à 8 heures; grande parade aux flambeaux; réception civique par Son Honneur le Maire T.-D. Bouchard et les echevins. — A 10 heures, prise d'assaut du manège militaire et feu d'artifice; goûter servi aux raquetteurs et concert bouccane; concert donné par la Philharmonique.

DIMANCHE, LE 15 JANVIER

Rassemblement à 9.30, place du marché; photographie; parade d'église; messe solennelle à 11 heures et bénédiction du drapeau. — A 1.30: Rassemblement place du marché, et en route pour le manège militaire et goûter; glissades et différents évènements sportifs.

La démonstration de samedi soir a fourni un spectacle pittoresque et intéressant au possible. Les raquetteurs après s'être réunis place du marché, ont paradé par les rues Saint-François, Saint-Paul, Saint-Simon, Saint-Antoine, Saint-Pascal, des Cascades, Bourdages, Girouard, Larocque, Héloise, Bourdages, et Girouard. Ils ont fait le tour du parc Dessaulles, ont passé par la rue Laframboise et se sont rendus au manège militaire où il y a eu feu d'artifice, puis goûter. Là, il y a eu discours par M. T.-D. Bouchard, maire; Ls.-Augustin, pro-maire; Boisseau, député; Nos Norange, président de l'Infatigable et J.-A. Morand, président du Montagnard.

La parade d'église dimanche a été un spectacle imposant. Les dix-huit clubs se sont réunis place du marché et ont défilé par les rues des Cascades, Mondor, Girouard, Héloise, Girouard. Nos raquetteurs ont entendu la messe à l'église Notre-Dame du Rosaire. Il y a eu allocution par le Rev. Pere Quinet, curé, qui a également béni le drapeau. La chorale était sous la direction de M. Gaston Nolin, et le prédicateur Urbain Lo us.

Dans l'après-midi, les raquetteurs se sont rendus au manège militaire où après divers amusements, il y a eu goûter suivi de discours par Amédée Boivin, vice-président; Infatigable Gauthier du Club de Saint-Henri; Hatte, des Pieds Légers, etc.

Lors de la parade de dimanche après-midi, le parcours suivi par les raquetteurs a été le suivant: Rassemblement place du marché, rue des Cascades, Bourdages, Girouard, Laframboise et réunion au manège militaire.

Les clubs qui ont pris part à ces deux jours de fête sont les suivants: Infatigable de Saint-Hyacinthe: présents: Pieds Legers, Drummondville; Huron, Québec; Union Commerciale, Québec; Saint-Jean; Saint-Origlod; Canadien Saint-Jean; Sainte-Brigide; Canadien de Saint-Henri; Saint-Paul, Richmond, le Montagnard, le Trappeur, le Meilleur, le Champêtre Canadien, le National, le Feuille d'Erable, le Boucanier et le Trois-Rivières.

COURSES A MAISONNEUVE

Plusieurs centaines de personnes ont assisté aux courses au trot et à l'amble, hier après-midi, à la piste de Maisonneuve. Il y avait trois épreuves à l'affiche. Le match a été gagné par Ben Murphy, la classe de trotteurs par Jose Bingen et la classe d'ambleurs par King Zip.

Sommaire détaillé

MATCH SPECIAL

Ben Murphy — A. Moreau	1	2	1	1
Black Jenny—P. Labelle	2	1	2	2
Temps: 2.39½, 2.40, 2.41, 2.43.				

CLASSE TROTTEURS

Jose Bingen	1	1	1	
Baron Newburg	2	2	3	
Bing Bang	4	3	2	
Lady in Black	5	4	4	
Turente	3	5	arrêt	
Temps: 2.37½, 2.39½, 2.38¼.				

FREE FOR ALL AMBLE

King Zip	1	1	1	
J. C. P.	2	2	2	
Daisy C.	3	4	3	
Teddy P.	4	3	5	
Billy Sunday	5	5	4	
Brother Colette	6	6	6	
Temps: 2.24½, 2.24½, 2.28.				

Officiers: Juges, F. Michaud, E. Lalancette, Antoine Sarrazin.
Juge au départ: Félix St-Vincent.

DANS LA CLASSE C.

NATIONAL-VIOLET

Florence	90	144	150—	384
Demers	185	146	135—	466
Beaudoin	146	178	149—	473
Catelli	127	192	142—	461
Trudeau	143	179	166—	488
	691	838	742—	2271

SAINTJEROME INDEPENDANT

Flane Gan.	156	102	148—	407
Dugas	132	153	210—	495
Pilon	107	103	108—	318
Lecompte	160	174	127—	461
St-Vincent	106			106
Simard		142	130—	272
	660	645	722—	2028

LES CLEGHORN SONT LES HEROS DE LA PARTIE

Le Canadien a joué une grande partie, samedi soir, et a remporté une victoire décisive sur le club Hamilton, le battant par le score de 10 à 6 devant cinq mille personnes, à l'Arena Montroyal. Toute l'equipe a lutté avec un ensemble remarquable. Il y avait des années, croyons-nous, que le Bleu Blanc Rouge n'avait exécuté de si brillantes combinaisons. Le jeu de l'équipe canadienne-française a été presqu parfait et il a agréablement surpris le public.

Les deux frères Cleghorn, Sprague et Odie, ont été les héros de la soirée. Ils ont été simplement irrésistibles, et ont compté chacun quatre points. Sprague a en outre aidé à en compter deux autres. Didier Pitre et Billy Boucher ont scoré un point chacun.

L'admirable jeu d'ensemble du Canadien a enthousiasme la foule, qui n'avait par vu une pareille exhibition de hockey depuis très longtemps. Lorsque le Canadien faisait une attaque, le joueur qui avait le puck ne cherchait pas à dejouer ses adversaires et à passer à travers la défense des visiteurs. Il passait rapidement le caoutchouc à un camarade qui tirait. Cette cohésion, cet ensemble ont porté leurs fruits.

Le Canadien a pris l'avantage au commencement de la joute et il l'a gardé jusqu'à la fin. On peut dire que le résultat n'a jamais été douteux. La première période s'est terminée avec un score de 3 à 1. Sprague Cleghorn, Odie Cleghorn et Didier Pitre enregistrant les trois premiers points du Canadien et Joe Malone, celui du club Hamilton.

Dans la deuxième période, le Canadien compta quatre points et le Hamilton deux, ce qui mit le score 7 à 3.

Dans la période finale, les deux clubs enregistrerent chacun trois points et la joute se termina avec le résultat de 10 à 6.

Les deux Cleghorn ont joué d'une façon réellement sensationnelle. Comme on peut voir par le score, Sprague a été aussi souvent à l'attaque que sur la defense. Ajoutons qu'il n'a pas été puni une seule fois. Bert Corbeau a aussi brillé d'un vif éclat. Il a checké avec une adresse étonnante, brisant une multitude d'attaques de ses adversaires, leur enlevant le puck, et faisant lui-même des courses de toute beauté. On peut dire que Corbeau a été le roc sur lequel sont venus se briser les élans des visiteurs.

Bouchard a joué une bonne partie, de même que Billy Boucher. Ce dernier et Joe Malone ont causé un moment d'émotion alors qu'ils en sont venus aux coups, une fois sortis de la glace. Comme la première période allait prendre fin, Malone envoya un coup de bâton dans les reins de Boucher. L'arbitre exputsa les deux hommes qui sortirent ensemble de la glace. A peine les deux rivaux eurent-ils mis le pied sur le plancher, que Boucher irrité de l'attaque de Malone, se rua sur lui à coups de poings. Des spectateurs et des joueurs intervinrent et séparèrent les deux hommes. Ce combat causa pendant un moment un vif émoi et une forte excitation parmi le groupe qui fut témoin de la rencontre.

Les punitions infligées à Boucher et Malone, ont été les seules de la soirée.

Reise, du club Hamilton, a été l'étoile des visiteurs. Ce joueur a été fort en evidence toute la soirée. Il n'a pas compté lui-même, mais il a aidé ses camarades à enregistrer trois points. Reise est certainement l'un des joueurs les plus effectifs de la ligue.

Joe Malone et Roach ont compté deux points chacun, et Arbour et Prodgers un chacun.

Le Hamilton a joué une bonne partie, mais le jeu d'ensemble du Canadien devait nécessairement triompher des visiteurs.

Composition des équipes:

Canadien		Hamilton
Vézina	buts	Lockhart
Corbeau	défense	Mummery
S. Cleghorn	défense	Reise
O. Cleghorn	centres	Malone
Bouchard	ailes	Arbour
Pitre	ailes	Prodgers
Couture	substituts	Wilson
Boucher	substituts	Carey
Berlinguette	substituts	Matte
	substitut	Roach

Arbitre: Cooper Smeaton.

SOMMAIRE.

Première période.

1. Canadien—S. Cleghorn		4.00
2. Canadien—O. Cleghorn		1.30
3. Hamilton—Malone		9.00
4. Canadien—Pitre		1.45

Deuxième période.

5. Canadien—S. Cleghorn		.40
6. Hamilton—Arbour		1.20
7. Canadien—S. Cleghorn		13.00
8. Canadien—S. Cleghorn		13.00
9. Canadien—Boucher		1.30
10. Hamilton—Roach		.40

Troisième période.

11. Canadien—S. Cleghorn		.30
12. Canadien—O. Cleghorn		6.30
13. Hamilton—Malone		1.30
14. Canadien—O. Cleghorn		.35
15. Hamilton—Prodgers		4.55
16. Hamilton—Roach		.40

LE PRESIDENT ETAIT LA

L'honorable Athanase David, président du club Canadien a assisté à la partie de samedi, sur le banc du club, à côté des joueurs. On voit par là que le président prend un réel interet au club.

Toronto, 16.—Le club Ottawa a remporté samedi soir, une nouvelle victoire lorsqu'il a battu le Toronto, par 5 à 2, devant une forte assistance. Il est certain que le meilleur club a gagné, mais même en admettant cela, il faut dire que la partie a été l'une des moins

Quelques incidents de la brillante partie de hockey de samedi soir à l'Arena, tels que vu par le caricaturiste Nap. Gervais.

satisfaisantes vues ici depuis très longtemps. En effet, deux points furent enregistrés par les visiteurs pendant les dix dernières minutes de jeu alors que le club local luttait à trois hommes contre six, par suite des décisions infligées par l'extraordinaire arbitre qui a nom Percy Lesueur.

Lorsque commença la période finale, le score était de 2 à 1 en faveur des champions. Reg Noble égala le score trente secondes après la reprise des hostilités. On put alors s'attendre à une fin de partie excitante et sensationnelle au possible. Le club Ottawa qui avait joué d'une façon superbe commençait cependant à se fatiguer, tandis que le club Toronto paraissait s'améliorer. La foule était dans l'attente de grandes choses. La lutte était âpre, acharnée. Cy Denneny parvint à loger la rondelle dans les buts de Roach, mettant ainsi fin au plus l'Ottawa en avant. La situation n'était pas désespérée cependant pour le Toronto, car l'équipe locale attaquait avec une énergie superbe. Comme Denneny faisait un élan avec le puck, Dye le checka, et "l'incompatable" Lesueur l'expulsa du jeu pour deux minutes, prétendant que Dye avait donné un coup de coude à Denneny. Dye protesta un peu durement, et Lesueur ajouta trois minutes à la punition. Dye s'emporta alors et dit à Lesueur ce qu'il pensait de lui. L'opinion n'était pas flatteuse, et Lesueur furieux, expulsa Dye du jeu pour la balance de la soirée. Il restait alors onze minutes à jouer, de sorte que le Toronto se trouva à lutter pendant tout ce temps sans Dye et sans remplaçant. Un moment plus tard, Noble fut puni à son tour, puis Randall fut banni de la glace pour avoir frappé Gérard. Le Toronto se trouva à jouer trois hommes contre six. Le club Ottawa profita de son avantage numérique pour compter deux points et gagna par 5 à 2.

riqueruop taàasDyeu sa md"Rl aßpàai

Le club Toronto a protesté la partie, alléguant que l'arbitre aurait du mettre Dye à l'amende au lieu de l'expulser du jeu pour la balance de la joute. Les officiers du club Toronto ont communiqué par téléphone sur longue distance avec le président de la ligue et celui-ci les a assurés que Lesueur avait outrepassé ses droits et que les règlements ne permettaient pas à un arbitre d'imposer un "match foul" dans les circonstances relatées plus haut.

Le club Toronto a averti le président Calder que pour aucune considération, il ne consentira à accepter Percy Lesueur comme arbitre.

Composition des équipes:

Ottawa.		Toronto.
Benedict	buts	Roach
Gerard	défense	Stuart
Boucher	défense	Cameron
Nighbor	centre	Noble
Denneny	ailes	Dye
Broadbent	ailes	C. Denneny
Boucher	substituts	
Bell	substituts	Randall
Clancy	substituts	Smylie

SOMMAIRE

Première Période

1—Ottawa	Cy. Denneny	1.00

Deuxième Période

2—Toronto	Dye	4.00
3—Ottawa	Nighbor	11.00

Troisième Période

4—Toronto	Noble	.30
5—Ottawa	Cy. Denneny	2.00
6—Ottawa	Cy. Denneny	9.00
7—Ottawa	Broadbent	1.00

Position des Clubs

	G.	P.	P.	C.
Ottawa	7	2	40	17
Toronto	5	4	31	34
Canadien	4	5	29	37
Hamilton	2	7	24	37

Parties de mercredi

Canadien vs Ottawa.
Toronto vs Hamilton.

Parties de samedi

Toronto vs Canadien.
Ottawa vs Hamilton.

LE NATIONAL JOUE CE SOIR A L'ARENA CONTRE WESTMOUNT

Le National, renforcé par Aldéric Laurendeau, l'un des meilleurs scorers dans la catégorie des amateurs, jouera ce soir contre le club Westmount à l'Arena Mont-Royal. Depuis le commencement de la saison, le National avait une bonne équipe, mais il lui manquait un tireur adroit et precis. Il l'aura à partir de ce soir. L'équipe canadienne-française, commandée par le capitaine Desbiens, devrait remporter une belle série de victoires. A moins de malchance, elle devrait triompher du Westmount, par une belle marge ce soir, dans la deuxième partie au programme de la Ligue de la Cité. La première sera entre le College Loyola et les Shamrocks.

COTE DU PACIFIQUE

Position des clubs de la Ligue de la Côte du Pacifique:

	G.	P.	Nul	Pr.	Ct.	Pts
Victoria	6	5	1	33	28	13
Vancouver	6	6	0	36	29	12
Seattle	5	6	1	25	36	11

CHORALE DU NATIONAL

Ce soir, à 8 heures, répétition à la palestre, de la chorale du National. Les dames qui voudraient se joindre à cette section sont invitées à être présentes à l'heure annoncée.

BAKER SE RETIRERA

New York, 16.—Franklin "Home run" Baker, troisième but des Yankees, se propose d'abandonner le baseball après son mariage avec Mlle Margaret Mitchell, de Baltimore, qui aura lieu demain. Baker se propose d'ouvrir un magasin de bijouteries.

On annonce également le prochain mariage de Frank Frisch, des Giants.

TESSIER vs DUCHESNE

Wm. Duchesne nous écrit disant que s'il n'a pas lutté avec Henri Tessier, ce n'est par la peur qui l'en a empêché, mais parce qu'il était sous les soins du médecin. Duchesne accepte de rencontrer Tessier à condition que ce dernier signe un contrat. Tessier est invité à passer au Cercle Champlain pour conclure le match.

Saint-Louis, 16.—Red Cap Wilson a administré une rude raclée à Johnny Noye, de Saint-Paul, dans un combat de 12 rondes. La cloche a sauvé Noye à la deuxième reprise. Plus tard, à plusieurs reprises, Noye est venu bien près d'être couché sur le carreau.

New-York, — Une nouvelle rencontre entre Carpentier et Dempsey en Amérique n'attirerait pas une assistance suffisante pour payer les dépenses, a déclaré Tex Rickard. "Carpentier est sûrement le meilleur homme qui soit à 175 livres, mais il n'a ni la force ni l'endurance pour se battre avec un boxeur de la classe de Dempsey", a dit Rickard, "et je ne songerais pas un moment à organiser une nouvelle rencontre entre eux."

COMMISSION DE SPORT

Nous aurons tout probablement une Commission Athlétique Provinciale nommée par la Législature de Québec, a annoncé l'hon. Athanase David, secrétaire provincial. Cette commission aura le contrôle de tous les sports dans la province.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Résultats des parties jouées dans la Ligue Intermédiaire de Hockey:
McGill, 10; M.A.A.A., 0.
Victoria, 2; Huntingdon, 2.
Westmount, 5; Lachine, 1.

LIGUE JUNIOR

Résultat des parties de la Ligue de hockey Junior:
M.A.A.A., 6; Wellington, 3.
College Loyola, 2; National, 1.
McGill, 5; Victoria, 3.

LIGUE DU NORD

La ligue a fait son ouverture vendredi alors que le club Canadien Boulevard a défait le M.F.A.A.A. dans une partie très contestée. Le score final a été de 3 à 2. La partie a été rapide et excitante. Le chef Chevalier accompagné de M. J.-A. Marcotte, président de la ligue, a mis la rondelle au jeu.

A cause de la tempête de mercredi, la partie entre le Morin et le Boulevard Ind. a été remise à ce soir.

Mercredi soir, le Canadien Boulevard jouera avec le Boulevard Ind. et vendredi soir le Morin jouera avec le M.F.A.A.A.

SEANCE DE BOXE VENDREDI SOIR A LA PALESTRE

Eugène Brosseau, professeur de boxe au National, est à terminer les préparatifs de la grande soirée sportive de vendredi prochain à la palestre. Non seulement tous ses élèves étaient au complet à la séance d'entraînement de vendredi soir, mais il y avait foule pour voir les jeunes boxeurs à l'oeuvre. Tous en entraînant ses élèves, Brosseau se prépare lui-même à sa rentrée dans l'arène, le lundi, 23 janvier, au Monument National.

Brosseau a l'ambition de faire de la soirée de vendredi à la palestre un événement sportif important. Il donnera un gros programme qui devrait intéresser fortement tous les amateurs de sport. Brosseau attend la réponse d'une grande association athlétique qui doit lui fournir des adversaires pour ses élèves et pour ceux de Marcel Champagne, professeur de lutte. Aussitôt que Brosseau aura reçu cette réponse, il annoncera son programme au détail.

Les amateurs de sport pourront se rendre compte des mérites de Brosseau et de Champagne, comme instructeurs de boxe et de lutte.

Brosseau attend de grandes choses de Blain, Bouilane et Paulhus, lors des championnats du Canada le printemps prochain. Il est à espérer que les membres du National et les fervents de sport iront encourager ces jeunes boxeurs vendredi soir à la palestre.

La séance aura lieu dans la gymnase de l'association.

SPORT AU STE-BRIGIDE

L'Association Sainte-Brigide annonce une séance sportive et musicale pour mercredi soir à son local, 327 rue Mallonneuve. Les fervents de lutte et de boxe sont assurés de passer de bonnes heures, car nombre d'amateurs de renom sont inscrits au programme.

LIGUE MONT-ROYAL

Résultat des parties de la Ligue Mont-Royal jouées dimanche après-midi à l'Arena:
Dreyer, 6; Verdun, 0.
Eureka, 6; Tacoma, 1.
Saint-Anthony, 2; A-I, 2.
L'assistance aux parties était de 1,200 personnes.

LIGUE DU PACIFIQUE

Voici le résultat des parties de la ligue de hockey du Pacifique Canadien:
Dominion Express, 2; Trafic, 1.
C.P.O.T., 5; "Operating", 1.
Comptabilité, 3; Dining Car, 2.

LIGUE DES ECOLES

Le Lower Canada College a défait le Montreal High School par 3 à 2.

CLUB EXCELSIOR

Le club de hockey Excelsior est à la recherche d'un bon adversaire pour dimanche prochain. Il lance un défi aux Pointe-Claire, Vaudreuil, Saint-Eustache, l'Aiglon, Sainte-Agathe, Saint-Jérôme, Inf. René Loiseau, 26 rue Ontario Ouest, tél. Plateau 542w ou Arm Limoges, 1845 Saint-Dominique, tél. St-Louis 1737w.

Les officiers de la grande course de La Casquette.—De gauche à droite: C.-N. Chamberland, l'échevin J.-A. Savard, Raoul Ducharme, secrétaire; H. Lamarre, président des raquetteurs de La Casquette; M. Arthur Landry et Léo Savard, trésorier général de La Casquette.—(Cliché du photographe de la "Presse").

CHOMEURS EN ASSEMBLEE A MAISONNEUVE

Le maire de Montréal et d'autres orateurs leur adressent la parole.

CHEZ LES VETERANS

Les ouvriers sans travail, particulièrement ceux qui s'attendaient à travailler à la construction du brise-glace, dans les chantiers de la "Canadian Vickers Co.," se sont réunis au nombre d'environ 600, dans la salle du Marché Maisonneuve, hier après-midi, pour aviser à la situation. Cette assemblée avait été organisée par l'Association des ouvriers sans travail de Montréal et fut présidée par M. J.-R. Blais, agent d'affaires de l'union internationale No 144 des plombiers. Bien que l'association canadienne des vétérans sans travail eût refusé à la dernière minute de prendre part officiellement à ce mouvement, plusieurs officiers de cette association, notamment M. W.-H. Cottrell, qui devait même présider la séance, y étaient présents.

LES ORATEURS

Les orateurs furent l'honorable Médéric Martin, maire de Montréal, MM. A. Laurendeau, député à la Législature provinciale, M. Clément Robitaille, député de Maisonneuve au fédéral, l'échevin Lalonde, M. Michel Buhay, Mlle Dorion et Mme Rose Henderson.

En ouvrant la séance, le président J.-R. Blais exposa la question à discuter. Il dit que le gouvernement fédéral avait brisé le contrat qui avait été passé par le ministère Meighen avec la compagnie "Canadian Vickers" pour la construction d'un brise-glace, ce qui aurait donné de l'ouvrage à des centaines de pères de famille. M. Blais dit que les ouvriers de métier ne demanderont pas la charité, mais qu'ils sont résolus à prendre tous les moyens légaux et constitutionnels possibles pour pouvoir vivre en travaillant.

LE MAIRE MARTIN

L'honorable M. Martin exposa en détail les démarches qu'il a faites auprès du nouveau ministère fédéral en faveur des sans-travail. Il lut les correspondances échangées entre lui-même et le premier ministre, l'hon. M. Mackenzie-King, à ce sujet. Il déclara que jusqu'à ce jour, il n'a pu obtenir que des promesses que le gouvernement prendra la situation en sérieuse considération. L'hon. M. Martin dit qu'il sympathise profondément avec les ouvriers sans travail. Il suggéra qu'une délégation fut nommée avec mission de se rendre auprès du premier ministre et il s'offrit d'accompagner lui-même les délégués à Ottawa. En terminant, le maire demanda aux sans-travail de patienter encore un mois, parce qu'au mois de mars, il espère que le travail reprendra dans l'industrie avec un essor nouveau.

AUTRES DISCOURS

Le député à la législature, M. A. Laurendeau, appuya les remarques de M. le maire, et s'offrit à accompagner, lui aussi, une délégation des sans-travail à Ottawa. L'échevin Lalonde et M. Clément Robitaille, député de Maisonneuve au fédéral, parlèrent dans le même sens. Mlle Dorion exposa la détresse des familles, quand le chef est privé de son travail, c'est-à-dire de tout revenu. Mme Henderson, répondant au discours du maire, critiqua le conseil qu'il donnait aux sans-travail de patienter jusqu'au mois de mars. Elle déclara que c'est tout de suite qu'il faut venir au secours des femmes et des enfants qui sons sans pain.

M. Michel Buhay dit que les sans-travail ne doivent pas compter trop sur les promesses des politiciens.

LES RESOLUTIONS

Une résolution fut ensuite adoptée unanimement, pour demander à tous les gouvernements, tant au fédéral qu'au provincial et au municipal leur aide dans la première crise : au fédéral, la résolution demande qu'à défaut d'emploi, un salaire de $25.00 aux hommes mariés, et de $10.00 aux célibataires soit payé par semaine aux ouvriers sans-travail ; au provincial, on demande qu'une loi de moratorium soit passée obligeant les propriétaires d'attendre la fin de la crise pour réclamer le paiement des loyers ; enfin, au municipal, on demande que les autorités de l'hôtel de ville suspendent, temporairement la perception des taxes, pour les sans-travail. Une autre résolution fut adoptée pour demander au gouvernement fédéral d'ordonner, dans le plus bref délai, la reconstruction du brise-glace. Un comité de trois membres : MM. J.-F. Blais, H. Morton et Mcormack, fut nommé pour présenter ces résolutions aux autorités compétentes.

Ce soir, à 8 heures, une assemblée pour les sans-travail, sera tenue dans la salle de l'Assistance Publique, coin Lagauchetière et Berri, sous les auspices du conseil des métiers et du travail, de Montréal, M. Alfred Mathieu, président de ce conseil, T. Manley, vice-président, et autres orateurs adresseront la parole.

CHEZ LES VETERANS

Aux quartiers de l'Association des vétérans sans travail, 978 Craig est, les officiers ont fait, ce matin, un rapport sommaire des opérations du tag-day, de samedi dernier. M. Legrove, président de l'association a exprimé le doute que le montant recueilli, samedi, soit aussi élevé que celui de l'avant dernier tag day. Les officiers ont exposé que 435 boîtes ont été mises en circulation, et que toutes ces boîtes ont été rapportées aux quartiers de la police où on fera le comptage. Malheureusement les officiers regrettent d'avoir à signaler un point noir, durant ce tag-day. Sur les 435 hommes à qui on avait confié les boîtes pour la cueillette, sept hommes ont dérogé aux ordres, les quel étaient de ne pas accepter d'aller boire dans les tavernes. Ces hommes ont été pris en délit par les surveillants que l'Association avait pris le soin de disséminer partout, pendant le tag-day.

Relativement à la proposition du maire de Montréal, que l'Association des vétérans sans travail s'occupe de tous les sans travail, le président Legrove a déclaré que ce serait une tâche au dessus des forces de l'Association, et qu'on ne peut pas l'accepter.

LE SPORT DU PATIN

La première leçon.

EUCHRE D'APRES-MIDI

Mercredi après-midi, le 18 janvier, à deux heures et demie, il y aura un euchre de charité dans la salle paroissiale de Saint-Pierre-Claver, angle du boulevard Saint-Joseph et de la rue de Lorimier, organisé par les dames des oeuvres de la paroisse au bénéfice des pauvres.

ANNEE DESASTREUSE POUR LES OUVRIERS

Londres, 16 — D'après l'organe officiel du Trade Union Congress, l'année dernière a été la plus désastreuse pour les organisations ouvrières du Royaume-Uni. On estime que la réduction des gages pour l'année a été de huit millions de livres par semaine. L'union des ingénieurs amalgamés a distribué au cours des douze mois deux millions de livres pour secourir ses membres sans emploi. Le total des secours apportés par toutes les unions à leurs membres en détresse a été de sept millions de livres. De plus les unions ont subi nécessairement une diminution du nombre de leurs sociétaires. Le mois prochain, les ouvriers en construction devront accepter une diminution de gages. Enfin on a fondé la Trades-Union Reform Association dans le but d'obvier au coût élevé du système actuel et de prévenir le retour de malheurs comme celui de l'an passé.

Le Jeu de dames

A CORRIGER

Dans le problème No 5,462, par M. J.-R. Robillard, publié vendredi, le 13 courant, le pion blanc 34 devait être à 52.

LAFONTAINE VS LES ETOILES

Malgré que le résultat soit en faveur du club Lafontaine, la rencontre d'hier, entre Les Etoiles et le Lafontaine, classe B, a été fort bien disputée et suivie avec intérêt.

En voici le rapport :

Lafontaine		Les Etoiles	
J.-A. Carrière	1	E. Asselin	0
L. Gagnon	0	A. Lamaire	1
E. Hébert	1	A. Robillard	0
J. Gélinas	½	F.-X. Durocher	½
E. Gagnon	1	J.-B. Binette	0
J.-V. Jodoin	0	C. Lamarche	1
E. Tremblay	½	A. Lacroix	½
R.-V. Charrette	1	F. Legault	0
Total	5	Total	3

Juges : M. Alex. Larin pour Lafontaine, et M. Joseph Venne, pour Les Etoiles.

SAINT-HENRI VS MAISONNEUVE

Le Maisonneuve, classe B, a subi une défaite significative aux mains du Saint-Henri, lors de la rencontre d'hier après-midi, par le score de 6½ à 1½.

Afin de rétablir l'équilibre, le Maisonneuve devra faire quelques changements afin d'augmenter son score. Voici le sommaire :

Saint-Henri		Maisonneuve	
J.-A. Beauchesne	½	C. Clairmont	½
N. Gosselin	1	E. Gauthier	0
H. Desjardins	1	A. Vinette	0
R. Larin	½	A. Lessard	½
C. Rodrigue	1	N. Denis	0
C. Nobert	½	A. Paquette	½
A. Lauzon	1	N. Crépeau	0
C. Chiroux	1	P. Devaux	0
Total	6½	Total	1½

NATIONAL vs VILLERAY

Cette rencontre a été toute en faveur du club visiteur, le National, qui a gagné par le score de 6½ à 1½.

En voici le résumé :

VILLERAY		"NATIONAL	
J. Gratton	0	J.-A. Métivier	1
N. Decoste	0	P. Maheu	1

HOTELS

L'HOTEL QUEENS RETOURNE AUX ANCIENS PRIX

LUNCH de 12 à 2.30 75c

DINER $1.00 AVEC ORCHESTRE 6 à 8.30

11,14,16

LE JEU D'ECHECS

Le premier match de la saison, entre le National et le Westmount, classe A, a eu lieu samedi soir au club de ce dernier.

L'équipe de la partie Est ne s'est pas montrée à la hauteur de la situation, car elle a subi un échec de 4½ à 1½, avec deux parties ajournées.

Voici le détail :

WESTMOUNT		NATIONAL	
G. Falconer	x	G. Maréchal	x
Dr McArthur	x	Jos. Sawyer	x
J. B. Harvey	½	C. Germain	½
Dr A. Robertson	1	A.P. Beauchemin	0
S. Wilson	0	W. Currie	1
D. C. Robertson	1	J. L. Blanchard	0
R. Shart	1	Dr Winfrey	0
H. Rambach	1	H. Bertrand	0
Total	4½	Total	1½

x—Parties ajournées

NATIONAL YS. NORTH END

Comme les seniors, l'équipe de la classe B, National, s'est fait battre par le North End par le score de 4½ à 2½.

Il faudra faire mieux la prochaine fois, n'est-ce pas ?

DEFI DE DESROSIERS

Kid Desrosiers lance un défi à tout lutteur de 145 à 160 livres, Tremblay et Paradis préférés. Dans deux ans, Desrosiers n'a perdu qu'un match et ca, avec un adversaire de 200 livres. Inf. Arthur Larocque, 86 rue Lock, Nashua, N. H.

GURNEY FORY CO.

Le club de hockey Gurney est maintenant réorganisé, et est prêt à rencontrer tout club amateur de la province.

Il se cherche un bon adversaire pour dimanche, et aimerait aussi à arranger des parties à l'avance pour le dimanche ou la semaine, sur sa patinoire ou en dehors.

Pour informations, s'adresser à M. Benoit, Rockland 1021 (de 9 a.m. à 5 p.m.) Calumet 2459J. (Le soir, de 7 à 9).

NORMALIENS II

Les amateurs du gouret seront assurément heureux d'apprendre que les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Parc Lafontaine, viennent de former une seconde équipe de gouret dont les joueurs sont âgés de 14 à 16 ans. Le Jeune Normalien invite le Mont Saint-Louis, le Columbia et le Mont-Royal à se mettre en communication avec le gérant H.-A. Pelletier, 584 Mais sonneuve, ou avec le capitaine M. Langevin, Tel. Est 1336 (entre midi et une heure et 6½ à 8 p.m.)

CLUB JEUNE SAINT-LOUIS

Le Jeune Saint-Louis lance un défi à tous les clubs de 12 à 14 ans, spécialement aux Collégiens Sainte-Elisabeth, Saint-Vincent de Paul, Chanteclerc, Saint-Gabriel, Jeune Chapleau.

Il a battu l'Etoile d'Or par le score de 4 à 1. Noms des joueurs du Jeune Saint-Louis : Lefrançois, O. Delorme, R. Lafleur, R. Robert, Jodoin, R. Delorme, Allaire, Lussier, Bourassa.

Théâtre Canadien-Français

Cette Semaine

LA REVUE DE LUCIEN BOYER

avec LUCIEN BOYER et toute la troupe. 60-5E

CLUB DE HOCKEY CANADIEN

Le club de hockey Canadien Indépendant, lance un défi à tout club de 14 à 16 ans, club Mont-Royal préféré. Noms des joueurs : L. Farino, A. Déguire, P. St-Denis, F. Steel, P. Gravel, L. Daoust, L. Laplante, E. Daoust, P. Robert, Capitaino, Paul Saint-Denis. Informations, Lucien, Daoust, 442 Notre-Dame, Lachine, par lettre seulement.

Blancs : 16 pièces.

Les Blancs jouent et gagnent.

NEW YORK CANADIEN

Jeudi soir, 19 janvier, assemblée des membres du New-York Canadien chez René Pelletier, 471 Champlain.

HIS MAJESTY'S

Ce soir et mardi soir. Mercredi en matinée

MARIE LOHR

"L'INCONNU" DE VERNEUIL (Her Destiny)

Mercredi et jeudi soirs "LES MARIONNETTES" de PIERRE WOLFF. Vendredi et samedi soir et samedi en matinée, "FEDORA" DE SARDOU.

Mat. mercredi, $2 à 50c. Soirées et mat., Samedi, $2.50 à 50c.

ORPHEUM

Mat. 2.15. Soir 8.20

TING-A-LING

et CLEO-PATRA la danseuse

Mat. 15-25-35-50. Soir 15-25-35-50-75

62-5

GAYETY

AUJOURD'HUI A 2.15 ET 8.15

LES FOLIES DU JOUR

de Barney Gérard

Une production merveilleuse de $200,000.

62-5 E

MOUNT ROYAL 143 LAURIER AVE. W.

Excellent programme double. Aujourd'hui seulement : PRISCILLA DEAN dans "CONFLICT". Aussi LON CHANEY dans "ACE OF HEARTS". Dernier épisode de "MIRACLES OF THE JUNGLE". E

LOEW'S

VAUDEVILLE AND FEATURE PHOTO PLAYS

AUJOURD'HUI

"GET RICH QUICK WALLINGFORD"

"The Lincoln Highwayman"

Les meilleurs sièges tous les soirs à 40c.

Galerie, 25c. Matinées, 15c.

Taxe comprise. Sauf les samedis, dimanches, jours de fêtes.

62-5

LOEW'S COURT

Aujourd'hui

MARY PICKFORD

dans

"Little Lord Fauntleroy"

Ap.-midi, 11c; soir, 25c; excepté le dimanche et les jours de fête. Taxe comprise.

IMPERIAL

Aujourd'hui et demain : "LAVENDER AND OLD LACE", avec Marguerite Snow et Beans Oues. Comédie, Gazette, Zilia Mingsen, soprano. E

Passe Temps

LUNDI, MARDI, MERCREDI : Mlle Du PONT dans "FAUX BAISERS". Aussi CORINNE GRIFFITH dans "IT IS NOT BEING DONE THIS SEASON". E

NEW GRAND

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La vie que vous n'oublierez jamais—L'amour d'une mère pour son fils.

"MOTHER O'MINE"

Aussi : BILLIE RHODES dans "HIS PYJAMA GIRL".

PRIX POPULAIRE POUR 1922.

MATINEES : 10 et 15c (taxe comprise)

SOIREES : 20 et 30c (taxe comprise).

62-5 E

INDEPENDENT AND UNITED AMUSEMENTS LTD THEATRES

MOULIN ROUGE

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

VIOLA DANA dans "Home Stuff", SHORTY HAMILTON dans "SHORTY HAMILTON LANDS A MASTER CROOK". Comédies spéciales, hebdomadaire, etc.

REGENT

(avec du Parc et Laurier)

AUJOURD'HUI ET MARDI

Aujourd'hui et mardi, "THE WHIP" la plus grande vue de courses jamais représentée sur l'écran. "The Golden Snare" de James Oliver Burwood avec Lewis Stone, Wallace Beery et Ruth Renick.

STRAND

Aujourd'hui et demain, Wm. Duncan et Edith Johnson dans "No Defense". Nick Carter présenté par Tom Carrigan dans "Birds of Prey". Snub Pollard dans "Loose no Time" et autres vues. Wm. Eckstein au piano.

BELMONT

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

3 Grandes Attractions: GLORIA SWANSON dans "UNDER THE LASH". Mildred Harris dans "Old Dad". Harold Lloyd dans "The Tip". Fables d'Esope, etc.

Papineau

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

ALICE LAKE dans "OVER THE WIRE". ROY STEWART dans "KEITH OF THE BORDER". Une émouvante histoire de l'Ouest. Comédie, hebdomadaire, etc.

PRINCESS

Excellent Vaudeville deux fois par jour.

"SAWING A WOMAN IN HALF"

7—Autres Excellents Numéros—7

62-5

CHANTECLERC

La troupe BERNA DUCHESNE présente

LA VIERGE DES ROUGES

Drame musical en 5 actes d'Armand Lecliaire.

16,17,19 E

ELECTRA

Ste-Catherine, près Amherst.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

THOMAS MEIGHAN

dans

A PRINCE THERE WAS

en 7 parties

Titres en français.

N.-JEANNE LAROSE, soprano.

ALEXANDRA

Aujourd'hui et demain programme double: THE RIDER OF THE KING LOG et DOUGLAS FAIRBANKS dans THE MOLLYCODDLE.

NAVIGATION

WARD LINE

Départs hebdomadaires réguliers pour

NASSAU

BAHAMA

Aussi service direct hebdomadaire pour

CUBA et MEXICO

Pour informations, s'adresser à la NEW YORK & CUBA MAIL S.S. CO., Pied de Wall St., NEW YORK.

16,18,20E

CANADIAN PACIFIC STEAMSHIPS LIMITED

POUR L'EUROPE

Réservez vos cabines immédiatement

ST-JEAN-LIVERPOOL

1 fév. . 2 mars 31 mars. . . Montcalm
17 fév. . 17 mars. . . . . Melita
10 mars 8 avril . . . . . Minnedosa

S.-JEAN-GLASGOW

28 janv. 4 mars 9 avril. . . . Tunisian
22 fév. . . . . Pretorian
21 avril . . . . . Corsican

S.-JEAN-ANVERS

(via le Havre et Boutnampton)

3 fév. . 11 mars . . . . . Corsican
18 fév. . 1 avril . . . . . Scandinavian

S.-JEAN-BOSTON-HAVANE

KINGSTON

2 fév. 23 mars . . . . . Sicilian

S.-JEAN-LIVERPOOL-GLASGOW

24 mars . . . . . Metagama

S.-JEAN-SOUTHAMPTON-ANVERS

15 avril . . . . . Melita

POUR LE FRET SEULEMENT

Dates approximatives des départs

S.-JEAN, N.-B.—LONDRES

18 janv. . . . . Dunbridge
. . . . . Bollingbroke
7 fév. . . . . Datsford
18 fév. . . . . Bosworth

S.-JEAN, N.B., LIVERPOOL ET AVONMOUTH

19 janv. . . . . Bosworth

S'ad. aux agents locaux ou à J. E. Parker, agt gén. (service des passagers), 141, rue St.-Jacques. Tél. Main 7700.

MONTREAL

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

Agents du trafic

SAINT-DENIS Merc. Soir 18 janvier.

MADAME

ELLY NEY

"La plus grande pianiste depuis Madame Carreno" — "Le Paderewski féminin".

Billets en vente chez Archambault et Lindsay Piano Chickering

Dir. J.-A. GAUVIN. 60-3 E

DOMINION PAPINEAU & MT-ROYAL

Aujourd'hui — Grand programme double — CONWAY TEARLE dans "THE MAN OF STONE". Aussi Joséphine Earle dans "THE EDGE OF YOUTH". "Winner of the West", comédie et autres. E

STUDIO DE DANSE PARTICULIER : SINCLAIR. Leçons particulières à tout heure, sur rendez-vous, 695 rue St-Urbain. Plateau 4182. 298-n15

Casino

Place Phillips

(Dans le centre de Montréal)

DANSE CE SOIR

"Aussi respectable et bien tenu que votre propre maison".

(Les jeunes filles qui fréquentent ce lieu d'amusement sont sous la protection et les soins de l'administration.)

Le palais de l'amusement du peuple.

De la musique continuellement.

Le meilleur et le plus vaste parquet de danse.

Musique Entraînante

MASCARADE

demain soir: 6 beaux prix.

La population française est spécialement invitée.

Portes ouvertes tous les jours à 12.30 p.m.

The Allen

AUJOURD'HUI

William Fox présente

SALOME

Un glorieux spectacle — la vue stupéfiante.

AUTRES VUES DU ALLEN. PRIX POPULAIRES

MAT.: Tous les sièges 25c
Loges (Rés.) . . 50c
SOIR : BALCON . . 30c
Orchestre . . 50c
Loges (Rés.) . . 80c
Samedis, dimanches et jours de fête :
BALCON 40c
Orchestre 50c
Loges (Rés.) 80c
Toute la journée.

BAL DE CHARITE

HOTEL WINDSOR

Mercredi, le 18 Janvier 1922

Il est préférable pour vous et pour la direction de réserver vos tables le plus tôt possible pour cet événement.

M. BISHOP, maitre d'hôtel,
M. NOWELL, dépt. des banquets.

Chambre No 9, HOTEL WINDSOR

12,16 E

Papineau REGENT

Papineau, près Mont-Royal — Avenues du Parc et Laurier

4 JOURS SEULEMENT A PARTIR DE MERCREDI

OVER the HILL

La plus grande histoire émotionnante jamais racontée.

Une année complète dans six théâtres différents du Broadway, à New-York.

Pas une des plus grandes vues jamais produites — mais absolument la plus grande production de tous les temps.

PAS D'AUGMENTATION DE PRIX

THEATRE ST-DENIS — CE SOIR

THEODORE

BOTREL

"LE CELEBRE BARDE BRETON"

Billets en vente chez C.W. Lindsay, Ltd., et Archambault. Dir.: Louis-H. Bourdon

Capitol Entertainment

A L'AFFICHE

"Just Around the Corner"

Tout l'exposé de cette vue est en français et en anglais.

A Paramount Picture

Le roman des pavés de New-York. Et de quelques endroits où ils conduisent.

Façonné de cette chose qui s'appelle l'amour — et ce qu'il a fait pour une mère, une jeune fille,un homme.

Ecrit par la femme qui est l'auteur de "Humoresque". S'élevant, comme lui, au-dessus du fracas dans ce que le coeur humain peut produire de mieux.

D'après la populaire histoire de FANNIE HURST

Programme :

Ouverture et extraits de "THE MERRY WIVES OF WINDSOR". J. J. SHEA, directeur.
LEILA AUGER, . . . soprano
LENORE (VCV, . . mezzo-soprano
L'ensemble du Capitol présente "THE SIDEWALKS OF NEW-YORK".
Prologue atmosphérique à la vue.
BERCEUSE DE JOCELYN, (Godard)
KEN. WIDENOR au grand orgue.

62-2 E

Summer Garden

SHERBROOKE ET ST-LAURENT

RESTAURANT CABARET

On Annonce l'Engagement Spécial pour CETTE SEMAINE, DU

Grayce Brewer's Ladies Jazz Band

et

Olga Mamillian; Flo. Redcliffe; Margaret Hackett; Valy Rand, et autres.

Excellent Parquet de Danse

CUISINE FAMEUSE — VINS EXQUIS

PRIX DU COUVERT UN DOLLAR

Pour réserver des places—Téléphone Plateau 4976

Direction — PARKER BROS.

Prenez part aux Réjouissances du

MARDI GRAS

ARRETEZ à la Nouvelle-Orléans en vous rendant en Californie afin de voir le magnifique spectacle du MARDI GRAS, ce fameux carnaval inauguré il y a plus de deux siècles.

Du 26 au 28 février, vous pourrez prendre part à toutes les réjouissances libres de Rex, roi du carnaval, admirer les merveilleux pageants de l'équipage mystique de Comus, le somptueux déploiement de pourpre et d'or, les magnifiques flottes, prendre part à tous les plaisirs.

Visitez le vieux quartier français — dînez à des restaurants célèbres et jouissez de toutes les jolies choses de cette "Porte du sud-ouest ensoleillé".

Prenez la

Sunset Route

pour la Californie

Chaque mille est un paysage digne de remarque.

Nouvelle-Orléans — SUNSET LIMITED — San Antonio
Los Angeles — San Diego — San Francisco

Température douce, route ensoleillée d'un bout à l'autre, sans glace ni neige. Wagon-observatoire, wagons-lits directs et autres confort de voyage moderne. Service quotidien de wagon-lit-touriste entre Washington, D.C. et San Francisco. Wagon-lit direct trois jours par semaine dans chaque direction entre la Nouvelle-Orléans et la Californie via Globe en Arizona, offrant un service commode pour le voyage supplémentaire au BARRAGE ROOSEVELT ou le détour de 120 milles en automobile sur toute la longueur de l'APACHE TRAIL entre Globe et Phoenix.

Raccordement à Yuma avec le San Diego and Arizona Ry. pour San Diego.

Pour renseignements et brochure s'adresser à

SOUTHERN PACIFIC LINES

A. J. Poston, agent général, service des voyageurs.
165 Broadway, New-York

DES OEUVRES ADMIRABLES ACCOMPLIES

Assemblée annuelle de la Société catholique de protection et renseignement.

ASSISTANCE DIVERSE

La cinquième assemblée annuelle de la Société catholique de protection et de renseignement a eu lieu hier après-midi dans la salle Saint-Sulpice, sous la présidence de M. le chanoine Harbour. M. Joseph Hurtubise, le président, a indiqué les oeuvres admirables accomplies par cette organisation dans tous les domaines, s'intéressant aux maladies du corps comme de l'âme. La société a pu soulager de nombreux cas de misère, grâce au concours empressé du gouvernement provincial, de la ville de Montréal, des institutions religieuses, des hôpitaux et des généreux citoyens en général. On lui devra bientôt un hôpital antituberculeux et un comité doit recueillir une souscription de $150,000. M. Hurtubise a remercié tous ceux qui ont aidé la société de près ou de loin.

M. le chanoine Harbour s'est fait l'interprète des personnes présentes en présentant ses hommages à la société et à ses dévoués directeurs.

Me J.-A. Julien, président des conférences Saint-Vincent-de-Paul et vice-président de la société, a aussi adressé la parole. Puis on a procédé à l'élection. MM. Joseph Hurtubise, S.-D. Joubert et Z.-O. Tourangeau ont été réélus au conseil d'administration pour un nouveau terme de trois ans.

M. René LeMyre, chef du bureau de la société, a narré toute l'oeuvre accomplie durant l'année. Il se réjouit de la fondation prochaine d'une maison pour les épileptiques, grâce à l'initiative de l'hon. Athanase David et du Dr A.-H. Desloges, surintendant général des asiles, prisons, hôpitaux et écoles d'industrie de la province. Il a ajouté que la société espère que chaque paroisse fondera des garderies d'enfants.

Au cours de la séance, des artistes distingués ont prêté généreusement leur concours et ont été fort applaudis. Ce sont M. Wilfrid Delorme, baryton, Mme S. Alarie, cantatrice et Miles Isabelle Delorme et Blanche Péloquin, pianistes.

En résumant le travail de l'année, M. LeMyre déclare que 3,444 lettres de convocation au secrétariat ont été envoyées pour demander des conférences et autres raisons, que les employés du secrétariat ont dû répondre à 12,000 appels téléphoniques, qu'ils ont consigné 4,092 requêtes pour demandes de secours, assistance, protection diverse; que 3,243 requêtes ont été réglées avec satisfaction, tandis que 849 n'ont obtenu aucun résultat appréciable, et que le règlement des divers cas de misère intéressait 6,100 enfants, 2,114 hommes et 2,331 femmes. Les demandes de protection ou d'intervention sont réparties entre 2,940 familles. La plupart des requêtes que le bureau n'a pu régler touchaient l'hospitalisation de vieillards et de malades, et l'internement de jeunes enfants.

On peut distribuer ensuite sous les chapitres suivants le travail accompli par le secrétariat durant l'année dernière:

Refus de pourvoir: 535 couples ont demandé à la société le redressement de leurs griefs, donnant pour raisons l'abus des liqueurs, la brutalité, l'inconduite, la paresse, les licences pernicieuses, l'abstention des devoirs religieux. 417 couples ont voulu la réconciliation. Après enquête, 42 plaintes ont été jugées nonfondées, 44 mandats ont été émis, dont 10 causes ont été réglées hors cour. Dans les autres cas, ce fut l'emprisonnement ou le relâchement sur promesse de s'amender. La société a fait ainsi un peu l'office d'une véritable cour de relations domestiques.

Inconduite: 41 requêtes, dont la misère avait pris naissance dans l'abus des liqueurs, le voisinage des jeux de pool, les fréquentations dangereuses, la médiocre surveillance des parents, l'éloignement des sacrements. Toutes requêtes réglées, sauf 2 trouvées non fondées et 7 autres où le mal n'a pu être enrayé.

Protection d'enfants: la médiation a été efficace dans le cas de 79 requêtes sur cent.

Hospitalisation: 127 malades ont été acceptés par l'entremise de la société dans les hôpitaux suivants: Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Sainte-Justine, Royal-Victoria, Maternité catholique, Général, Western, Saint-Luc, Saint-Roch et Saint-Jean de Dieu. 56 vieillards ont été reçus dans les hospices des Petites Soeurs de Pauvres, des RR. SS. de l'Hôpital Général des Soeurs Grises, des RR. SS. de la Providence, des religieuses du Bon-Pasteur.

Placement d'enfants: 194 enfants acceptés gratuitement à la maison-mère des RR. SS. Grises, à l'orphelinat catholique, à l'asile Sainte-Cunégonde, à la maison Saint-Janvier.

15 orphelins hébergés par le patronage Saint-Vincent-de-Paul, fondé par le Conseil central des Conférences; 168 enfants recommandés par le Dr S. Boucher et M. Albert Chevalier, internés dans les écoles d'industrie de Notre-Dame de Montfort et de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur; 57 enfants placés, par l'entremise de la société, à Montfort et au Bon-Pasteur, aux frais de leurs parents; enfin 57 enfants orphelins ont été pris à raison d'une redevance modique dans des pensions privées.

Bureau légal: composé de MM. les avocats J.-A. Julien, Antonio Perrault et A.-S. Archambault qui ont gratuitement donné 29 consultations, décidé de 35 réclamations et fourni quantité d'autres consultations par téléphone.

Tutelle et curatelle, intervention judiciaire, assignations par lettres devant les cours, libérations de prisonniers, service d'ambulance gratuit, etc.

Incurables: 32 personnes atteintes de tuberculose pulmonaire ont été admises à l'hôpital des Incurables, grâce au bon vouloir de la ville et du service municipal d'hygiène, toujours d'une grande obligeance vis-à-vis de la société.

Rapatriements: 38 personnes renvoyées dans leur place natale.

Soins médicaux: 36 demandes référées et agréées, à titre gracieux, par les docteurs G.-A.-H. Dufresne, Gaston René de Cotret, Henri Lemire, L.-A. Gagnier, Charles Leduc, Alp. Riopelle, E.-H. Fortrier, Zénon Aumon, O.-H. Létourneau, A. Gratton, Albert Provost et Emile Lafortune.

Des ordonnances ont été remplies gratuitement aux pharmacies J.-A. Goyer et Quenneville et Guérin.

La société solde souventes fois même la location des familles qu'elle a trouvées en détresse. Quinze pauvres ont été vêtus. On l'a consulté sur la légitimité d'un mariage et le litige ressortissait de la compétence de M. l'abbé Curotte. Il arrive que des parents ont besoin d'aide temporaire. La société a dû le faire pour quelques ménages que la crise du chômage avait surpris. D'autre part, 54 vieilles gens, incapables de tout travail, ont pu obtenir, par l'entremise de la société, une pension de leurs enfants. Jusqu'aux désaccords entre voisins qu'elle est appelée à dissiper. Des enfants, au nombre de six, qui étaient retenus illégalement, ont été rendus à leurs parents. Les conférences Saint-Vincent de Paul ont reçu de la société prière de s'occuper de 992 requêtes. Mmes Hamilton et Faguet se sont mises à l'honneur dans les oeuvres d'assistance maternelle. La société a fait cet apostolat admirable de ramener à Dieu de pauvres filles souillées. Elle les a fait nourrir de la Communion et sustenter d'aliments gracieusement fournis par nos maisons de commerce, dont plusieurs anglo-protestantes. Disons aussi que la société a heureusement servi d'intermédiaire entre le capital et le travail en faveur de 337 personnes. Elle a voulu donner de la joie en élevant des arbres de Noël dans 463 foyers, grâce au concours de M. E.-J. L'Espérance, de l'Imperial Life et du Kiwanis Club. La société a aussi obtenu un emploi dans les services domestiques à 286 femmes et jeunes filles. Enfin, la société a placé un grand nombre de jeunes hommes sur la ferme, encourageant ainsi le retour à la terre.

LE COIN DE COLETTE

NOTRE COURRIER

D.—Veuillez donc me dire comment on peut se débarrasser promptement d'un orgelet?—ENNUYEE.

R.—L'orgelet est un petit accident très désagréable dont on peut se débarrasser en appliquant sur l'oeil un cataplasme chaud de farine de riz que l'on maintient au moyen d'un bandeau. Le bouton disparaîtra au bout de quelques heures; le riz bouilli dans l'eau a le même effet.

D.—Veuillez donc me donner la manière de se manicurer soi-même les ongles?—COQUETTE.

R.—Il faut s'entourer de tous les outils d'une manicure: pinces à ongles, pince à peau, gouge, repousse-peau, lime émeri, vaseline et ingrédient pour les rosir et les polir. Ensuite on procède comme suit: On trempe sa main dans une eau savonneuse dans laquelle on a mis quelques gouttes d'ammoniaque destinées à amollir les chairs.

Après quelques minutes ou essuie, puis on repousse la peau à la base de l'ongle; on coupe délicatement cette peau ainsi que celle qui aurait poussé de chaque côté de l'ongle. Ensuite avec les pinces à ongles, on coupe les ongles en amandes, puis on les lime avec l'émeri préférable aux limes d'acier, si on se servait de ces dernières, les choisir souples.

La gouge servira à régulariser le dessous de l'ongle, à en tracer une ligne nette, au niveau de la chair. Ensuite, si vos ongles ne sont pas naturellement roses vous passez le carmin ou le vernis et vous polissez.

D.—M'étant mariée à un veuf ayant des enfants et sans contrat de mariage, nous avons eu également des enfants et nous avons amassé quelques biens, est-ce que les premiers enfants auront droit à notre héritage?—LOUISE R.

R.—Mariée sous le régime de la communauté de biens, vous avez, quoi qu'il arrive, droit à la moitié des biens de la communauté. Vous pourrez disposer de votre part comme vous l'entendrez. Pour ce qui est de la part de votre époux, s'il meurt sans laisser de testament, vos enfants y ont droit au même titre que ceux issus du premier mariage.

La dernière mode.—Robe simple en tricotine garnie de bande de satin; ceinture de galalithe.

LE PLAT DU JOUR

Salade Waldorf:—Hors-d'oeuvre élégant. Coupez dans des pommes dures, pelées et vidées, de fines rondelles ou de petits cubes. Mêlez-les à une même quantité de céleri-rave. Assaisonnez de sel et de poivre, exprimez un peu de jus de citron, mêlez délicatement dans une bonne mayonnaise, et servez sur des feuilles de laitues très blanches. Pour raffiner, ajoutez à volonté des parures de truffes et des morceaux de noix sèches.

ORMSTOWN

Mlle Juliette Brunet, M. et Mme Z. Brault, de Montréal, M. et Mme N. Demers, de Sainte-Martine, Mlle Délia Turcot, de Saint-Chrysostôme, étaient chez M. G. Brunet, ces jours derniers.

—M. le Dr J.-C. Reid, d'Ottawa, était l'hôte de la famille Pierre Reid et de sa soeur, Mme Jos. Bolduc, ces jours derniers.

—Etaient aussi de passage dernièrement, à Ormstown, Mlle Clara Pethel, Juliette Reid, de Howick, M. Emile Deault, M. et Mme M. Chartrand, de Montréal, M. et Mme D. Gendron, de Saint-Stanislas, M. Fred Lavigne, du Michigan.

—M. et Mme James Beaudin, étaient à Ottawa, ces jours derniers.

—L'élection des conseillers a eu lieu, jeudi. Il n'y a aucun changement pour le village. Pour la paroisse, M. Frank Smith a été élu, et M. Elzéar Deault a été réélu pour son troisième terme.

SAINT-JOACHIM, LA PLAINE

Dimanche dernier, a eu lieu chez M. Alvarez Villeneuve à S.-Joachim de La Plaine, une magnifique réunion de famille, laquelle était présidée par le R. P. Eugène Villeneuve, O.M.I., fils de M. Alvarez Villeneuve. Assistaient: M. Alvarez Villeneuve, père, le R. P. Eugène Villeneuve, O.M.I., l'abbé Charlemagne Villeneuve, curé de S.-Eustache; M. et Mme Donat Villeneuve et leurs enfants; M. et Mme Tancrède Villeneuve, M. Antoine Villeneuve, M. et Mme Limoges, de Sainte-Anne des Plaines; M. et Mme Charlemagne Villeneuve, Miles Ida et Simone Villeneuve, Mme Ferdinand Villeneuve et sa fille, Albertine, de Montréal; Mme J.-B. Pauzé et sa fille, Monique, de S.-Jean des Laurentides; M. et Mme Hyacinthe Villeneuve, leurs fils, Léopold et Edouard, leurs filles, Rose-Anne, Lucienne et Roiande; M. et Mme Gustave Villeneuve, de Mont-Laurier; M. et Mme Alarie, M. Benjamin Villeneuve, et ses enfants; M. Raoul Villeneuve, de S.-Jérôme; M. Joachim Villeneuve, Mlle Clotilde Villeneuve, MM. Jean, Arthur, Charles, Edouard et Armand Huot, Miles Gabrielle, Marie-Flore et Anne-Marie Huot, tous de S.-Jérôme; Miles Cécilienne, Hermance et Marie-Paul Limoges.

Après le souper il y eut euchre et de jolis prix furent distribués aux gagnants; il y eut aussi chant et musique.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 17 janvier 1892.

A une assemblée spéciale du conseil de Saint-Louis du Mile-End, M. Léonidas Villeneuve a été réélu maire pour la troisième fois.

* * *

C'est hier que se sont terminés les examens d'admission à l'étude du droit. Ont été admis: A. Smith, M. Lamoureux, A.-C. Rodier et M. Garneau.

* * *

Le bureau central de la police, à l'hôtel de ville, est en train de subir des réparations considérables. Dorénavant les bureaux du sous-chef et des sergents seront entièrement séparés.

* * *

M. G. Couture est occupé à préparer pour le 9 février un concert qui promet d'être fort intéressant. Le but du professeur est de faire entendre un certain nombre de voix que notre public n'a jamais entendues et d'autres qu'il ne nous a pas été donné d'entendre depuis longtemps.

* * *

L'association des hôteliers de Montréal a eu hier soir son assemblée annuelle sous la présidence de M. Henry Hogan, du Saint-Lawrence Hall. On a longuement discuté la question de la fermeture de bonne heure des buvettes et on a nommé un comité composé de cinq membres pour faire une vigoureuse opposition à ce règlement municipal. On a aussi décidé que l'on s'opposerait à l'élection de tout candidat qui serait en faveur de la fermeture de bonne heure.

* * *

Le juge Pagnuelo a rendu aujourd'hui son jugement dans la cause de la Cité contre la compagnie des chars urbains. La ville réclamait le coût du pavage de l'entrevoie du tramway sur les rues Saint-Jacques, McGill et Wellington. La défenderesse a été condamnée à payer $9,077.34.

NOS POLICIERS SE REUNISSENT HIER

A une assemblée régulière des membres de l'Union de la police, tenue dans leur salle, rue Sainte-Catherine est, on a discuté la récente décision du comité exécutif de la ville, enlevant la journée de repos semi-mensuelle accordée depuis quelques années aux agents et aux officiers. Une résolution a été adoptée autorisant le comité des griefs de l'union, à rencontrer la commission exécutive de la ville, afin d'en arriver à un arrangement pour obtenir un congé hebdomadaire pour les hommes. A défaut de réussite, la question sera soumise à l'arbitrage.

On a aussi parlé de la fourniture des pantalons d'hiver et des mitaines. Le contrat a été retardé, mais tout sera prêt dans une semaine.

POUR LES PORTUGAIS

Lisbonne, 16.—La somme de 10 millions de livres sera demandée par le gouvernement portugais à l'Allemagne, comme indemnité de guerre.

Les Gros Mangeurs Contractent la Maladie des Reins

Prenez des Sels au premier Symptôme d'irritation de la Vessie ou du mal de Dos.

Les hommes et les femmes d'Amérique doivent toujours se mettre en garde contre la maladie des reins, parce que l'on mange trop et que nos aliments sont trop riches. Notre sang est rempli d'acide urique que les reins refusent de filtrer, ils s'affaiblissent par surcroît de travail et deviennent paresseux, les tissus éliminatoires se bloquent et il en résulte la maladie des reins, de la faiblesse de vessie et un déclin général de la santé.

Lorsque vos reins vous donnent une sensation de morceau de plomb, lorsque votre dos vous fait mal et que votre urine est épaisse et pleine de dépôts, si vous êtes obligé de vous lever deux ou trois fois pendant la nuit, si vous avez des maux de tête ou des étourdissements, si vous êtes nerveux, si votre estomac est acide et si vous souffrez de rhumatisme lorsque la température est mauvaise, procurez-vous, chez votre pharmacien, environ quatre onces de sel Jad; prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau, avant le déjeuner pendant quelques jours et vos reins agiront parfaitement. Ces fameux sels sont faits avec de l'acide de raisin et du jus de citron combinés avec de la lithine et l'on s'en sert depuis quelques générations pour débarrasser et stimuler les reins bloqués; pour neutraliser les acides de l'urine de façon à ce qu'elle ne soit pas plus longtemps une cause d'irritation, ce qui mettra fin aux dérangements de la vessie.

Les sels Jad sont peu coûteux, ils sont inoffensifs, font un délicieux breuvage effervescent à l'eau de lithine et devraient se trouver dans tous les ménages, parce que personne ne peut se tromper en possédant un bon remède pour nettoyer les reins.

JAD SALTS CO.
Walkerville, Ont.

Ne Laissez pas ce Rhume Avoir le Dessus sur Vous

Si cette toux ou ce rhume opiniâtre s'acharne après vous à cette époque de l'année, il pourrait en résulter de graves inconvénients.

Votre médecin vous dira que les éléments adoucissants et calmants de la Father John's Medicine sont exactement ce qu'il prescrivait en pareille circonstance.

La valeur de la Father John's Medicine a été démontrée par plus de soixante-cinq ans de succès. Elle adoucit et calme les voies respiratoires et, à cause des éléments nourrissants qu'elle contient, contribue à refaire les tissus usés et donne de nouvelles forces propres à redonner la santé. Débarrassez-vous de ce rhume ou de cette toux avant qu'il soit trop tard. (ann)

Father John's Medicine
CONTRE TOUX OPINIATRES

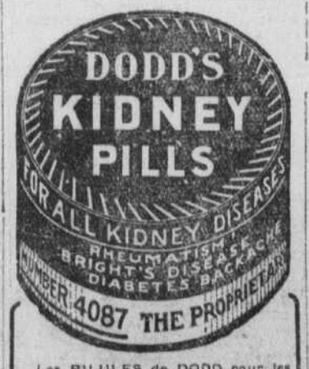

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

264-n w

AVIS!

Voyez à la page 2 l'annonce de notre vente spéciale. Vous y trouverez des occasions exceptionnelles en fait de confection de première classe pour dames.

KAHN BROS.

444 rue STE-CATHERINE EST, MONTREAL
Vis-à-vis Dupuis Frères

GOODWIN

LES MEILLEURS COMPLETS A 35.00

En serge, tissu croisé et laine filée (worsted)

Rayé bleu, rayé brun, brun uni, bleu uni, gris uni, quadrillé brun et quadrillé gris.

Modèles à devant droit ou croisé pour jeunes gens, modèles ordinaires pour hommes plus âgés et modèles pour hommes de forte taille.

Revers étroits, gilet bien ouvert, ce qu'il y a de plus nouveau.

Grandeurs 34 à 44.

Les meilleurs complets pour les étoffes et la confection que vous puissiez avoir à . . . 35.00

Culottes d'Equitation

En velours côtelé, avec ou sans lanières de cuir, couleurs pâles ou foncées.

Aussi en tissu croisé et "whipcord" 7.50 à 18.50

Paletots "Mackinaw"

Gris, bruns ou noirs 10.00

Faites vos achats chez Goodwin.—Au rez-de-chaussée.

Notre Vente de Manteaux de Fourrure

Etudiez soigneusement ces prix nets

Ces manteaux sont tous de 50 pouces de longueur, tous en peaux choisies, tous du charmant modèle "Elsie".

5 en phoque "électrique" . . 137.50
6 en phoque "électrique" garnis de martre . . . 195.00
2 en phoque "électrique" garnis d'opossum . . . 195.00
2 en phoque électrique garnis de taupe . . . 195.00
2 en phoque "Hudson" garnis de castor . . 395.00
1 en phoque "Hudson" garni de martre . . 395.00
1 en phoque "Hudson" garni d'écureuil . . 395.00

Il y a aussi:
1 manteau de mouton de Perse, garni de martre, 40 pces 495.00
1 manteau en phoque "électrique" fantaisie, avec bordure ombrée, 40 pouces 195.00
3 manteaux en taupe, 36 pouces 197.50

Faites vos achats chez Goodwin. —Au deuxième.

POUR FILLETTES

Tous nos manteaux pour fillettes de 4 à 16 ans sont au rabais de 33⅓%

Toutes nos robes en guingan pour fillettes de 6 à 14 ans sont aussi à moitié prix.

Faites vos achats chez Goodwin—Au deuxième.

LITERIE

Taies d'oreillers et cotons à draps aux plus bas prix possibles.

Coton à Draps blanc
2 verges de largeur, la verge . . .45

Coton à Draps blanc
Bonne qualité, sans apprêts, 27 pouces de largeur, la verge .65

TRES SPECIAL
Coton à Draps blanc
Sans apprêts, très épais, 2½ verges de largeur. La verge .75

Taies d'Oreillers Anglaises
Aussi taies d'oreillers américaines de bonne qualité, marque Piquot, ourlées à jour, 42, 44, 45, 46, 50, 54 pouces, chacune .85

Coton à Draps Anglais
Beau coton fini toile, sans apprêts, la verge 80
80 pouces de largeur, la verge 90
90 pouces, la verge 1.05

Couvre-pieds blancs brodés
En bon coton. 80 x 100 et 72 x 90 pouces pour lits trois-quarts et doubles. Chacun 6.95
Faites vos achts chez Goodwin. —Au deuxième.

Articles Emaillés
Une vente d'une semaine qui ne devrait pas durer plus d'une journée à des prix si bas.
Articles émaillés de très bonne qualité, finis blanc, bleu et blanc et mouchetés.
Chaudrons, seaux, brocs, théières, broc et cuvette à mains, percolateurs.
Prix de la vente, chacun 1.25

ET A .45
Casseroles à bec, plats à pouding, passoires, cuvettes à main, bassines, vases de nuit.
Prix de la vente, chacun 45

Mardi Seulement
Vente de 200 balais en bon maïs à, chacun. .50
Faites vos achats chez Goodwin
En bas.

Finettes à .25
Bonne finette (flanellette) à rayures de couleurs inaltérables, 27 et 30 pouces de largeur.
Finette blanche, souple et durable, 34 pouces de largeur.

Finette à Draps 64 pouces .85

UN SPECIAL — COTON BLANC
Coton égyptien tissé en Angleterre si fin qu'on peut en faire de la belle lingerie, 36 pouces de largeur. La verge 45

Coton Fromage Absorbant Blanc
Paquet de 10 verges . . .75
Faites vos achats chez Goodwin — Au Deuxième.

Goodwin's LIMITED

SPECIAL DE MARDI AU MAGASIN DU SOUS-SOL

CHANDAILS PURE LAINE POUR DAMES 1.98

Plusieurs modèles, dont 2 illustrés.

Tricot de fantaisie avec garnitures de tons opposés.
Les couleurs sont rose, American Beauty, vert émeraude.
Grandeurs 36 à 42.
Prix de la vente au magasin du sous sol 1.98

NOTRE VENTE DE ROBES POUR DAMES 7.74

continue encore mardi.
Robes en soie ou en serge.

Faites vos achats chez Goodwin—Au magasin du sous-sol.

300 verges de
TAFFETAS CHIFFON NOIR
EN VENTE A 1.55

Un beau noir jais, fabrication suisse, 36 pouces.
La verge 1.55
Faites vos achats chez Goodwin—Au deuxième.

EPICERIE

Le meilleur sucre granulé, 20 lbs 1.43	Glaçage à l'érable, boîte .23
Beurre de Crémerie des Cantons de l'Est, lb 42	Biscuits au soda McCormick, paq .17 — boîte 58
Empois à laver Edwardsburg, 3 lbs .28	Marmelade d'orange ou de pamplemousse, pot 1 lb. . . .25
Empois Bee ou chinois, 2 paquets .28	Chaudière 4 lbs 75
Olives mûres de la Californie, 2 boîtes .25 — grosse bte .25	Savons Comfort, Sunlight, Surprise ou P. & G. White Naptha, 10 morceaux 75
Huile de cuisine Mazola, boîte .38 et .75	Marinades sucrées mélangées, marque Croix Rouge, bout. .25 et .40
Sirop d'érable pur, boutelle . .35	Cream of Wheat, paq. . . .25
Gâteau Spratt pour chiens, paquets .25 — sac 50	Faites vos achats chez Goodwin —Au sous-sol.

Goodwin's LIMITED

Broderies

Quelques occasions au rabais de 33⅓% à notre vente de janvier.

Broderie continue sur linon ou mousseline de belle qualité, jolis dessins unis ou à jour. 22 pouces de largeur.

Volant pour jupons brodé sur belle batiste, bon choix de dessins variés. 15 pouces de largeur.

Cache-corset demi-confectionnés en broderie, jolis modèles.

22 POUCES DE LARGEUR LA VERGE 1.50
Belle broderie sur organdi, jolis dessins de fleurs pour robes de bébés et jupons.

BORDURES, la VERGE .05
Bon choix de dessins de dentelle sur linon et batiste, 1 à 3 pouces de largeur. Pièces de 4 à 12 verges.

Faites vos achats chez Goodwin. —Au rez-de-chaussée.

Etoffes

800 verges de tissus croisés tout laine pour jupes, costumes de golf, vêtements de sport variés, etc. 54 pouces de largeur.

Tissus croisés Donegal, jolis mélanges bruyère.

Tissus croisés quadrillés.

Tissus croisés à rayures fantaisie.

Tissus croisés "homespun" Tissus croisés de fantaisie.

Prix de la vente, la verge 1.65

Faites vos achats chez Goodwin.
—Au deuxième.

BILL DE LA SUCCESSION BERTHIAUME

Après le "Star," la "Patrie" demande à la législature d'adopter cette mesure.

DANS L'INTERET PUBLIC

Dans un article éditorial intitulé **"Les volontés du testateur"**, la "Patrie" s'est prononcée, vendredi dernier, en faveur du bill de la succession Berthiaume qui sera soumis à la Législature de Québec pendant la présente session. C'est un nouveau plaidoyer qui s'ajoute à celui du "Star" de Montréal publié mercredi dernier et reproduit le lendemain dans les colonnes de la "Presse". Nos deux confrères en viennent aux mêmes conclusions et demandent aux deux chambres d'acquiescer à la juste demande qui leur est faite.

Voici le texte de l'article de la "Patrie":

"La législature sera appelée à se "prononcer sur un projet de loi "soumis par M. Arthur Berthiaume, président de la compagnie de "la "Presse", ainsi que par ses "frère et sœurs, demandant de confirmer d'une façon définitive un "acte de fiducie de leur père, l'hon. "Trefflé Berthiaume, de regrettée "mémoire, quant à ce qui a trait à "sa succession et à l'administration "de ses biens.

"D'après la teneur du bill, il est "évident que les membres de la "famille Berthiaume désirent simplement faire disparaître tout "doute quant à une donation fiduciaire décrétée par le testateur "afin de mettre à l'abri de toute "surprise politique ou autre l'oeuvre qu'il avait si laborieusement "édifiée. On sait que cette clause "du testament de M. Berthiaume a "donné lieu déjà à des débats judiciaires regrettables qu'il serait "malheureux de voir se continuer. "Les législateurs sont en même "temps priés de ratifier le choix de "M. Pamphile R. DuTremblay comme fiduciaire en remplacement "du notaire Mainville, aujourd'hui "décédé, que le propriétaire de "La "Presse" avait désigné d'abord "dans son testament. M. DuTremblay est de la famille puisqu'il a "épousé l'une des demoiselles Berthiaume.

"Il est entendu que les législa"teurs éprouvent de la répugnance "à contrecarrer ou à annuler les "volontés des testateurs. Dans le "cas que nous signalons ici à l'at"tention des membres de notre "parlement, il s'agit, non pas de "changer les termes d'un testa"ment, mais d'en rendre le sens et "la portée encore plus clairs et plus "impératifs.

"Dans les circonstances les dépu"tés et les conseillers législatifs ne "peuvent manquer d'acquiescer à "la demande qui leur est faite."

EXPLOSION QUI AURAIT PU AVOIR DE GRAVES SUITES

Une explosion s'est produite, ce matin, vers 9 h., dans la cave de M. L. Robida, marchand de chaussures, 779 Charlevoix.

L'explosion se produisit dès qu'un plombier descendu dans cette cave pour y exécuter certains travaux, eût allumé une chandelle.

Le coup fut si fort que les vitres du magasin volèrent en éclats. Personne heureusement ne fut blessé.

On attribue cette explosion à une fuite de gaz.

CHEZ LES MINISTRES

Aux bureaux du gouvernement provincial, rue Notre-Dame Est, l'hon. Athanase David, secrétaire provincial et l'hon. J.-L. Perron étaient à leurs bureaux.

Au nombre des visiteurs qui ont conféré avec l'hon. secrétaire provincial, il y avait M. l'abbé Genier, curé de la paroisse de Saint-Faustin.

NOS OEUVRES SOCIALES

M. J.-A. JULIEN, vice-président de la Société Catholique de protection et renseignement qui a tenu son assemblée annuelle hier.

UNE PROTECTION PLUS EFFICACE EST DEMANDEE

ON DEMANDE DE ROUVRIR LES POSTES DE POLICE QUI ONT ETE SUPPRIMES

Pour nos oeuvres sociales

M. RENE LeMYRE, chef du bureau de la Société catholique de protection et renseignement, qui a présenté un intéressant rapport hier à la réunion annuelle de cette société. — (Cliché du photographe de la "Presse").

Une requête de l'échevin Georges Vandelac au comité exécutif.—Mettre fin aux attentats qui se commettent chaque jour.—Au conseil municipal.—Ce jour de repos à la police.

EXPLICATION QUE L'ON DONNE

L'échevin Georges Vandelac va demander le rétablissement du poste de police qui était situé à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Marie-Anne, poste qui fut supprimé sous l'ancien régime de la commission administrative. Des citoyens de la paroisse dans laquelle habite l'échevin Vandelac ont fait part à celui-ci de leurs griefs, signalant le fait que nombre de vols et attentats ont été commis dans ce district depuis quelque temps surtout.

L'échevin Vandelac doit se présenter devant le comité exécutif pour demander, non seulement une protection plus efficace dans le quartier qu'il représente, mais aussi dans toutes les parties de la ville.

En supprimant le poste No 12, du boulevard Saint-Laurent, l'ancienne administration avait supprimé l'un des postes les plus importants de la ville.

Les nombreux vols, les crimes de toutes sortes commis même en plein jour, ont semé la terreur au sein de notre population paisible, a dit l'échevin Vandelac. Elle exige aujourd'hui une protection plus efficace.

L'échevin Vandelac est d'avis que non seulement l'ancien poste No 12 devrait être rétabli, mais tous les postes qui ont été supprimés par la commission administrative. Nos agents ont un territoire trop grand à parcourir, avec le système actuel. Le public réclame la réouverture de ces postes.

L'échevin Drummond appuie la requête de l'échevin Vandelac, et demande lui-même une amélioration du service de police dans le quartier qu'il représente, le quartier No 33.

Le comité exécutif est à examiner la question, avons-nous appris, et déjà nos commissaires ont décidé de procéder à la réouverture de plusieurs postes qui avaient été fermés. Le comité doit en même temps voir à la réorganisation du service de police et aussi celui des incendies.

Depuis leur entrée en fonctions, les commissaires municipaux ont reçu de nombreuses plaintes au sujet du manque de protection dans les différents quartiers de la ville. Le budget actuel, disent-ils, ne leur permet pas d'augmenter l'effectif de la police, mais, tout de même, on croit qu'une réorganisation du service peut amener des résultats heureux et augmenter l'efficacité du travail de nos policiers.

Le comité, a-t-on été informé, serait d'avis qu'avec le nombre actuel d'agents de police, le service peut être grandement amélioré. En tout cas, a dit l'échevin Vandelac, la population réclame une protection plus grande de la part du corps de police municipal.

L'échevin Vandelac demande également que l'on donne à la ville un meilleur service de pompiers. Il faut, dit-il, protéger la propriété contre les incendies, de même qu'il faut protéger la vie des citoyens.

Au comité exécutif, le commissaire DesRoches expliquait ce matin que la suppression de la journée de repos accordée tous les quinze jours aux policiers donnaient 57 agents de plus en service.

Ceci s'explique par le fait que tous les jours, 57 constables étaient en repos. En supprimant le jour de repos, on se trouve donc à avoir on service 57 hommes de plus Comme il n'y a pas d'argent pour augmenter le nombre des agents, ce changement apporté par le comité améliore tout de même le service, sans dépense supplémentaire.

DELEGATION A QUEBEC

La commission métropolitaine a tenu une assemblée, ce matin, sous la présidence du maire Beaubien. Les commissaires Hushion, McLagan, Prieur, Trépanier, Ranger, Elie, Ballantyne et Creelman étaient aussi présents. Il a été décidé d'envoyer une délégation à Québec, quand le bill de la commission sera mis à l'étude au comité des bills privés et à la législature provinciale. Cette délégation sera composée de tous les membres de la commission, qui pourront aller à Québec.

C'est-à-dire que tous les membres en font partie. On a décidé de tenir des assemblées quand la délégation sera à Québec. Le président, le secrétaire ou deux membres de la commission pourront demander une convocation d'assemblée. Plus particulièrement le jour de la présentation du bill, on tiendra des réunions. Un seul membre a été dissident sur une des clauses du bill. Les autres clauses ont été adoptées à l'unanimité.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les item que contient l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de cet après-midi, se trouve une motion de l'échevin Sansregret au sujet du projet de loi de la commission métropolitaine. Certains échevins veulent s'opposer au bill présenté à Québec. Ces échevins s'opposent également contre l'annexion à Montréal de toute municipalité, de celles dont l'état financier imposerait un plus lourd fardeau à la métropole.

DANGEREUX ETUDIANT EN ANGLETERRE

Il prêche les doctrines révolutionnaires et est chassé de l'université.

LANGAGE VIOLENT

Oxford, Angleterre, 16.—Arthur-E. Reade, âgé de 20 ans, qui suivait les cours du collège Worcester, a été expulsé de l'université par le vice-chancelier et les censeurs pour avoir publié un journal révolutionnaire.

Lorsqu'il est entré à Oxford le jeune Reade sortait d'Eaton, l'école publique la plus autocratique de l'Angleterre et dès son arrivée il développa ses vues avancées dans "Oxford Libre, Journal Communiste de la Jeunesse".

Charles-M. Gray, son collaborateur, a été suspendu.

Reade, ce jeune géant de l'anarchie, proclamait hautement son admiration pour Lenine et sa foi dans le triomphe de la dictature du prolétariat. Il se faisait une gloire de prêcher la sédition dans son journal. Un des paragraphes d'un des articles incriminés publié sous sa signature se lisait ainsi: "On devrait offrir à la bourgeoisie deux alternatives: la soumission ou l'extermination" et plus loin on trouvait ce passage: "La mort de quelques bourgeois terroriserait les autres et les engagerait à se soumettre".

Les régents de l'université d'Oxford sont convaincus que la propagande bolchéviste, parmi la jeunesse britannique, constitue une véritable menace.

Leonide Krassine, l'agent commercial des soviets a essayé de donner une conférence sur la famine russe dans la fameuse salle de l'Union où se livrent les débats de la société de discussion d'Oxford, mais cette autorisation lui a été refusée et il a dû prononcer son discours dans une salle appartenant à la Société des Amis où il était difficile de pénétrer car ses abords étaient gardés par une foule hostile à l'anarchie.

LA CAMPAGNE DANS LE COMTE DE GRENVILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16.—L'élection dans le comté de Grenville promet d'être fort intéressante. Si le candidat conservateur, l'hon. M. Meighen, est supérieur par son expérience politique à M. Patterson, candidat progressiste, ce dernier a l'avantage de pouvoir s'allier peut-être les votes libéraux, ce qui lui donnerait la victoire sur son puissant adversaire.

Lors des élections générales, M. Casselman, candidat conservateur, fut élu par une majorité d'environ 1,400, mais il y avait trois candidats sur les rangs. Aujourd'hui la situation est différente et l'intérêt se concentre sur la conduite des libéraux de Grenville, qui ont le sort de l'hon. M.Meighen dans leurs mains.

Ce dernier est parti aujourd'hui pour ce comté. Il est seul jusqu'à présent, mais il se peut que quelques-uns de ses lieutenants viennent lui prêter main forte.

MINISTRES FEDERAUX

Sir Lomer Gouin a fait une courte apparition à son bureau, à l'Hôtel-des-Postes, ce matin, pour y donner des ordres et diriger l'installation.

Interrogé à son bureau d'affaire, Place d'Armes, l'hon. ministre de la Justice a déclaré qu'il n'avait pour le moment rien à communiquer au public.

Sir Lomer part ce soir pour Ottawa.

LE TRIBUNAL SPECIAL

M. le juge G. Perrault qui présidera au tribunal spécial pour entendre les causes de la Commission des liqueurs, siègera demain, à la Chambre 11, au Palais de Justice.

M. Noël, greffier de ce tribunal dit que le rôle général est de 104 causes, mais, le rôle spécial, pour demain, compte 33 causes.

LA POLITIQUE FEDERALE

LE GOUVERNEMENT KING AURA PLUSIEURS POSTES A REMPLIR

SERA-T-IL PRESIDENT ?

LE Dr JULIO BIANCHI, délégué du Guatemala à la convention qui doit choisir dans son sein le futur président de la nouvelle République de l'Amérique du Centre, formée par l'union du Guatemala, du Honduras et de Salvador. On dit que c'est sur le nom de M. Bianchi que se porteront les suffrages de ses collègues. M. Bianchi était, l'an passé, ambassadeur du Guatemala aux Etats-Unis.

Un lieutenant-gouverneur et plusieurs juges à remplacer. —Le haut-commissaire à Londres.

MENACES VAINES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — Le gouvernement Meighen a laissé à la nouvelle administration libérale le soin de remplir quelques postes vacants. Depuis, quelques autres vacances ont été créées sur le banc et ailleurs. Le cabinet devra s'occuper sous peu. Il y a par exemple le poste de haut commissaire canadien à Londres, laissé vacant par la retraite de Sir Georges Perley. Aucun nom jusqu'à présent n'a été mentionné si ce n'est celui de M. P. C. Larkin, qui a nié la rumeur de sa nomination. Le nouveau gouvernement s'occupera aussi probablement de nommer quelques Canadiens parmi le personnel du haut commissariat. L'absence de fonctionnaires du pays est un état de choses qui a été signalé dernièrement et auquel il faudra remédier.

Il y aussi le poste de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, qui sera vacant sous peu, mais il se peut que le lieutenant-gouverneur actuel soit nommé pour un second terme.

Enfin, il y a plusieurs positions de juge à remplir. A la Cour supérieure de Québec, il y a la position laissée vacante par la mort de l'hon. juge Lavergne et pour laquelle le nom de l'hon. Sévérin Letourneau est mentionné. Les noms des honorables D.-D. Mckenzie, solliciteur général, et A.-K. MacLean sont mentionnés pour des positions de juges dans les provinces maritimes.

Enfin, le passage à Ottawa de M. Duncan Ross, ancien député libéral, fait croire que ce dernier montera aussi sur le banc. Son nom est mentionné comme un des juges du comté d'Elgin, mais il se peut aussi qu'on le nomme à la place du juge Gunn, ancien juge du comté de Carleton. Toutefois ce dernier poste est l'objet de beaucoup de contestations. Une délégation d'avocats canadiens-français de la capitale, composée de MM. Saint-Jacques, Leduc, Sauvé et Guertin est allée demander à sir Lomer Gouin de nommer l'hon. juge Constantineau à la place du juge Gunn. Une autre délégation, venue de

A suivre sur la page 14

LA CAMPAGNE CONTRE LES JEUX DE HASARD

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16—Des poursuites viennent d'être prises contre six marchands trouvés en possession de "machines automatiques".

Les plaintes ont été déposées en Cour des sessions samedi matin et les intimés devront comparaître cette semaine pour enquête.

Une campagne est entreprise par les autorités de la police provinciale pour mettre un terme à ces jeux de hasard, mais là où les choses vont prendre leur côté intéressant, prétend-on, ce sera lorsque les inculpés feront connaître leurs moyens de défense, contestant à la police provinciale le droit de saisir, attendu qu'une licence ou un permis leur a été accordé par le gouvernement.

VETERANS PRIVES DE RAISON TRAITES COMME DES ANIMAUX

Washington, 16.—Dans un mémoire présenté aujourd'hui, au président Harding, les vétérans infirmes de la grande guerre affirment que plus de 3,500 soldats, privés de la plénitude de leurs facultés mentales, et placés dans les asiles des différents états, sont traités d'une manière qui ne fait pas honneur à la nation et qu'ils sont victimes et d'une coupable indifférence et de la spéculation.

Ils sont livrés à la merci de profiteurs qui réalisent des bénéfices considérables sur leur entretien.

Le mémoire cite de nombreux exemples tendant à établir que, principalement dans l'Ohio, certains asiles réalisent $300 de bénéfice sur chaque soldat aliéné confié à leurs soins. De plus, les asiles de l'Ohio sont encombrés et les vétérans privés de raison sont entassés comme du bétail dans un espace restreint.

AUTRE MORT QUI PARAIT MYSTERIEUSE

Joseph Normand et Théodore Charron victimes apparemment de l'alcool frelaté.

ENQUETE MERCREDI

Une affaire mystérieuse a encore été portée à la connaissance du coroner McMahon, qui tiendra une enquête à ce sujet devant jury mercredi matin. Il s'agit de la mort de deux hommes, à quelques heures d'intervalle, l'un décédé à l'hôpital Général, et l'autre sur les lieux, trouvés dans une maison de la rue Cadieux, No 88. Les cinq femmes qui résidaient dans ce logement sont retenues comme témoins à l'enquête de mercredi. D'après les médecins de l'hôpital Général, qui ont traité l'une des victimes, et le Dr Edouard Millaire, qui a été appelé auprès du second, les deux hommes ont succombé aux effets de l'empoisonnement dû à l'alcool frelaté.

Les médecins légistes feront l'autopsie des cadavres cet après-midi.

Les victimes sont Joseph Normand, 28 ans, 70, boulevard Saint-Laurent, et Théodore Charron, 28 ans, 4, rue Méhert.

Il était 2 h. 30 hier matin, quand le sergent Desrosiers, du poste No 4, a été requis d'envoyer les constables Labelle et Guimont sur les lieux. Les agents, rendus à cet endroit, ont trouvé Normand sur le parquet de sa chambre, sous l'influence de la boisson, mais dans un état qui nécessitait l'aide médicale. Ils le transportèrent en motocyclette à l'hôpital Général. Tandis qu'on lui enlevait son paletot, une bouteille s'échappa d'une des poches et se brisa en tombant sur le parquet. Cette bouteille portait l'étiquette d'une marque de whisky bien connue.

Les médecins, constatant que le malade souffrait apparemment des effets de l'alcool frelaté, le firent conduire dans une des salles, mais, malgré tous leurs soins, Normand expirait, sans avoir repris connaissance, à 3 h. 10 hier après-midi.

Le second cas a été rapporté à la police à 5 heures, hier matin. C'est Albina Hébert, la maîtresse des céans, qui téléphona au lieutenant Arthur Piquette, du poste No 4, qu'un homme se mourait encore chez elle.

Le constable Guimont, dépêché sur les lieux, constata que Théodore Charron, qui avait loué une chambre pour la nuit, était malade au lit. Le cas lui parut si urgent qu'il manda immédiatement le Dr Edouard Millaire, 34, rue Saint-Denis. Mais à l'arrivée du praticien, la victime avait déjà expiré. Le médecin dit que Charron paraissait avoir succombé aux effets du whiskey frelaté. Le corps fut alors envoyé à la morgue.

Les détectives Therrien, Poulin, McManus et Labine, chargés de s'enquérir des faits, se sont rendus au No 88, rue Cadieux. Ils ont appris que Charron était arrivé dans cette maison samedi soir, pour louer une chambre, et qu'il s'était absenté pour aller souper. Normand arriva un peu plus tard et demanda une chambre. Tandis que la logeuse préparait la chambre, Normand s'affaissa sur le parquet, et, quand elle revint, elle le trouva semi-inconscient. Elle prétend qu'à sa connaissance, les deux hommes, à leur arrivée, avaient déjà bu et que Charron avait une bouteille en sa possession.

SUITE FATALE D'UNE JOUTE DE HOCKEY

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — Un enfant de 13 ans, fils de M. Nérée Tremblay, de Saint-Grégoire de Montmorency, a trouvé une mort tragique, hier après-midi, en assistant à une partie de hockey. Il fut frappé au front par la rondelle de caoutchouc. Ce n'est qu'une demi-heure après avoir été atteint que le jeune Tremblay commença à sentir du mal et à 5 heures après s'être rendu chez lui il succombait.

UNE CRISE A TERMINER

New-York, 16.—La grève des ouvriers de la confection, qui a été commencée le 14 novembre, est peut-être sur le point d'être terminée.

UN HIVER PEU RUDE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 16. — Depuis quelques semaines, Terre-Neuve jouit d'une température qui rappelle le printemps.

LA MORT D'UN EX-MAIRE

Northampton, Mass., 16. — M. John-Lyman Mather, ancien maire de Northampton, est décédé à l'âge de 71 ans.

OUVERTURE DU TERME DE LA COUR D'APPEL

Les hon. juges Lamothe, Martin, Greenshields, Dorion et Bernier président.

NOMBREUSES CAUSES

Le premier terme de l'année 1922 en Cour du banc du roi pour les causes devant être plaidées en appel devant cinq juges a été ouvert, cet avant-midi. Ce terme est présidé par l'hon. juge en chef Lamothe et les hon. juges Martin, Greenshields, Dorion et Bernier. La liste des causes est assez longue et contient plusieurs causes des districts ruraux qui seront présentées demain.

Aujourd'hui on a fait l'appel des causes du district de Montréal. Ce sont les suivantes: Durand, Legault et Nantais; Ratzkowski et Bourassa; Employers' Liability Assurance Corporation et Fredette; Martin et ville de Beaconsield; Canadian Vickers, Ltd et Smith; la compagnie des tramways de Montréal et Leduc; la cité de Montréal et Plante; la Commission des écoles de la municipalité de Caint-Charles, Bas du Sault, et la Société des Artisans Canadiens-français; la Montreal Star Publishing Co., et Jubinville; Rasconi et McMillan; Mount-Royal Tunnel et Terminal Co., Ltd et Rosa; la ville Saint-Michel et Pesant; Montreal City Land Co., Ltd et Saint-Martin Halty; cité de Montréal et Bitulithic Paving Co. Ltd; cité de Montréal et McA'Nulty Realty Co.; Dufresne et Dufort; Westmoreland Co., Ltd et LeGrand; Canadian Last Block Co., Ltd et Lord et al. et Trahan; Independant Amusement Co., et Nathanson.

Les causes des districts ruraux qui seront appelées demain sont les suivantes: Miron et Forget (Terrebonne); Séguin et Cousineau (Hull); Abenakis Mineral Spring Co. Ltd et Jodoin (Richelieu); Pacifique Canadien et Westgate (Saint-François); Gosselin et Mathieu (Richelieu).

La première cause qui a été plaidée, cet avant-midi, a été celle de Smith contre la Canadian Vickers', Ltd. La compagnie en appelait d'un jugement de la Cour supérieure accordant à Smith, la somme de $5,000 pour dommages. Smith, mécanicien expert, en travaillant pour le compte de la compagnie Vickers, avait été victime d'un accident et avait ainsi perdu l'oeil droit. Il avait poursuivi la compagnie qui avait été condamnée à payer $5,000 pour la perte de cet oeil.

La cause se continue.

PROCHAIN TERME DES ASSISES A SAINT-JEAN

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — Le gouvernement provincial a décidé qu'il y aura une session spéciale de la Cour du Banc du Roi pour le district d'Iberville, durant le cours de cet hiver, au lieu d'attendre à l'automne prochain, pour expédier plusieurs causes importantes qui se présentent devant ce tribunal. Ces assises commenceront le 14 février prochain.

A LA COMMISSION DU PORT

ASSERMENTATION DU DOCTEUR McDOUGALD

Le nouveau président des commissaires du port prête le serment d'office à midi, aujourd'hui, en présence de nombreux citoyens distingués.

LES DISCOURS PRONONCES

Le docteur W.-L. McDougald, le nouveau président de la commission du port de Montréal, est entré en fonctions à midi aujourd'hui. La cérémonie de l'assermentation a eu lieu dans la salle de réunion des commissaires du port. L'ancien président, M. W.-G. Ross, occupait le fauteuil présidentiel et avait à ses côtés ses deux anciens collègues, le général A.-E. Labelle et M. Farquhar Robertson; le secrétaire de la commission, M. M.-P. Fennell; l'honorable J.-P.-B. Casgrain, l'honorable M. Mitchell, M. A.-R. McMaster, député de Brôme.

Ce fut M. Ross, ancien président de la Commission du port, qui ouvrit la cérémonie.

M. W.-G. ROSS

L'ex-président de la commission du port de Montréal, M. W.-G. Ross, prononça ces paroles dont nous donnons la traduction:

"C'est un grand plaisir pour moi que de prendre part à l'installation du docteur McDougald comme président des commissaires du port de Montréal. Je suis certain que nous pouvons compter sur des progrès continus dans le port de Montréal.

"Permettez-moi, d'abord, de rendre hommage à l'honorable juge Brodeur, à ses grandes vues, à l'honnêteté de son but, à sa grande habileté et à la courageuse hardiesse avec laquelle il a changé la constitution pour ce qui est du nombre des membres de la commission du port en 1908. Nous pouvons tous nous rappeler le chaos qui existait par suite du grand nombre des intérêts divers à la commission, et admirer son jugement dans le choix des commissaires qu'il nomma, le major G.-W. Stephens, MM. C.-C. Ballantyne et L.-E. Geoffrion, qui mirent l'administration du port sur une base d'affaires et qui adoptèrent un plan d'énergique développement. Ce fut un grand honneur pour moi-même et pour mes collègues, qui les suivîmes, de prendre charge des grandes responsabilités de continuer les travaux si bien inaugurés par eux.

Ce n'est pas l'occasion d'entrer dans les détails de notre administration, bien que je l'aimerais beaucoup, mais permettez-moi de dire que les affaires du port ont été conduites au meilleur de notre habileté et que nous n'avons ménagé ni nos efforts ni notre temps pour faire que le port soit crédit non seulement pour le pays et pour la

A suivre sur la page 14

ON PRODUIRAIT LA DEPOSITION DE LA VICTIME

Le procès de Sarah-Ann Wilson aux assises de Sainte-Scholastique.

LA CAUSE DE RIOPEL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 16. — Les grands jurés ont continué, ce matin, à examiner les actes d'accusation. A l'ouverture de la cour, Wilfrid Terreault a été mis en accusation et son procès a été fixé au 8 février.

Les avocats de Riopel, accusé de meurtre, ont demandé jusqu'à cette après-midi pour fournir les détails requis par le juge Monet, au soutien de leur motion, pour que la Couronne avance de l'argent à l'accusé.

Il est maintenant décidé que ce procès ne commencera pas avant le 24.

Me R.-L. Calder, avocat de Sarah Ann Wilson, contre laquelle les grands jurés ont rapporté un acte d'accusation pour homicide, s'est mis en communication avec les officiers de la couronne, samedi dernier, et a demandé que ce procès soit fixé pour le 17 ou le 18 du présent mois, vu que sa cliente est actuellement en prison.

Les avocats de la Couronne vont attendre le rapport final des grands jurés, pour décider la date de ce procès. Dans cette cause, ils ont fait signifier un avis à l'accusée et à son avocat qu'ils produiraient lors du procès la déposition "ante mortem" donnée par Isaiam Fleicher, la victime, devant le magistrat Calder, à Brownsburg.

SUGGESTION QUE VIENT DE FAIRE M. LLOYD-GEORGE

Il s'agirait en l'espèce, de fonder une nouvelle association des nations.

ALLEMAGNE ET RUSSIE

(Service de l'"United Press")

Service de la United Press

Londres, 16—Une nouvelle société des nations, comprenant l'Allemagne et la Russie, découlant de la conférence de Gênes, voilà la suggestion de M. Lloyd George pour la réhabilitation du vieux monde.

Ses plans pour la reconstruction européenne démantibulés par l'attitude incompréhensible du nouveau gouvernement français, dirigé par M. Poincaré, M. Lloyd George est revenu à Londres, et mis la main aux préparations d'une nouvelle action internationale. Il a trois projets principaux qui doivent être mis à exécution pour le bien de l'Europe.

1o.—L'entente, croit-il, doit être revisée complètement et les différences anglo-françaises réglées. L'association des alliés devrait, selon le premier ministre, former le noyau d'un règlement européen plus complet, semblable à celui obtenu à Washington.

2o.—La conférence économique de Gênes devrait être un centre réel pour la reconstruction économique de l'Europe. Elle doit être capable de produire des résultats que les dissensions d'aucune nation ne pourront détruire.

3o.—Une association des nations, y compris les anciennes nations ennemies, la Russie et si possible, les Etats-Unis, devrait être selon M. Lloyd George, la suite logique de la conférence de Gênes.

M. Lloyd George veut une entente plus étendue parce qu'il croit que si l'alliance entre la Grande-Bretagne, la France, le Japon, l'Italie et la Belgique continue à rester ultra-exclusive, elle empêchera la possibilité d'une coopération entre tous les pays de l'Europe.

Si la France veut seconder ce projet d'association des nations, M. Lloyd George est prêt à procéder, avec l'aide des autres nations européennes, à la restauration de l'Allemagne et de la Russie. Il est admis que la non-coopération de la France dans le projet aura le même effet sur l'association proposée que celui causé sur la Ligue des nations lorsque les Etats-Unis refusèrent de faire partie de cette dernière.

L'INCENDIE DE LA RUE SAINTE-CATHERINE EST

LA DESTRUCTION DE L'INTERIEUR DU MAGASIN METROPOLITAN, LTD., par un violent incendie, samedi soir. On voit ici la façade de l'immeuble, situé à l'angle des rues Sainte-Catherine-Est et Dorion, et qui comprend deux magasins et six logements. Plusieurs des locataires ont dû être aidés par les pompiers pour fuir les flammes et principalement la fumée asphyxiante. Les pertes se chiffrent à plusieurs milliers de piastres.— (Cliché du photographe de la "Presse").

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

TOUTES LES ANNONCES CLASSEES (2 centins par mot avec un minimum de quinze mots par insertion, pourvu que l'argent accompagne la demande; si entrées dans nos livres, 3 centins par mot, minimum de quinze mots).

EN-TETE NOIR: Une ligne en caractère noir gothique condensé 9 points (24 lettres à la ligne) 50 centins par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant la formule. Parrain et marraine, 25 centins extra. Porteuse, 25 centins extra.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion suivant la formule.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion suivant la formule (surplus 2 centins par mot extra).

DECES: 50 centins chaque insertion suivant la formule, (surplus 2 centins par mot extra).

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion suivant la formule. (Surplus 2 centins par mot extra).

Toute annonce de naissance, mariage, décès, etc., doit être endossée d'une signature responsable et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) et autres comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 300 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du Bureau Chef.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES, ETC

APPRENTI orfèvre demande emploi, ayant expérience. S'ad. 497 St Hubert.

CHARPENTIER menuisier désire ouvrage: réparations maison, fixtures magasin. Heures ou contrat. Tél. St-L. 7211J. 61-3

CHAUFFEUR 8 ans d'expérience désire emploi sur char privé ou camion. S'ad. 984 St-Denis. St-L. 1313J.

JEUNE homme désire position comme chauffeur mécanicien, quatre ans d'expérience et références. S'adresser Plateau 1951, 7 Ste-Catherine Ouest. 62-2

JEUNE homme, 28 ans, capable et de bonne apparence, parlant les deux langues demande position quelconque. 10 ans d'expérience dans le commerce. Références. Ecrire à Casier 172 La Presse. 62-2

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES, ETC.

DAME de confiance, bonne éducation, compétente pour la tenue d'une maison, désire place gouvernante chez personne seule distinguée, donnera satisfaction, bonnes références. Ecrire H. G., 154 St-Denis. 62-2

DAME (house-keeper) désire position, pouvant fournir bonnes références, pas de travail le soir et le dimanche. Ecrire Casier 315, La Presse. 61-2

DEMOISELLE âge moyen, instruite, distinguée, demande position pour travail du soir. Casier 368, La Presse.

DEMOISELLE désire broderie sur toile chez elle. 317 Panet.

FEMME demande ouvrage de journée, ou garde-malade. 383A Labrecque, près Demontigny.

FEMME avec petite fille 14 ans demande emploi dans famille privée. Est 8858.

LAVAGES familles humides, 1.00 boite 35 livres, séchées 1.25, linge uni repassé, liste exigée. Dominion Laundry. St-La. 6302. 59-28

MODISTE désire ouvrage chez elle, manteaux, costumes, robes de toilette. Est 5308.

PERSONNE désire emploi dans petite famille canadienne, pas trop d'enfants. S'ad. 34 Notre-Dame est.

PERSONNE recommandée demande ouvrage, semaine ou journée, sachant faire cuisine. 981 Notre-Dame Ouest, 3me étage, à gauche. 62-2

VOUS trouverez une bonne cuisinière au No 1843 Notre-Dame Est avec références. 62-3

VOUS trouverez une femme de journée pour ménage. 280 St-Timothée.

ELEVES DEMANDES

ADMISSION rapide aux brevets: Droit, médecine, art dentaire, pharmacie. Cours préparatoire à tous examens: Service civil, Ecole technique, Hautes Etudes commerciales. Cours classique en 3 ans. Cours individuels seulement. Olivier Thibeault, avocat, élève de l'Université de Paris. 287A St-Denis. Est 1958. 16.19.21

ANGLAIS par la conversation; méthode rapide, pratique; sténographie française, anglaise. Cours commercial complet, jour et soir. Aussi leçons particulières. Professeurs français et anglais expérimentés. Conditions faciles. Directeur: T.-S. Banks, professeur, Monument National, etc., 415 Henri-Julien, Carré Saint-Louis sud. Tél. Est 1342. 56-20

ANGLAIS, français, tra à domicile. $1.50 par mois. S'adresser 483, 10ème Avenue, Rosemont, 3ème étage. 14.21

ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modérés. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine est. Est 7496. 57-6

BREVETS-EXAMENS, droit, médecine, art dentaire, pharmacie. Cours classique. Cours strictement privés, jour, soir. Institut LaRoche, 195 Sainte-Catherine est. 57-6

COLLEGE Commercial Elie, 1 Carré St-Louis, tél. Est 2529. Sténographie anglaise et française, comptabilité, conversation anglaise, télégraphie et administration des gares enseignées par des experts jour et soir. 56-24

JEUNES filles, cours rapides, clavigraphie, sténographie, correspondance, positions vacantes, places assurées bureau, 1473 Papineau.

VIOLONISTE professeur, prix modérés élève de l'éminent virtuose Alfred De Sève. Emile Tardy, 72 Préfontaine. 52-25

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignée sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignée immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis ou venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Up. 3250. 380 Ste-Catherine Est. Est 1306. F

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AGENT de recouvrement (collecteur), demandé à commission, pour paiements à termes. Références requises. Catholic Supply Company, 46 rue St-Alexandre.

BARBIERS. Tous les unionistes ce soir au Temple du Travail. Installation des officiers et rafraîchissements gratis.

BARBIERS demandés. Apprenez ce métier dans quelques semaines. Position assurée. 225 Centre, Pte St-Charles. 62-4

BONS plombiers demandés. S'ad. immédiatement, 68 Clarke.

BON couturier demandé pour travailler à domicile. S'ad. immé. 1507 St Denis.

BONS fileurs (Ring Spinners) pour moulin de coton, ouvrage de nuit. J. M. Bélanger, 135 Hadley. 62-6

BON boucher demandé, parlant les 2 langues. 382 Ste-Catherine Est.

BONS solliciteurs pour la vente de stock. 368 Ste-Catherine Est. 62-6

BON boulanger demandé, homme sobre; références exigées. S'adresser à F.-E. Deschambault, Mont-Laurier, Qué. 61-2

CHAUFFEURS — Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, jour ou soir; licence garantie à l'Ecole Technique, avec de bonnes références. Vous apprendrez sans débourser d'argent et paierez par petits versements chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 708 Demontigny Est. Est 4344. 52-305

CHAUFFEURS, serre-freins, $150 par mois aux commençants, plus tard $250. Répondre en anglais seulement à Railway, Case 1035, La Presse. 7.9.14.16.21.23.28.30.4

COMMIS pharmacien demandé. S'ad. 2097 Notre-Dame ouest. Westmount 2997 et 2998. 62-2

COMMIS voyageur demandé avec 5,000, considérera homme compétent avec capital moindre. Ecrire: Gérant, 494 Visitation.

COMMIS pharmacien d'expérience demandé parlant les deux langues et ayant bonnes références. S'ad. entre 1 heure et 3 hrs. Pharmacie Bernard, 394 Ibernia, Pte-St-Charles. 62-4

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

COMPOSITEUR de premier ordre demandé chez A. F. King, 158 Dorchester.

CORDONNIER A LA MACHINE

Excellente chance pour un homme pouvant conduire ces quatre machines: à arranger les talons, à lisser les talons, à arranger le devant et à poser les bords. Le meilleur salaire hebdomadaire et excellentes conditions de travail. S'adresser ou téphoner à M. Wheeler ce soir, au bureau de la Boot & Shoe Workers Union. F

COUTURIERS à la machine et presseurs de manteaux pour dames demandés chez Smith Dack, 198 Ste-Catherine Ouest. 62-3

ELECTRICIENS, apprentis électriciens demandés immédiatement. S'ad. entre 5 et 6. 1395 Bordeaux.

FORGERON voiturier, bonne place, bons gages, place permanente, 2836 St-Dominique.

FORGERON DEMANDE expérimenté dans la trempe de l'acier à ressorts, devra posséder ses propres outils. S'ad. à 1041 rue Ontario Est.

GARÇON demandé comme messager. Pharmacie Loranger, St-Denis et Laurier.

GARÇONS, hommes, faites $35 à $50 par semaine comme barbier, grande demande, emploi facile, système moderne commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent, position garantie. Informations, Collège de Barbiers Moler, 62 Boul. St-Laurent, Montréal. 181-Lv

GARÇON demandé, livraison de journaux à domicile, demi-journée, $2.00 par semaine. 510 Rachel, près Mentana.

GERANT demandé pour prendre charge d'un bureau de transportation maritime; expérience requise. S'ad. par écrit à J.-L. Lachance, Place Viger Hotel. 61-3

HOMMES expérimentés comme fileurs et doffeurs, sur (Ring Frames), s'adresser M. Whittaker, contremaître; aussi des hommes comme (Speeder Tender), s'adresser M. Cardie, Dominion Textile Co., Kings Park, Verdun. 54-10

HOMMES de première classe pour travailler sur les "heel-trimmer", "heel-scourer", "fore part-trimmer" et "edge-setter". Des hommes positivement de première classe pouvant travailler sur toutes ces machines. Bon salaire et bonnes conditions de travail. S'ad. samedi après-midi après 2 heures à M. Wheeler, hôtel Queen's. 60-2

HOMMES, garçons demandés. Pourquoi n'apprenez-vous pas le métier de presseur d'habits, très facile à apprendre, quelques semaines suffisent, grande demande; ouvrage à l'année. Salaire $45.00 à $65.00 par semaine, pourcentage payé en apprenant si vous travaillez le jour. Venez apprendre le soir de 7 à 10 hrs. Informations gratis. Le Collège des Presseurs United. Chas. Laforce, 76 St-Laurent. 60-10

HOMMES demandés pour ouvrage général chez cultivateur. 418 Cartier.

JEUNE garçon demandé comme messager et ouvrage général d'expédition. S'ad. M. Clément, 465 St-Paul ouest.

JEUNE homme ayant une couple d'années d'expérience dans la comptabilité demandé. Faire application par lettre en mentionnant salaire exigé et âge à casier 286 la Presse. 60-2

JEUNE homme demandé pour livraison épicerie. 368 Dorchester Ouest.

JEUNE HOMME parlant les deux langues, ayant 8 années d'expérience dans le commerce de merceries "Gents Furnishings", comme vendeur et aussi étalagiste expert, pourra fournir les meilleures références. Ecrire casier 270 La Presse. 62-2

MANOEUVRES demandés pour servir les plâtriers pour demain matin à 7.30 hrs. à 4.80 rue Melrose, N.-D. de Grâces.

MANOEUVRES demandés pour servir la brique, hommes habitués. S'ad. coin Fullum et Lajeunesse, le jour; le soir, après 7 hrs. Cal. 1671w.

ON DEMANDE homme pour ouvrage général. Hôtel Riendeau.

ON DEMANDE commis d'office. Hôtel Riendeau.

PRESSEUR

On demande un presseur de robes de dames avec expérience sur la machine à presser Hoffman. S'ad. immédiatement à M. Barry, bureau de placement, Hampton Mfg Co., Ltd, angle des rues Colonial, Elmire et Cadieux. 62-2 F

PRESSIER sur presse Gordon demandé. S'adresser A.-F. King, 158 ouest, Dorchester. 62-2

PRESSEURS demandés ayant de l'expérience pour les manteaux et costumes de dames. S'adresser immédiatement à 459 square Phillips. 62-2

SOLLICITEURS demandés. Toute personne possédant des relations et connaissances à Montréal pourra se créer une bonne situation en travaillant avec nous; références exigées, salaire fixe payé chaque semaine. Adresse, chambre 605, 263 rue St-Jacques, Montréal. 58-6

SOLLICITEURS bien mis demandés pour donner renseignements sur une association ayant pour vue de réduire le coût de la vie. S'ad. 182 Ste-Catherine Est, chambre 17. 57-10

SOLLICITEUR demandé, proposition attrayante, commission libérale. S'ad. 706 Ste Catherine Est, chambre 12. 62-6

STENOGRAPHE compétent, bien instruit, sachant la sténographie et la clavigraphie et maître des deux langues demandé pour ouvrage spécial de quelques semaines relevant du service de rédaction dans maison de publicité. Devra avoir de l'initiative et pouvoir se charger de la traduction et de la correction des épreuves. Ne pas répondre si on n'est pas traducteur et clavigraphiste experts. Bon salaire. Hugh C. MacLean Publications, Limited, 115 immeuble Board of Trade.

TELEGRAPHIE, Sténographie, Clavigraphie, Comptabilité, Conversation anglaise jour et soir. Goltman's Business College, 1277 rue St-Denis. Obtenez "Manuel de Comptabilité Pratique Goltman", employé partout. Mailé. 50 61-2

TRICOTEUR

On demande un tricoteur (transfer knitter) expérimenté, ainsi qu'un surveillant. Bon salaire. S'ad. Celtic Knitting Co., 14 Turgeon. 62-2 F

VENDEURS: Quelques cents dollars suffiront pour avoir territoire exclusif pour la vente de nos bougies "Fan Flame" (Spark Plug). Marchandise fournie pour argent déboursé. Chambre 428—129 St-Jacques. 51-26

VENDEUR.— On demande un homme sérieux, honnête, possédant des qualités d'initiative et d'action, parlant l'anglais et le français, qui, non satisfait de sa position actuelle, désire améliorer sa situation en entrant dans une grande compagnie où son travail sera largement rémunéré. Homme marié préféré. S'ad. chambre No 30, 171 rue St-Jacques Montréal, ou 13 rue Champlain, Trois-Rivières. 51-306

VENDEUR demandé pour vente de produit alimentaire spécial au commerce d'épicerie de la ville. Anglais et français requis. Mentionner expérience. Boite Postale 382 La Presse.

VENDEUR de spécialité de haute classe demandé pour Montréal et le district, pour vendre outil très spécialisé, avec agence exclusive. Seuls des hommes de bonne tenue doivent se présenter. Ecrire à casier 285, la "Presse". 60-3

VOYAGEURS demandés pour vendre la célèbre Poudre Calcicure dans toutes les parties du monde. 357 Ste-Catherine Ouest, chambre 24. 61-2

VOYAGEUR à la campagne. Nous avons un "side line" intéressant pour quelques voyageurs qui visitent toutes les paroisses de la province. Téléphonez à Mons. Beaudry, St-Louis 6561. 4.7.9.11.13.16

VOYAGEUR d'expérience demandé pour vendre aussi pour automobile. S'ad. 2 McGill College ave.

VOYAGEURS en spécialité, épicerie, territoire exclusif. S'ad. 281 St-Urbain.

VOYAGEUR demandé pour la campagne pouvant prendre ligne supplémentaire, bonne commission. La Savonnerie du Lion, 611 Bélanger. 61-2

$5 à $12 par jour est payé à nos gradués. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobile ou tracteur, batteries, expert en ignition d'électricité, vendeur, vulcaniseur, soudeur, etc. Grande demande. Les écoles Hemphill sont établies depuis au delà de 17 ans. La plus grande institution du monde dans les métiers utiles. Notre progrès est dû au succès obtenu par les milliers de nos gradués qui gagnent de gros salaires ou qui sont en affaire pour eux-mêmes. Nous sommes prêts à vous aider comme nous les avons aidés. Expérience antérieure pas nécessaire. Nous avons actuellement des taux spéciaux. Ecole du jour ou du soir. Si sans ouvrage ou'à petit salaire demandez immédiatement notre catalogue. Hemphill, Ecole d'Automobile et de Tracteur à gazoline, branches d'une côte à l'autre. 128 St-Laurent, Montréal. 16.18.20.21

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital de 2 à $3,000 pour accroître le chiffre d'affaires d'une industrie déjà établie. Ecrire 277, La Presse. 61-2

ASSOCIE demandé avec $300, pour restaurant and quick Lunch. S'ad. 485 Lasalle.

ASSOCIE avec petit capital demandé pour commerce de meubles prospère. Ecrire boite 271 la Presse.

AGENTS DEMANDES

"SI VOUS VOULEZ" savoir ce que cette petite annonce vous réserve comme surprise, n'oubliez pas de nous écrire aujourd'hui même, car c'est tout à fait "Gratis". Adressez: "Comptoir Universel". Boite Postale 240, Montréal. 61-2

VOTRE plume ordinaire en acier peut être transformée en plume-réservoir avec "Inkspoon". Cela vous permettra d'écrire 500 mots en ne trempant votre plume pas plus qu'une fois. Echantillon 5c. Edouard Denis, 1385 Bordeaux. Agents demandés.

AGENTS demandés pour solliciter assurance feu pour une forte compagnie anglaise dans Montréal et autres endroits dans les provinces de Québec et Ontario. Rémunération à titre de commission. Applications de personnes accordant un temps limité à ce travail aussi considérées. Répondez à casier No 1072, La Presse. 57-26

AGENCES DEMANDEES

NOUS PRENDRIONS l'agence de bonnes spécialités avec bons profits pour les Cantons de l'Est ou toute la province. Sherbrooke Speciality Co., Sherbrooke. 62-5

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE petit capital pour tournée artistique, gros profit garanti absolu. W. Donat, 222 rue Amherst.

MECANICIEN d'autos demandé, très au courant de la réparation générale, parlant les deux langues, devra être sobre et laborieux, et présenter références, devra investir de $800 à $1000. Salaire fixe $30 par semaine, et 10% des profits. Ecrire casier 267 La Presse.

PAS DE BLUFF! Pas d'exagération! Des preuves en mains! Si vous avez de l'argent à placer, nous pouvons vous faire faire beaucoup d'argent sans que vous laissiez votre travail. Ecrivez 92 Boite Postale, Montréal. 56-10

CENT TREIZE POUR CENT

payés par notre industrie l'an dernier nous ont décidé d'agrandir nos ateliers pour produire dix fois plus. Nous nous sommes formés en Compagnie et nous avons quelques parts de cent piastres chacune à vendre. Hâtez-vous, votre argent paie dès le premier jour qu'il est placé chez nous. Pour informations écrivez boite postale 2703, Montréal. 57-6 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES MODISTES demandées, pas d'autres que des filles désireuses d'apprendre. Bonne chance d'avancement. Devront être propres et avoir de 16 à 20 ans. Sinon, ne pas se présenter. Vogue Millinary, 805 St-Laurent.

BONNES fileuses et spouleuses sur coton (pas d'apprenties); aussi des passeuses en Lammes. J.-M. Bélanger, 135 Hadley. 60-4

BONNES fileuses et spouleuses sur coton (pas d'apprenties); aussi des passeuses en Lammes. J.-M. Bélanger, 135 Hadley. 62-6

BRODEUSES expérimentées demandées pour manteaux et costumes de dames pour travail à l'atelier seulement. S'ad. immédiatement à 459 Square Phillips. 62-2

BRODEUSE demandée pour faire de la broderie blanche à domicile. M. F. Cahill Cie, 647 Ste-Catherine Ouest.

BRODEUSE d'expérience demandée. National Embroidery, 280 St-Timothée. 57-5

COUTURIERES A LA MACHINE

demandées avec expérience dans les robes d'intérieur pour dames. S'ad. à M. Barry, bureau de placement. The Hampton Mfg Co., Ltd, angle des rues Colonial, Elmire et Cadieux. 62-6 F

COUTURIERES à la machine demandées pour la confection de robes de maison pour femmes ainsi que les robes d'enfants. S'ad. John-P. Black Co., 123 ouest, rue Vitré. 54-22

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour confection de robes de qualité supérieure. S'ad. imm. Royal Dress, 203 Mountain. 60-3

COUTURIERES A LA MACHINE

demandées avec expérience dans les robes de serge pour dames. S'ad. à M. Barry, bureau de placement. The Hampton Mfg Co., Ltd, angle des rues Colonial, Elmire et Cadieux. 62-6 F

COMBUSTIBLE à vendre, bois de chauffage à vendre très bon marché. S'ad. 24 rue Benoit, Montréal. 62-6

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour jupes et robes de dames. S'ad. Regal Skirt Co., 421 ave Union. 60-2

COUTURIERES à la machine demandées pour robes de soie et de drap. S'ad. à Montréal Dress Mfg Co., fabricants de robes A La Mode, Immeuble Dubrule, Place Phillips. 61-2

DEMANDEE opératrice de première expérience dans la fourrure. Meilleur salaire et emploi permanent à personne pouvant donner entière satisfaction. S'ad. A. Bernard & Cie, 410 St Paul Ouest.

FAISEUSE d'échantillons de robes et jupes de dames expérimentée demandée. S'ad. à 354 St-Laurent, porte 2.

FEMMES ou fille d'expérience pour solliciter différentes ville de province de Québec. Devant se faire $5.00 à $10.00 par jour. Harvey et Lévesque Co., 233 St-Jacques.

FILLE demandée pour travailler dans magasin de coupons, aura bon chez soi, orpheline préférée. S'ad. le soir, 2455 Notre-Dame ouest. 62-2

FINISSEUSES expérimentées et couseuses de boutons demandées, dans les manteaux et costumes. Rosenbaum, Freeman Co. Ltd., 321 Bleury, 1er étage. 62-2

JEUNE fille parlant les deux langues demandée comme opératrice de téléphone. S'adresser à l'Hôpital Dupont, 218, Sherbrooke Ouest.

JEUNE FILLE demandée pour bureau, ayant un peu d'expérience, et parlant anglais. Victoria Hat Mfg Co., 17 Bleury.

JEUNE fille demandée pour aider au magasin au soin du ménage, petite famille, 769 Gilford. 62-2

JEUNE fille parlant anglais, français pour service téléphone et clavigraphie. La Cie Solex Ltée, 1202 St-Laurent.

OPERATRICES dans kimonos demandées. S'ad. 2690 Notre-Dame Ouest. 61-2

OPERATRICE d'expérience demandée dans les robes; inutile de se présenter sans expérience. American Silk Garment, 714 Mt Royal Est.

POSEUSES D'EMPEIGNES

Poseuses d'empeignes demandées ainsi que des filles pour toutes sortes d'ouvrage dans la salle de la couture. Position permanente. S'ad. Ames-Holden McCready Limited, 1221 Est, avenue Mont-Royal. 55-10 F

PREPAREUSES demandées pour les chapeaux. S'ad. John D. Ivey, 240 Notre-Dame Ouest. 61-2

PREPAREUSES

Préparreuses d'expérience demandées pour le rayon des chapeaux pour dames. S'ad. au bureau de Placement chez Dupuis Frères, Ltée. 16.19.21 F

PREPAREUSES DE CHAPEAUX

deux, très expérimentées. Emploi permanent et bon salaire. S'ad. immédiatement avec références, à M. Lyons, The Hamilton Co., 583, Ste-Catherine O. 62-3 F

PREPOSEE au tableau de distribution, expérimentée, demandée dans grosse compagnie d'autos taxis. Devra très bien parler les deux langues. Ecrire à Case 230 La Presse. 61-2

REPASSEUSES d'expérience demandées. 840 Des Erables.

RHUMATISME

Curol remède infaillible contre le rhumatisme, dyspepsie. Argent remis si le traitement n'est pas satisfaisant. Consultation gratuite. Mme Trahan, 1074a, Henri Julien. StLa 1554w. 14.16.18 F

STENOGRAPHE demandée, sachant français, anglais, pour la correspondance et la tenue des livres. M. F. Cahill Cie, 647 Ste-Catherine O.

STENOGRAPHE demandée par Compagnie Anglaise d'Assurance Accident-Maladie. Français et Anglais nécessaire. Demoiselle avec expérience préférée. Ecrire Caster 369, la "Presse". 62-2

SERVICE DOMESTIQUE

BLANCHISSEUSE faisant lavage et repassage de famille chez soi. Tél. St-L. 5443w, entre 7 et 9 p.m. 62-2

BONNE servante générale demandée, références exigées. 106 St-Denis.

BONNE jeune fille pour soins du ménage et bébé, pas cuisine. S'ad. 637 Ste-Catherine Est, le jour.

CUISINIERE, bonnes références, désire place dans collège ou presbytère. Ecrire M. Bottin, 160 Lagauchetière O.

FILLE parlant l'anglais pour Ste-Agathe demandée pour petite maison. Bon chez soi. S'adresser à 154 avenue Laval. 61-21

FILLE demandée ayant bonnes références pour restaurant crème à la glace. 2069 Ste-Catherine Est. 62-2

FILLE demandée pour aider aux soins du ménage avec références. S'ad. 3338 St Dominique. 16.21

FILLE de table demandée avec expérience, sachant les deux langues. S'ad. 540 St-Jacques, au St. James Hotel.

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE d'expérience pour servir les tables. 346 Craig Est.

FILLE générale demandée sachant faire la cuisine, références exigées, pas d'enfant, 4 grandes personnes, bons gages. Westmount 2660, 354 Côte St Antoine.

FILLE demandée seulement 4 dans la famille, 1850 Clarke, appart 2.

FILLE d'expérience demandée pour travailler dans restaurant crème à la glace, 564 Ontario Est, coin Amherst.

FILLE sachant parler anglais demandée pour ouvrage général, pas de lavage, salaire 25.00, 179 Blv. St Joseph Ouest.

FILLE, femme demandée comme aide dans famille privée, bon chez soi, bon salaire. Personne parlant anglais préférée. 401 Esplanade.

FILLE ou femme de moyen âge pour aider aux légers travaux du ménage, une aimant le travail, références. S'ad. immédiatement, 643 avenue Querbes, Outremont. Rockland 2111.

GENERALE demandée où il y a bonne d'enfants. Références. Tél. Rock 1702. 277 Durocher. 62-3

JEUNE fille demandée, bon chez soi, bons gages pour personne faisant l'affaire. 39 boul. St-Joseph O.

JEUNE fille de dix-huit ans demandée, avec références, pour famille de deux personnes, 4474 Ste Catherine ouest, apt No 3.

JEUNE fille 17 à 20 ans, dans famille privée, 71, De La Roche, St-L. 5106w.

JEUNE fille demandée pour aider au ménage, ne pas se présenter après 7 hrs. 112b Ste-Elisabeth, près Ste-Catherine.

JEUNE fille demandée pour aider au ménage. 325 Bloomfield. Références. Rock. 409. 62-2

JEUNE FILLE de 16 ans pour ouvrage général. 1060 Craig E., près Delorimier.

JEUNE fille demandée dans petite famille de 3 personnes, 1152 Cartier.

LAVEUSE de planchers demandée à 202 St-Denis. 61-2

ON DEMANDE laveuse de vaisselle, Hôtel Riendeau.

ON DEMANDE fille de chambre, Hôtel Riendeau.

ON DEMANDE bonne femme pour lavage et repassage à toutes les 2 semaines. Mme Vincent, 271 Ekson, Verdun.

ON demande une servante immédiatement pour ouvrage général. S'ad. 460 boul. Pie IX. Tél. Las. 350.

SERVANTE. Fille recommandée pour aider aux soins du ménage. Se présenter entre 5 h. et 8 h. du soir, 37 Cherrier. 59-3

SERVANTE demandée avec références pour petite famille. 151 Blvd St-Joseph, près St-Denis. Apt. 3. 62-3

SERVANTE demandée pour petite famille, 309 Garnier.

SERVANTE demandée. 264, De La Roche. St-L. 4657.

SERVANTE générale demandée pour famille de trois, bons gages, devra avoir de bonnes références. S'ad. 762 rue Saint-Hubert.

SERVANTE demandée, 629 Demontigny, âge mûr pour soin du ménage et enfant, pas de lavage, bon salaire, références exigées.

SERVANTE sachant faire la cuisine pour famille 3 personnes. 524 Sherbrooke est. Est 4385.

SERVANTE générale demandée, pourra coucher chez elle. S'ad. 1774 St-Denis. Tél. St-La 3177w. 62-2

SERVANTE demandée, 23 Ave. Laval.

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine ou garde fille de chambre. S'ad. 394 rue Sherbrooke Est.

SERVANTE pour aider au soin du ménage, 1467 St-Hubert, entre Bienville et Mt-Royal.

SERVANTE demandée, ouvrage général, couple sans enfant, références exigées. 1154 Chabot.

SERVANTE demandée, petite famille, pas lavages, bon chez soi. 1684 Bordeaux.

SERVANTE générale demandée sachant faire cuisine ordinaire, devra coucher chez elle, 172 Parc Lafontaine.

SERVANTE demandée pour une famille de deux personnes, 214a St Timothée.

SERVANTE demandée dans une famille sachant faire la cuisine de préférence âge moyen, références fournies. S'ad. à M. Armand Lefebvre, boulanger, Beauharnois, P.Q. 62-2

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine. 414 Dorchester est. 62-2

SERVANTE demandée, petite famille de trois. Adressez-vous à 2 avenue Haig, près Parc Dominion. Tél. Lasalle 3759w.

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine, pas d'enfants, pas de lavage. 112 avenue Laval.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine, pas d'enfant, pas de lavage. 1062 St-Denis.

SERVANTE demandée, bons gages et une bonne chambre à 1797 Notre-Dame Ouest.

SERVANTE générale demandée, pourra coucher chez elle. S'ad. 2774 St-Denis. Tél. St-La 3177w. 61-3

CONSEULTATIONS GRATUITES

De 9 à 9 hrs. Spécialités: Maladies vénériennes, syphilis, peau, organes génitaux-urinaires. Ecrivez pour questionnaires. Envoi gratis. Traitement par correspondance. S'ad. Dr J.-L. Leprohon, Institut Médical LoRel, 276, Amherst. 62-6 F

CHAMBRE A LOUER

AMHERST, 240. Salon double à louer, près Ste-Catherine. Est 8168J. 62-2

AVENUE DESJARDINS, 19, près Dupuis Frères. Salon double non meublé, dans famille privée sans enfants, usage poêle à gaz.

AVE. LAVAL, 72. Belle grande chambre en face du Carré St-Louis. Est 8080w.

BEAVER HALL HILL, 298, une petite chambre chaude, propre, pour personne honnête seulement.

BERRI, 214A, près Ste-Catherine, famille de deux. Venir le matin ou après 6 heures. Occupation immédiate. 62-2

BERRI, 154. Grande chambre double sur devant, repas de table, pension si désiré. 59-3

BIENVILLE 82, salon double pour couple sans enfant, confort du chez soi. S'ad. après 6 hrs. 62-2

BLD ST-LAURENT, 158 jolies chambres au jour, à la semaine, poêle à gaz, bain, téléphone. 11.14.18

CHAMPLAIN, 143. Chambres à louer, 1.50 en montant.

CHAMP-DE-MARS, 178. Chambres simples et doubles, gaz et électricité. 62-2

DELORIMIER 1407, jolie chambre sur devant, très propre, eau chaude, système chauffage, électricité, garde-robe, possession immédiate.

DORCHESTER EST, 523, Jeune fille trouvera chambre dans famille privée, électricité, téléphone, possession immédiate.

DORCHESTER est 198. Chambre, poêle à gaz, garde-robe dans chambre, $2.50. Tranquille, sans écriteau.

EDOUARD-CHARLES 323, près Laurier, grande chambre chaude, dame ou demoiselle seulement. Privilège cuisine. Conditions avantageuses. 60-2

LAGAUCHETIERE est, 184, une chambre dans une bonne famille $3.00 par semaine, pour monsieur. 62-2

MARQUETTE, 284, près Mont-Royal, salon double meublé, dans famille privée, usage du téléphone.

MARQUETTE 260A, près Mont-Royal, chambre à louer, pension si désiré, 1 ou 2 personnes respectables.

MENTANA 440, joli salon double meublé dans famille privée, usage de cuisine si désiré.

MONTCALM, 294, près Ste-Catherine, chambre double, tél.

MONT-ROYAL Est 283, chambre et boudoir sur devant, confortable, propre, téléphone, prix modéré.

ONTARIO EST, 271. Belle grande chambre avec bonne pension, cuisine française. Est 5200.

ONTARIO Est 420, à louer grande chambre en arrière, étage du bain, téléphone, maison très paisible. 16.19

ORLEANS 272. Salon double à louer avec piano, usage du poêle à gaz. S'ad. 272 Orléans.

ROY, 335, près St-Denis, Grande chambre meublée sur devant, étage du bain $3. messieurs.

ST-ANDRE 283, boudoir très propre, système eau chaude, famille privée, pour monsieur, possession immédiate. 62-2

STE-CATHERINE EST, 893. Grande chambre avec confort du chez soi, pour 2 personnes, bon marché. 62-2

STE-CATHERINE EST, 674. Grande et petite chambres avec pension, messieurs seulement.

ST-DENIS 507, chambre à louer, prix modéré, famille respectable, usage du téléphone. 61-3

ST-DENIS, 326. Magnifique chambre à louer dans famille privée, tout confort désirable. Est 2007. 62-3

A LOUER deux chambres sur devant, 161. Plateau 1419w.

CHAMBRE A LOUER

ST-DENIS 476, chambre simple sur devant, gens propre et tranquille seulement.

ST-DENIS 281, chambre pour deux messieurs, garde-robe, eau chaude, électricité, possession immédiate, aussi chambre pour mai.

ST-DENIS 349, chambre à louer sur devant, confort du chez soi. Tél. Est 2230w.

ST-DENIS, 140. Grande chambre, étage du bain, facilité, propre, tranquille. Tél. Est 8615.

ST-DENIS, 142. Jolie grande chambre sur devant, convenable pour 2 personnes, commodités modernes. 62-2

ST-DENIS 1131, deux chambres chaudes bien meublées, étage du bain, chez famille anglaise très respectable. 16.20.21

ST-HUBERT 679, magnifique salon et chambre avec toutes commodités, bon chez soi. Se présenter immédiatement. 61-2

SHERBROOKE Est, 91. Chambre double, boudoir, usage du gaz, étage du bain, télép., possession immédiate. 60-3

SHERBROOKE près St Hubert. Grande chambre chaude. Monsieur seulement. Conditions avantageuses. Téléphoner Est 7744. 60-3

SHERBROOKE Est, 249. Grande chambre sur devant, pour deux richement meublée, propre, confort chez soi. Est 7427. 62-3

SHERBROOKE est, 1087. Belle grande chambre, garde-robe avec miroir, bonne pension, confort chez soi, téléphone. 58-4

BELLE CHAMBRE à louer dans famille privée, 125 rue Querbes, près Ave Laurier, près de l'église et des tramways. 61-7

CHAMBRE pour monsieur ou jeune fille, bon chez soi. Téléphone, 850 Cadieux. 62-2

CHAMBRE garni à louer, avec usage de gaz si désiré, bon chez-soi pour personne tranquille, 248 Panet. 62-2

CHAMBRE bien meublée avec grande garde-robe, usage du téléphone. 575 St-André.

CHAMBRE à louer, usage cuisine, 9.00. 1094 Henri-Julien.

2 CHAMBRES pour 1 ou 2 personnes, garde-robe, $3 par semaine. 936, Demontigny.

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et bonne pension. 1290 Evelyn, Verdun.

ST-HUBERT 221, grande chambre avec pension. Est 8737. 62-6

PENSION DE TABLE

PENSION de table, 281B, Beaudry, près Ste-Catherine.

PENSIONS D'ENFANTS

BONNE pension d'enfants 2 à 5 ans, première classe. 483 St-Timothée.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT à louer, 4 pièces, ménage à vendre. 402 St-Denis, appart. 18. S'ad. 11 à midi. 62-6

APPARTEMENTS à louer, 129 des Commissaires (Atlantic Building), près Place d'Armes. $12.00 en montant. S'ad. chambre 25. 54-22

APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

GRAND appartement meublé, téléphone, électricité, eau chaude, etc., confort du chez soi dans famille tranquille. 718 Adam.

MAISONS A LOUER

A LOUER 2ème étage, 6 pièces avec boudoir et chambre de bain, possession immédiate. S'adresser à 84 rue Dufresne. Phone Lasalle 1866w.

A LOUER logement de 4 appts, possession immédiate. S'ad. 85 ou 83 Plessis.

CADILLAC 639, 4 appts, ménage remis à neuf. St-La 1432.

CHATEAUBRIAND 1919, à louer, 6 pièces, bain, gaz, électricité, 1er février, tapis, poêle à gaz Québec, à vendre.

DELANAUDIERE 447, 5 appts finis modernes, système chauffage, planchers bois dur. S'ad. 432 Garnier. 60-3

DESJARDINS, 936. A louer, petit logis, 4 apparts $15 par mois, réparé à neuf.

FRONTENAC, 661, maison 4 appartements à louer, $11.00, possession immédiate. S'ad. sur les lieux.

GARNIER, 6 apts, fixtures électrique, bain séparé, possession le 2 février, 290 Garnier.

HAUT de maison de 5 à 6 pièces modernes, au 1er mai; limites Mt-Royal, Sherbrooke, Parc Lafontaine, ave du Parc; tél. Est 9841.

LAGAUCHETIERE, 380 ouest, plainpieds et chambres à louer. 61-2

LOGEMENT à louer, 4 appts, moderne, $18 par mois. Le soir, 2993 Lafontaine. Las. 1148w.

LOGEMENT, 5 appartements, chambre bain, ménage fait à neuf, face du collège. 130 rue Principale, St-Laurent. 61-3

MAISON à louer, 4 apparts, 520 Ste-Emélie. A. Viau, 1380 Notre-Dame Ouest. West. 2648. 62-2

MAISON à louer, libre 1 mai prochain, 6 appts, moderne. 554 Cartier, Est 5935.

MAISON à louer, Wolfe 178, porte No 2, 4 pièces, bain, gaz, électricité, prêt à être occupé. 25.00. Est 2428w.

MAISON à louer, 5 pièces avec ménage à vendre. S'ad. après 6½ hrs, 2 Hébert, appt 4.

ST-JACQUES 2141, 8 appts, possession immédiate, loyer $25. Est 8532 ou Est 2456.

VERDUN 1236 rue Joseph, troisième étage, chambre, bain, électricité, gaz, possession immédiate. P. Vermette, 817 Notre-Dame ouest. Main 89.

VILLE EMARD 213B, Dumas, 3 pièces, 12.00, possession immédiate. Jodoin, Main 36. 61-3

VILLE-EMARD, 208 Jolicoeur, à louer, 5 apts, 18.00; aussi possession immédiate. S'ad. 59 Rasville.

5 PIECES très propres à louer, bien éclairées, meublés si désiré, possession immédiate. 343a Delanaudière. St-L. 7056.

MAISONS MEUBLEES A LOUER

MAISON meublée,3 appartements chauffée à l'eau, électricité, gaz, un bas, 1246 St-Denis.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, 176 Ste-Catherine, 25 x 50, coin Darling voisin Banque d'Epargne. S'ad. 1771 Ste-Catherine Est. 61-2

MAGASIN à louer et fixtures à vendre, possession immédiate. 1327 Ste-Catherine Est.

ONTARIO, Hogan, beau coin, pharmacie, marchandises sèches ou ferronnerie. 1617 Ontario E. 58-5

ROSE DE LIMA 109, près coin Notre-Dame, magasin avec 2 grandes vitrines, logements 5 appts, gaz, électricité, loyer $20, possession immédiate. Est 8532, Est 2456.

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, immeuble St-Denis, angle sud-ouest St-Denis et Ste-Catherine, 10 étages. A l'épreuve du feu, deux ascenseurs. Pour les conditions, s'ad. à la Montreal Trust Co. Main 8400, ou au surintendant, immeuble St-Denis. 62-3

GARAGES A LOUER

GARAGE privé à louer neuf, 22 x 120 pieds, rue Plessis, près Craig, sera prêt pour le premier de mai. Le locataire devra être solvable et disposé à passer un bail de cinq à dix ans. Casier 342, la Presse. 14.16

A LOUER

ETAGE à louer pour entrepôt 45 x 75 pds. 66 est, rue St-Paul. 60-3

MANUFACTURE à louer. Une partie de manufacture. S'ad. H.-E. Bourassa, Limitée, 1495, Notre-Dame E., Montréal. Tél. Las. 2345. 49-15

MANUFACTURE à 2 étages, 100 pieds de front, environ 12000 pieds de plancher, avec cour et sortie en arrière ainsi que système de chauffage, le tout en bon ordre, situé au No 1570 Boulevard St-Laurent, près Mont-Royal. S'adresser Carrosserie Trudeau Limitée, 266 rue Visitation. 61-2

MANUFACTURE 341 Frontenac, 3 étages, éclairée sur 3 faces, 10,000 pds de plancher, système de chauffage, possession immédiate. 1605 Ontario Est. 62-4

3 ETAGES à louer, coin St-François-Xavier et St-Paul, possession immédiate. Tél. Main 2421. 59-6

ON DEMANDE A LOUER

APPARTEMENT ou logement chauffé de trois ou quatre pièces pour premier mai. S'ad. Tél. Est 1271. 61-2

DEMOISELLE demande logement 2 appartements et chambre de bain. 2me ou 3me étage dans l'Annexe quartier St Denis ou Immaculée Conception, février ou mars; mentionnez prix, 471 Mt Royal Est, par lettre.

LOGEMENT, un bas, 2 appts, rue Yeay, électricité, $14, possession immédiate. Las. 635.

LOGEMENT 6 ou 7 chambres pour le 1er mai, $26 à $30; lumière électrique. Ecrire boite 337 La Presse. 61-7

ON DEMANDE A LOUER

LOGIS demandé, 6 à 7 pièces, haut préféré, entre Mont-Royal et Fairmount, Park et St-Laurent, pour premier mai. 1719 Esplanade, St-Louis 5363.

LOUERAIT ou achèterait cottage à la Côte-des-Neiges, 7 ou 8 appartements, près des écoles, confort moderne, terrain, cave, système chauffage, pas plus $6,000, $500 comptant, balance comme loyer. 233 Boyer.

MAISON d'été demandée, St-Vincent de Paul, lac St-Louis ou autres, près eau; personne responsable. Boite 100, 500 Rey.

4 GRANDES personnes demandent logement moderne 5 à 6 grandes pièces, 2e ou 3e, pour le 1er mai, entre Papineau, St-Denis, Laurier, Rachel. Mentionner prix. Ecrire: Boite 257, La Presse. 14.16.21.23

LOGEMENT de 4 à 6 chambres au 3ième demandées pour mai, planchers bois franc, sur ou près St-Denis, entre Mont-Royal et Sherbrooke. St-Louis 4847J. 62-2

ON DEMANDE à louer un petit magasin pour restaurant. Est 5500.

ON DEMANDE à louer cottage ou flat 8 appartements dans Outremont, près tramways. Ecrire: Boite 50, 1001 Laurier Ouest.

3 ADULTES désirent logement moderne pour avril ou mai, 5-6 pièces, locataire ayant demeuré 21 ans dans la même maison. Ecrire avant le 1er février. Boite Postale 22, St-Henri. 16.19

INFORMATIONS DEMANDEES

RECOMPENSE offerte pour toute information menant à la découverte de J. N. Rosseau, propriétaire de l'Institut Rosseau. M. Jamieson, 602 Edifice Banque de Toronto. Main 5614. 11.14.16.18.20.21

RECOMPENSE offerte pour toute information menant à la découverte de Ludger Caron, voyageur, vendant articles médicaux; à la dernière nouvelle, il était dans les Laurentides. M. Jamieson, 602 Edifice Banque de Toronto, Main 5614. 11.14.16.18.20.21

OEUFS ET VOLAILLES

FERMIERS: 500 poules demandées, n'importe quel prix. Venez ou écrivez. Canadian Poultry, 90 Roy. Est 1971. 61-2

PERDUS

PERDUE épingle, coeur, en perle, avec diamant au centre chez Morgan ou Goodwin, récompense. S'ad. Rock. 3438. 60-2

PERDU. Livret en cuir rouge contenant licence automobile, reçu de voyageur, un chèque. Récompense. Rapporter 1... St-Denis.

PERDU, un chien coley noir et blanc du nom de mousse. S'ad. 420 Dorchester E.

PERDUE, montre bracelet or, environ une semaine, rue St-Denis, Mont-Royal. Récompense généreuse, 148 Christophe Colomb. 62-2

PERDU, lorgnon, dimanche 15 janvier, coin des rues Mont-Royal et Rivard. Récompense à qui rapportera à 12 Pontiac. Tél. St-Louis 9393J.

PERDUE sur la rue Notre-Dame, de Dupré à St-Vincent, au Devoir, une sacoche d'argent gravée Mme Lefebvre 1-1-17, contenant un chèque de la Banque d'Hochelaga, 629 N.D.O. Récompense à qui la rapportera à 763 St-Paul Ouest, tél. Main 1880.

PERDU, pneu neuf Crow Cord, avec rim 37 x 5, Pte-aux-Trembles par Notre-Dame, Gosford, Craig, St-Hubert, Lagauchetière, St-Denis, Ste-Catherine à rue Peel. Réc. $25. 208 Marquette. St-La 4536J.

PERDU, 2 janvier, 1 roue vert olive en acier avec tire Firestone Cord. Récompense à qui le rapportera ou donnera renseignements. S'ad. 444 Durocher. J. J. Valois. Tél. Rock. 740. 62-3

PERDU. Disparu, cheval brun pattes blanches, attelé à berlot rouge, license 5460, samedi soir. Récompense si ramené Sylvestre Coppelli.

PERDU $51.00 samedi ou dimanche matin, dans Hochelaga; récompense, 683 Joliette.

PERDUE montre-bracelet en or samedi soir, rue St-Denis, entre Marie-Anne et la Place St-Louis, récompense à 998B St-Denis.

PERDU à la station Ahuntsic, petit porte-monnaie en argent, avec une grande chaîne. Récompense à celui qui le rapportera au numéro 672 Ontario Est. 62-2

PERDU bouledogue Boston, tacheté et blanc, âgé de 5 mois, nom "Pickles". $20.00 de récompense. 65 avenue du Parc. Tél. Plateau 4721. 62-6

PERDU, porte-monnaie avec papiers. Récompense à Grand Union Hotel, Notre-Dame, F.-W. Rioux.

PERDUE, épinglette en platine, entre Gilford ou char De Laroche ou dans chars Ste-Catherine jusqu'à théâtre Allen. Réc. 810 Mentana.

PERDU vendredi, 13 janvier, rue Duluth, près Parc Lafontaine, sacoche en velours brun contenant environ 14.00, un billet de 2 passage, entre Montréal et Valleyfield. Récompense, 296B Parc Lafontaine. Est 5367.

PERDUE vendredi montre en or, marque "courrier" avec bracelet noir, de la rue Elmire et Colonial, par Mt Royal jusqu'à Papineau ou Parthenais. Rapporter à 1411 ave Papineau St Louis 5282J. Récompense.

PERDUE vendredi soir montre Elgin, tour de poignet en or pour dame, partir manufacture Ames Holden McCready, à rue Rachel et Des Erables. Rapporter à 1087 Des Erables. St-L. 5775w. Réc.

PERDUE chienne laine blanche bonne récompense. Ad. 1717 Mance. St-Louis 1004. 61-2

TROUVES

OBJET trouvé: Une bourse, rue McGill. S'adresser à 17 Square Victoria, S. Dawson. Devra payer annonce.

TROUVEE montre en fév. dernier, marque le bois et l'an. S'ad. 461 St-Timothée, après 6 hrs.

TROUVE vendredi soir vers 10½ hrs. un cheval. S'ad. Daragon, coin Jolicoeur.

TROUVEE roue d'automobile complète, réclamation d'ici 30 jours ou sera vendus pour les frais. S'ad. le soir entre 7 et 8 hres, 760 Papineau.

DIVERS

AVIS—M. Napoléon Pafard, autrefois de la Compagnie Racicot, Tremblay, Ltée., 550A St-Denis, ne fait plus affaires avec cette compagnie depuis le 31 décembre 1921, ne se tient responsable d'aucune dette ou autre chose que pourra faire cette compagnie. — 12 janvier 1922. 60-3

AVIS de responsabilité. Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Arthur Ruel, 265 Beaudry. 16 janvier 1921.

CHAMBRES pour dames, prix modéré dans une maternité privée. Docteur Bastien. 29 St Zotique. Cal. 2579. 4.7.9.11.13.14.16.18

REMERCIEMENTS au Frère Didace pour guérison obtenue, avec promesse de publier. R.A.S. 62-2

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour guérison obtenue avec promesse de publier. Mme Z. D.

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS à St Expédit pour faveur désespérée obtenue avec promesse de publier et de faire de la propagande. Mme E. D. G.

REMERCIEMENTS pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, au Révérend Frère Didace Pelletier. Mme Jules Turcotte, 1099 Mt-Royal Est.

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE, Limousine Twin-Six, dernier modèle, parfait comme neuf. Pour rendez-vous téléphonez Westmount 4923. 61-2

COLE touring modèle 1920 à vendre, vrai bargain. New East End Garage, 780 Berri. Est 7354. 61-2

CYLINDRES rayés, réparés. Appareils de soudure autogène pour garage vendus et démontrés. Soudure des métaux, radiateurs réparés. Welding & Supplies, 1142 Ontario, près Delorimier. Lasalle 2566. 37-49

FORD, 2 runabouts, 2 tourings, 2 light delivery, 2 chassis, 1 à vendre à sacrifice $135.00 à $275.00. Jos Bonhomme Ltée, 200 Guy. 14.16.18.20.21

FORDS usagés, sedans, coupés, tourismes, camions, remis à neuf, avec garantis de 30 jours. Salle de ventes ouverte le soir jusqu'à 10 hrs; termes si désiré. Généreux Motor Co., 87 Ste-Catherine ouest. 57-6

PNEUS: Vieux pneus demandés pour rebut, paiera bon prix. Téléphonez Las. 2000. 62-6

Autos Usagés à Grande Réduction

Maxwell 1921, 800.00. Maxwell 1918, 500. Chandler 1921, 1,750. Overland "83", 600. Cole, 300. McLaughlin, 800. Camion Maxwell 1 tonne, 1,000. Reo 2 tonnes, 1200. White 1 tonne, 1200. En achetant un de ces chars maintenant nous en ferons pour vous l'entreposage gratuitement cet hiver. Nous échangerons votre petit auto. Termes. Plateau 1612. La Compagnie Véhicule Moteur Mondial, 471, Carré Philippe. 16.17.19.21 F

AUTOMOBILES A VENDRE

SEDAN Ford 1921, beaucoup d'extra, comme neuf, sacrifiera pour $600; tél. West. 7491W.

SEDAN Chevrolet Baby Grand 1920, bonne condition, nouvellement verni. Faut vendre immé. $1050. St L. 7349.

STUDEBAKER gros Six 1920 parfaite condition nouvellement peinturé comme neuf. Sacrifiera $1350. St L. 7349.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

BABY Grand Chevrolet, cinq passagers presque neuf, a servi que trois mois, avec équipement complet, vendra à sacrifice, à prompt acheteur. S'adresser à Rockland 558. 58-6F

ROUES EN FIL METALLIQUE

Nous sommes les agents attitrés pour les roues en fil métallique Houk & House. Nous réparons et remettons à neuf toutes sortes de roues en fil métallique et nous avons un stock complet de pièces de rechange. General Automobile Equipment Co. Ltd., 720 ouest, rue Dorchester. Tél.: Up. 7230. 16-L.M.s F

MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

MACHINES usagées. Nous avons plusieurs machines usagées à vendre à des prix très bas pour faire de la place. Termes faciles. McBride, 233 Berri.

MOTEURS ET YACHTS

MOTEURS Buffalo, Evinrude, Kermath. Vendus par E. Drolet, spécialiste en moteurs marins. 127 McGill, Montréal. 202-L.M.v.s

A VENDRE, DIVERS

BAGUE à diamant solitaire, coûté 125.00, vendra 45.00, aussi magnifique diamant (dinner ring) monté en platine solide. Bargain. 481 St-Denis. 62-14

CAMERA Folding Eastman a été payé $18, vendra pour 10.00, cause départ 5945 Notre-Dame Est. Las 1493. 61-3

COFFRE complet pour pipe fitters valant $50 pour $10. S'adresser à J. Claveau, 386 Panet. Est 3565J.

DEVANTS cheminée en marbre, environ une dizaine à $10. 355 Ontario est. Tél. Est 1512.

FOIN à vendre, 50 chars, bon marché. Demandez J.-O. Rinfret, Maskinongé, Qué. 57-m.s.s

TRAINE sauvage, 10 pieds, avec coussin velours, souliers chevreuil, raquettes, bottines et patins de messieurs et dames, pointures 6 et 2; congress neuves, pointure 10, semelles à l'huile; grosse lampe suspendue, cage de serin, belle pharmacie émaillée, jeu de crapaud, tordeur. 2797 Notre-Dame Ouest.

VIEUX plomb, cuivre, fer, caoutchouc; aussi crin et guenilles. S'adresser à Désiré Chouinard, Saint-Césaire. 62-2

ARTICLES DE MENAGE

A CEUX qui veulent de bons meubles. Profitez de la vente de liquidation du stock de Kennedy Furniture Company en vente actuellement à notre magasin à moitié prix. Beaux sets de chambre kyonix de quatre morceaux, valant 100.00 à 140.00 pour 65.00, 67.50, 70.00. Sets noyer noir de 175.00 et 200.00 pour 135.00. Sets chesterfields à prix dérisoirs. Sets salle à dîner 175.00 pour 110.00, noyer noir 258.00 pour 175.50. Rugs Axminster 3 x 4 49.00. Rugs tapisserie 3 x 3½, 10.00. Aussi tout notre stock régulier en vente durant ce mois à 33⅓% d'escompte. Archambault, 949 St-Denis. 62-6

AMEUBLEMENT de 16 appartements à vendre à bonnes conditions. S'ad. 15 Ste-Elisabeth. 60-3

AMEUBLEMENT de chambre à coucher et rug, bon marché. 1120, rue St-Hubert, près Duluth. 61-3

AMEUBLEMENT, avec continuation du bail, 638 Bellechasse. 61-3

AMEUBLEMENT, manteau mouton garni Alaska, aussi un seal garni Alaska, bon marché, 743 Laurier Est. 61-2

AMEUBLEMENT à vendre, 211 St-Denis, 12 appartements, gros revenus, bon marché, chance exceptionnelle, près du Théâtre St-Denis, cause départ. 60-2

AMEUBLEMENT de 7 appts 345 St-Dominique. A bon marché.

AMEUBLEMENT 5 appts, cuisine, boudoir, chambre, etc., avec logements si désiré. St-L. 7056. 343A Delanaudière.

AMEUBLEMENT acheté octobre dernier, sacrifiera immédiatement, chambre noyer, salle dîner chêne fumé, Chesterfield, divanette set, lampe, gramophone. 340 Marquette. 62-3

AMEUBLEMENT, 7 appartements, 4 loués, système chauffage, bail, télép. Est 2449w. 506 Ste-Catherine Est.

AMEUBLEMENT de 16 appts très bien meublés, chauffés à l'eau chaude avec long bail, chambres toutes louées. S'ad. 349 St-Denis. 16.18

AMEUBLEMENT complet ou séparément, piano, gramophone, tapis, couchette cuivre 15.00, manteau fourrure, faut vendre départ. 361 Orléans.

AMEUBLEMENT de 10 appartements à vendre $400.00. S'ad. 15 Ste-Elisabeth. 62-3

AMEUBLEMENT de 5 appts à sacrifice pour prompt acheteur, continuation du bail. 186, deuxième Avenue, Lachine. 62-4

A SACRIFICE commode en chêne, couchette en cuivre. 191 Christophe-Colomb. 62-2

ATTENTION: couchette, 4.25; cuivre, 12.85; sommier, $3.40; matelas, 4.50; duvet coton, 7.50; oreillers, 0.95; bureau, 15.50. 1216 St-Denis. G. L. Rolland, 46 porte, Mont-Royal. 55-12

A VENDRE tout un ameublement peu usagé, sacrifiera aucune offre raisonnable, sera refusée pour personne qui achèterait tout au complet. S'ad. 358 Fabre. 16.18

A VENDRE: meubles, poêles, neufs ou d'occasion, faisons échange, réparations. J.-B. Paquin, 184 Maisonneuve. Est 4071. 54-24

A VENDRE à grands sacrifices, 25 sets salon et chambre valant 90.00 à 85.00, pour 27.60 et beaucoup d'autres meubles à des prix semblables. Nous abandonnons la ligne des meubles. 64-70 St-Jérôme, entre Papineau et Parc Delorimier. 16.18

A VENDRE, 4 beaux appts, cause départ. S'ad. 231 Dorchester. Est 6510F. 60-2

BEAU lit de plume neuf, joli trousseau baptême neuf, aussi linges longs bébé. 1225 Parthenais. 61-3

BEAUX rugs neufs. Joseph Lagarde, spécialité (tapis et prélarts). Nous sommes dans notre maison privée, pas de dépenses. Notre assortiment est complet. N'oubliez pas le nom, Joseph Lagarde, 1173 Bordeaux. 61-6

BON poêle à gaz M.L.H.P. 4 ronds, $10. S'ad. 446 Parc Lafontaine. 62-2

CHESTERFIELD 3 morceaux, renard croisé, manteau Hudson seal, vendra à sacrifice. 2641 Rivard. St-L. 3335J.

MACHINE tête basculante, 25.00; autre 12.00; ameublement avec continuation du bail, set salle dîner chêne, boudoir, lit cuivre, piano droit, gramophone, pardessus, habit gala. 1060 Cartier, près Sherbrooke. 14.16.18

MACHINE à coudre Singer, 5 tiroirs, 25.00; une autre tête basculante à 20.00, 467A Aylwin, près Ontario.

MACHINE à coudre tête basculante très bon ordre, bon marché, $25. 815 Cartier.

MAGNIFIQUE ameublement 7 appartements à vendre; Abandonne maison. 1087 Sherbrooke est. 59-4

MENAGE à vendre, continuation du bail, 2 appts. Bon marché. 1287 Mt-Royal E.

MEUBLES de bureau. Assistez à la vente à l'encan de meubles de bureaux et de tapis à 223 St-Jacques, chambre 25, demain mardi à 10 heures du matin.

MOBILIER Chesterfield, bras à ressorts, $100; magnifique lit en cuivre complet, $25; mobilier de chambre en noyer, 75; mobilier de boudoir, 25; lampe de piano, $15; mobilier de salle à manger en noyer, tapis, gramophone. Faut vendre immédiatement, 725, Esplanade, près Rachel. 61-4

MOBILIER salle à manger, 8 morceaux, noyer noir, 250.00 — 175.00; 6 morceaux, noyer noir, set chambre 250.00 — 125.00; set salon acajou, 3 morceaux, 175.00 — 85.00; belle fournaise passage, 35.00 — 18.00; davenport, 125.00 — 60.00; poêle combiné gaz charbon, 150.00 — 75.00; miroir, cadres, couchette cuivre complète, 20.00; rug, congoleum 6 x 9, 4.50; 9 x 9, 8.00; gris poêles à gaz pour restaurant. 2976 Ste-Catherine est. Lasalle 3747. 62-3

MOULIN à coudre William, patins tubes, 5½, bottines, gramophone Pathé, 40.00, 395 Delisle.

MOULIN à laver, bon marché. S'ad. 1487 St-Hubert.

POELE de cuisine en fonte, parfait ordre. 611 Dorion.

POELE de cuisine à vendre dix dollars, sleigh de bébé et robe, huit dollars. 720 Berri.

SET boudoir en cuir, couchette ainsi que, bon marché. 1262 Dorion. 62-2

TABLE carrée chêne doré, grand cadre à l'huile, grand miroir, couchette en cuivre avec matelas, à vendre bon marché. 108 Plessis, 2e porte à gauche.

MEUBLES—VALEUR SPECIALE

Marchandises emmagasinées non réclamées, à sacrifice. Chance exceptionnelle pour jeunes mariés. National Stove, 1046 Est, Ste-Catherine. 42-23 F

ARTICLES DE MENAGE

SET de salon, salle à dîner, chambre à coucher, lit meuble chêne doré, 636 Fullum. 61-3

MEUBLES ET TAPIS

Vente annuelle de janvier, de 10 à 50 pour cent de réduction. Moïse Laurin, 815 Ave Mont-Royal Est. 59-6 F

FOURRURES

A BAS PRIX. Magnifique manteau en seal de l'Hudson, garni supérieure qualité Alaska, jamais porté, bargain, 481 St-Denis, plus haut Sherbrooke. Vendra un tiers du prix coûtant. 62-14

A BAS PRIX bon manteau mouton Perse garni Alaska, manteau seal Chapal, collet collerette, vendra bon marché. 87 Esplanade, près Rachel. 60-4

A BAS prix, manteau mouton Perse, gros frisé, garni Alaska 260.00, manteau seal, collet châle 90.00, 407 Gilford, près Fabre. 60-3

A BAS PRIX. Après les fêtes, nous sacrifions la balance de nos manteaux fourrures, cette semaine, vraies occasions. Salon Fourrures, 500 St-Hubert. 57-6

A BON MARCHE: Manteau mouton échantillon, doublure soie, garni Alaska, aussi quelques seal. 743 Laurier Est. 61-2

A SACRIFICE cette semaine, magnifiques manteaux mouton Perse unis, depuis 85.00; garnis d'Alaska, depuis 125.00. Manteaux seal depuis 75.00 garnis Alaska depuis 95.00. Votre chance. Salon Fourrures, 500 St-Hubert, près Ontario. 57-6

ATTENTION! Sacrifice de 3 manteaux fourrure, manteau mouton, 45 pouces longueur, frisé gros (pattes), 40.00; manteau mouton frisé égal, 90.00; manteau seal, 75.00. 1079 Bordeaux. 62-2

ATTENTION bon manteau mouton Perse garni Alaska, manteau seal Chapal, collet collerette, vendra sacrifice. 407 St-Denis. 60-4

ATTENTION, deux manteaux mouton garni alaska, Hudson seal, peu usagé, bon marché. 297 St-Denis. 57-6

AUBAINE, manteau seal, grand collet, 95.00, garni Alaska 95.00 mouton Perse extra, grand collet 125.00 cette semaine seulement occasion. 500 St-Hubert, près Ontario. 61-2

AUBAINE manteau mouton garanti pleines peaux, frisé égal, très luisant avec collet collerette et poignets Alaska, sacrifiera $150.00. 195 Decourcelles. West. 6262. 58-6

AUBAINE. Manteau mouton, seal français, Hudson, pasures de fourrures, à prix excessivement bas. 152 Parc Lafontaine. 58-25

A VENDRE à sacrifice, capot mouton de Perse, presque neuf, capot de beaver doublé rat musqué, capot de chat sauvage pour charretier, casque de seal; cause mortalité. 534 Marquette, après 6 hrs p.m. 60-3

BEAU capot en chat sauvage à vendre. S'ad. 2396 Notre-Dame Ouest. Westmount 7359.

BON manteau mouton Perse, 44 buste, 30 longueur, bon marché $55. 680 Visitation.

CAPOTS chat sauvage $140 et plus. Casque jockey seal français, $7.50. Seal Hudson, $15.00. Helleur, 366 St-Paul Ouest. 2.5.10.12.16.18.20.23.26.28

CASQUE en loutre ainsi que des outils de menuisiers, à la librairie Descôtes, 298 Mont-Royal Est. 16.18.20.21

CASQUE militaire en mouton, peau loutre (seal), manteaux mouton, Hudson, Chapal, dernière mode, 85.00, 125.00, 140.00. 297 St-Denis. 57-6

CHANCE exceptionnelle. Chic manteau Hudson near seal, garni en véritable alaska. S'adresser 592 Parc Lafontaine.

CHIC manteau seal avec collet collerette, poignets Alaska, sacrifiera, $75.00. 195 DeCourcelle. West. 6262. 58-6

FOURRURES, deux manteaux seal, mouton étoles, peu usagés. Vendra sacrifice, besoin d'argent. Occasion. 340 Marquette. 62-3

JOLIE parure renard noir, parfait ordre, 10.00. Est 6098J. 627 Beaudry.

LOUTRE du Labrador, peaux de castor, capot chat sauvage, manteau seal très bon marché. 550 St-Denis, en haut. Est 6515. 59-4

MAGNIFIQUE Alaska défait, animal très large, offre raisonnable acceptée. S'ad. Mlle Richard, 182 Berri.

MAGNIFIQUE manteau Hudson near seal, garni grand collet et bottes castor, casque vison et casque loutre. 369 Sherbrooke, près St-Hubert. 57-6

MANTEAU en seal français No 1, garni Alaska. S'ad. 487A Beaudry, après 7 hrs.

MANTEAUX à vendre à grande réduction. Seal avec grand collet, 75.00; garni Alaska $115.00. Mouton de Perse et Alaska 150.00, 180.00. U. Bernard, 213 Berri, près Ste-Catherine. 60-3

MANTEAU mouton garni Alaska, manteau seal garni Alaska. Besoin d'argent. 2627 Ontario, Maisonneuve. 60-3

MANTEAU mouton garni alaska, 38 x 40, pris pour dettes, 215 Joliette. 60-3

MANTEAU mouton garni alaska, 40 x 40, besoin d'argent, 354 Wolfe. 60-3

MANTEAU Hudson garni Alaska, extra beau, payé $325, comme neuf, 38 buste, part pour Floride, $75, robes après-midi $20, manchon castor, $15. Westmount 2071.

PALETOT de chat sauvage, taille 46, en bon état. Prix: $55.00. Occasion. 15 Bleury.

PARDESSUS chat sauvage 1ère classe 46, 438 Orléans, coin Ontario. 61-2

PEAUX de fourrure à grand sacrifice, Seal, 50c à 1.50. Ecureuil, 75c à 2.00. Oposum australien, 2.00, 3.50. Imitation de castor, écureuil et kolinsky, 75c à 2.00. Nous confectionnons pour vous. U. Bernard, 213 Berri, près Ste-Catherine. 60-3

PARDESSUS beaver anglais, garni loutre première qualité, pardessus doublé rat musqué garni loutre, tout à peine usagé. 369 Sherbrooke, près St-Hubert. 57-6

$85. TRES élégant manteau en loup marin brun avec collet châle et parements en gris faisant contraste, un modèle sport qui vous charmera. Un seulement. Cummings & Cummings Limited, rues St-Sulpice et St-Paul. 16.24.31

REPARATION DE FOURRURE

Il n'en tient qu'à vous de faire réparer vos fourrures usagées comme des neuves et épargner 40%; nous vous faisons cette offre afin de garder notre personnel à l'année; ouvrage garanti et responsable. A. Giguère, 435 Mont-Royal Est. 11.14.16 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

AUBAINE pardessus pour hommes. En drap beaver anglais, meilleure qualité avec magnifique collet en loutre jamais porté. Bargain. 481 St-Denis. 62-14

A VENDRE une robe en crêpe Canton gris pâle. Modèle français. 618 St-Hubert. 62-2

CLAQUES de l'armée, neuves, .75, usagées, .29; aussi couvre-chaussures neufs, 1.25. 294 Notre-Dame Ouest, Montréal. 57-6

COAT pour jeune homme, grandeur 38 et manteau noir pour dame, grandeur 40 et manteau d'enfant 12 ans. 1532 Esplanade.

LAINE chandail à défaire .60 et .75 la lb. 2539 St André, près Beaubien.

PARDESSUS tout neuf, dernier modèle, grandeur 34 à 40. Venez l'acheter à votre prix raisonnable. 312, Drolet, près Duluth. 61-5

1 PARDESSUS garni et doublé en fourrure à vendre, 2 autres garnis, le tout à bon marché. 277 Beaudry.

500 PARDESSUS et complets tout laine pour hommes à écouler immédiatement $4, $6, $10. Pantalons pour hommes, $1.50. Culottes de garçons 50c et plus. Young's Clothing Shop, None Better Made, angle de la rue Ste-Catherine ouest, entrée 373 rue St-Georges seulement. 60-3

2 BEAUX complets, 2 paletots, bon marché, 532 Dorchester Est. 62-2

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

ATTENTION! Nous avons les pianos et les phonographes de haute marque à 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez vous convaincre. Mulholin Piano Phonograph, 758 Ste-Catherine ouest. 38-25

BEAU piano droit Bradford & Co., en parfait état, 7¼ octaves, acisse en acajou, cadre tout en fer, 3 pédales, a coûté $500.00. Prix maintenant $280.00. $10.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 62-6

BEAU piano, chance exceptionnelle, départ cette semaine, près Mont-Royal. 1473 Papineau.

BON piano carré en bon ordre, 7 octaves, bon son, pieds sculptés, caisse en palissandre, a coûté $475.00. Prix maintenant $90.00. $7 comptant et $1.25 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 62-6

CHANCE exceptionnelle, bon piano Karn presque neuf, vendra à bon marché à prompt acheteur. 1302 Ontario.

GRAMOPHONE. Achetez votre Victrola et records chez P.-A. Phaneuf. Conditions faciles. 610 Est Mont-Royal. 46-25

GRAMOPHONE magnifique cabinet, 300.00, ressorts doubles, quantité sélections, diamant, aiguilles, sacrifiera pour 30.00. 906 St Vallier. 61-1

PIANOS ET AUTRES INSTRUMENTS

GRAMOPHONE, magnifique cabinet style Louis XV, avec arrêt automatique, lumière électrique, records saphir, sacrifiera 55.00. 256 Plessis. 58-5

GRAMOPHONE, joli gros cabinet acajou, avec quantité de records, saphir et aiguilles, payé $300, sacrifiera $50. S'ad. 313 Galt, Verdun, près Wellington. 53-10

GRAMOPHONE—Superbe gros cabinet de 235.00, genre Victrola, moteur dougle, garanti; sacrifiera 55.00 avec 40 sélections, diamant. 306 Visitation, près Ste-Catherine Est. 59-6

GRAMOPHONE, splendide cabinet, occasion, reproducteur universel, gros moteur, diamant, régulateur, 50 sélections, aiguilles, 350, pour 75, 240 Marquette. 62-3

GRAMOPHONE cabinet acajou, grand format de luxe, style Phonola, valeur $350. Vendra 60.00, avec records, 239 Boyer.

GRAMOPHONE 300.00 pour 50.00, lumière électrique, 50 sélections, saphir, aiguilles, sacrifiera, cause maladie. 773 Ste-Catherine Est. 61-2

GRAMOPHONE cabinet acajou, style Victor usagé, 3 mois, 225.00, sacrifiera cause mortalité avec records. 55.00. 234 Christophe Colomb, plus haut Mont-Royal. 59-4

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou, moteur double, garantie 1re classe avec lot de records, sacrifiera pour 59. Faut vendre immédiatement. 133 Christophe-Colomb, plus haut Marie-Anne. 10,12,13,14,16

JOLI Columbia Grafonola, avec 20 records de 10 pouces à double face (40 sélections) à votre choix, $84.50. $7.00 comptant et $1.50 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Caterine est, angle St-Hubert. 62-6

JOLI orgue de salon en bon état, 6 octaves, caisse en noyer, modèle piano, a coûté $185.00. Une chance à $48.00, $6.00 comptant et $1.25 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 62-6

MAGNIFIQUE piano droit fini acajou, chance exceptionnelle, vendra très bon marché. 1449 Notre-Dame Ouest.

MAGNIFIQUE piano droit Ennis & Co., en très bon ordre, 7⅓ octaves, caisse en noyer, cadre tout en fer, a coûté $525.00. Prix maintenant seulement $295.00. $15.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 62-6

MAGNIFIQUE Columbia Grafonola, caisse en acajou, grand cabinet, avec 20 records de 10 pouces à double face (40 sélections) à votre choix, $114.50. $10.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, Angle St-Hubert. 62-6

PHONOGRAPHE cabinet en acajou, marque Langalier, jouant tous les records, $50.00. S'ad. M. Doherty, 288 St-Jacques. 62-3

PIANO automatique, dernier cri, 88 notes, tout comme neuf, $399 comptant. Occasion spéciale de janvier. The Leach Piano Co., Ltd., 564 Ste-Catherine O., entre Outremont et Stanley.

PIANO cottage presque neuf. Bon marché. 239 Boyer.

PIANO droit Newcombe, magnifique caisse acajou, mécanisme Barthelmess à rebord en cuivre, grande plaque en fer, touches d'ivoire. Pratiquement neuf. Occasion à $385. Layton Bros., 550 Ste-Catherine Ouest.

PIANO carré en excellente condition, $75.00, à conditions faciles. J.-E. Turcot, 3 Ste-Catherine est.

PIANO Hartman, acajou massif, très bon instrument, pas longtemps en usage, pour cause de départ, vendra à bon marché à prompt acheteur. 1082 St-Urbain. 59-6

SONORA, caisse en acajou ou chêne, joue les records à saphir ou à aiguille, avec 15 records de 10 pouces à double face (30 sélections) à votre choix $107.75. $10.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, Angle St-Hubert. 62-6

EFFETS de BUREAUX et MAGASINS

BALANCES calculatrices, bonnes comme neuves, 46 Craig O. Main 5157. Soir. 84 Laval. Est 2157w. 59-5

BALANCE à vendre "Canada Scale", un mois de service, pour restaurant à bon marché. S'ad. 88 Ste-Elisabeth.

BALANCES calculatrices, couteaux à jambon, couteaux à fromage, garantis. Termes faciles sans intérêt. Aussi des balances reconstruites de toutes sortes à des prix très avantageux. International Business Machines Co. Ltd., 1 rue Notre-Dame ouest. 16,19,21

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent, Main 4357. 1-203

CAISSES enregistreuses National neuves et d'occasion pour commerce de tous genres. Prix, neuves $100 et plus. The National Cash Register Co., of Canada Ltd. J. C. Laird, agent des ventes. Un seul bureau. Téléphonez Plateau 136. 122 Ste-Catherine ouest, Montréal Québec. 52-24

CAISSES enregistreuses neuves et de seconde main, National, Peninsular, American, garanties pour 2 ans. Aussi balances Brantford, couteaux à viande et fromage, réparage et accessoires. The Cash Register Service, Ltd. 48 et 50 St-Jacques, Main 510. Samuel Poirier, directeur-gérant. 221-l.M.s

SHOW CASES neufs et seconde main, bon marché. 2555A Lafontaine. 62-6

TRANCHEUR presque neuf. S'ad. 495 Galt, Verdun, après 6 hrs. Vic. 2317w.

ANIMAUX DOMESTIQUES

JOLI chien de laine poméranien tout blanc, pesant seulement 4 lbs, âgé de 8 mois a été payé $30.00, vendra pour 15.00 à prompt acheteur, cause départ. S'ad. 3945 Notre-Dame Est. Las. 1493. 61-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

ATTELAGE double et simple, toutes sortes, neuf, seconde main, bon marché. Claude 692 Mt Royal. 62-2

A VENDRE magnifique jument, rapide, café, pesanteur 1100 livres, voiture Windsor, 2 robes Musk-Ox, moitié prix. S'adresser Jos. Lamoureux, 309 rue St-Hubert. Tél. 1629 est. 61-2

BEAU cheval noir, 7 ans, pesanteur 1075, garanti partout, pour $75. 461A Plessis.

BELLE jument, 7 ans, trotte vite, 1050 lbs, cheval, 1250, garanti, 1065 St-André.

BELLE jument, 1200, saine, autre 1000, attelage et berlot, plus besoin. 1327 Papineau.

BELLE jument, 1000 lbs, pas défaut, vite, $65; après 4 hrs, 620 Champlain.

BOB sleigh et attelage à 35.00. S'ad. 2595 Bordeaux. 62-2

BONNE jument brune, bien saine, 1050, avec attelage tout attelé. Il faut vendre. 241 De La Roche.

BON sleigh de livraison pour épicier ou boucher, devant en F, aussi express avec un haut top, aussi moules à cigares, 1605 Ontario Est. 58-5

BON cheval garanti sans défaut, $90. S'ad. 1848 Ontario, coin Moreau.

BON cheval pour toutes sortes d'ouvrages, âgé de 9 ans; aucun défaut; bon marché; n'ayant plus besoin. S'adresser 19 Durocher en bas, M. Fleury. 61-4

CHEVAL pour tout ouvrage, sain, 9 ans, $40. 335 Amherst. E. 8101.

CHEVAL trotteur pesant 1050, brun castor, âgé 7 ans, garanti. 694 Demontigny. Est 6259. 62-2

CHEVAL, lorry boîte pour neige, bob sleigh pour livraison Ste-Catherine. Harnais. 295 Delisle.

CHEVAL voiture et attelage à vendre. 3179 Poupart. E. Quevillon. 62-2

CHEVAL, 1000, gros train, berlot, harnais, $60, tout ou séparément. 1062 St-André.

CHEVAUX, harnais simples, voitures neige, jument Hackney, Windsor, Ste-Catherine, berlot, harnais léger. 271, Christophe Colomb. 62-6

GRANDE robe noire pour voiture, bonne condition, aucune offre refusée. 202 Christophe Colomb. St-Le. 6215. 58-5

GRAND cheval rouge, très vite, garanti partout, bob-sleigh, parfait ordre, bon marché. S'ad. après 6 hrs, 532 Lasalle.

JUMENT rouge 1050 lbs, 9 ans, garantie aucun défaut, $50.00, visible jusqu'à 3 hrs. 821 Dorion.

MAGNIFIQUE jument brune 7 ans, 1100, faut vendre, garantie sur toutes voitures, 235 Delaroche. 62-2

QUATRE belles robes de Musk-ox, à qui la chance, vendra à bon marché, 494 St-Jacques, Main 3951. 61-2

SLEIGH Surry et 3 musk-ox, aussi cheval et attelage, 228 Parc Lafontaine, tél. Est 376. 59-4

SLEIGH de promenade, cheval d'ouvrage à vendre à bon marché. 1220 Cartier. St-Louis 5668.

SLEIGH livraison avec top pour boulanger ou confiseur, carriole charretier presque neuve, sleigh à charbon neuf, sleigh boucher ou épicier devant en f. Ste-Catherine Taillefer, bon marché, 191 Coloniale. Plat. 2052. 61-2

SLEIGH de famille en bon ordre pour être vendu à sacrifice. St L. 7246. 60-3

SLEIGH pour épicier et boucher, en bonne condition, vendra pour 20.00. 2601 St-Hubert. Cal. 489.

SLEIGH simple presque neuve, avec boîte à neige à vendre. 2310 St-Hubert. Calumet 1159w.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

SLEIGH de promenade, aussi bonne voiture d'été, bon marché. 447 Frontenac. 62-2

SUPERBE cheval brun, ambleur, vite, 5 ans, 1175 lbs, harnais double, d'ouvrage d'express et de boghei, robes, couvertes presque neuves. 340 Mentana. 62-3

VOITURE simple de livraison, bon marché. S'ad. 165A Lasalle. Tél. Lasalle 718. 62-2

VOITURES de toutes sortes, agrès de poney complet. 3648 Casgrain. 16,21

3 CHEVAUX de travail d'occasion à vendre. S'ad. M. Martin, a/s de James M. Aird, Ltd., 165, rue St Urbain. Montréal. 62-2

7 CHEVAUX, harnais et voiture. S'ad 179 Workman. Vict. 1943. 62-6

ON DEMANDE A ACHETER

ALLANBY'S achète au plus haut prix ameublements de maison et bureaux, show-cases, pianos, vaisselle, etc. Phone Est 8760. 62-3

BONS "Victoire" achetés argent comptant H. L. Coombs Co Limited, 14 rue St-Jacques tél Main 6180. Soir Uptown 6053 297-30

DEMANDE acheter un manteau Hudson Seal, collet et poignets oppossum ou alaska, bon marché. Grandeur de buste, 30 ou 34. 364, 4ième Avenue, Viauville.

J'ACHETE pianos cottages usagés. Paiera comptant. Pour inf. tél. St La. 3973w.

LIVRES usagés achetés au plus haut prix Librairie Wilfrid Méthot Ltée. St. Denis et Ontario. Est 4975. 54-22

NOUS achetons toutes sortes de meubles et fournitures de bureau. Nous payons les plus hauts prix. 1228 Saint Laurent. St-Louis 8536. 49-l.M.s

ON demande boiler, bouilloire de seconde main mais en très bonne condition, de huit à dix forces. S'ad. J. T. Garlarneau, St Timothée, co. Beauharnois, Qué. 62-3

ON DEMANDE à acheter un saxophone, un xylophone ou marimba. S'ad. par lettre, J. B. M., 982c Henri-Julien.

ON DEMANDE à acheter commerce d'épicerie ou autre. 98 Garnier, St-Louis 7887. 61-2

ON DEMANDE à acheter une fournaise No 4 ou 5, en bon ordre. 222 Plessis.

ON DEMANDE à acheter fromagerie-beurrerie. M. Ovide Cloutier, 175 Plessis.

ON demande du bois de papier du bois de construction et de la latte S'adresser à The Canadian Forest Corporation, 140 St-Pierre, Québec Tél 328-329 46-26

COMMERCE A VENDRE

A QUI la chance? Etal de boucher à vendre, stock, fixtures, cheval et voitures d'hiver, 350.00, pour le tout, bonnes raisons de vente. S'ad. par tél. entre 4 et 7 p.m. Cal. 189J.

ATELIER de photographies au complet ou séparément. S'ad. le jour et soir, 1812 Masson, Rosemont. 62-3

A VENDRE bonne épicerie et étal de boucher, quartier Emard, prix 4,500 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, épicerie licenciée St-Henri, un des meilleurs coins. Ph Gougeon 1029 St-Antoine. Wmt 4358 56-7

A VENDRE épicerie avec fixtures d'épicerie et boucherie avec logement en arrière, prix 1700 ou par inventaire. 893 Letourneux. Tél. Lasalle 2380. 62-3

A VENDRE bon magasin de tabac et fruits rue Laurier. Voyez O. Jutras. 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, bon magasin de tailleur et réparages Valet Service, situé rue Ontario. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, plusieurs épiceries faisant de bonnes affaires. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau, près Mont-Royal. 56-7

A VENDRE bon magasin général à Ste Marie Salomée. Pour renseignements voyez O. Jutras. 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE Amherst Park Shoe Hospital, établi depuis 10 ans en face de l'école, 467 Bellechasse. Cal. 2433. 62-2

A VENDRE, bonne épicerie rue Albert, à Ste-Cunégonde. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE magasin de tabac et agent de gramophone à St Laurent. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE bon magasin chaussures à St Henri Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE étal de boucher rue Richmond. Voyez O. Jutras. 1421 Papineau. 56-7

A VENDRE bonne épicerie rue Ste Catherine. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE bon banc au marché Bonsecours pour provisions, beurre, oeufs, etc. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, magasin de modes, rue Mont-Royal, prix 1,000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, nom, formules, clientèle et produits de Jeanne d'Orléans. S'adresser Jeanne d'Orléans, 178 Parc Lafontaine. 62-2

A VENDRE, bon magasin général à Saint-Damase, comté Saint-Hyacinthe. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 58-5

A VENDRE, bonne épicerie rue Mont-Royal, faisant 1,100 piastres d'affaires par semaine Prix 7,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE bonne épicerie et étal de boucher, rue St-Jacques, à St-Henri. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, bon magasin ferronnerie et plomberie, rue St-Viateur. Pour renseignements, voyez O. Jutras. 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE bonne maison meublée pour louer des chambres, vendra bon marché. Pour renseignements, voyez O. Jutras. 1421 rue Papineau. 56-7

BONNE fromagerie et beurrerie à Valleyfield, faisant de grosses affaires, à vendre pour cause de santé. Laframboise, 97 St-Jacques. 61-2

CLOS de bois avec stock, roulant, établi depuis 15 ans, vendra à sacrifice cause mortalité. S'ad. Mme Beaupré, 1944 Chateaubriand, Calumet 2453. 61-2

CLOS bois et charbon, établi depuis 20 ans, très bonne place d'affaires, grand terrain, le tout bon marché. Casier 321 La Presse. 61-2

COMMERCE à vendre, placement de quelques cents dollars, gros profits, merveilleuse chance, le propriétaire quitte la ville. S'ad. à 19 Mayer, chambre 14.

COMMERCE de boîtes vides avec bonne clientèle. S'ad. à 34 rue Benoît, Montréal. 62-3

EPICERIE restaurant à vendre, un coin, bonne place d'affaires. A sacrifice, cause maladie, 125 Chemin St Paul. 60-3

EPICERIE licenciée établie depuis 15 ans, clientèle 1ère classe, désire se retirer des affaires. J.-C. Charest, 747 St-André. 62-3

EPICERIE licenciée, de première classe, très beau coin; vente avantageuse. 98 Garnier. St-Louis 7887. 61-2

EPICERIE et restaurant à vendre, logement sur même plancher. 16 Garnier.

EPICERIE à vendre à bon marché. Voir E. Beausoleil, 717 Albert.

EPICERIE, restaurant, stock frais, logis 4 apts. 593 Fabre. 61-2

EPICERIE et boucherie, cause maladie, S'ad. 1638 Ste-Catherine Est. 62-3

ETAL de boucher situé à 966 Papineau près Mont-Royal, vendra par inventaire. S'ad. Calumet 1818w.

MAGASIN ou maison privée à vendre. Jos. Tessier, marchand tailleur, Beauharnois, Qué. 62-3

MAGASIN de modes à vendre, 4 appartements en arrière, et aussi quelques ameublements. Sacrifiera. Faut vendre cette semaine. 1054 Demontigny. 58-5

MAGASIN de ferronnerie à vendre au centre, stock et fixture environ $15000 prendra comptant et propriété ou propriété claire. Ecrire Boîte 361 la "Presse".

MAGASIN ferronneries à vendre, établi depuis 17 ans, centre de la ville, paroisse St-Louis. S'ad. 687 St-Denis.

MAISON meublée, 12 appts, vendra bon marché à prompt acheteur. S'ad. 80 St-Antoine.

MAISON meublée, 8 chambres, rue Lagauchetière entre St-Denis et St-Hubert, chambres toujours louées. Loyer $50, vendra bon marché. Ernest Pitt 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir, E. D. Berthelet, Est 7448. 61-3

PHARMACIE à vendre cause santé, localité idéale. S'ad. 496 Rivard. 62-3

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires avec logement privée. S'ad. 325 Létourneux, Maisonneuve.

RESTAURANT à vendre. 1156 Chabot, près rue Mt-Royal.

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires. S'ad. 2871 St-Hubert.

STE-CATHERINE Ouest, maison meublée, 12 chambres, revenus 300 par mois, très bien meublée, vendra pour 1,800. Un bargain. Ernest Pitt. 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir, Ed. Berthelet. Est 7448. 61-3

COMMERCE A VENDRE

RONDE bonbons et restaurant. 2783 St-Laurent. 61-2

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A. JETTE & Cie, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35, St-Jacques, chambre 10. Prêts sur 1ère et 2e hypothèque, achats de balances de prix de vente et hypothèques. 73-206

A PRETER, 15,000, 10,000, 5,000, 1,500, autres montants. J.-A. Legault, notaire, 97 S.-Jacues, Main 8589. 202-206

A PRETER 4000, 3500, 2500, 1000, Martel & Côté, notaires, 32 Notre-Dame Est. Main 2716 186-l.j.s

PRETS 1ère hypothèque sur propriétés construites. J.-A.-E. Boileau, notaire, 30 St-Jacues, Main 7806. 13,16,18,20,23,25,27

PRETS en première et deuxième hypothèque. Achetons créances hypothécaires. Notaire Bohémier, 99 St-Jacques. Main 7363. 34-l.m.M.j.v

1,000 à 20,000, à prêter, première hypothèque, 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 48-30

1,500 et 4,000 A PRETER, première hypothèque, 7 p.c. Georges Beauregard, notaire, 97 St-Jacques. Main 2747. 60-5

$1,500 à prêter, 1ère hypothèque. J. A. Lefebvre, notaire, 46 Notre-Dame ouest. Main 2503. 61-2

5,000, 5,000 à prêter immédiatement, première hypothèque. R. Dubreuil, notaire, 72, St-Gabriel. Main 5356. 12,14,16

ON DEMANDE A EMPRUNTER

NOUS avons besoin de 10 première hypothèques, de 2250.00 2500, 2750, propriété de rapport, neuve. Joseph Denis, 3820 Boulevard St-Laurent. Cal. 2719. 58-20

ON DEMANDE à emprunter 7,000 à 8,000 en tout ou séparément, sur 2 maisons d'une valeur de 7,500 chacune, 4 logements chaque à 7%, 1ère hypothèque. S'ad. Edmond Joly, 3727 rue Pascal. Guybourg.

ON demande à emprunter 2500.00 à 3000.00 sur première hypothèque. S'ad. 1560 Bourbonnière, Lasalle 3513. 61-3

A ECHANGER

COMTE Deux-Montagnes, dans beau village, belle résidence, des plus modernes, avec belles dépendances, clair d'hypothèque. Valeur $6,000.00. Echangera pour 6 flats, belle place. Donnera le comptant nécessaire. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

A VENDRE OU ECHANGER

ERNEST PITT & CIE

DARAGON—6 grands logements, bâtis sur 50 pieds. Revenu 1,260. Qu'avez-vous à offrir.

CHURCH, Côte St-Paul, 6 beaux logements, parfaites conditions, échangerait pour terrains à Outremont.

COTTAGE à Cartierville sur le bord de l'eau, 7 chambres, moderne. Prix 6,500 et $2,000 pour achat de propriété.

FRONTENAC, 6 logements, 3 étages, bois et brique, près Ontario, prendrait terrains et argent.

2ième AVENUE, Verdun, 12 logements, 5 chambres. Revenus 3,200. Prendrait terrains et argent. Renseignez-vous. Nous en avons beaucoup d'autres. Ernest Pitt et Cie, 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir, E. Berthelet. Est 7448. 14,17 F

A VENDRE ou à échanger bonne propriété de première classe située boulevard Rosemont, près rue Chabot. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE ou à échanger, bon moulin à scie situé à Ste-Julienne avec 1400 arpents de bois et terre de 200 arpents. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE ou à échanger manufacture de portes et chassis et l'agence de l'auto Ford à St Eugène, Ont. Voyez O. Jutras. 1421 rue Papineau 56-7

A VENDRE ou échanger bonne terre 34 arpents avec bonne maison neuve, dans le village de L'Abord à Plouffe. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE ou à échanger bon magasin général avec la propriété, dans le comté de l'Assomption. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE ou à échanger, cottage à St-Vincent de Paul, en brique, 8 appartements. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

ECHANGERAIT, propriété commerciale $15,000.00, rapportant $1550.00 contre 1500.00 comptant et terre ou résidence de 3 ou 4000.00, claire d'hypothèque. Ecrire Boîte 379 La Presse. 17,18,20,21

MAGASIN de chaussures à vendre ou échanger, pour bonne propriété. Ste-Catherine Est. Informations, Lasalle 1626. 62-2

2 TERRAINS rue St-Laurent, près Isabeau, à vendre ou à échanger avec argent pour propriété. 2943C St-Dominique. Lamarche. 62-3

A VENDRE OU A LOUER

MT ROYAL Est 692, à vendre ou à louer magasin, possession 1er avril 1922. 62-2

OCCASIONS D'AFFAIRES

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1241 rue Papineau, près Mont-Royal. 57-26

PROPRIETES A VENDRE

Crépeau & Paquette, Notaires

31 Visitation. Tél.: Bell 971

Nos 474 à 474B Nicolet, $7200.00; Nos 1014 à 1018 ave Malo, $2500.00; Nos 2747-2749 rue Clark, $3200.00; Nos 2833 à 2839 rue Dandurand, $4800.00; No 890 Chemin Ste-Catherine (7 arpents en superficie), 42 cts le pied en bloc. Emplacement et terrains au Sault-au-Récollet, 15c le pied. Terrains à St-Laurent et à Notre-Dame de Grâce. 58-5 F

ADAM coin Jeanne d'Arc, 8 logements, 2 magasins, 25,500 revenus 2,952, tous en parfait ordre, pour autres informations, s'ad. 202 Jeanne d'Arc. Las. 956. 57-6

A AHUNTSIC, rue Amherst, coin de ruelle, belle maison, 7 chambres, près chars électriques, bel endroit, bon marché. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

AHUNTSIC, rue St-Charles, un seul logement moderne, construit sur terrain de 75 x 100, fera un échange. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

A LACHINE, 2 logements, 5 appartements, sacrifiés pour 2,700.00, bonne maison, avec 1,200.00 comptant. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

AU BOULEVARD, rue Alma, près Beaubien, 2 logements, le bas 6 chambres modernes, construction 32 pieds de front, bon marché. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

AVENUE Hôtel de Ville, près Ste-Catherine, maison 3 étages, 3 logements, revenus $636.00. Prix $5,200. Bourret, ch. 39, 294 Ste-Catherine Est. Est 7674. 61-2

A VENDRE, propriété rue Champagne, coin rue Dufresne, 6 logements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 Papineau. 56-7

A VENDRE, bonne propriété rue Frontenac, près rue Ontario, 10 logements. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

ANNEXE — Hutchison, Mance, Esplanade, Waverley, St-Urbain, Clarke, propriétés modernes, 2 et 3 flats, aussi grande liste de flats et cottages, Outremont, Notre-Dame de Grâce, Westmount et autres sections de la ville. Jos. Bray. Rockland 3001.

A VENDRE à sacrifice propriété rue Chambly, près rue Ontario, 8 logements loués 1,290 piastres par année. Prix 8,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE bonne propriété rue Chateaubriand, près Bellechasse, 3 étages, 3 logements, prix 8,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE bonne propriété rue Marie-Anne, 1264 à 1274, six logements loués ...60 piastres par année, vendra bon marché. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE propriété 1ère classe à Verdun, rue Lasalle, 3 étages, 3 logements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 57-6

A VENDRE, rue St-Hubert, meilleure partie commerciale, revenu $864, conditions faciles. Cal. 2557w. 62-3

A VENDRE propriété neuve à Verdun 4me avenue, près de rue Wellington, 3 étages 3 logements loués 1,020 piastres par année, prix 7000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 57-6

A VENDRE propriété rue Delisle, près rue Fulford, 3 étages, 5 logements, prix 5,500 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, bonne propriété, rue Jeanne d'Arc, 658, près rue Ontario, deux étages, quatre logements, loués 648.00 piastres par année. Prix 4,700 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, bonne propriété rue Delorimier, près Mont-Royal, 2 étages, 3 logements. J'ai aussi plusieurs autres propriétés à vendre à bon marché. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, 2 logements de 6 pièces, 1568 Chabot, épicerie dans le bas. S'ad. 726 Papineau. 61-2

PROPRIETES A VENDRE

ERNEST PITT & CIE

145 St-Jacques

Main 7371 — Le soir Est 7448

$28000 Souvenir 6 grands logements, chauffage avec un gros revenu.

$23,000 Cartier 12 grands logements, 7 chambres, maison neuve, avec revenu de 3,040. Que voulez-vous de mieux.

$22,000 St-André, 12 logis, 5 et 6 chambres, très bonnes constructions, comptant $3,000, balance facile.

$15,000 Hutchison 3 grands logements, 7 et 8 chambres, chauffage très modernes. Revenu 1,704.

$22,000 St-André, 12 logements, près Mt-Royal, maison à 2 étages, très beaux logements, comptant $3,000, balance facile.

$16,000 Cazelais, 2 étages, 6 beaux logements, 7 chambres, réservoirs, eau chaude, revenus actuels, 12,500. Un bargain.

$13,500 Alexandra, maison à 2 étages, 8 logements, bâtie sur 100 pieds avec revenu de 1,728.

$12,000 Berri, près Ste-Catherine, 4 étages, pierre solide, 2 grands logements comptant 1,500. Bon placement.

$12,000 Dorchester est, 6 beaux logements, pierre et brique, quelque chose d'avantageux.

$10,000 St-Jérôme, près Papineau, 5 logements, système chauffage, moderne, bon marché à ce prix.

$9,000 Christophe-Colomb, près St-Zotique, maison 3 étages, 3 logements. Revenu 1,260.

$8,200 Marie-Anne, près DeLanaudière, maison 3 étages, 7 chambres, bon revenu.

$8,500 Fabre près Mt-Royal, 3 étages, 4 logements, très bon placement. Renseignez-vous.

$8,500 Chambord près Parc Lafontaine, 3 étages, 4 logements. Revenu 1,078.

$7,500 Fabre, près Parc Lafontaine, 3 beaux logements, garage, écurie, quelque chose qui devrait se vendre vite.

$6,500 cottage rue Milten, 7 pièces, chauffage, façade en pierre, que voulez-vous de mieux pour le prix.

$4,000 Drolet, près Beaubien, 2 étages, 2 logements, terrain allant jusqu'à Henri-Julien, trottoirs et canaux d'égoût payés sur les deux rues.

$3,800 Dagenais, maison bois et brique, 2 étages, 4 logis, comptant 1,300, balance payable $32.00 par mois sans intérêt.

Pour informations complètes, s'adresser à Ernest Pitt & Cie, 145 St-Jacques, Main 7371. Le soir. E. D. Berthelet, Est 7448. 14,17F

A VENDRE propriété rue St André près Bellechasse, 2 étages, 2 logements, prix 3,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE propriété rue Boyer, près Bellechasse, 2 étages 2 logements, prix 4500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE propriété un étage, 3376 rue St Dominique, coin 32me Avenue Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE propriété rue Dorion, près rue Sherbrooke, 3 étages, 3 logements Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, propriété, rue Orléans, 1046, trois étages, 3 logements. Prix 5,500 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, propriété rue Chabot, 1536 trois étages, 3 logements, prix 5,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE bon marché propriété rue Dorchester Est 763a à 767, trois étages, 4 logements. Prix: 6000 piastres. Voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, bon marché, propriété rue Cartier, près rue Masson, un magasin et cinq logements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, bonne propriété rue Boyer près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements. Prix 5,050 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, bonne propriété, rue Stadacona, coin Cuvillier, 2 magasins et 7 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau. 59-7

A VENDRE, propriété rue Hector, deux étages, prix 3,500 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras. 1421 rue Papineau. 56-7

A VENDRE, coin Lagauchetière-Wolfe, 3400 pieds, $10000, 9 logements, St-André, près Roy, $19,000.00 894 St-Hubert. Est 2105. 61-2

BARGAIN, propriété moderne, 5 logements, Des Erables, près Sherbrooke, vendra besoin d'argent. 48 Kent. Est 5043w. 16,18,20

BELLE propriété de rapport, 2 côtés, 13 logis et un magasin en très bon ordre; conviendra à un épicier ou rentier. W. Monastesse, 71 Brown. 61-2

BENONI, près 33ème, sacrifiera 8 terrains prêts à bâtir, belle localité, pour 285.00 chacun, termes faciles. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

BERRI 3535 Villeray, près 33ème, maison bois et brique, 2 logements avec améliorations modernes, bon marché. 62-3

BERRI 3267, 2 étages, 3 logis, fournaise, garage, 40 pds front, prix 5,600. Louis Robert, 508B Beaudry.

BREBEUF 4 à 50, 4 logements, 5 appts. Louis Robert, 508B Beaudry.

BLOOMFIELD, trois grands flats, largeur, trente pieds, $18,000, rapport $2,400. Bigras. Main 3220. Rockland 222. 61-3

BONNE propriété rue Chapleau, 3 grands logements, écurie, 200 Chapleau. Las. 2921w. 14,16,17,19,20,21

BONNE propriété rue Franchère, près Mont-Royal, revenus 800.00 pour 4,200, bonnes conditions. S'ad. 197 Joliette. Pas d'agents. 62-6

BONNE propriété à vendre, très bon revenu. S'ad. 19C Hogan.

BONNE propriété située rue Plessis, vendra très bas prix. Pour cause de départ. S'ad. J. A. Michaud, 29 Laval. Est 6982w. 62-6

BORDEAUX, magnifiques propriétés, 1257 à 1267, 6 logements, 6 et 7 pièces; revenus 2,064.00; prix 18,000.00, 2263 à 2273, 8 logements, revenu 1,812.00, prix 15,000.00; faut vendre. 1327 des Erables. 60-4

BORDEAUX 1653, maison 2 étages, près église et école, propriétaire 1653 Bordeaux, St-Louis 5569F. 60-3

BOULEVARD Gouin, Montréal-Nord, cottage moderne, 8 chambres, garage 15,107 pieds terrain. Bargain, échange, propriété centrale. Rigler, 2477 Hutchison. Rockland 4302w 62-2

BOUL. GOUIN 935-937 Est, vendra deux beaux logements près église, bord de l'eau, prompt acheteur 5,800. Est 8976. 61-2

BOURBONNIERE 299, près Ste-Catherine, 3 étages, 3 logements, 6 chambres, cave 7 pds, bain émaillé, écurie, remise, vendra $6,800. 219 Fabre. 61-2

BOUTIQUE avec bonne maison de 3 flats sur 3800 pieds de terrain, ruelle en arrière, située 245-247 rue Sanguinet, bonne place pour garage. E. Soucy, arrière 253 Fleury, Plateau 1745. 61-2

BOYER, près Mont-Royal, 5 logements, 2 maisons, claires d'hypothèques, front sur deux rues, libre à mai prochain, conditions faciles. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

CASGRAIN, 2 étages, 2 logements, 5 appartements, revenus 480.00, 3,600, 755 Casgrain. 16,18,20

CARTIER. Propriété 5 logis, près C.P.R. Track. Revenu $1020. Prix 6500. S'adresser soir 328 Joliette. 62-2

CASGRAIN, 641, 6 logements, 3 étages, revenus 1,160, 8,000. L. Charpentier Fils, 3526 St-Denis, Cal. 2178. 62-6

CHABOT, près Dandurand, 5 et 6 logements, 4 et 7 appartements en bon ordre. Revenus pour mai prochain, 1080. Vendra 7,500. S'ad. 1944A Chabot. 62-6

CHAMPAGNEUR, trois flats, 7 pièces, très modernes, $13,000, Bigras. Main 3220. Rockland 222. 62-3

CHAMPLAIN coin Logan, magasin avec 6 logements, libre à mai pour l'acheteur, propriété en bon ordre, bon marché. Petit, 694a Mont-Royal. 14,16,18

CHATEAUBRIAND 2684, 2 étages, 2 logements 25 x 40, moderne, 6 appts, bain, gaz, électricité. 16,21

CHATEAUBRIAND, maison brique, 2 étages, 5-6 appartements, écurie, hangar, remise, cour clôturée, fondation pierre, gaz, électricité, cave. 500.00 comptant, balance 300.00 par année, rapporte 480.00. Information, 97 St-Jacques, gardien, tél. 1945w ou 948 rue Villeray.

CHRISTOPHE-COLOMB, près Beaubien, magnifique 2 étages, aussi 3 étages. 996 Papineau. St-Le. 9105. 12,14,16

CLARKE, 2 bons logements, bon ordre, libre pour 1er mai, $5,200. Laframboise, S'adresser 1672 Cartier. 61-3

COIN Letourneux Girard, pour clore société, 20 logements en bloc ou séparément, 2 logis avec système chauffage, 9 et 7 pièces, finis bois dur. Ecurie, garage, boutique, magasin, terrain de coin, 35 pieds de front, terre, fondations et façade pour bâtir. Revenus 4968. Prix pour le tout. 42,000. S'ad. 567 Letourneux ou 3456 Ontario Est. Tél Lasalle 1707. 59-4

COIN Montcalm et Robin, No 445 Montcalm, 29-30a Robin, magasin et deux logements, loyers $912, prix $7,500. J. E. Lemoine, 377 Marie-Anne. Téléphone St-Louis 7078. 61-2

PROPRIETES A VENDRE

CUVILLIER, 629, 4 logements, 3 étages, revenus 768.00, 6,000. L. Charpentier Fils, 3526 St-Denis, Cal. 2178. 62-6

DE GASPE 3501, 3 logements, 3 étages, revenus 732.00, 5,500. L. Charpentier et Fils, 3526 St-Denis. Cal. 2178. 62-6

DE LAROCHE, coin de commerce, avec 4 logements, entre Mont-Royal et le Parc, 6,300.00, louée 816.00, libre à mai pour l'acheteur. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

DELANAUDIERE, 4 logements, coin de ruelle, écurie, $9,200, comptant $5000. Revenu 972, reste avec avantages. 100 Delanaudière; visible entre 1 et 3 hrs. 60-8

DE L'EPEE près Lajoie, 3 flats, fournaise, fixtures, bois franc, revenus 1,284. Propriétaire Rock 593. 61-3

DES ERABLES 536 à 540, 3 flats pierre solide, revenus $828. Prix $6,500. P. E. Bourret, chambre 39, 294 Ste-Catherine Est. Est 7674. 14,17

GARNIER, près Laurier, 3 flats, 6 chambres, 6900.00; aussi 3 étages rues Bordeaux, Marquette et Delorimier. Garnier, près Mt-Royal. 996 Papineau. St-Louis 9105. 12,14,16

JEANNE MANCE près Mont-Royal, 3 flats $12,000, rapportent $1344, $5,000 comptant balance 6½%, 1615 Mance, pas d'agent. 61-3

JOLIETTE 445 à 445B, rapportant 636.00, 4,900, peu comptant, balance facile, propriétaire 419 Nicolet. 60-4

JOLIE propriété 3 étages, 3 logements, située sur la rue Lafontaine, entre Fullum et Dufresne. S'ad. 1350 Demontigny.

HARVARD, N.D.G., quatre flats finis bois franc, un bargain. Bigras. Main 3220, Rockland 222. 61-3

HENRI-JULIEN, coin de ruelle, 6 flats, bâti avec extension, 50 pieds de front, sacrifiés à 15,000. Loué 1,800. Sera loué à mai prochain 2,160. Bargain. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

HENRI-JULIEN, 3 logements, grande cour, écurie, grande remise, garage, 2,000 comptant, balance facile. 1094 Henri-Julien.

HUTCHISON, 6 logements modernes. Façade pierre. Revenus $3,324.00. Sacrifiera. Plateau 4374. 61-2

HUTCHISON, 2097, 2099, 2099a; 3 plain-pieds en bonne condition, 7 et 8 apparts, rapporteront 1680, en 1922, prix 15500, 8500 comptant. Voir propriétaire: 2099a Hutchison. 62-6

MAGASIN de coin et 2 logements, à proximité pour détenteur de licence, bon marché. Delorimier, près Craig. Est 2491 62-3

MAGNIFIQUE maison en brique 2 logements, près de l'eau. A Chambly Bassin. S'ad. 121 Visitation. Est 7223. 62-6

MAISON 2 étages, 3 logements. 647 Garnier. St-L. 4607. 57-6

MAISON 2 étages et terrain. S'adresser de 6 à 9 p.m., 1280 Crowford Ave, Verdun. 62-6

MAISON en pierre 2 logements 7 pièces, écurie, $5,500. S'ad. 131 rue Davidson. 61-2

MAISON à vendre, 2 étages, rue Bélanger, aussi 2 terrains 50 x 110, entre le fleuve et boul. Gouin, Ahuntsic, ou échanger. S'ad. 705 Bélanger. Cal. 1695m. 62-2

MAISON à vendre, 2 logements, 6 appts. Aussi 5 terrains avec coin, 3928 Drolet. 61-7

MAISON à vendre, bois et brique, 1 étage, 6 appartements, bien finis, cave, chauffage, bon marché. S'ad. 2721 Bordeaux. 62-6

MASSON coin Chapleau, bonne propriété avec épicerie sur le coin, 5 logements, le commerce peut s'acheter, construction 50 pieds de front, bon marché. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

MARIE-ANNE, près des Erables, 5 logements, le bas 7 chambres, avec écurie 3 places, cour cimentée, libre à mai pour l'acheteur. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

MARQUETTE 813, propriété neuve de trois étages avec grocerie en bas, prop. J. M. Noiseux, 222 Orléans. 60-3

MARQUETTE près Laurier, 3 flats neufs modernes, 6 chambres chacun, belle cave, 9,500.00, louée 1,326.00. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

MESSIER, coin de ruelle, magasin avec cave cimentée, écurie 2 places, 3 logements, possession à mai prochain. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

MONT-ROYAL, près St-André, 1 magasin, 2 logements 8 pièces. Possession 1er mai. Prix $17,500, conditions faciles. St-Louis 7078. 58-5

ONTARIO, près St-Denis, 45 pieds front pierre et brique solide, 2 de 11 pièces, 2 de 9 pièces. 996 Papineau. St-Le 9105. 12,14,16

ORLEANS, 58 à 70, 10 logements, entre Notre-Dame et Ste-Catherine, revenu $1,850 par année, prix $16,500, vrai bargain peu comptant. 54 Orléans, pas d'agent. 57-12

OUTREMONT, rue Querbes, 3 flats, très modernes, 8 chambres, bonnes conditions. St-Louis 4457.

PARC LAFONTAINE, coin de rue, 26 x 80, tout bâti, pierre, brique solide, construction moderne, 4 logements, 1 de 10 chambres, avec garage, chauffage. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

PLUSIEURS beaux 2 étages, Cartier, Marquette, Chabot, Fabre, St-Hubert, près Mt-Royal. 996 Papineau. St-Le. 9105. 12,14,16

PROPRIETE 1602 Notre-Dame O. un magasin et logements, coin, près Atwater $6000, 1 terrain coin Lanne et Clarke. Cavanagh Ltée, 937 Notre-Dame O. Main 2407. 59-12

PROPRIETE à vendre, 434 Orléans, maison pierre et brique solide, voisin vendu $7,000, vendra 6,000 comptant. Cal. 1864w. 14,16

PROPRIETE située coin nord Est Chateaubriand et St-Zotique, 3 logements privés et une épicerie bien éclairée. S'ad. 459 Drolet. Las. 638. 62-2

PROPRIETE 1 logement, 7 appts, garage, écurie rue Chambord, près Laurier; prix 2,500; conditions faciles. Est 8976. 61-2

PROPRIETE à vendre sur rue St-Hubert, 1719 près Boul. St-Joseph, 2 logements, 6 et 7 appartements.

RICHMOND, 12 logis, prix $14,000 rapport $1608, échange considéré. Bigras, Main 3220. Rockland 222 61-3

RUE CLARKE, 2447, près Bernard, 3 logements, 10,000, 3,000 comptant, balance facile. Une offre considérée. Tél. Main 1166. 60-3

RUE Sherbrooke est, 101 et 103 pieds front par 140. Emplacement idéal pour appartements, vendra séparément. Possession 1er mai. L.-E. Geoffrion, 9 Notre-Dame ouest. 284-l.j.s

ST-CHRISTOPHE, 407; 50 x 80, 6 logements, 5 appartements chacun. Marquette, 53: 50 x 118, 4 logements 4 appartements. Cottage rue Cartier, façade en pierre, 50 x 75, 10 appartements, garage, écurie, près église et Parc Lafontaine. S'ad. 1220 Cartier, St-Louis 5668.

ST-DENIS près Bélanger, 3 flats, 9 pièces chacun, chauffage, cave cimentée, plancher bois franc, garage, construction 25 x 80. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

ST-DOMINIQUE près Chemin Crémazie, 2 logements, 6 chambres chacun, plancher bois franc, belle cave, près église, couvent, bon marché, 5,500.00, comptant 2,000.00, balance 6% facile. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

ST-HENRI, 6 logements, 7 appartements, construction première classe, rapportent $1500.00, vendra $11,000.00, dont $2,000.00 comptant, balance $500.00 par année à 6%. Dr Cartier, 97 St-Jacques.

PROPRIETES A VENDRE

RUE ST-HUBERT 2942, maison 1 logement, 7 apparts, façade avant St-Hubert, arrière St-André. S'ad. 459 Drolet. Las. 638. 62-2

ST HUBERT 3693, propriété 3 logements, 3 étages, 7 chambres avec cave, grande remise, tout en bon ordre. S'ad. le soir et dimanche sur les lieux. 61-3

SHERBROOKE O., à vendre maison semi-détachée avec façade en pierre, en bon état partout, sous-sol fini, onze pièces, une occasion, téléphone. Plateau 914. 61-2

VERDUN, 2 bons logements neufs, faut vendre, bon marché. Laframboise, 1672 Cartier. 61-3

2 ETAGES, 2 logements, rue Chambord, côté ouest, près du Parc Lafontaine. S'ad. 106 Rivard, W. Bégnoche, Est 5202J.

5 LOGEMENTS, rapportant $1320.00, brique solide. Prix $11,000.00 comptant, $500, balance $500 par année. Laframboise. 97 St-Jacques. 61-3

8 LOGEMENTS, 4 Henri-Julien et 4 Drolet, 90c, bon ordre, faut vendre. Laframboise. S'ad. 1672 Cartier. 61-3

185 MENTANA, 25 x 114, 3 logis, magnifique espace pour garage. Revenu 1200.00 Prix 10,000.00. J. Archambault, 868 St-Hubert. 61-2

$8,500, rue Notre-Dame, Maisonneuve, 27½ pds front, 3 étages de première classe, bon revenu, un bargain. S'ad. Tél. Lasalle 791. 61-2

N'ACHETEZ PAS

un chat dans un sac, ni une maison avant qu'elle ne soit construite. Plusieurs personnes ont été désappointées. Nous vous invitons à examiner minutieusement les cottages construits par la ville de la Pointe aux Trembles. Ils sont modernes à tous les points de vue et vendus sur une base de loyer. Renseignements complets chez J. A. Davis & Co. Ltd., 86 Notre-Dame Ouest, Main 225. F

$16.80 PAR MOIS

A vendre au Sault-au-Récollet: propriété bois et brique, près église, école, chars. Comptant raisonnable. Balance due à moi, payable comme un petit loyer. Voyez immédiatement Hercule Lamy, 6032 Chambord, Sault-au-Récollet, station Sacré-Coeur. J'ai aussi logis à louer. 62-5 F

112, RUE ST-MARC

Maison moderne, période georgienne, en brique solide, angle sud-ouest des rues Comte et St-Marc, éclairée de trois côtés, poutres en acier, tous planchers en bois dur, 2 fournaises, 3 chambres de bain. Possession immédiate. Pour conditions et détails, s'ad. à service des immeubles, Montréal Trust Company, 11, Place d'Armes. Main 8400. 62-3 F

PROP. DE CAMPAGNE A VENDRE

A CHATEAUGUAY, bord de l'eau, grande maison, 10 chambres, belle grève, grand terrain, bon marché, 4,000.00. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

A LACHENAIE, dans le village, propriété avec grandes dépendances, écurie, garage, bon marché 3,000.00. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

A PARC LAVAL, 2 logements, construit moderne, bâti sur 11 terrains, avec poulailler, garage, 25 pommiers, beaucoup d'arbres fruitiers, bien clôturé, eau, canaux, trottoirs en ciment payés, bon marché. Petit, 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

A POINTE-CLAIRE, 2 maisons, grand terrain, bel endroit, près de la gare, bon marché 4,500.00. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

A ST-LAURENT, rue Filiatreault, propriété neuve, 2 logements modernes. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

A ST-PAUL L'Ermite, grande maison, 11 chambres, avec grandes dépendances, construite sur 1 arpent de terre, pas cher 2,800.00, comptant 1,000.00, balance à termes faciles. Petit, 694A Mt-Royal Est. 14,16,18

A VENDRE à Sherbrooke, dans la ville la plus prospère des Cantons de l'Est, un entrepôt pouvant servir de manufacture ou magasin de gros avec siding sur la ligne du C.P.R. Terrain 25000 pieds. Pour informations, J.-E. Beaudoin, Boîte 770, Sherbrooke. 62-4

L'EPIPHANIE. A vendre ou échanger, à louer 2 étages, électricité, w.c., terrain 107 x 103, remise, écurie, hangar, coin de rue. Informations s'ad. 129 Hogan. Lasalle 4116w. 61-2

ST-EUSTACHE, centre du village, belle résidence, avec belles dépendances, très ombragé, de beaux arbres, construite sur 2 arpents de terre, avec front sur deux rues, l'eau, l'électricité partout, glacière, etc., dépendances, peinturée en dehors et en dedans, a coûté 7,000.00, sera sacrifiée pour 5,000.00. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

COTTAGES A VENDRE

A VENDRE, cottage rue Delisle, près Fulford, en brique, 8 appartements, garage, écurie. Voyez O. Jutras, 1421 Papineau. 56-7

BLVD. GOUIN, coin DesOrmes, grand cottage, chauffage, etc., prendrait échange. Bigras, Main 3220, Rockland 222. 61-3

CHEMIN Ste-Catherine, 755. Magnifique résidence au milieu d'un terrain 160 x 200, tout en pelouse, arbre fruitiers, aussi quantité innombrables de plantes et arbustes en fleurs tout l'été résultat d'un travail de 15 ans, garage 2 places. Nous devons vendre durant janvier, conditions faciles, accepterons bonne maison qui rapporte en échange. S'ad. sur les lieux. Rock 715.

COTTAGE à vendre à 321 ave Querbes, 9 pièces, tout les planchers en bois dur et ciré; ménage fait à neuf; couverture neuve. S'adresser à Est 1226, J.-A. Archambault. 58-6

ESPLANADE, près Fairmount, beau cottage semi-détaché, 8 appartements modernes, cave cimentée, sera libre immédiatement pour l'acheteur si désiré. Prix raisonnable. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

JOLI cottage, 2 logements modernes, un libre pour acheteur, 2170 Mance. St-Louis 4584.

OUTREMONT, magnifique cottage de 9 pièces à vendre. S'ad. 539 Avenue Stuart. 60-6

$5,000 achète un très bon cottage à 3 étages, bois et brique, 8 chambres, rue Dominion près St-Antoine, écurie 2 places, comptant 2,000, balance 5 ans 6 p.c., terrain 25 x 100. Vous ne pouvez pas trouver mieux en ville. Ernest Pitt, 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir, E. Berthelet. Est 7448. 61-2

PROPRIETES DEMANDEES

BONNE propriété demandée. Laframboise, 97 St-Jacques. 62-2

CONFIEZ la vente de vos propriétés à Petit et Petit Limitée, vendeurs compétents. 694a Mt-Royal est. 39-24

J'ACHETERAIS, d'ici 8 jours, 3 logements 6 à 7 apts, située entre rue Des Erables et St-Denis, Sherbrooke et Laurier, bargain seulement pour du comptant. 307 Garnier. 62-2

JE VOUDRAIS acheter trois flats modernes dans Outremont $5,000 comptant. Jos. Leclair, 764 Champagneur. 61-3

NOUS avons des demandes pour cottages, propriétés deux ou trois logements, nord Sherbrooke, entre Delorimier, Parc avenue Annexe, Outremont préféré. Alexandre Dupuis, 43 Place d'Armes. 61-3

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1421 rue Papineau près Mont-Royal. 37-26

TERRAINS A VENDRE

AVENUE Outremont, coin de rue, 29 x 100, tout bâti, belle construction, 5 logements, 3 garages, 29,000.00, louée 3,340.00. Echangera. Petit 694a Mont-Royal Est. 14,16,18

BONNE propriété demandée. Laframboise, 97 St-Jacques. 61-3

BOUL. ST-LAURENT, Villeray, St-André, terrain près église; vendra sacrifice pour comptant. St-Louis 4584.

CHAMPLAIN entre Craig et Lagauchetière 46 x 180 avec façade rue Voltigeurs. Est 1916. St-Ls 7934J. 60-3

RUE BEAUBIEN, coin Chambord, beau coin, prêt à bâtir 60 x 100 pds, bon marché. Tél. Lasalle 791. 61-2

RUE CADILLAC, terrain prêt à bâtir, près des chars électriques, coin ruelle, rue macadamisée, bargain. Forest, 411 St-Dominique. Est 793, le soir, Est 2860w. 16,17,19,21

RUE MASSON, un coin et deux autres lots, bon marché, vendra séparément. Tél. Lasalle, 791. 61-2

TERRAIN situé rue Duquesne, le sixième de la rue Notre-Dame, a coûté neuf cents dollars, vendra à trois cent cinquante dollars. S'ad., J. Bergeron, 89 Lannes. 62-2

TERRES A VENDRE

A VENDRE, très bonne terre de 67 arpents, bonnes bâtisses et machines agricoles, bon site, conditions et prix très avantageux S'adresser à Georges Dufort, notaire, L'Epiphanie, P.Q. 40-l.n

BOUCHERVILLE, 200 arpents, belle terre à foin, bien bâtie, 7 milles de Montréal. Echangera pour propriété commerciale. Petit, 694A Mont-Royal Est. 14,16,18

TERRE 100 arpents deux milles de la station, chemin macadamisé, érablière avec installation moderne. S'adresser Dr Turcot, Ormstown, Qué. 61-7

TERRES DEMANDEES

CONFIEZ votre terre à des vendeurs compétents. Petit, vendeur de terres. 694A Mt-Royal Est, Montréal. 51-25

MACHINERIES

MACHINE à tricoter Duplex à vendre, neuve a coûté $64.25, vendra pour $50. Pierre Landry, 5027 Souligny, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

MEDECINS

CLINIQUE PRIVEE du Docteur Prévost des hôpitaux de Paris, Londres New-York. Maladies intimes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes. 430 St-Denis, Est 7580. 224-306

Dr F.-L. DEMERS, des Hôpitaux de Paris. Peaux, syphilis, maladie vénérienne. 1075 DeLorimier, près Rachel. Tél. St-Louis 486. 48-26

Dr A. LAMONTAGNE, maladies vénériennes, peau, voies urinaires, 234 St-Denis, en face de l'église St-Jacques 54-26

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958, 295 St-Denis. 60-26

AUBAINES

AVE. DES ERABLES. Cottage, dans le Quartier Delorimier, 8 pièces, moderne, en parfait ordre, terrain, 25 x 86. Ecurie de 3 places louées $12.50 par mois. Une aubaine à $5,500.00. Possession immédiate.

ST-ANDRE, près Rachel—2 logements—5 pièces chacun, en parfait ordre. Rapport $600.00, loués très bon marché. Vendra à conditions faciles. Possession immédiate.

1ère AVENUE, Rosemont, près Dandurand, 3 logements, 2 étages, 7 pièces en parfait ordre. Rapport $636.00. Prix $5,000.00. Baux expirant au 1er mai.

RUE JOLIETTE, près Ontario, 4 logements, 2 étages. Rapport $852.00. Prix $6,500.00. Possession immédiate.

AVE. MONT-ROYAL Est, bon coin d'affaires, bon marché à $28,000.00. Nous avons aussi une foule de propriétés à vendre avec possession immédiate.

DUROCHER & COMPAGNIE

COURTIERS

1345 AVENUE PAPINEAU

Coin Mont-Royal. Tél. St-Louis 4774.

62-2

Avis de cession autorisée et de première assemblée aux créanciers

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de McLEOD HAWTHORNE SALES Ltd., Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que McLeod Hawthorne Sales Ltd. de 532 Ste-Catherine O., Montréal, a le 12ème jour de janvier 1922, fait cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du soussigné, le 26ème jour de janvier 1922, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi avisés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que, à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif de la faillite, entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 16ème jour de janvier 1922.

JAMES L. REGAN,
Syndic autorisé.

NOTA.—En envoyant cet avis par la poste aux créanciers, une formule de la preuve et une formule de procuration devraient accompagner chaque avis.
Bureau de P. S. ROSS & SONS,
142 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

VENTE A L'ENCAN

DE

Meubles de Bureau, Tapis, Etc.

Pupitres à rideau et à dessus plat, chaises, tapis, etc.

A 223 RUE ST-JACQUES
CHAMBRE 25
MARDI MATIN, 17 Janvier
A 10 HEURES.

MATTHEW F. HICKS, Encanteur.

AUTOMOBILES A L'ENCAN

MARDI le 17 Jan. à MIDI

Dans nos salles exclusives d'ENCAN D'AUTOMOBILES

108 ET 110, NOTRE-DAME OUEST

Hudson Super-Six—Tourisme.
Chalmers—Tourisme.
Willys-Knight—Sedan.
Citroen—Coupé, 1921.
Interstate—Tourisme.
Ford—Taxi.
Ford—Tourisme.
Gray-Dort—Tourisme.
Pierce-Arrow—Limousine.
Studebaker (Spécial-Six) Sedan, 1920.

U. H. DANDURAND Limitée
Main 1623 et 1318. Encanteurs.

AVIS AUX CREANCIERS

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
JOSEPH STEPHEN MILLER
Club's Manager
Ste-Marguerite,
Comté Terrebonne, Qué.
Cédant Autorisé

Avis est par les présentes donné que Joseph Stephen Miller a, le 13ième jour de Janvier 1922 fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, chambre 506, Edifice Royal Trust, 107, rue Saint-Jacques, Montréal, le 26ième jour de Janvier 1922, à 3.30 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis.

Daté à Montréal, ce 13ième jour de janvier 1922.

EUGENE PREVOST,
Syndic autorisé

Bureau de
FREVOST & PERRAS
Comptables et liquidateurs.

VENTE A L'ENCAN

Grande vente de chevaux trotteurs au rond de courses de Maisonneuve le 17 janvier 1922.
A 11 A.M.

40 trotteurs sont offerts: Daisy C. Elligible en 2.17; Classe Teddy-P., 8 ans, 2.12¼, ambleur; Elife Todd, 5 ans, 2.39¼, trotteur; King Zip, 7 ans, 2.16¼, ambleur; 1 poney à 70; Josie Brecon, trotteur, 2.19¼, 7 ans; Lady Wanda, 9 ans, 2.13¼; Elligible, 2.22; Royal Arch, essai, 2.08¼, Elligible dans 2.30, ambleur; Bingeletta Mai, 2.18½ à 3 ans, ambleur; Bing Bang, 2.18½, trotteur; Dan Murphy, ambleur bien vite; Molly Dillar, 2.18¼; Elligible dans les 2.20, un des chevaux les plus vite du Canada; Anny Worthy Time, record: 2.16¾; May Grattan, 2.18½, ambleur; Maida II, pas marque; G. S. March, 2.06½, ambleur; Play Boy Bengen, marque 2.29½, trotteur Ganella, 2 ans, trotteur; The Yank, 3 ans, trotteur; Time First, 3 ans, bon prospect; Futurity Forbes Johnson, étalon pas marque; trotteur pesant 1200 lbs; Lady in Black, essai en 2.13; Elegible, 2.30, trotteur, une magnifique paire de poneys et harnais double et simple de poneys; aussi sleigh Windsor, Ste-Catherine, harnais et bicycles de toutes sortes; robes, couvertes, et plusieurs autres articles trop long à énumérer. Pour informations, appelez

P. VANDELAC
33 PLACE JACQUES-CARTIER,
MAIN 6109. ENCANTEUR GENERAL.
61-2

LE MARCHE AUX CHEVAUX DU CANADA

Vente à l'encan, mercredi le 18 janvier, à 1 p.m.—Nous offrirons à nos ventes régulières, cette semaine, plusieurs excellents chevaux de campagne que nous ont expédiés nos acheteurs. Il y a deux sortes des meilleurs chevaux achetés directement des propriétaires. Il n'y a donc pas de profits d'intermédiaires et nos clients pourront économiser de 50 à 60 dollars sur chaque cheval. Nous donnons encore notre garantie régulière de 48 heures. Le lot contient des chevaux appropriés à toutes fins: Chevaux de trait, pour la route, pour utilité générale et pour l'express en particulier. Pesanteur: 1100 à 1600. Nous faisons en tout temps des ventes privées.

Ceux qui ont des chevaux à faire vendre peuvent les faire parvenir à nos ventes hebdomadaires. Satisfaction assurée.

Marché aux CHEVAUX de L. GREEN,
845 RUE SAINT-PAUL OUEST
vis-à-vis du carré du Marché à foin
Tél.: le jour, Main 7459; le soir, Rockland 2022.
62-2

$87,000.00
A PLACER sur PROPRIETES pour SUCCESSION
Voyez
DUROCHER & COMPAGNIE
COURTIERS
1345 ave. PAPINEAU, coin MONT-ROYAL.
Tél. St-Louis 4774. 14,16,19,21

OCCASIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

AUX MALADES

ANTISWEEZE, prophylactique, positivement infaillible, de tout rhume ou catarrhe, 6.35 avec compte-goutte, dans tous les restaurants. 17,19,21

ASTHME guéri en 2 ou 3 semaines. Traitement scientifique nouveau. Institut Biologique, Boîte 242, Hochelaga. 10,12,14,16

CUTANE Indien guérit gratelle en peu de temps, adressez-vous 60 Poupart, sur réception de 10 cts vous recevrez un échantillon.

JE CERTIFIE avoir été traité avec succès par Mme Couture, d'une bronchite qui durait depuis 3 ans et d'une débilité nerveuse. Alcide Laroche, Granby, Qué. Mme Georges Couture traite sans remèdes: catarrhe, bronchites, paralysie, beau mal, surdité, névralgie, mal d'yeux, rhumatismes, etc. S'adresser 1719 Ontario est. Montréal. 61-2

COMBUSTIBLE A VENDRE

CHAUFFAGE IDEAL

Peut mettre votre poêle rouge en trois minutes. 20 sacs retailles de formes pour $6.00 livraison 50c en montant. S'ad. à Robin Frères, 791 Gilford ou St-Louis 1669. 40-26 F

LAVAGES

LAVAGES demandés, attention particulière. 251 Montcalm.

DIVERS

CORRESPONDANCES, copies, etc. ouvrages faits au clavigraphe avec soin et promptitude, prix très raisonnable. Ecrire Boîte Postale 1015 Montréal. 54-22

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A BAS prix, bois de construction brut et préparé, moulures, Beaver Board, Linabestos. Langevin et Forest, 411 St-Dominique. Est 793. 57-6

PLANCHERS BOIS DUR

PLANCHERS de toutes sortes posés, grattés et finis, travail de mosaïque, une spécialité. Nous grattons et finissons les vieux planchers. Montreal Hardwood Flooring Co., Tél. Lasalle 2513 — 648 avenue Des Erables. 61-6

REPARATIONS

MATELAS refaits, 75c en montant, meubles rembourrés, plume lavée, désinfectée. W. Watier, 174 Delaroche. S.-Louis 3104. 55-26

MATELAS refaits, 50c en montant, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Place par excellence pour matelas, lit de plume. I. Fiset, 129 Beaubien. Calumet 2240 52-24

REPARATIONS. Adressez-vous 523 Delorimier pour réparations de meubles en général, matelas refaits. E. W. Huot, Est 7643. 58-5

A LOUER

ETAGES POUR GRANDS BUREAUX ET MANUFACTURES

Divisions de 1,000 à 12,000 pieds

RUE STE-CATHERINE, COIN HOTEL DE VILLE

CENTRE DES AFFAIRES

Bâtisse moderne en FINISSION, à l'EPREUVE du feu, avec SYSTEME D'EXTINCTEURS automatiques. Bien éclairée sur trois côtés, deux ascenseurs à passagers et deux à fret. Loyer modéré.

S'ADRESSER à 149 RUE STE-CATHERINE E.

60-2

A LA COMMISSION DU PORT

Suite de la page 11

ville, mais aussi pour nous-mêmes.

La construction et le développement d'aussi grandes entreprises demandent le meilleur et le plus constant effort de pensée et d'attention pour tout ce qu'a à faire la commission, car des erreurs sérieuses, soit dans la construction, soit dans le programme du développement et de l'exploitation.

"Jamais des commissaires n'ont consacré plus de temps ou donné une plus attentive considération aux travaux publics qu'il n'en a été consacré par les commissaires qui nous ont précédés ou par nous-mêmes. Il n'y a jamais de friction, en aucun temps, rarement une différence d'opinion quand les divers travaux et plans furent discutés et mis à exécution. Il ne fut jamais question de race, de religion ou de politique. Le développement et l'administration du port fut considéré à un point de vue élevé et strictement d'affaires,avec la seule idée pour nous de faire notre devoir d'une manière honnête, honorable et progressive. Et je puis dire ceci, que pas une seule erreur de jugement n'a été commise.

"Je demande excuse de ce que je prends autant de temps; je crains de devenir trop enthousiaste à toute occasion de parler du port.

"Nous nous retirons tous avec le sentiment d'avoir rempli pleinement notre devoir sans crainte et consciencieusement, et maintenant le travail est pris par le docteur McDougald et par une nouvelle commission. Nous leur souhaitons le succès. Si les autres membres sont des hommes aussi capables et occupent une situation aussi éminente que le docteur, le public doit être félicité.

"C'est pour moi un grand plaisir que de demander au secrétaire d'installer le docteur McDougald, et en ce faisant je puis assurer au docteur que les anciens commissaires seront toujours prêts de donner tout appui ou tout renseignement qui pourraient être désirés, et nous lui souhaitons tout le succès possible dans l'exécution de la grande oeuvre du port de Montréal".

Lorsque M. Ross eut fini son discours, le docteur McDougald prêta le serment d'office ordinaire devant M. M.-P. Fennell, qui le déclara aussitôt dûment président de la Commission du port de Montréal, au milieu des applaudissements des citoyens présents.

Sur l'invitation de M. Ross, l'honorable J.-P.-B. Casgrain, l'honorable M. Mitchell et M. McMaster prononcèrent de brefs discours, dans lesquels ils firent les plus grands éloges des commissaires qui sont sortis de charge et du nouveau président.

Tous trois dirent que les anciens commissaires ont parfaitement rempli leurs fonctions et qu'il est difficile de les remplacer. Cependant, ajoutèrent-ils, cela n'est pas impossible. Le gouvernement a été particulièrement heureux en nommant le docteur McDougald à la présidence et le Canada et Montréal n'ont qu'à se féliciter de cette nomination.

Le docteur McDougald fut ensuite invité à prendre la parole.

Dr W.-L. McDOUGALD

Le nouveau président de la Commission du port a prononcé les paroles suivantes, que nous traduisons:

"En prenant les fonctions de président de la Commission du port de Montréal auxquelles j'ai été nommé par le gouvernement du Canada, à la suite de la démission il y a quelques semaines de M. W.-G. Ross, il ne paraît guère à propos pour moi de rien déclarer de spécifique touchant la politique et le programme de la nouvelle Commission. Les autres commissaires ont aussi donné leur démission et la Commission sera sans doute bientôt entièrement reconstituée. C'est alors qu'il pourra être à propos de faire une déclaration formelle.

"Je dois avouer que je serais moins qu'un homme si je manquais de manifester immédiatement ma reconnaissance pour les bonnes et cordiales expressions de confiance en moi qui ont paru dans les journaux des deux langues avant et après ma nomination.

"Et je n'ai pas été moins touché par les obligeants messages, par lettres ou par le télégraphe, que j'ai reçus durant la semaine dernière de la part d'un grand nombre d'anciens et de nouveaux amis personnels ou d'affaires.

Il m'est aussi agréable d'exprimer combien j'apprécie la courtoisie avec laquelle les commissaires sortant de charge ont tous offert de mettre à la disposition de leurs successeurs toute l'aide possible et de leur donner toutes les informations inestimables et les données concernant les problèmes variés et nombreux du développement et de l'administration du port, acquises durant leur longue et brillante administration des affaires du port de Montréal.

La presse et plusieurs corps publics locaux ont reconnu le succès immense obtenu par les commissaires sortant de charge. A la fin de leur administration de huit années, le port de Montréal se place incontestablement au second rang, au point de vue de l'intensité et de la valeur du commerce, parmi les ports océaniques d'Amérique; au premier rang, comme port d'exportation du grain, et au septième rang parmi les grands ports des sept mers du monde. Son équipement le place au tout premier rang.

Jusqu'à ce que ceux qui seront mes collègues dans l'administration de ce grand corps public, soient nommés, je ne puis, naturellement, parler que pour moi-même, mais je suis assuré que je puis, sans crainte, les associer d'avance à l'expression de mon assurance que la nouvele commission du port se souviendra continuellement du haut idéal établi par ses prédécesseurs depuis l'organisation moderna du port, jusqu'à la période actuelle. Nous sentons que ces traditions honorables et sublimes et ces idéals de probité commerciale nous ont été légués et que nous devront les maintenir et les remettre tels qu'ils sont à nos successeurs, quand notre terme sera terminé.

Un grand homme d'Etat de la dernière génération aux Etats-Unis, l'un des immortels de ce pays, bouleversa quelque peu les idées politiques du temps en déclarant que le service public était un monopole public. Je sens que je ne puis, en cette occasion, faire mieux que de cloner cette déclaration au mat comme exprimant entièrement le principe qui me guidera comme président de la Commission du port de Montréal.

L'administration de ce monopole sera entièrement et seulement conduite dans l'intérêt public et pour le progrès continu et l'expansion du commerce et le meilleur intérêt du port comme étant l'un des plus grands services d'utilité publique du Canada, en ayant en plus en vue d'agrandir son équipement pour qu'il puisse rendre le plus grand service possible au commerce de la ville et du pays en général.

Nulle personne, nul intérêt particulier, nulle visée ne pourra influencer directement ou indirectement l'observance des programmes ou le commerce du port de Montréal. Loin de moi la pensée que jamais dans le passé un autre principe que celui-là a régné. Mais je crois que ceux qui sont tenus de continuer à bien administrer le port de Montréal, et ainsi tout le Canada est concerné, sont obligés de faire une déclaration de foi et de marquer le but à atteindre.

En prenant cette responsabilité avec confiance et avec la modestie qui convient, je crois que je puis dire que je n'oublie pas que cette responsabilité est grande et que mes capacités personnelles sont limitées; je sais aussi que les affaires toujours croissantes du port doivent taxer beaucoup le temps et l'énergie du président. Vous pouvez être assurés que j'agirai dans toutes les limites de mes capacités intellectuelles et physiques.

Néanmoins, je sens que j'aurai besoin en tout temps de l'intérêt actif et sympathique de même que l'appui de ceux dont les succès en affaires et la prospérité sont mêlés en grande mesure avec le port de Montréal et de ceux qui se servent de ses facilités. Assuré comme je l'ai été de la coopération de toutes les branches de l'activité industrielle et commerciale, de l'intérêt actif du gouvernement fédéral et de l'honorable ministre de la Marine, assuré aussi que j'étais d'avoir pour me seconder des employés d'une compétence reconnue, j'ai, après mûre considération, accepté cette grande responsabilité.

Bien que les succès de nos prédécesseurs pour augmenter les facilités commerciales du port de Montréal aient été grands, il est facile de prévoir que nous devrons dans un avenir rapproché, développer ces mêmes facilités d'une manière encore plus considérable. C'est une imagination vive et une sage prévision qui caractérisaient ces grands marchands qui ont conçu et développé ce port océanique magnifique situé à un millier de milles des grandes mers.

Bien que leurs espérances fussent grandes et leur courage indomptable, ils ne pouvaient pas même prévoir ce que nous voyons aujourd'hui, alors que les navires de tous les pays maritimes du monde sont ancrés dans notre port. Ceux de nous sur les épaules desquels est retombé leur manteau peuvent trouver dans leur mémoire, un exemple qui leur donne une énergie suffisante pour leur faire continuer l'oeuvre commencée. Nous trouverons encore un stimulant dans ce qui se fait par les autorités des autres grands ports du continent qui font concurrence en matière de commerce et de trafic avec le port de Montréal.

Je ne crois pas que c'est le temps de discuter les problèmes et les questions que nous aurons à résoudre de temps à autres au sujet du développement de notre port. Je suis persuadé qu'il suffit de vous dire que les nouveaux Commissaires du hâvre s'appliqueront à étudier toutes ces questions au fur et à mesure qu'elles se présenteront, et qu'ils seront guidés par les principes que je viens de vous indiquer.

Des députés, des représentants de nos grandes organisations commerciales et financières, et de nombreux autres citoyens distingués étaient présents à la cérémonie.

LES INVITES

Voici la liste des personnages invités à l'installation du Dr W.-L. McDougald, comme président de la Commission du hâvre de Montréal.

Le maire de Montréal, l'honorable Médéric Martin; le maire de Westmount, M. P.-W. McLagan; le ministre de la Justice, l'honorable Sir Lomer Gouin, C.R.; le président du Board of Trade; M. Arthur Lyman, le vice-président; le président de la Shipping Federation, M. Robert-W. Reford; le président de la Chambre de Commerce, M. Alfred Lambert; le président de l'Association des manufacturiers canadiens; le président de la Chambre de commerce française; le président de l'Export Club; le président de la Montreal Corn Exchange Association; le président du Grand Tronc, M. Howard-G. Kelley; le président du Pacifique Canadien, M. E.-W. Beatty; MM. A.-D. MacTier et G.-M. Bosworth; le président de la Dominion Commercial Traveller's Association, M. Raoul Grothé; le président du Montreal Publicity Club; le président de l'Association des marchands de Montréal; le président de la Montreal Produce Association.

Les sénateurs du district, les honorables R. Dandurand, .-P.-B. Casgrain, F.-L. Béique, L.-O. David, Arthur Boyer, J.-M. Wilson, C.-P. Beaubien, Geo.-G. Foster et R.-S. White.

Les députés suivants: l'hon. Charles Marcil, MM. A.-R. McMaster, Jos. Archambault, Pierre-F. Casgrain, N.-K. Laflamme, les honorables Rodolphe Lemieux et Walter Mitchell, MM. H. Deslauriers, Paul Mercier, S.-W. Jacobs, E.-C. Saint-Père, D.-A. Lafortune, C. Robitaille, J.-C. Walsh, Fernand Rinfret, H.-M. Marler et le Dr Arthur Denis.

MM. Hartland McDougall, de McDougall Brothers; Col. W.-I. Gear, de la Robert Reford Company Limited; G.-Simpson Garland, de la Simpson Garland Company Limited; W.-A. Black, de la Ogilvie Flour Mills Company Limited; sir Frederick Williams-Taylor, gérant général de la Banque de Montréal; W.-G. Ross, ex-président de la Commission du hâvre; Farquhar Robertson, de Farquhar Robertson Limited, le brigadier-général A.-E. Labelle, de la Saint-Lawrence Flour Mills Company Limited; F.-W. Cowie, ingénieur en chef de la Commission du hâvre, et M.-P. Fennell, jr, secrétaire de la Commission du hâvre.

Voici maintenant la liste des présidents de la Commission du havre de Montréal depuis sa fondation en 1830: Hon George Moffatt, 1830-1836; Turton Pen, 1836-1840; J.-C. MacKenzie, 1840-1850; John Try, 1850-1855; Hon John Young, 1855-1859; 1863-1866; 1873-1878; H.-H. Whitney, 1859-1863; A.-M. Desilsle,1866-1873;Thomas Cramp, 1878-1879; Henry Bulmer, 1879-1881; 1896-1896; Andrew Robertson, 1881-1890; hon. Robert Mackay, 1896-1906; major Geo.-W. Stephens, 1907-1912; W.-G. Ross, 1913-1921; Dr W.-L. McDougald, 1922.

UNE FUITE DE GAZ A CAUSE LEUR MORT

Une pénible découverte a été faite ce matin aux Appartements Lincoln, 49 avenue Lincoln, par le concierge de cette maison de rapport. Comme un locataire de l'appartement 1 se plaignait qu'il se faisait un bruit continuel et agaçant au-dessous, le concierge alla frapper à l'appartement en question, mais ne recevant aucune réponse et entendant lui-même un bruit de machine, il ouvrit et trouva les cadavres d'un monsieur Baylis et de sa compagne, sur le lit de leur chambre à coucher.

Un médecin, appelé en toute hâte, constata que la mort remontait déjà à samedi. Elle serait due aux émanations d'un système de générateur à gaz, servant à chauffer un réservoir à l'eau chaude. Il semblerait que les deux victimes se seraient couchées en attendant que l'eau du réservoir devint chaude et se seraient endormies pour ne plus se réveiller, à cause des émanations de plus en plus fortes. Cependant, on prétend qu'il n'y avait aucune défectuosité dans l'appareil.

Le défunt Baylis était un ingénieur civil, à l'emploi de la Phoenix Bridge.

Le détective Joseph Pelletier a été chargé par le chef Lepage, à la demande du coroner adjoint Prince, de faire une enquête préliminaire sur les lieux. Les cadavres seront transportés cet après-midi à la morgue, où les Drs Derome et MacTaggart en feront l'autopsie. L'enquête aura lieu demain matin.

LA MORT DE M. E.-G. PRICE EN ANGLETERRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16.—Un câblogramme de Londres, Angleterre, annonce la mort de M. E.-G. Price, l'un des fondateurs de la maison Price & Pierce, marchands de bois, en Angleterre; il était le fils de feu William Price, fondateur de la Cie Price Bros de cette ville et le frère de sir William Price, de Québec.

M. Price avait épousé Mlle H.-K. Berhume, de Montréal. Les fils du défunt, le lieutenant H. Price, 3ème bataillon de fusilliers royaux, et le lieutenant E.-J. Price, de la marine royale, ont été tués pendant la guerre.

ILS RECLAMENT DE GROS HONORAIRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16.—Les procédures d'une poursuite peu ordinaire viennent d'être commencées en Cour suprême d'Ontario. La firme légale Pringle et Guthrie, d'Ottawa, poursuit sir Charles Ross, baronet de Balhogowan, comté de Rosshire en Ecosse, l'ancien président de la Ross Rifle Co. de Québec pour lui réclamer des honoraires au montant de $19,361 pour services professionnels. MM. Pringle et Guthrie servirent d'intermédiaires entre le gouvernement canadien et sir Charles Ross lors de l'expropriation de la Ross Rifle Co. On sait que le gouvernement a réglé avec sir Charles pour environ quatre millions.

PENIBLE ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16.—Mlle Gauvin demeurant au No 170 de la rue Dorchester, s'est brûlée gravement, hier soir, en allumant un poêle à gaz, chez ses parents. La victime est à l'hôpital où on ne peut encore se prononcer.

LA NOMINATION A SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 16. — La mise en nomination pour les élections municipales a eu lieu, ce matin. M. le maire Morgan a refusé de briguer les suffrages cette année. Ont été mis en nomination pour la mairie: MM. le Dr J.-W. Robidoux, et Wille Archambault. Ont été élus conseillers par acclamation, MM. Raoul Lequin et Edgar Valois. M. J.-E. Beaublen, échevin sortant de charge, a pour adversaire M. E. Robidoux.

UN ACTE OFFICIEL

Dublin, 16.—Les pouvoirs administrateurs du Dublin Castle ont été transmis officiellement aujourd'hui au gouvernement provisoire d'Irlande par le lord-lieutenant Fitzalan.

POUR VAGABONDAGE

Une femme du nom d'Elise Brodeur, contre laquelle une accusation de vagabondage avait été portée, a été condamnée à 3 mois de prison par le recorder Geoffrion, ce matin, après avoir admis sa culpabilité.

LE MAIRE DE HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16.—Les élections municipales, à Hull, se font, aujourd'hui. La lutte, pour la mairie, est particulièrement vive. Elle se fait entre M. le maire Louis Cousineau, et M. H. Therrien, pharmacien.

CE QU'ETAIENT LES SALAIRES DES ASSOCIES

L'audition des témoins dans la cause de C.-O. Cameron accusé d'avoir volé la compagnie de courtage Thornton Davidson et d'en avoir faussé les livres de comptes, s'est continuée, ce matin, devant le juge Leet, en Cour d'enquête.

Dès le début de la séance, un diable chargé d'un grand nombre de livres fort volumineux fut poussé dans la salle; ces livres seront probablement repassés d'un bout à l'autre pour vérifier les chèques que Cameron aurait signés en sa faveur sur le compte de la compagnie.

M. Davidson, l'un des partenaires de la maison Thornton Davidson, a témoigné pendant toute la matinée. Questionné d'abord par Me George Alexander, C.R., procureur de la poursuite, il déclare qu'il a toujours eu la plus grande confiance en M. Cameron et n'a jamais examiné le compte personnel que ce dernier avait inscrit dans les livres de la compagnie.

Quand il était au bureau il s'occupait lui-même des transactions de bourse et ne voyait pas à l'administration de la maison. Il a cependant été absent pendant quelque temps, d'abord en 1916 quand il est parti en Europe, en 1915 quand il quitta le bureau, et pendant une période de six mois en 1916, alors qu'il suivait un traitement médical à l'hôpital militaire de Sainte-Agathe.

Me Alexander lui exhibe ensuite deux conventions passées entre les partenaires de la compagnie Davidson, Wise et Cameron, à l'effet que chacun d'eux pourrait retirer une somme de $150 par mois, pour leur compte personnel, mais pas plus. Il reconnait avoir été partie de ces conventions. Sur production de chèques au montant de $577,183.87, à l'ordre de différentes banques, et faits en faveur de Cameron, le témoin déclare que ce qu'il en sait vient de déclarations de Cameron qui lui aurait dit avoir les comptes personnels dans la maison ainsi que des comptes conjoints avec d'autres associés.

Il explique ensuite la dénomination de "comptes de New-York", relatifs avec les transactions de la bourse de New-York. Questionné sur les montants que Cameron aurait détournés de ce compte, Me C.-A. Wilson, C.R., l'un des procureurs de la défense, fait une forte opposition à laquelle le juge Leet donne droit. M. Davidson dit qu'il ne signait des chèques qu'occasionnellement, entre 10 et 12.30 heures de l'avant-midi et 2 et 4 dans l'après-midi. Il déclare également que la maison n'a jamais divisé de profits.

Me Wilson contre-interroge le même témoin; pendant près de trois quarts d'heure il le presse de questions auxquelles la poursuite fait objection, pour savoir si M. Davidson n'aurait pas retiré lui-même des montants plus élevés que ceux auxquels il avait droit. Il réussit finalement par obtenir une réponse, après une série de questions habilement amenées.

Il débute en demandant au témoin quelle somme il devait personnellement à la compagnie lors de la banqueroute. Objection, que la cour maintient. Il demande à M. Davidson s'il retirait $150 par mois comme les autres partenaires; objection; s'il a consenti à ce qu'un associé ou lui-même retirât plus que cette somme: objection; s'il consentit jamais à ce que M. Cameron retirât plus que $150 par mois. Ici M. Davidson déclare que, par entente verbale, il s'entendit avec M. Cameron pour que ce dernier prit $300 par mois.

Une discussion s'élève ensuite entre le juge Leet et Me Wilson, à la suite de la question suivante de ce dernier: "Saviez-vous si vos partenaires retiraient plus que vous?" Me Wilson allégua que le consentement ou même la tolérance des partenaires à ce faire exonérait celui des trois qui retirait plus que la part à laquelle il avait droit.

La Cour, cependant, maintient l'objection de la poursuite. A d'autres questions M. Davidson dit qu'il n'a pas eu connaissance d'autre entente après celle relative aux $300. Il ne sait pas lui-même combien il a retiré. C'est la réponse que voulait obtenir Me Wilson et qui est enregistrée malgré l'opposition de Me Alexander.

La cour s'oppose de nouveau à une question de la défense, à l'effet de savoir si M. Davidson connaissait, au moment de la banqueroute, combien Cameron avait retiré pour son compte personnel. Me Wilson fait remarquer qu'on ne peut le confiner seulement à Cameron et qu'il devra, malgré tout, chercher des renseignements dans les livres de la compagnie. Il demande ensuite au témoin si, comme partenaire, il considère que Cameron a commis des actions criminelles. Objection de la défense maintenue après une longue discussion.

L'état de compte de la maison préparé par M. Finlayson est ensuite porduit au témoin qui présume qu'il est exact. Me Wilson en lit la première page où il est dit que la balance des partenaires et de certains clients n'est pas suffisamment garantie. L'avocat redemande à M. Davidson si cela est correct, et le juge Leet maintient une objection de la poursuite, disant que le témoin, n'étant pas auditeur ne peut donner une réponse formelle. Après une série de questions qui rencontrent toutes l'opposition de Me Alexander, le témoin déclare ne pas savoir exactement quand la modification de l'allocation de $150 à $300 fut accordée par lui à M. Cameron.

L'enquête se continue cet après-midi, à 2.30 heures.

MAISONS DE PARIS SUR LES COURSES DE CHEVAUX

Patrick Colahan, 181, Bleury; H. Jodoin, rue Saint-Jacques; H.Johnson, 321, Bleury et R. Hébert, rue Sainte-Catherine, accusés d'avoir tenu des maisons de paris pour les courses de chevaux, se sont avoués coupables et ont été condamnés à $50 d'amende, par le juge Lanctôt. Un cinquième prévenu a protesté de son innocence et sa cause a été remise à plus tard.

Ces causes ont été faites par les inspecteurs Robert, Egan, le capitaine Kavana, le lieutenant Euclide Grégoire et le sergent J. Archambault.

UNE REQUETE PRESENTEE EN COUR D'APPEL

A l'ouverture de la Cour d'appel, ce matin, une requête pour un bref d'habeas corpus a été présentée par Me Pierre Ledieu, au nom de son client Napoléon Laforce, actuellement détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul par le préfet M. De La Bruère Girouard. La requête est dirigée contre le préfet du pénitencier et le juge Jérémie Décarie, de la Cour des sessions de la paix.

Dans sa requête, le requérant allègue que, le 9 septembre 1920, il fut arrêté sur un mandat signé par le juge Husmer Lanctôt, à la suite d'une plainte signée par llWiams-S. McKinnon. Il était accusé de vol de cigares, cigarettes, tabacs, vêtements, bottines, sous-vtemenst, chemises, d'une valeur de $45,000, la propriété de la compagnie du Pacifique Canadien pour qui il travaillait. Le ou vers le 30 septembre 1920, il plaida non coupable à l'accusation portée et le juge Lanctôt procéda à l'enquête préliminaire et ordonna la mise en accusation. Subséquemment, il opta pour un procès sommaire devant le juge Décarie.

Le ou vers le 8 février 1921, il comparut sous l'accusation que durant environ 12 mois antérieurement au 9 septembre 1920, étant un commis ou serviteur du Pacifique Canadien, il vola, des chars de la compagnie, des cigares, cigarettes, tabacs, vêtements, etc., le tout d'une valeur de $45,000, propriété du Pacifique Canadien, et que durant 12 mois, il reçut et retint en sa possession ces marchandises d'une valeur de $45,000, obtenues par vol.

Laforce plaida non coupable. Le ou vers de 8 mars 1921, sans, prétend-il, avoir subi de procès sur la dite accusation, il fut condamné par le juge Décarie à 5 ans de pénitencier. Depuis cette date, il est à Saint-Vincent de Paul.

Il allègue que le juge Décarie n'avait pas juridiction pour le condamner vu que Laforce avait plaidé non coupable à l'accusation portée et qu'il n'a eu aucun procès prouvant sa culpabilité.

Il ajoute qu'il a déjà fait émettre un bref d'habeas corpus en Cour supérieure mais que l'hon. juge Maclennan a cassé ce bref le 18 novembre dernier. C'est pourquoi il demande un nouveau bref d'habeas corpus en s'adressant à la Cour d'appel.

Comme la couronne, ce matin, n'était pas prête, Me Ledieu, procureur du requérant, consentit à ce que la cause soit remise à 2 heures, cet après-midi.

UN CRIME POLITIQUE

Londres, 14. — Une dépêche d'Angora transmise par Constantinople annonce que Mustapha Kemal pacha, chef des nationalistes turcs, a été assassiné. Cependant, cette nouvelle n'a pas été confirmée officiellement.

LES ATTAQUES DANS NOS RUES SE SUCCEDENT

Les vols de grand chemin continuent dans différents quartiers de la ville. Après l'attentat commis contre les deux petits messagers de la banque d'Hochelaga, dont nous avons donné les détails l'autre jour, les voleurs, les mêmes peut-être, se sont dirigés vers Tétreaultville où ils ont été plus chanceux.

Samedi soir, M. Oscar Desrochers, fils de M. L. Desrochers, épicier, angle des rues DesOrmeaux et Souligny, et qui travaille pour son père, était à faire la livraison des marchandises, lorsque, comme il passait en voiture, rue Baldwin, il fut tout à coup attaqué par deux bandits armés de revolvers et dont la figure était couverte d'un masque.

Bien qu'il soit brave, M. Desrochers jugea que toute résistance aurait été folie et il tendit aux coureurs de route les $10 qu'il venait de percevoir chez un client.

Les apaches s'éloignèrent aussitôt sans s'être portés à aucunes voies de fait sur le jeune homme.

En arrivant à l'épicerie, il raconta le fait à son père qui s'est empressé de prévenir le constable Ouellette de service dans les environs. La Sûreté a aussi été prévenue.

AUTRE VOL

M. I. Brodvsky, un marchand de diamants, a été l'autre jour attaqué dans la rue par deux chenapans qui, revolver au poing, l'ont forcé à leur remettre une douzaine de pierres précieuses qu'il avait sur lui.

La victime qui demeure 604 rue Université, a ses bureaux au No 212, rue Notre-Dame ouest.

M. Brodvsky regagnait sa demeure, après avoir fermé son bureau, lorsqu'il a été attaqué et menacé de mort.

Les diamants qu'on lui a volés sont estimés à sept ou huit cents dllars. Aucune des pierres précieuses ne pesait plus d'un demi karat.

La Sûreté a été prévenue.

LA POLITIQUE FEDERALE

Suite de la page 11

Sudbury et composée de MM. O'Connor et Plouffe, est venue demander au ministre de la Justice la nomination de d'avocat O'Brien, de Sudbury.

Presque tous les ministres sont absents de la capitale aujourd'hui. Ils passeront la semaine dans leur comté pour préparer leur réélection au cas où ils ne seraient pas élus par acclamation. Toutefois, quelques-uns n'attendront pas à jeudi, jour officiel, pour remplir leur formule de nominations. Ils peuvent la remplir aussitôt que l'officier rapporteur est nommé. Le premier à profiter de cet avantage est l'hon. M. J.-A. Robb, ministre du commerce et député de Châteauguay-Huntingdon, qui doit remettre aujourd'hui sa formule de présentation. Il est probable cependant que les ministres de Québec seront tous réélus par acclamation. Il se peut même que tous les ministres à l'exception de l'hon. M. Graham aient cette bonne fortune. En attendant tout est tranquille dans la capitale et il est probable qu'il en sera ainsi toute la semaine puisqu'il n'y aura pas de réunions du conseil des ministres avant plusieurs jours.

MENACES VAINES

Le gouvernement ne se laissera pas intimider par les menaces de l'ex-maire Church, de Toronto, maintenant député conservateur aux Communes, qui a télégraphié au premier ministre et à d'autres ministres pour lui dire "que si le nègre Bullock, après son renvoi aux Etats-Unis par les autorités de l'immigration canadienne, était lynché, il (M. Church) tiendrait le premier ministre et le gouvernement responsable de sa mort et interpellerait le gouvernement en Chambre."

Ce télégramme n'aura aucun effet puisque le gouvernement avait déjà décidé de tenir une enquête à Hamilton sur la légalité du cas. Si Bullock est entré légalement, c'est-à-dire conformément aux lois de l'immigration canadienne, il sera gardé ici et les autorités américaines, si elles veulent le faire revenir, devront prendre en Cour des procédures d'extradition. Mais si Bullock est reconnu indésirable ou en contravention avec la loi, il sera remis entre les mains des autorités américaines à la frontière. C'est le procédé qui est toujours suivi en pareil cas.

Commentant le télégramme de M. Church, on semblait penser ici que les nombreux nègres qui sont électeurs du député de Toronto-Nord ne sont pas étrangers au geste de l'ex-maire de Toronto, qui aurait voulu leur être agréable en prenant la défense d'un homme de leur couleur.

AUPRES DE M. BELAND

L'honorable Dr Béland ministre du rétablissement des soldats dans la vie civile, reçoit, aujourd'hui, une délégation de l'association des vétérans de Toronto, qui viennent lui demander l'aide du gouvernement pour les soldats sans-travail. Il est probable que le gouvernement fera pour les soldats de Toronto ce qu'il a fait déjà pour ceux de Montréal, c'est-à-dire leur accordera des secours en nature.

ECHOS D'UNE GREVE CHEZ LE RECORDER

Le recorder Semple a siégé, ce matin, dans la salle No 2 de la Cour du recorder, pour entendre les causes de certains membres de l'union internationale des employés en confection pour dames, accusés de s'être portés à des voies de fait sur des briseurs de grève à l'emploi de la maison Rother Co., de l'avenue du Collège McGill. Un grand nombre de grévistes et d'anti-grévistes étaient présents en Cour. Ces plaintes ont été portées au cours du mois de novembre dernier.

La première cause appelée, ce matin, a été celle de Harry Gurson contre Jack Mason. Gurson déclara que le 11 novembre, il a été attaqué par l'inculpé, qui le frappa à la tête avec une barre de fer. Me R.-L. Calder, C.R., qui représentait le défendeur, demanda le renvoi de la plainte, attendu que le plaignant connaissait parfaitement la gravité de l'acte commis, au moment où il porta la plainte, et qu'en dépit de ce fait, il porta une accusation de voies de fait simples, privant ainsi l'accusé de l'option d'être jugé devant ses pairs.

Le recorder Semple remit son jugement à demain matin.

Il y avait également en Cour deux ouvriers, la tête bandée à profusion, qui auraient été assaillis, ce matin, par des grévistes. Ils n'ont pas encore porté plainte contre leurs assaillants.

DES MENACES

Un nommé Joseph Vincent a comparu, cet avant-midi, devant le juge Lanctôt, sous l'accusation d'avoir proféré des menaces contre sa femme et ses sept enfants. L'inculpé qui proteste de son innocence, aura son procès plus tard. La poursuite dans cette affaire est représentée par Me A. Allard.

LOI DE FAILLITE

In re: H. GIRARD, enregistrée
1277 Ontario E., Montréal.

Vente à l'encan aux salles Marcotte, 69 rue St-Jacques, Montréal, mercredi 25 janvier 1922, à 11 heures.

Stock de nouveautés	$4709.40
Mobilier du magasin	338.00
	5047.40

Le magasin sera ouvert lundi et mardi, 23 et 24 courant.

P. H. DUFRESNE,
Syndic autorisé.

VINET & DUFRESNE,
99 rue St-Jacques, 14.16.19

CITE DE VERDUN

Des demandes pour la position d'officier médical pour la cité de Verdun seront prises en considération à la prochaine assemblée du conseil.

Toutes les demandes doivent comprendre des détails touchant le service proposé par l'officier médical, le salaire requis, et doivent être adressées au secrétaire afin d'être présentées au conseil à sa prochaine assemblée.

J. WISHART,
61-4 Secrétaire-trésorier.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 17 février 1922, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 24 fois par semaine sur la route entre St-Remi de Napierville et la station du chemin de fer du Grand Tronc, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de St-Remi de Napierville et au bureau du surintendant intérimaire où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du surintendant intérimaire du district postal, Montréal, 7 janvier 1922.

J. TAYLOR
Surintendant intérimaire.
9.16.23

La Bière MOLSON

Toute ancienne qu'elle soit, la brasserie Molson a toujours été de pair avec la science, les inventions, le progrès et les améliorations.

De cela il résulte qu'elle n'a pas de supérieur dans cette industrie, tant par la perfection de son équipement que par la qualité de sa bière.

Fameuse par sa Saveur Depuis 136 Ans.

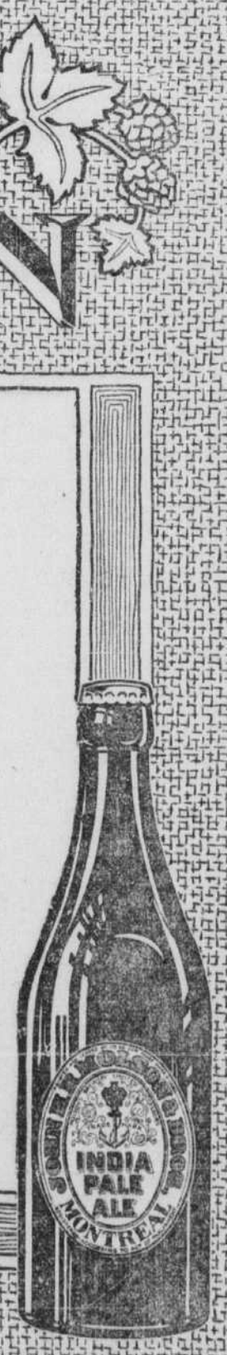

HAUSSE INTERESSANTE DES SERVICES PUBLICS EN BOURSE

AFFAIRES DE BOURSE

Wall Street, 16.—En première heure de Bourse, aujourd'hui, les cours des valeurs spéculatives se sont engagés à la hausse, sous la direction des voies ferrées, des transports maritimes et des huiles. Delaware & Hudson, International Mercantile Marine Pfd, Atlantic Gulf & West Indies, American International, Standard Oil of California, Royal Dutch, California Petroleum, St. Paul Ry ord. et priv., Atchison, Atlantic Coast Line, Baldwin Locomotive, Bethlehem Steel et Chandler Motors ont ajouté à leurs gains récents. Chez les spécialités, Famous Players faisait vedette et gagnait 2½ points.

Au début de l'après-midi, les chemins de fer étaient presque tous en hausse, notamment Atlantic Coast Line et Atchison. Ce dernier stock a atteint le pair, ce qui ne lui était pas arrivé depuis des années.

Le prêt à vue refaisait 3½%.

En dernière heure de Bourse, American Car et Lima Locomotive étaient en hausse de 3 à 5 points. Pétroles, cuivres et cotons étaient vigoureux. Des réactions variant de 1 à 2 points se sont produites chez Gen. Asphalt, Corn Products et International Paper. Vers la clôture, la cote s'est présentée comme suit:

Cours de Bryant, Isard & Co.:

Allis Chalmers Mfg. Co., 40⅞.
Am. Beet Sugar Co., 34½.
Am. Bosh Magneto Corps., 38⅜.
Am. Can Co., 34⅛.
Am. Car & F. Co., 147⅜.
Am. Smelting & Rfg. Co., 45⅞.
Am. Sugar, 59½.
Am. Sumatra Co, 35⅜
Am. Woollen Co., 81⅞.
Anaconda Copper Co., 48⅜.
Asphalt, 58.
Atchison T. & S. Fe Ry., 98½.
Atlantic G. & W. I., 31.
Baldwin Loco. Works, 96⅝.
Baltimore & Ohio R.R., 35¼.
Brooklyn Rap. Transit, 7¼.
Beth. Steel B, 58⅝.
Butte & Superior, 23⅛.
California Petrol, 47⅝.
Can. Pac., Co., 123.
Cent Leather Co, 31⅛.
Cerro de Pasco, 34.
Chandler Motor Car Co, 57⅝.
Chesapeake & Ohio Ry., 57½.
Chicago Rock Island, 32⅝.
Columbia Graph Co., 1⅝.
Corn Products Rfg Co., 99¼.
Crucible Steel Co of Am, 59½.
Cuban Can Sugar Co, 8½.
Erie Railroad, 9.
Famous Players, 83¼.
Gen. Electric, 141¼.
Gen Motors Co, 9.
Great Northern Ore, 32.
Inspiration Copper Co, 39⅞.
Int. Nickel Co, 12.
Int. Marine, 14¼.
Int. Marine Prf., 64½.
International Paper, 47¼.
Kelly Springfield Tire Co., 38.
Kennecott Copper Corp., 26⅝.
Keystone Tire and R. Co., 18¼.
Mexican Petrol Co., 110¼.
Midvale Steel and Oil, 30⅝.
Middle State Oil Corp., 12⅝.
Missouri Pac. Ry., 17⅞.
New York Central and H. R.R., 75.
Northern Pac. Ry., 77⅝.
Pan. American Pet and T. Co., 51⅝.
Pennsylvania R.R., 33⅞.
Pierce Arrow M. C. Co., 15¼.
Pressed St. Car Co., 64⅞.
Punta A. Sugar Co., 33¼.
Railway St. Spring Co., 97⅞.
Reading Co., 74½.
Rep. I. & Steel Co., 53⅝.
Royal Dutch Co., 52⅜.
Sinclair Cons. Oil Corp., 21.
Southern Pacific Co., 82⅜.
Southern Ry, 19¼.
Stromberg Carb. Co., 39⅞.
Studebaker Corp., 86.
Texas Oil Co., 45½.
Texas & Pacific Co., 26⅝.
Un. Bag & Paper Corp., 67½.
United Fruit, 125¼.
U. S. Food Products Corp., 7⅞.
Un. Pacific R. R., 129⅝.
Un. Rtail Stores Corp., 53⅞.
U. S. Ind. Alcohol Co., 41⅞.
U. S. Rubber Co., 54⅝.
U. S. Steel Co., 84⅝.
Utah Copper Co., 64.
Vanadium Steel, 31⅝.
Westinghouse, 50⅛.

* * *

A MONTREAL

Sur la place montréalaise, les affaires s'améliorent graduellement. L'activité s'accentue, et la cote manifeste des tendances à se raffermir, sous l'influence d'une meilleure orientation des cours new-yorkais.

Ce sont les services publics qui attirent surtout l'attention. Montreal Power et Brazilian Traction se négocient en plus-value, soit à 89 et 30 respectivement. L'amélioration assez constante du change brésilien constitue un facteur d'ascension de la cote.

Parmi les autres titres en vue, on a remarqué National Breweries, Steel of Canada, Lyall Construction et Atlantic Sugar. A la rumeur d'une augmentation probable de son dividende, Breweries a été recherché à 56. Le rapport annuel de la compagnie sera publié prochainement, et il établira un record en ce qui regarde les bénéfices nets. Steel Co. s'est ressaisi à 56. Il y a relativement peu de stock en vente. Lyall Construction s'est relevé à 35, après avoir fait 33, ces jours derniers. Atlantic Sugar s'est alourdi à 26.

Cours de L.-G. Beaubien et Cie.

TRANSACTIONS DE 10 H. A 11.30 H.

Steel of Can.—5 à 55, 25 à 55¼, 25 à 56.
Nat. Brew.—20 à 55½, 125 à 55¾, 125 à 56.
A. Sugar.—125 à 26, 25 à 25⅞, 5 à 25⅞.
Brazil.—85 à 29¾, 5 à 29½, 125 à 29¾, 215 à 30, 25 à 30.
Cement.—5 à 53.
Can. Smelting.—10 à 20⅞.
S. S. Pfd.—15 à 43½, 2 à 44, 25 à 43½.
Lyall.—25 à 34, 5 à 34¼, 25 à 35.
M. Power.—165 à 88, 2 à 88¼, 155 à 88, 150 à 88¼, 10 à 88⅝, 50 à 88¾, 25 à 88⅝, 1 à 89, 10 à 88¾, 25 à 88⅝, 35 à 88¾, 1 à 89.
Dom. Textile.—25 à 13⅛.
Québec.—1 à 23.
Span. Pfd.—11 à 68½, 2 à 69, 5 à 68½.
Shawinigan.—1 à 105½, 50 à 105¼, 5 à 105½.
Mt'l. Tram.—5 à 148, 5 à 148.
MacDonald.—30 à 12.
Abitibi Pfd.—25 à 83¼.
Ottawa Power.—20 à 75.
Howard Smith Pfd.—25 à 90.
Dom. Bridge.—10 à 57½.
Dom. Steel 6% Pfd.—10 à 65½, 5 à 65½.
St. Maurice Paper.—5 à 88.
St-Lawrence Flour Pfd.—6 à 92½.
Bell Tel.—5 à 106½, 10 à 106½.
Cement Pfd.—1 à 90.
Winnipeg.—25 à 33.

BANQUES.

Molson— 5 à 168.
Nova Scotia.—9 à 254.
Montréal.—10 à 217½.

OBLIGATIONS.

Cedars Rapids.—5,000 à 97½.
Quebec Ry.—2,000 à 66.

TRANSACTIONS DE 11.30 A 12.30 HRS

Steel of Can.—25 à 56½, 15 à 56½, 4 à 56¾, 10 à 56½.
Nat. Brew.—105 à 56.
Price.—25 à 33.
Abitibi.—100 à 30½, 275 à 30½.
Asbestos.—1 à 48.
A. Sugar.—25 à 25⅞, 50 à 25⅞.
Brazil.—75 à 30, 90 à 30.
Can. Smelting.—25 à 20¾.
Lyall.—15 à 35½.
M. Power.—90 à 88⅝, 95 à 88⅝.
MacDonald.—230 à 12, 200 à 12¼, 50 à 12⅜, 125 à 13.
Ottawa Power.—10 à 75.
Mackay Com.—100 à 80, 75 à 80.
Hillcrest.—75 à 62.
Spanish Com.—25 à 55, 25 à 54⅞.
Textile Pfd.—10 à 110.
Mont. Cottons Pfd.—31 à 104.
S. S. Pfd.—100 à 43⅜.
Can. Cottons.—25 à 79½.

BANQUES.

Montréal.—4 à 217½.
Royal.—2 à 200½.

De la maison Geoffrion et Cie. courtiers, 96 rue Notre-Dame ouest.

	Haut	Bas	Ferm.	Ventes
Abitibi	30½	30½	30½	385
Brazilian	30	29½	30	575
Can. Cement	54	53	54	30
Mont. Power	89	88	88⅝	759
Quebec Ry.	23	23	23	1
Shawinigan	105½	105¼	105½	56
Steel of Can.	56⅝	55	56½	110
Spanish Riv.	56	54⅝	54⅞	50
Nat. Breweries	56	55½	56	450
Dom. Textile	138	138	138	25
At. Sugar	26	25⅞	25⅞	227

BOURSE DE MONTREAL
(Ventes du 14 janvier)

	Max.	Min.	Clôt.
75 Abitibi	30⅝	30⅝	30⅝
15 Ames-H. pfd	25	..	..
846 Atl. Sugar	26	25	26
10 Bell Tel.	105	..	..
380 Brazilian	29⅝	29½	29½
110 Brompton	20¼	20	20
10 C. Cem. pfd	90	..	..
35 C. Convert.	70	70	70
86 C. G. Elec.	94½	94½	94½
10 C. Steamship	15	--	..
50 Do. pfd.	43⅜	43⅜	43⅜
782 C. Smelting	21	20½	20½
21 Detroit Ry.	70	69	69
475 D. Bridge	59	57	58
15 D. Canners	27	26½	26½
75 Dom. Glass	55	54	54
10 D. Tex. pfd	111	..	..
25 L. of Woods	141	141	141
60 Laurentide	73	72	72
95 Lyall	33½	32	32½
10 MacDonald	12	..	..
55 M. Power	88	88	88
27 M. Tram.	148	..	..
130 Nat. Brew	55⅝	55¼	55⅝
25 O. Steel pfd.	84	84	84
10 Ott. L.H.P.	75½	..	..
15 Quebec Ry.	23½	23¼	23¼
6 Shawin.	105½	..	..
100 Spanish R.	55	55	55
10 Do. pfd.	68	..	..
75 St. Maurice	88	88	88
195 Steel of C.	55	55	55
100 Winn. Ry.	33	33	33

LA COTE DES GRAINS

Cote de la Maison Bryant, Isard & Cie:

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	1.45 P.M.
MAIS:—				
Mai	52⅝	52⅞	52½	52⅞
Juillet	54¼	54⅞	54⅛	54⅞
AVOINE:—				
Mai	38⅛	38⅛	38	38¼
Juillet	38⅞	..	..	..
BLE:—				
Mai	111¼	111⅜	110¼	110⅞
Juillet	100	100⅛	94½	99¾
WINNIPEG				
AVOINE:—				
Mai	44⅝	..	..	..
Juillet	44⅛	..	..	..
BLE:—				
Mai	109½	109½	109⅛	109¼
Juillet	107	107½	107	107⅞

Prix au comptant à Toronto.—Blé du Manitoba, No 1 nord, 1.26½.

Avoine du Manitoba, No 2 cw., 54½; No 3 cw., 51½; extra numéro 1, 51½.

Orge du Manitoba, No 3 cw., nominal; No 4 cw., nominal.

Maïs américain, No 2 jaune, 89; No 3, 68; No 4, 57, sur voie à Toronto.

Sarrasin, No 1, nominal, 78 à 80.

Seigle, No 2, 86 à 88.

Orge d'Ontario, No 3, preuve 47 lbs, 57 à 60.

Farine du Manitoba, 1ère patente, 7.40; seconde patente, 5.90.

Farine d'Ontario, patente 30 p.c. livrée, $5; fourrage; son, $26 à $27 par tonne; recoupes, $28 à $29 par tonne; bonne farine alimentaire, par sac, $1.79 à $1.80.

Foin: extra No 2, $22; mélangé, $18; pailles, en lots de wagon, $12; foin libre No 1, par tonne, $27.

Au comptant à Winnipeg:

Blé No 1 dur, 1.13⅜; No 1 nord, 1.14⅛; No 2 nord, 1.08⅞; No 3, nord, 99⅝; No 4, 93⅜; No 5, 86⅝; No 6, 78⅜; fourrage, 72⅝; voie, 1.11⅜.

Avoine No 2 cw., 43⅜; No 3 cw., 40⅛; extra No 1, fourrage, 40⅛; No 1, fourrage, 37⅞; No 2, fourrage, 36⅞; rejeté, 34⅝; voie, 42⅝.

Orge No 3 cw., 55⅝; No 4 cw., 51⅞; rejeté et fourrage, 42⅝; voie, 55⅝.

Lin No 1, nwc, 177½; No 2, cw., 173⅛; No 3 cw., 148½; rejeté, 148½; voie, 177½.

Seigle No 2 cw., 80¼.

A Chicago:—Blé au comptant: No 1 dur, 110; maïs, No 2 mélangé, 48¼ à 48½; No 2 jaune, 48½ à 48¾; avoine, No 2 blanche, 37¼ à 38; No 3 blanche, 33¾ à 36.

Orge, 53 à 56.
Mil, 5.00 à 7.00.
Trèfle, 12.50 à 19.00.
Saindoux, 9.02.
Côtelettes, 7.75 à 8.75.

Minneapolis, 16.—Farine inchangée à 10c en hausse en lots de wagons, à 7.00 et 7.30 le baril de 98 livres en sacs. Consignations, 45,248 barils.

Son, $22.00.

Blé No 1 nord, 1.28 à 1.31; janvier, 1.22⅞; mai, 1.19; juillet, 1.12⅜.

Maïs, No 3, jaune, 0¾ à 41.

Avoine No 3, blanche, 31½ à 31¾.

Lin No 1, 206¼ à 212¼.

LES MINES

Atlas	11	11½
Beaver	21	22
Crown Res.	15	15½
Domes Mines	22	22.75
Hollinger	7.90	7.90
Kirk Lake	33	35
La Rose	33	
Lake Shore	1.35	1.37
Keora	9¾	10
Moneta	9½	12
Nipissing	6.75	7.05
Pete Lake	4½	5
Porc V.N.T.	0	21
Schumacher	34	35
Teck Hughes	22	23
Trethewey	6¾	7½

DIVIDENDES DU JOUR

Fairbanks, pfd.	1½%
South Can. Power pfd.	1½%
Montreal Telegraph	2 %
Dominion Textile pfd.	1¾%
Hillcrest Common	1½%
Hillcrest Preferred	1¾%
Can. Cement. Common	1½%

COURS DE WALL STREET

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin & Co.

Valeurs.	Ouv.	Max.	Min.	1 hre
Allis Chalmers	39¾	..	..	..
Am. Can.	34⅜	34⅜	34⅛	34⅛
Am. Car Fdry	147	147⅞	147	147⅞
Am. Int Corp.	41⅝	41⅝	41⅛	41⅜
Am. Loco	105¾	108¼	105¾	107
Am. Smelters	46	..	..	..
Am. Sumatra	34½	35	34½	35
Am Wool	82	82¼	82	82¼
Anaconda	48⅝	48⅞	48⅝	48⅞
Atchison	97½	100	97½	98½
Baldwin	96⅜	97	96⅜	96½
Beth. Steel B	56⅝	56⅛	56⅜	56½
Balt. and Ohio	34⅞	35¼	34⅞	35¼
Cal. Pete	48⅞	48⅞	48	48
Can. Pacific	122⅞	123¼	122⅞	123¼
Cent. Leather	31⅜	31⅜	31⅞	31⅜
Ches. and Ohio	56⅞	57¾	56⅞	57¾
Corn Products	98⅜	99	98½	98⅞
Crucible	61⅛	62	61	61
C.H.L.	16⅝	16⅞	16⅝	16⅞
C.H.M.	56⅝	56⅝	55½	55⅞
Erie	9	..	..	..
Gen. Motors	9	..	..	..
Great Nor. priv.	73½	74	73½	74
I. M. Marine prv xd 3%	65¼	65¼	64¼	64¼
Int. Nickel	12	..	..	..
Int. Paper	48	48	46⅝	46⅝
Kenn Copper	26⅝	..	..	..
Keystone	18¼	18⅜	18⅛	18⅜
L.K.	47⅛	..	..	..
Mex Pete	111	111	110¼	110½
Nor. Pacific	76⅝	77⅞	76⅝	77⅞
Pan. Am. Pete	51⅝	51⅝	51⅝	51⅝
Pierce Arrow	14⅞	14⅞	14¾	14⅞
R.B.C.	53⅝	54⅛	53⅝	53⅝
Royal Dutch	52½	52½	52	52
Sinclair	21	21	20½	20⅝
South. Pacific	81¾	82⅜	81⅝	81⅞
Studebaker	84½	84⅝	83⅞	83⅞
Texas Oil	45⅝	45⅝	45¼	45⅛
Texas Pacific	25⅞	25⅞	25⅝	25⅞
U.S. In. Alcohol	40⅝	41⅞	40⅜	41⅞
U.S. Rubber	54⅜	54⅝	54¼	54⅜
U.S. Steel	84⅛	84⅝	84⅜	84⅛
Uniter Food	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Reading	74⅝	75	74½	74⅞
Utah Copper	63⅝	64⅜	63½	64⅜
Willys-Overl.	5⅝	..	..	..
Allied Chemicals	58⅝	58⅝	58	58
Asphalt	59⅛	59⅜	57⅞	57⅞
Fruit	124⅜	125⅝	124⅜	125
Vanadium	31⅞	32	31⅞	32

Montréal — Asbestos Corporation, un dividende régulier trimestriel de 1½ pour cent sur les valeurs ordinaires et de 1¾ pour cent sur les valeurs de priorité, payables le 15 janvier aux porteurs enregistrés le 1er janvier.

Des six dividendes différés, quatre ont été payés le 1er juillet 1919, le cinquième vient d'être déclaré et le sixième ne saurait tarder.

Montréal — Southern Canada Power prêt.: Un dividende régulier trimestriel de 1½ pour cent, payable le 15 janvier aux valeurs enregistrées le 31 décembre.

Canada Cement. — Dividende trimestriel de 1½ p.c., payable le 16 janvier, aux inscrits du 31 décembre.

New-York — Northern Pacific: un dividende régulier trimestriel de 1¾ pour cent, payable en février, aux valeurs enregistrées le 10 décembre.

New York — Chandler Motor: un dividende régulier trimestriel de $1.50 par action, payable le 1er janvier, aux valeurs enregistrées le 24 décembre.

Chicago—La "Pullman Co." a déclaré deux dividendes trimestriels de $2 chacun, payables respectivement le 15 novembre aux porteurs de titres enregistrés le 31 octobre, et le 15 février, aux détenteurs enregistrés le 31 janvier 1922.

LES PRODUITS DE LA FERME

Nouveau fléchissement des prix du beurre et des oeufs sur le marché local.

Beurre. — Les arrivages plus abondants et la première apparition du beurre de la Nouvelle Zélande sur le marché de Montréal ont eu pour résultat d'amener une nouvelle baisse de 2 cents par livre. La demande locale est peu active et les ventes ne portent que sur de petites quantités. On a payé samedi le beurre d'herbe de première qualité 34c à 35c la livre et le beurre d'étable 30c à 31c la livre. Il est arrivé pendant la semaine finissant le 14 janvier courant 2,215 colis, une augmentation de 632 colis comparativement à la semaine correspondante l'an dernier et de 1,377 colis par rapport à la semaine précédente. Du 1er mai 1921 au 14 janvier 1922, on a reçu à Montréal 40,256 colis de plus que pendant la période correspondante en 1920-21.

Fromage.—La demande d'exportation a été assez bonne la semaine dernière, mais les prix offerts restent en dessous de 17c la livre et les conditions du marché ne paraissent pas en voie d'amélioration sous ce rapport. Les arrivages pendant la semaine finissant le 14 janvier courant ont été de 1,231 boîtes, une augmentation de 404 boîtes en regard de la semaine précédente et de 833 boîtes, comparativement à la semaine correspondante, l'an dernier. Du 1er mai 1921 au 14 janvier 1922, les arrivages ont dépassé de 118,804 boîtes ceux de la période correspondante de 1920-21.

Oeufs.— Le marché des oeufs continue de fléchir par suite de la production et des arrivages plus abondants. La baisse a été de 15c par douzaine pour les oeufs frais pondus la semaine dernière, et de 6c pour les oeufs d'entrepôts. L'importation des oeufs chinois, dont la vente sera de 32c la douzaine à Toronto est une autre cause du fléchissement du marché et des nouvelles réductions de prix anticipées. Les prix actuels sont les suivants en gros lots pour le commerce de gros: Oeufs strictement frais pondus, 50c; oeufs choisis en entrepôts, 40c à 42c; oeufs No 1 en entrepôts, 35c à 36c.

Volailles abattues.— Marché assez actif, bien que les arrivages soient plutôt réduits. Les prix sont: Dindes de choix, 50c; oie, 30c; canards domestiques, 35c; poulets engraissés au lait, 39c à 42c; poulets de choix, 34c à 38c; poulets de choix pour rôtir, 37c à 44c; pigeons, vieux, $3.60 la douzaine; pigeonneaux, $6.00 la douzaine.

Miel — Marché stationnaire aux prix suivants: Miel blanc, No 1, 14c; No 2, 12c; No. 3, 9c. Miel ambré, No 1, 12c; No 2, 11c. Miel brun, No 1, 10c; No 2, 9c; No 3, 8c.

Sucre et sirop d'érable. — Le marché est stationnaire, sucre en pain d'une livre, No 1, 14c; en gros pains, 12c; No 2, 10c; No 3, 8c. Sirop en canistre d'un demi ou d'un gallon, No 1, $2; No 2, $1.80; No 3, $1.45.

Pommes de terre. — Les prix varient de $1 à $1.25 par poche de 90 livres, en lots de chars.

Fèves. — Marché stable. Prix $2.00 à $3.10 le minot, f.o.b Montréal.

Pois. — Marché très ferme. Les pois bien cuisants de la dernière saison se vendent à raison de $5.50 à $6 la poche de 120 livres.

Laine. — Lavée, No 1, 28c; No 2, 23c; No 3, 17c; non lavée, No 1, 15c; No 2, 11c; No 3, 8c; rejetée, 6c.

Peaux — Peaux de boeuf, 5c à 9c la livre; peaux de mouton, 40c à 75c chacune; peaux de veaux des champs, 10c à 12c la livre; peaux de veaux de lait, 13c à 17c la livre; peaux de chevaux, $2.50 à $2.75 chacune, suivant grandeur.

Farine. — On cote: 1ère qualité, $7.50; 2e qualité; $7.00; forte à boulanger, $6.80. Farine de maïs, blanche, $4.50 à $4.60 le baril.

Son du Manitoba, en lots de chars, $26.25 la tonne.

Gru, $28.25, sac compris, moins 25c par tonne, au comptant.

Moulée de grain, pure, $38 la tonne.

"Middlings" pour $32.25 la tonne

Avoine roulée, $2.55 à $2.95 le sac de 60 livres.

Foin. — Mil No 2, $27 à $28; qualités inférieures, $24 à $25 la tonne.

Tabac en feuilles. — En paquet de 25 livres. Quesnel No 1, 45c; Grand Havane, No 1, 25c; Rouge No 1, 25c; Connecticut, 25c; Brésil No 1, 40c; Beaver Brand No 1, 35c; Rouge Quesnel, 35c la livre, plus 1½ p.c. pour la taxe. Ces prix sont ceux demandés aux entrepôts de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec.

* * *

LE MARCHE DU SUCRE

New-York, 16. — Le marché local du sucre brut n'a pas changé et aucune vente importante n'a été rapportée, ce matin et samedi. Le sucre brut de Cuba, coût et fret, s'est négocié à deux sous la livre.

Il n'y a eu que peu d'activité dans les livraisons futures du sucre brut, le marché fermant à un point de hausse; mars, à 123; mai, à 244; juillet, à 264; septembre à 274.

Le marché du sucre raffiné était ferme et sans changement à 4.80 à 4.90 pour le granulé fin. La demande semblait diminuer.

New-York 16. — Le juge Mack a nommé un liquidateur à la Sugar Products Co., une filiale de la United States Products Co. Le passif dépasse $5,000,000, dit la plaignante, la Inter-Ocean Oil Co., de Pierre (Dakota).

La compagnie contrôle une bonne partie du capital-actions de la Pure Cane Molasses Co., du Canada, tout le capital-actions de la Steamship Julius Kessler Corporation, du Canada, et de la Cane Mola Co., une compagnie canadienne.

EMPRUNTS DU CANADA

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Prix sujets à intérêt couru.
Exempts de l'impôt sur le revenu.
Intérêt 5%.

Echéance.	Dern. cote Offre	Dem.	Ventes de 10 a.m. à 11.30 a.m.
1925		97	
1931	98.	97.70	2000 à 97.78
1937*		100.40	2000 à 100.30, 2000 à 100.40
Intérêt 5½%			
1922	99.75	99.65	14000 à 99.70, 4000 à 99.65
1923		99.30	2000 à 99.30
1927		100.70	
1933	100.	101.80	1000 à 102, 54000 à 101.95.
Sujet à l'impôt sur le revenu Intérêt à 5½%			
1924		98.65	1000 à 98.60
1934	99.20	99.	8000 à 99.

* Payable en fonds New-York.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA
16 janvier 1922

Echéance.		Prix	Rendement.
1 déc.	1925	97.10	5.84
1 oct.	1931	98.00	5.26
1 sept.	1937	100.20	4.96
1 déc.	1922	99.75	5.76
1 nov.	1923	99.35	5.85
1 déc.	1921	100.80	5.34
1 nov.	1933	102.00	5.27
1 déc.	1937	104.85	5.14
1 nov.	1924	98.75	5.98
1 nov.	1934	99.15	5.59

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

(Cours de Wall Street)

	Max.	Min.
Bordeaux 6%	84	83¼
Lyon 6%	84	83⅞
Marseille 6%	83¾	83⅝
Canada (1926) 5%	97	97
Do. (1929) 5%	98⅝	98⅝
Do. (1931) 5%	96⅝	96⅝
Japon 4½%	88	87
Do. 2ième série	87	87
Do. (1937) 4%	74½	74
Roy.-Uni. (1937) 5½%	98½	98¼
Do. (1929) 5½%	100⅝	100½
Do. (1922) 5½%	100¼	100¼

La Howard Paper Mills Company Limited vient de déclarer un dividende de 2% sur ses actions ordinaires, pour les quatre mois se terminant le 31 décembre courant. Ces dividendes seront payés le 20 janvier, aux actionnaires inscrits le 10 du même mois.

Boston — United Fruit: un dividende régulier trimestriel de $2.00 par action, payable le 14 février, aux valeurs enregistrées le 20 décembre.

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. RENE DUPONT, de la Corporation des obligations municipales, élu premier vice-président général et président de la section québecoise de l'Association des banquiers en obligations de la province de Québec.

AUGMENTATION DE CAPITALISATION D'UNE BANQUE

Le capital versé de la Banque Provinciale est porté à 5 millions.

EMISSIONS DIVERSES

A leur dernière assemblée hebdomadaire, les administrateurs de la Banque Provinciale du Canada, en raison des progrès et du développement considérable de cette institution, ont décidé de porter son capital versé de trois à cinq millions, chiffre déjà autorisé par le ministère des finances à Ottawa.

Les deux récentes émissions de capital faites par cette institution en mars 1919 et en janvier 1920 ont obtenu un grand succès auprès du public et des actionnaires généralement. On se souvient que ces deux émissions d'un million chacune ont été couvertes à plus de cent cinquante pour cent, c'est-à-dire que les administrateurs ont eu le regret de refuser un très grand nombre de demandes de souscription.

Les actionnaires de cette banque sont maintenant très nombreux. Ils dépassent le chiffre de 2,300, et ils sont répartis dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

Il est à noter que l'actif se totalise à plus de 45 millions de dollars, selon le bilan établi au 1er juillet dernier.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

	Cours moyens à Montréal
Londres—livre sterling	$4.23
Paris—franc	0.0825
Bruxelles—franc	0.0787
Genève—franc	0.1942
Berlin—mark	0.0055
Vienne—couronne	0.0004
Rome—lire	0.0440

	Cours moyens à New-York
New-York	5¼%
Londres	$4.49
Paris	0.0878
Bruxelles	0.0841
Genève	0.2075
Berlin	0.0062
Vienne	0.0005
Rome	0.0482

LES HORS-COTE

Cours de L. G. Beaubien et Cie, à 11 heures et 30 a.m.:

	Dem.	Off.	Ventes
N. A. P. P.	4	3½	—
N. Riordon ord.	50c	..	25 à 50c; 50 50c
N. Riordon priv.	6¼	6	90 à 6
Cuba Can. Sug	4	..	—
Argonaut Gold.	.38	..	—
Laurentide Pow	77½	77	30 à 75; 90 à 75; 60 à 76 50 à 77
Tram. Pow.	17⅝	17¼	125 à 17⅜; 210 à 17¼
Winnipeg Elec. pfd.	78½	..	10 à 77½
Whalen Pulp pfd	37	..	—
Ames Tires common		24	
Ames Tire pfd.	70	..	
Argonaut Gold.	35	.40	
Belding pfd.	71	75	
Belding com.	18	21	
Black Lake pf.	..	14	
Black Lake com.	..	9	
Brandram pfd.	..	90	
Can. Conn. Cot. pf.	..	57	
Con. Felt. pfd.	50	55	
Con. Felt. com.	10	18	
Can. Wool. pfd.	64	..	
Cuban Can. pfd.	..	10	
Cuban Can. com.	..	3	
D. P. & T. pfd.	82	..	
D. P. & T. com.			
Dryden Paper	12	14	
Fam. Play. pfd.	55	58	
Fam. Play. com.	8	..	
Frontenac	61	..	
Goodyear pfd.	54½	56	
Hollinger	8	8.03	
Imperial Oil	110	112	
Laur. Power	77	77½	
L. R. Steel Unit.	97	108	
Mettagami pfd.	..	21	
Nat. Brick pfd.	..	32	
Nat. Brick com.	1	..	
N. A. Pulp	3	..	
Prov. Bank	122	126	
Riordon pfd.	6	6½	
Riordon com.	40	50	
S. Can. Pow. pf.	78	79	
S. Can. Pow. com.	25	..	
Tram. Power	17¼	17¾	
West Grocer pf.	..	60½	
W. Que. Pow. pfd.	73	75	
W. Que. Pow. com.	15	15½	
Whalen pfd.	..	22	
Wpg. Elec. pfd.	77	78½	

FAILLITE D'UNE BANQUE

Palerme, Italie, 16. — La "Banca Cattolica di Credito Sociale" vient de suspendre ses opérations, à la suite d'une course occasionnée par le résultat de la situation financière générale.

DIMINUTION DU COUT DE LA VIE

Le budget hebdomadaire moyen d'une famille canadienne est maintenant de $11.

Selon un communiqué du ministère du travail, le budget moyen d'une famille canadienne, a légèrement diminué, le mois dernier, comparativement au mois précédent.

Les fluctuations des prix en décembre ont été légers. Le chiffre indicateur des prix de gros, a haussé quelque peu, tandis que le prix des vivres en moyenne était légèrement réduit.

Le budget hebdomadaire moyen dans 60 villes, en ce qui concerne 29 aliments principaux était de $11 au commencement de décembre, contre $11.08 en novembre; $14.84 en décembre 1920; $14.73 en décembre 1919; $13.65 en décembre 1919; $13.65 en décembre 1918 et $7.96 en décembre 1914.

Les principaux changements durant le mois furent des augmentations dans le prix des oeufs et du beurre et des diminutions dans le prix de la viande. Le combustible et le loyer sont presque sans changement. Le coût des vivres, du combustible et du loyer sont presque sans changement. Le coût des vivres, du combustible et du loyer était de $21.49, contre $28.60 en novembre; $25.87 en décembre 1920; $23.49 en décembre 1919; $21.64 en décembre 1918, et $14.26 en décembre 1914. En décembre 1921, les prix des vivres étaient de cinquante pour cent au-dessus de ceux de 1913; le combustible, de 81 pour cent; le loyer, de 46 pour cent; les vêtements, de 73 pour cent; divers, 80 pour cent; tous les articles en moyenne, 61 pour cent au-dessus des prix de 1913.

Dans le gros chiffre indicateur de 271 articles était un peu plus de 230.7 pour décembre, contre 227.30 pour novembre; 290.5 pour décembre 1920; 322.7 pour décembre 1919; 288.8 pour décembre 1918 et 137.6 pour décembre 1914.

Les principaux changements pour le mois furent des augmentations dans les fourrages, les viandes, les produits laitiers, les fruits et les légumes, divers métaux, les fourrures brutes, et des diminutions dans les tissus, le fer, les peintures et les huiles.

Un groupe spécial de cinquante articles importants, y compris 20 articles de consommation, 15 de matières premières et 15 articles fabriqués, est de cinquante pour cent au-dessus des prix de décembre, mais en novembre il n'était qu'à 47.2 pour cent au-dessus de 1913; en octobre, il était de 47.7 pour cent; et en septembre, de 50 pour cent.

COMPAGNIES NOUVELLES CONSTITUEES AU PAYS

Les nouvelles incorporations de compagnies, durant la semaine écoulée le 7 janvier, représentent une capitalisation de $6,016,000, comparativement à $7,395,000, la semaine précédente. Voici un tableau comparatif de la capitalisation globale:

	Semaine du 31 déc. 1921	Semaine du 7 janv. 1922
Dominion	$1,910,000	$2,734,000
Alberta		325,000
Col.-Anglaise	415,000	100,000
Manitoba	960,000	595,000
Ontario	2,682,000	2,020,000
Québec	1,428,300	137,000
Saskatchewan	....	105,000
Total	$7,395,300	$6,016,000

L'agence R. G. Dun & Co. nous communique la liste suivante des nouvelles firmes et compagnies:

Montréal—Canadian General Products Co.
Montréal—Canadian Research Laboratories, Inc.
Montréal—Montreal Finance Corporation, Ltd.
Montréal—Omer De Serres, Ltée.
Montréal—St. Gabriel Hotel, Ltd.
Québec—La Cie des Habitations de Bellevue, Ltée.
Québec—La Cie d'Habitation Saint-Malo.
Québec—Langlois, Ltée.
Québec—Roger Turcotte Frères, Ltée.
Québec—Turcotte Frères, Ltée.
Saint-Apollinaire—La Cie Electrique de Saint-Apollinaire, Ltée.
Brampton—Brampton Paste & Gum Co., Ltd.
Brockville—Commercial Travelers Club of Brockville.
Galt—P. W. Gardiner & Son, Ltd.
Nelson—Nelson Threshing Co., Ltd.
Orillia—Stocking & Yarn Shops, Ltd.
Oshawa—Drug Distributors, Ltd.
Ottawa—Tionaga Lumber Co., Ltd.
Port Arthur—Jackson Development Co., Ltd.
Sault Ste-Marie—Superior Auto Co., Ltd.
Toronto—Beauty Lingerie Co., Ltd.
Toronto—Canadian Municipal Equipment Corpn., Ltd.
Toronto—Central Poultry Council of Toronto & District.
Toronto—Eckel's Ltd.
Toronto—Equitable Investments, Ltd.
Toronto—Farm Machinery & Merchandise Co., Ltd.
Toronto—Freeman-Huckvale, Ltd.
Toronto—General Plating Co., Ltd.
Toronto—Ideal Box & Paper Specialties, Ltd.
Toronto—J. A. M. Taylor Tool Co., Ltd.
Toronto—Kinnon Lumber Co., Ltd.
Toronto—Kosher Beef Products Co., Ltd.
Toronto—Payko Products, Ltd.
Whitby—Beaver Maple Products, Ltd.

Montréal—Henri Audette & Fils; G. A. Beaudry & Cie; Bailey Meter Co., Ltd.; Benco Silk Co.; Classic Dance Orchestra; Continental Tailoring & Clothing Mfg. Co.; Duesenberg Motors; W. C. Flood & Co.; Electriciens, etc.; Hoffman Co., Ltd.; Holland Bros., Ltd.; G. T. Johnson, Business Organizer; Lemay & Frère, épicerie; Purity Sausage & Provisions Co.; Railway & Steamships Employees Club; I. Stober, Mcht; Title Bond Guarantee & Trust Corpn. of Canada; United Pure Food Stores; Villeray Crush Stone Co.; Yong Shoe Co., Mfrs. Bout de L'Ile—Harvey & Bissonnette, transport.

Toronto—Chas. Fripp & Co.; H. C. Lefroy Engineering Co.; Miller & Robson; Newton & Carpenter; Professionnal & Commercial Accounts Bureau; Reliable Investment Co.; Rosedale Motors; Royal Tailors; Sigal Shirt Co.; Smart Currie Co.; Jas. Stanley & Co.; Stout & Boyce; Superior Blend Oil Co.; Thomson Knitting Co. of Toronto; Vogue Bootery; T. N. Walls & Co.; Wickham's Hardware; Willis Mfg. Co.; Wright & McLaughlin; Youths' & Men's Tailors.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Toronto, 16—L' "Ontario Official Gazette", annonce que la Consumers' Gas Company" a demandé l'autorisation de porter son capital-actions d'une valeur globale au pair de $6,000,000, soit 120,000 parts de $50 chacune.

Ce que Pensent les Boursiers

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par Bryant, Isard & Cie):

Pendant la semaine écoulée il s'est produit aux Etats-Unis, 717 faillites, contre 521 à pareille date l'an dernier et 509 la semaine précédente. S'il fallait d'autres chiffres pour indiquer que les affaires ne sont pas très brillantes, il suffirait de recourir à la statistique officielle qui indique un formidable ralentissement commercial aux Etats-Unis, comme au Canada. Mais il est une règle, et peut-être la seule à ne pas connaître d'exception en Bourse, c'est que pour les spéculateurs, le présent étant sans intérêt, l'avenir seul compte. A observer l'orientation vers la hausse du courant spéculatif, il semble donc que les financiers jouent sur l'importance plus ou moins grande de la reprise qu'ils prévoient.

Lindsay, Ontario, 16—Le testament de feu sir Sam Hughes a été déposé au greffe des tutelles. Le legs est de $392,645, consistant en biens personnels au montant de $318,876 et en immeubles pour $73,968.

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. ARTHUR AMOS, du "Crédit Anglo-français", élu membre du Conseil québecois de l'Association des banquiers en obligations de la province de Québec.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

V. A. et O. Delage ont vendu à Dame Narcisse Montambault, le lot 902-111 du quartier St-Louis, avec bâtisses ayant front rue St-Denis, Nos 532 à 534 pour $28,000.

Richer et Markoff ont vendu à Léon Slovin, le lot 903-284 du quartier St-Louis, avec bâtisses ayant front avenue Laval, Nos 319 à 323, pour $10,500.

Jules Labelle a vendu à Joseph Moreau, le lot 488-216 du quartier Bordeaux, mesurant 25 x 125, avec bâtisses ayant front rue Christophe Colomb, Nos 3128 à 3132 pour $12,500.

Walter Clark a vendu à Dame Frk Magna, les lots 12-35, 14-28 du quartier Laurier, avec bâtisses ayant front avenue du Parc No 1633 pour $11,000.

—Federal Construction Co. Ltd a vendu à Dame Wm Davidson, les lots 215-5-2-2, 215-5-3 de la Cité de Westmount, mesurant 30 7/10 en front 25 7/10 en arrière x 135, avec bâtisses ayant front avenue Victoria No 520 pour $18,000.

—Dame Samuel Hyams a vendu à Dame Vve Robert Nickle, les lots 219-94-1, 219-93-3 de la Cité de Westmount terrain superficie 2172, avec bâtisses ayant front avenue Grosvenor Nos 458 et 460 pour $11,500.

—Rév Noël Fauteux a vendu à Alfred Baert, les lots 399-835 à 838 du quartier Mercier, avec bâtisses ayant front rue Sherbrooke est pour $4,0000.

—Dame John-C. Lappin a vendu à Dame Harry Southern, le lot pt 175-386 du quartier Notre-Dame de Grâce mesurant 25 x 95, avec bâtisses ayant front rue Oxford No 338 pour $7,500.

—Eusèbe Lalumière a vendu à Alfred Leclaire, les lots 2-68, 69 du quartier Maisonneuve, mesurant 54 x 100, vacant ayant front rue Adam pour $7,000.

Dividendes à Toucher

Liste des dividendes sur valeurs cotées en Bourse, fournie par L.-G. Beaubien en Cie.

X. D. le—

10 janvier 1922, Howard Smith Paper Mills, 2%, payables le 20 janvier 1922.
10 janvier 1922, Howard Smith Paper Mill priv., 2%, payables le 20 janvier 1922.
10 janvier 1922, Steel Company of Canada, 1¾%, payable le 1er février 1922.
10 janvier 1922, Steel Company of Canada priv., 1¾%, payable le 1er février 1922.
12 janvier 1922, Dominion Coal priv., 1¾%, payable le 1er février 1922. 1½%, payable le 1er février 1922.
16 janvier 1922, La Banque Nationale,
14 janvier 1922, Dominion Steel priv., payable le 1er février 1922.
16 janvier 1922, Standard Bank, 3½%.
17 janvier 1922, Imperial Bank, 3%, 3%, payable le 1er février 1922. payable le 1er février 1922.
21 janvier 1922, Penman's Ltd., priv., 2%, payable le 15 février 1922.
31 janvier 1922, Kaministiquia Power, 1½%, payable le 1er février 1922.
31 janvier 1922, Ontario Steel Products priv., 1¾%, payable le 15 février 1922.
4 février 1922, Penman's, Ltd. ordinaire 2%, payable le 15 février 1922.
29 avril 1922, Ontario Steel Products priv., 1¾%, payable le 15 mai 1922.
31 juillet 1922, Ontario Steel Products priv., 1¾%, payable le 15 août 1922.

Les dividendes des stocks qui maintenant se vendent "x.d." deviennent payables comme suit:

10 janvier — P. Lyall Construction 1%. Shawinigan Water & Power 1¾%.
14 janvier — Bell Telephone 2%. Tucketts Tobacco 1&. Tucketts Tobacco priv., 1¾%.
15 janvier — Asbestos Corporation 1½%. Asbestos Corp. priv. 1¾%. Canadian Fairbanks Morse priv. 3%.
16 janvier — Canada Cement 1½%. Hillcrest Collieries 1½%. Hillcrest Collieries priv. 1¾%. Montreal Telegraph 2%. Nova Scotia Steel & Coal priv. 2%. Spanish River Pulp & Paper 1¾%. Spanish River Pulp & Paper priv., 1¾%.
1 janvier — Maple Leaf Milling 3%.

* * *

Maple Leaf Milling priv., 1¾%.

Toronto.—A une réunion des directeurs de la "British Empire Steel Corporation", tenu en cette ville, un dividende trimestriel de 1¾% a été déclaré sur le stock privilégié "B", lequel dividende doit être distribué le 1er février aux actionnaires inscrits le 18 janvier.

Montréal—Les directeurs de la Banque des Marchands viennent de déclarer un dividende de 1½ pour cent payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 14 janvier courant.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, lundi le treize février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du Conseil de Direction,
A. P. LESPERANCE,
Gérant-général

Montréal, le 12 janvier 1922. 59-28a

THE BRITISH CANADIAN INSURANCE COMPANY

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle de la Compagnie sera tenue au siège social de la Compagnie, lundi, le sixième jour de février 1922, à 11.30 a.m., précises.

F. F. ROLLAND,
Secrétaire-trésorier.

16,23,30

Isle Jesus Turnpike Company

AVIS D'ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la ISLE JESUS TURNPIKE COMPANY aura lieu aux bureaux du Montreal Trust Company, 11 Place d'Armes, Montréal, vendredi, le 31ième jour de février 1922, à 11.30 a.m., pour recevoir les rapports des affaires de la compagnie et toutes autres affaires qui peuvent venir devant l'assemblée.

Par ordre du bureau,
F. G. DONALDSON, Président.

Montréal, 16 janvier 1922.

UN DECLIN DE NOTRE COMMERCE EN DECEMBRE

Ottawa, 16. — Une diminution de $89,597,254 dans le grand total du commerce extérieur canadien en décembre 1921, comparativement à décembre 1920, ressort des chiffres publiés par le ministère des douanes.

Le total de notre commerce extérieur, en décembre 1921, a été de $147,234,880, contre $236,832,134 durant l'année précédente. Pendant les neuf mois qui ont pris fin le 31 décembre 1921, la baisse a été de $834,499,118, en comparaison du total des mois correspondants de 1920. Pendant les neuf mois qui ont pris fin en décembre 1921, les totaux ont été de $1,161,547,571, contre $1,996,046,693 pour les neuf mois de 1920.

Nos importations de décembre 1921 s'évaluent à $60,049,166, contre $85,882,153 durant le même mois de l'année 1920. Pendant les neuf mois de 1921, les entrées pour consommation ont été de $562,570,218, contre $1,003,335,497 durant la même période de 1920.

Les marchandises domestiques exportées en décembre 1921 s'évaluent à seulement $86,304,163, contre $149,284,325 en décembre 1920.

Pendant les neuf mois de 1921, les chiffres furent de $488,456,388 contre $974,920,719 durant la même période de l'année précédente.

Les marchandises étrangères exportées en décembre 1921 furent évaluées à $881,551 contre une évaluation de $1,665,656 pour le mois de décembre précédent et les chiffres pour les neuf mois de 1921 furent de $10,520,520 contre $17,790,477.

Les droits perçus en décembre 1921 se sont totalisés par $9,911,908 contre $11,521,195 en décembre 1920. Les chiffres pour les neuf mois de 1921 furent de $88,359,403 contre $146,442,224 durant les neuf mois de 1920.

UN COMMUNIQUE AUX ACTIONNAIRES DE LA "MONTREAL TRAMWAYS"

Ottawa, 16.—On lit dans la "Gazette Officielle":

Avis est par les présentes donné aux actionnaires de la compagnie des Tramways de Montréal, conformément à l'article 6496 des statuts refondus de la province de Québec, 1909, qu'à une assemblée du conseil d'administration de la compagnie, tenue de 13 décembre 1921, la balance due sur le capital nouveau émis conformément à une résolution du conseil d'administration de la compagnie en date du 22 juillet 1915, devient payable comme suit:

Deuxième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 1er février 1922.
Troisième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 1er mars 1922.
Quatrième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 1er avril 1922.
Cinquième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 1er mai 1922.
Sixième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 1er juin 1922.
Septième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 2 juillet 1922.
Huitième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 1er août 1922.
Neuvième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 1er septembre 1922.
Dixième appel de 10% ou $10.00 par part, payable le 2 octobre 1922.

Les actionnaires peuvent régler tous les appels ensemble, s'ils le désirent, et en ce faisant ils recevront le dividende régulier à compter de la date de paiement.

SERVICE PUBLIC

Manitoba Power Company Limited

Obligations 7%, 1941

Encaissement facultatif à New-York

Droit de souscrire à l'action ordinaire.

Circulaire sur demande

RENE-T. LECLERC
BANQUIER

MONTREAL—160, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre

(MAISON FONDEE EN 1901)

FINANCE

Emprunt de la Maison

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE

8%

Un placement exceptionnellement avantageux. Rendement minimum de 8½ p.c., avec une garantie immobilière égale à 150 p.c. de la présente émission et un surplus de l'actif sur le passif d'environ 200 p.c. du présent emprunt.

Demandez un Prospectus

CRÉDIT NATIONAL
LIMITÉE
145, rue St-Jacques
Montréal - Tél. Main 5165.

58-l,M,v,n,a

7% Fonds Américain

Obligations 1ère hypothèque

Manitoba Power

1er nov. 1921 1er nov. 1941

$100–$500–$1,000

H. B. ROBINSON & Cie
Limitée

BANQUIERS

260, St-Jacques, Montréal

Service Français

Hercule J. Mérizzi, N.P. Gér.

186-l,j,n,a

L'Obligation 6%

1ère hypothèque

de la

Brasserie Frontenac

(limitée)

se vend au rendement de

7%

La brasserie est la plus vieille industrie du pays.

La Brasserie Frontenac, fondée en 1913, une des mieux outillées du monde, a garanti sa dette obligataire dans la proportion de 350%.

Advenant la prohibition totale des alcools, elle ferait encore fortune dans la fabrication des bières de tempérance.

Versailles Vidricaire Boulais

MONTREAL QUEBEC OTTAWA
BUREAU-CHEF:
Imm. Versailles, Montréal. Tél: M. 7080

Obligations de Fabrique **6%**

PAROISSE DE
ST-JEAN CHRYSOSTOME

$93,000

Echéance de 1923 à 1947

Prix: le pair ($100)

Crédit Canadien
Incorporé

99, rue St-Jacques, Tél. Main 2926, 2927 et 1090.

Téléphonez ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

5½% OU 7%?

Montant du placement	Intérêt (payable par semestre)	Rendement annuel (à int. composé)
$1,000	7%	$71.22
$1,000	5½%	$55.76

Différence en faveur du 7%. . . . $15.46

Avant de placer votre argent à 5½%, donnez-vous la peine d'examiner celles de nos valeurs qui rapportent 7%.

En achetant de nos obligations industrielles, vous faites un placement aussi sûr que rémunérateur, et vous aidez à l'industrie de la Province de Québec à un moment où nous avons plus besoin que jamais de tous nos capitaux.

Versailles Vidricaire Boulais
LIMITÉE

MONTREAL QUEBEC OTTAWA
Bureau-chef:
Imm. Versailles — MONTREAL — Tél: Main 7080

16,18,21a

MURPHY'S

Angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

VENTE DE BLANC DE JANVIER

Nous écoulerons plusieurs lignes de notre stock, mardi, à des prix d'occasion.

P129

Délicate Lingerie pour Dames

ROBES DE NUIT

En coton de belle qualité, d'un fini de mansouk, blanc ou rose pâle, unies, brodées ou garnies de dentelle. Longueurs : 50 à 54 pouces. Mardi . . . . . **.98**

ROBES DE NUIT

En beau CREPE rose pâle, ciel, mauve, mais et blanc, d'un fini permanent, avec col carré et manches courtes. Longueur : 54 pouces. Mardi **1.98**

CULOTTES

En beau crêpe, d'un fini permanent, rose pâle, ciel, mauve, mais et blanc. Excellente valeur. Mardi . . . . . **.98**

CALEÇONS

En coton de belle qualité, blanc ou rose pâle, avec délicats picots au bord. Grandeurs: 23 à 27. Mardi . . . . . **.69**

CHEMISES "ENVELOPPE"

En mansouk de belle qualité, rose chair ou blanc, en un bon choix de styles, valant dans plus d'un cas le double de notre prix de vente. Grandeurs: 36 à 42. Mardi **2.98**

—Au Cinquième.

CORSETS "MURIEL" ET "MURETTA"

Rég. 2.50 et 3.00 pour **1.98**

"Muretta"

Corsets en coutil blanc de très belle qualité, avec bon baleinage et quatre fortes jarretelles.

Les personnes qui connaissent ces deux lignes de corsets ne manqueront pas de profiter de cette offre. Grandeurs: 19 à 30. Mardi **1.98**

—Au cinquième.

TOILES ET COTONS

ESSUIE-MAINS—

De vaisselle, à la verge, en pur coton, importé directement d'Angleterre, à carreaux rouges. Largeur: 24 pouces. Mardi, la verge . . . . . **.25**

NAPPES EN TOILE—

Fabriquées en Irlande, de belle qualité, en un bon choix de patrons, 70 x 70. Quelques-unes ont de légères imperfections. Mardi **4.49**

SERVIETTES DE TABLE—

En damas de coton de bonne qualité, en de jolis patrons, aussi durables que la toile. Mardi, la douzaine **3.50**

PERCALE ANGLAISE—

D'excellente qualité et d'un beau fini. Fabriquée en Angleterre avec le plus beau coton égyptien. Largeurs: 36 pouces. Mardi, la verge . . . . . **.69**

COTON A DRAPS DE LIT—

Coton blanchi, de belle qualité, d'une texture serrée, sans apprêt, large de 81 pouces. Fabriqué au Canada. Mardi, la verge . . . . . **.98**

TAIES D'OREILLER—

De très bonne qualité, ourlées, d'une texture serrée, et d'un fini égal. Largeurs: 40, 42 et 44 pouces. Mardi, la paire . . . . . **.55**

—Au deuxième.

ROBES D'APRES-MIDI

valant 50.00 à 85.00

20% D'ESCOMPTE MARDI

Styles "dernier cri" en crêpe Canton, crêpe Rushamara, satin à dessus crêpé, et tissu croisé Poiret.

Les dernières nouveautés en fait de robes d'après-midi sont ici. Il y en a pour toutes les occasions de la vie sociale. Mardi, escompte de . . . **20%**

MANTEAUX POUR DAMES

Modèles valant 100.00 à 150.00, pour **79.50**

Une petite quantité seulement à ce prix. Manteaux faits de riches étoffes telles que "Bolivia", "Lustrola" et velours de laine, et garnis de fourrure, broderie et soutache. Profitez de cette aubaine. Mardi **79.50**

(Au Quatrième)

BOTTINES POUR DAMES

Rég. 10.00 la paire, pour **6.89**

200 paires de bottines de belle qualité, en chevreau noir ou chocolat et en veau noir ou brun, avec semelles cousues et à trépointe Goodyear, et talons Louis ou cubains. Elles sont garanties parfaites en tous points. Pointures: 2½ à 7. Mardi, la paire **6.89**

GUETRES POUR DAMES

En drap anglais de très bonne qualité, avec dix boutons et boucles invisibles. Couleurs: faon, castor, brun et gris. De toutes les grandeurs. Rég. 2.19 la paire, mardi **1.49**

PANTOUFLES DE BOUDOIR

30 paires en chevreau noir ou brun et en suède gris, avec semelles ouatées en dedans et pompon sur l'empeigne. Pointures: 2 à 7. Rég. 1.69 la paire pour **1.00**

(Au troisième.)

BLOUSES EN SOIE HABUTAI

Blouses blanches de belle qualité, de styles semi-tailleur, avec devant garni de remplis, collet "Peter Pan" et manches longues; le collet et les manchettes sont garnis de ruché de même matériel. Grandeurs: 34 à 44. Prix spécial, mardi . . **5.95**

—Au quatrième.

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED

CARNET SOCIAL

—Mme J.-A.-E. Delfosse, rue Université, a reçu à une danse, samedi soir, pour sa fille, Mlle Berthe Delfosse.

—Mlle Solange Thibaudeau, avenue des Pins, a reçu quelques amis, hier soir.

—Mme W. Caldwell reçoit au thé, samedi.

—Mme François LeMoyne de Martigny et Mlle Juliette Cardinal partiront, cette semaine, pour le Nord, où elles passeront quelques semaines.

—Samedi dernier, un bal masqué a eu lieu chez le Dr André Brisset des Nos. Etaient présents: Mme Armand Hay, en Cléopâtre; Mlles Blanche Dupuis, en Carmen; Pauline Lacoste, en Arlequin; Lucile Prieur, en Andalouse; Geneviève Brisset des Nos, en Pierrette; Berthe Geoffrion, en musulmane; Françoise Cholette, Gabrielle Landry, Marguerite Delisle, en as de trèfle; Aliette Brissette des Nos, en Shéhérazade; Jeanne Brisset des Nos, en Arlésienne; Yvonne de Chaunac, en Colombine; Henriette de Chaunac, en Pierrette; Thérèse Hay, en Bretonne; Antoinette Nantel, en Japonaise; Rose Ethier, en Mimi; Alice Ethier, en Mme Butterfly; Juliette Daviault, en Bohémienne; Berthe Laurence, MM. Paul Lalonde, le Dr Louis Brisset des Nos, en cocher anglais; Jacques Bauset, en Pierrot; le Dr Armand Hay, en vampire; Clarence Miller, en mandarin; Eugène Nantel, Alfred Daviault, Ubald Paquin, en potiche; Charles-Auguste Paquin, en chasseur; Marcel Noel, Narcisse Arcand, en huron; Paul Ranger, en prince hindou; Roméo Poirier, en momie; Louis Lacoste, en Pierrot; Adhémar de Chaunac, Henri Desroches, en sultan; André Rome, en noble mexicain; Maurice Dubrule, Charles Taschereau, Arthur Lespérance, Poi Brisset des Nos, en méphisto; André Brisset des Nos, en élégant 1830; Charles Burroughs, en arlequin.

—La robe de mariage de la princesse Marie sera en drap argent de dessin magnifique, qui a été apporté des Indes, par Sa Majesté la reine, il y a quelques années; la traîne sera en soie ivoire piquée d'argent et est l'oeuvre des ouvrières de Braintree, Essex, un vieux centre manufacturier anglais, où l'art du tissage de la soie se transmet de génération en génération. Cet art est si minutieux que quelques pouces d'étoffe seulement y sont tissés en un jour. Le tissage de la traîne sera terminé ces jours-ci et ensuite elle sera envoyée aux brodeuses. On prépare déjà les cadeaux de noces qui seront donnés à la fille de Sa Majesté le roi et le Lord-maire de Londres a ouvert, à cet effet, une souscription publique, où les offrandes seront limitées à une livre sterling. Il est rumeur que le Vicomte Lascelles et son épouse passeront leur lune de miel à la villa Medicis, à Fiesole, près de Florence, en Italie; cette villa est la propriété d'un cousin du Vicomte Lascelles.

—Mme Dumont LaViolette est à Ottawa.

—Mlle Marguerite Barthe, d'Ottawa, est en ville, chez Mme Aurèle Boyer, avenue Argyle, Westmount.

—Mme Pierre de Boucherville, rue Dorchester ouest, est à Saint-Jovite, où Mme Joseph de Boucherville l'ira rejoindre dans quelques jours.

—Mlle Lilian Steers, d'Ottawa, est en ville chez sa tante, Mlle Barry.

—Mme Robert Taschereau a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mlle Adèle Pope, d'Ottawa.

—Mme Huntly Drummond recevra à dîner, au club Mont-Royal avant le bal de charité, mercredi, et lady Elisabeth Byng et lady Mary Byng seront les invitées d'honneur.

—M. et Mme Francis Fauteux, boulevard Saint-Joseph, sont rentrés d'un voyage à New-York.

—Mlle Camille Major est retournée à Ottawa, après avoir passé quelques temps en ville, chez Mme Francis Fauteux.

—Mlle Lucile Roy, d'Ottawa, est en ville, chez sa soeur Mme C.-P. Fillan.

—Mme H.-H. Pigeon est à Ottawa, chez son père, M. W. Tremblay.

—Mlle Jeanne Deschamps, de Belisle's Mill, est partie pour un voyage à New-York, accompagnée de Mme J.-N. Beaulne, boulevard Saint-Joseph.

—M. et Mme Henry Marks, avenue Belmont, s'embarqueront à New-York, à bord du Paris, pour l'Europe, d'où ils ne reviendront qu'en avril.

—Le mariage de Mlle Marie-Dorothée Drummond, fille aînée de Mme Arthur Drummond, et petite-fille de l'honorable sir George Drummond, décédé, avec M. Eric Millar, fils de M. J.-B. Millar, décédé, et de Mme Millar, de Perth, Australie, aura lieu, à 4 heures de l'après-midi, le mardi 14 de février.

—Mme J.-Emile Robichaud réunissait quelques intimes, vendredi soir: MM. et Mmes A. Meunier, F. Lanthier, le Dr Edouard Larose, Mlles A. Rochon, G. Lefebvre, L. Robichaud, F. Bériot, MM. A. Larose, R. Rochon, A. Houle, E. Robichaud.

—La danse annuelle organisée par les membres du bureau de la Banque de Montréal a eu lieu, au Ritz, vendredi soir. Environ trois cents personnes étaient présentes. Cette fête était sous le patronage de sir Vincent et lady Meredith, sir Frederic Williams-Taylor, M. et Mme F.-J. Cockburn, M. et Mme D.-R. Clarke, M. W.-A. Bog.

QUEBEC

—Mlle Marcelle Belleau a reçu, mardi, à un thé dansant. Parmi les invitées: Mlles Thérèse Cimon, Yvonne Landry, Claire Lanctôt, Louise Taschereau, Marie Belleau, Marcelle Jolicoeur, Thérèse Gallipeault, Béatrice Chauvreau, Phine Vandry, Simone LeVasseur, Louise LaRue, Pauline Roy, Elianne Perkins, Marjorie et Carmen Drouin, Simone Belleau, Claire Paquet, Simone Rousseau, Marthe Belleau et Isabelle Brophy; MM. Charlie Peters, Farnand Tanguay, Gabriel Gaudry, Maurice Fortier, Langis Gallipeault, Paul Robert, Léo L'Espérance, Jean-Paul Gallipeault, Eustache Morin, Paul Lavigueur, Lucien Roy, Simon-Pierre Dugal, André Belleau, Jules Letellier de Saint-Just, Laval Fortier, Sarto Gosselin, René Painchaud, Philippe Rousseau, Jules Landry, Charles Chauveau, Henri Shehyn, Paul Rousseau.

—Mme Siméon Grondin a reçu à déjeuner, mercredi, en l'honneur de la comtesse d'Auditfret, de Paris. Parmi les invitées: Mmes A. Turgeon, J.-C. McLimont, L.-A. Cannon, C. Sewell, C.-M. de R. Finniss, Mlle Marois.

—Samedi matin, en la chapelle Saint-Louis de la Basilique, M. l'abbé L.-Philippe Brais a béni le mariage de Mlle Cécile Turgeon, fille de Mme P.-L. Turgeon, à M. M. Gustave-H. Gagnon, fils de M. et Mme Arthur Gagnon. M. Henri Turgeon était le témoin de sa soeur et M. Arthur Gagnon, celui de son fils. La mariée portait un tailleur brun garni de castor, un chapeau de même couleur; son bouquet était de roses thé. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par Mlle Yvonne Morin, Mme Jean Bruneau, M. Joseph Devarennes, M. Henri Gagnon. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Gustave-H. Gagnon sont partis pour New-York.

—Mme Alexandre Bazin a donné, jeudi, un shower d'articles divers, en l'honneur de Mlle Bibiance Auger, dont le mariage aura lieu le 17 janvier. Les invitées étaient: Mlles Léonie Marceau, Germaine et Yvette Lepinay, Marguerite Fortier, Simone Hudon, Marguerite Fontaine, Blanche et Adrienne Côté, Azilda et Victoria Blouin, Albertine Jobin, Yvette Gagnon, Bernadette Moisan, Jeanne Pouliot, Simone Leclerc, Geneviève Boisseau, Anna Proulx, Germaine Tanguay, Jeanne Boutin, Marie Lebel, Lucia et Bertha Savard, Lucienne et Gabrielle Drouin, Berthe et Thérèse Roy, Gabrielle et Marie-Paule Langelier, Blanche-Eva Amyot, Adrienne Perkins, Irène Fréderic, Marthe Auger, Corinne et Bella Tardif, Rachel Bazin, Jeanne d'Arc Brown, Maria Drolet, Fernande et Antoinette Létourneau, Lucienne Tardif, Gabrielle Lépine, Alberta Frenette, Mariette Drolet, Mmes Eugène Everell, Camille Lessard, Valmore Bienvenu, Eugène Pion, Albert Maranda. Le thé a été servi par Mlles Blouin, Drouin, Bazin, Brown.

—Mme Joseph Shehyn a reçu, intimement, jeudi, à l'heure du thé en l'honneur de Mme Paul Leduc, d'Ottawa, qui est son invitée depuis quelques jours.

—M. le comte Fournier Sarlovèze, maire de Compiègne, était de passage à Québec, ces jours derniers, et a reçu quelques amis à dîner, vendredi soir, au Château Frontenac. Les invités étaient: L'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable et Mme Adélard Turgeon, le brigadier-général J.-P. Landry, le Dr et Mme Arthur Rousseau, M. et Mme Henri Gallard de Chambris, l'honorable et Mme Antonin Galipeault, M. et Mme Ferdinand Roy, l'honorable Athanase David, M. et Mme L.-A. Cannon, le Dr et Mme S.-E. Grondin, M. Jean Bailleul, M. Marcel Colas.

OTTAWA

—La fête de charité "Foire des Voisins", tenue, samedi, à Rideau Hall, sous le patronage de Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy, a remporté un grand succès. On croit que, toutes les dépenses payées, les recettes s'élèveront à $8,000. Le comité général de la foire se composait de Mme Frank Anglin, lady Borden, lady Burstall, Mme P.-E. Blondin, la major E.-D. Burpee, l'hon. N.-A. Belcourt, Mlle Edith Cochrane, M. J.-F. Crowdy, M. G. Desbarats, Mme A.-J. Freiman, M. G. Fauquier, M. Norman Guthrie, M. J.-B. Hunter, Mme M.-E. Hodgins, Mme E.-D. Hurdy, M. C. Keyes, M. E. McFeat, Mme Arthur Meighen, Mme P.-E. Marchand, M. H.-B. McGiverin, M. J. MacPherson, M. W.-A. Oliver, Mlle Oberile, le maire Plant, le Dr P.-D. Ross, le Dr D.-C. Scott, Mme de Salaberry, Mme Arthur Sladen, M. Wilson, M. Southam, l'adjudant Smith, W.-Y. Soper, Mme J.-A. Wilson et autres.

—Sir Henry et lady Drayton partent, demain, pour la Jamaïque.

—Mlle Jeannette Avery est à à Québec, chez sa soeur, Mme Arthur Price.

—Mlles MacLean ont reçu, vendredi, en l'honneur de leur soeur, Mme J. Chouinard, de Saskatoon, en visite à Ottawa.

—Mme J.-E. Tremblay, avenue Daly, recevait au thé, vendredi, en l'honneur de son invitée, Mlle Jeanne Pigeon, de Montréal. La table à thé était ornée d'oeillets roses et de verdure. Mmes V. McGowan, Auguste Fortin, Charles Esmond ont servi le thé, aidées de Mlles Marielle Saint-Laurent, Lucienne Robillard, Pauline Sénécal, Pauline Gagnon, Marie Chalifoux.

SAINT-VINCENT DE PAUL

Jeudi le 12, a eu lieu à St-Vincent de Paul, Laval, l'élection de trois conseillers en remplacement de MM. Thomas Charbonneau, Henri Bastien et Wilfrid Archambault sortant de charge. Six candidats étaient mis en nomination. MM. The Charbonneau, leader de l'opposition au Conseil; Noel Archambault et Joseph Galarneau, candidats de M. Ths. Charbonneau, et trois candidats du conseil actuel, MM. Henri Bastien, Joseph Archambault et Clément Meunier, ces trois derniers après une lutte chaudement contestée ont été élus par de substantielles majorités.

SAINT-DAVID D'YAMASKA

Saint-David d'Yamaska, 14—Ces jours derniers est décédée Mme veuve Joseph Arel, à l'âge de 71 ans.

—Le 3 janvier 1922, est décédée, Mme Benj. Larivière, à l'âge de 28 ans.

—M. Louis-S. Brouillard, du 2e rang, a été élu marguillier en remplacement de M. Olivie Verrier.

—Le 10 janvier ont été célébrés en l'église de Saint-David, le mariage de M. D. Brouillard, fils de Bruno, avec Mlle Alice Desrosiers, petite-fille de Joseph Morissette et celui de M. Arsène Morissette, avec Mlle Rosario Théroux, fille de Louis Théroux.

—Les deux terres du 4e rang de M. Joseph Théroux, fils de Louis, qui été vendues par le shérif de Sorel, le 10 janvier courant, pour les sommes de $10,000 et $9,025, à MM. Arthur Hébert et Victor Descheneaux.

—M. Jos. Théroux est rendu à Montréal avec sa famille.

—MM. Archibald Durocher et Agénor Joyal sont partis pour les Etats-Unis avec leurs familles.

SAINT-JEAN DES PILES

M. le notaire et Mme F. Bellemare ont passé quelques jours chez leur gendre, M. Wilfrid Déchesne.

—M. et Mme Fred Gervais, de Saint-Narcisse, sont en promenade chez leur beau-frère, M. Jos. Béland.

—M. Donat Desaulniers, de Berlin, N.H., a passé quelques jours dans sa famille.

—Mlle Marguerite Béland, élève au couvent de Warwick, est partie après avoir passé ses vacances du nouvel an chez ses parents.

—M. Octave Beaulac, de Montréal, est en visite chez son père, M. Ulric Beaulac.

—Nous avons eu, dimanche dernier, une intéressante partie de hockey entre le club de Saint-Tite et celui de Saint-Jean des Piles. Saint-Tite a remporté la victoire par un score de 2 à 0.

—

Lethbridge, Alberta, 14.—La Fédération du travail de l'Alberta demande que la vente de la bière soit légale. Elle croit qu'une telle mesure ferait diminuer le nombre des distillateurs clandestins.

UN GESTE DES ALLIES QU'ON CRITIQUE FORT

La relégation de l'empereur Charles à Madère condamnée par un journaliste français.

UNE ATTEINTE AU DROIT

Paris, 16—Nous lisons dans la "Correspondance Universelle", sous la signature de Junius :

De par la volonté des puissances alliées et en opposition avec la volonté explicitement formulée de la nation Hongroise, Charles de Habsbourg est déclaré déchu de ses droits à la couronne de Hongrie, et, pour le punir de sa récente tentative de restauration, il est condamné, sans forme de procès, à la relégation perpétuelle dans l'île Madère, sous la garde de l'Angleterre qui s'est constituée son geôlier. La paix de l'Europe exigeait, paraît-il, cette atteinte aux plus élémentaires principes du droit international et privé. On nous montre la petite Entente, mobilisant ses troupes et prête à partir en guerre, si on ne faisait pas droit à ses rancunes contre l'héritier de la défunte Monarchie austro-hongroise. Et Dieu sait, nous dit-on, où se serait arrêtée cette équipée !... nous allions à une nouvelle conflagration universelle !...

Pour ma part, je n'en crois rien, et ceux qui nous racontent ces sornettes n'y croient peut-être pas eux-mêmes. Ils doivent être les premiers à savoir que la Petite Entente ne peut vivre et agir qu'avec la permission de la Grande, et qu'il suffirait à celle-ci de lever le petit doigt pour calmer les ardeurs belliqueuses des fantoches tchèques, slovaques ou slavènes. Il y a, à la décision des Puissances, une autre raison... qu'on ne veut pas nous dire.

Le bon public est simpliste, ce qui ne signifie pas "simple d'esprit", et il sent bien qu'en toute cette affaire il y a quelque mystère sous roche. Il pense à Constantin, le beau-frère de Guillaume, l'assassin de nos marins, l'adversaire perfide et sournois qui n'a cessé de conspirer contre nous pendant toute la durée de la guerre. Après l'avoir solennellement détrôné et expulsé, l'Entente l'a laissé remonter sur son trône, sans qu'il ait pris la peine de lui en demander la permission. Quand l'aventure s'est produite, on nous a expliqué que l'Entente, si mortifiée qu'elle fut de se voir ainsi bafouée, ne pouvait que s'incliner devant la volonté du peuple grec qui rappelait son roi. Ne nous étions-nous pas battus pendant quatre ans pour que les peuples aient désormais la liberté de décider eux-mêmes de leurs destinées ?... Mais... et la liberté du peuple hongrois ?... qu'en fait-on?

Il y a quelques mois à Berlin, et plus tard à Munich, à l'occasion d'obsèques royales, on a entendu des représentants officiels du Gouvernement de l'Allemagne manifester en faveur de leurs princes déchus. Je ne crois pas, comme je l'ai dit, que la restauration du Habsbourg à Budapest pût compromettre la paix, mais je sais bien, par contre, que celle des Hohenzollern à Berlin, du Wittelsbach à Munich, et des autres dynasties allemandes dans leurs capitales respectives équivaudraient à une déclaration de guerre immédiate. Alors pourquoi tolère-t-on que de hauts personnages allemands provoquent le peuple à réclamer le retour de ses princes? Il y a là une véritable provocation à la guerre, et on comprendrait que l'Entente intervînt. Au contraire, elle se tient coi... Encore une fois, pourquoi?

Ah! la réponse serait aisée, mais elle m'entraînerait en dehors des limites d'un modeste article. Je me bornerai à rappeler la parole d'un homme d'Etat, qui disait un jour: "Le monde est gouverné par des hommes qui connaissent seulement ceux dont l'oeil plonge derrière les coulisses". L'homme d'Etat qui parlait ainsi, s'appelait Disraëli et il a été plusieurs fois Premier Ministre d'Angleterre au temps de la reine Victoria. Les choses n'ont pas changé depuis.

LES RESULTATS DE LA PROHIBITION DANS LA REPUBLIQUE VOISINE

Washington, 16—Les deux années de prohibition aux Etats-Unis ont eu pour résultat que 17 millions et demi de personnes ont abandonné l'usage de s'enivrer et que le bilan de la consommation de l'alcool par la nation a diminué de deux milliards par année, d'après le commissaire de la prohibition Haynes, qui vient de publier son rapport avec statistiques, à l'occasion du second anniversaire de la mise en vigueur de la prohibition. Il n'y a que 15 pour 100 des anciens buveurs, dit-il, qui ne se sont pas totalement amendés, et ils ne consomment que 5 pour 100 de la quantité d'alcool qu'ils absorbaient auparavant. La prohibition coûte à l'Etat $6,274,523.47 exactement. Les amendes imposées dans 40,000 causes se sont élevées à $57,500,000. Mais trois millions ont été perçus.

LE NOUVEAU TARIF DE L'HOSPITALISATION

Du correspondant de la PRESSE.

Québec, 16. — Quand la nouvelle loi de l'assistance publique vint en force, l'automne dernier, le gouvernement adopta un décret ministériel fixant le coût de l'hospitalisation et de l'entretien des indigents recueillis dans les maisons d'assistance publique.

Comme nous l'avons dit dans le temps, le coût de l'hospitalisation fut fixé à $2.01 par jour pour chaque malade dans les hôpitaux généraux et sanatoriums, compris dans la classe "A". Ce tarif vient d'être modifié et l'on a subdivisé la classe "A" en faisant une distinction entre les hôpitaux généraux de premier ordre et ceux de second ordre ou même de troisième ordre.

La classe "A" se trouve aujourd'hui subdivisée comme suit :

Minimum de 40 lits pour indigents et outillage de premier ordre, coût du séjour et d'entretien quotidien $2.01

Minimum de 25 lits pour indigents et aménagement et outillage moins perfectionnés que dans la subdivision précédente, coût du séjour et d'entretien quotidien . . . $1.50

Minimum de 15 lits pour indigents, hôpitaux des petites villes et des campagnes, coût du séjour et d'entretien quotidien $1.05

On sait que le tiers de ce coût est payé par le gouvernement, à même le fonds provenant des taxes sur les amusements, que le second tiers est payé par la municipalité d'où vient le malade et que le troisième tiers est payé par l'institution de bienfaisance elle-même, c'est-à-dire par la charité publique.

TRING JUNCTION

Nous avons eu mercredi et jeudi la plus forte tempête de l'hiver. Le train du C. C. R. qui passe ici à 9 h. 30 du matin a passé seulement dans l'après-midi.

—Mardi après-midi, étaient de passage ici M. et Mme Léonce Jacques, en voyage de noces. Ils étaient accompagnés du père du marié, M. Napoléon Jacques, de Saint-Joseph, comté de Beauce, et des frères et beaux-frères, soeurs et belles-soeurs de la mariée. Leurs amis et parents de Saint-Joseph sont venus les rencontrer à Tring Jct, en voiture, pour les accompagner au village Saint-Joseph, chez M. Napoléon Jacques.

—Mme Adolphis Doyon, de S.-Nicholas, était en promenade à Tring Jct, chez son père, M. Ephrem Lagueux, la semaine dernière, avec une de ses filles.

Pour Casser un Rhume en un Jour

Prenez ces Pastilles Laxatives BROMO QUININE. Les véritables portent la signature de E.-W. Grove. (Assurez-vous qu'on vous donne les BROMO). 30c. Fabriquées au Canada.

La Renommée des

Jambons Contant

N'est plus à faire.

On les recherche en tout temps, mais surtout dans les grandes circonstances :

Noces, Banquets, Réunions de famille, etc.

55-1,V,6,n

CAPELTON

M. Napoléon Harvey est décédé à l'âge de 63 ans. Il laisse son épouse, née Hélène Gardner, huit filles, Mmes Ubert, McVeigh, Eddy McVeigh, de Capelton, Frank Deacon, Waterville, Ellezéar Dalgneault, de Chicopee Falls, Mass., Joseph Dalgneault, d'Albert Mines, Mlles Olive et Irène, de Sustia, et 3 fils, Frank, de Sherbrooke, Henry, de Saint-Johnsbury, Vt., Eddy Hubert et Laurent, de Sherbrooke, cinq frères, MM. Jimmy, Frank, Eustis, cinq frères, MM. Jimmy, Frank, Eustis, cinq frères, MM. Jimmy, Frank, Dan., William et Dick Gardner, deux soeurs, Mme vve Doré et Mme Joseph McVeigh. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Joseph McVeigh, Jos. Martel, Olivier Bédard, Pierre Robitaille, Dominique Dalgneault et Alphonse Cayer.

—M. Adélard Gouiet, de Nôtre-Dame, est retourné dans sa famille.

—M. et Mme Désiré Dalgneault, de Sherbrooke, étaient chez Mme Alf. Béland, à l'occasion du jour de l'an.

—Mme Honoré Baron et Mme Omer Deruseaux, de Sherbrooke, sont en visite chez Mme Vve Le Béland.

GARTHBY

M. Ferdinand Lafrance qui, depuis plus de 25 ans, exerçait les fonctions de secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de Garthby, a donné sa démission, cette semaine.

M. Lafrance avait aussi démissionné comme secrétaire-trésorier du Conseil Municipal la semaine dernière. C'est avec regret qu'on dût accepter la retraite d'un des plus loyaux et dévoués serviteurs de la municipalité.

M. Lafrance doit aller demeurer bientôt au Village Beaulac. M. Arthur Lafrance, son fils, le remplace comme secrétaire-trésorier.

Petits Pois Soleil

Le connaisseur admet qu'il n'est sous le Soleil de petits pois meilleurs que la Marque Soleil.

Huile D'olive "James Plagniol"

Garantie pure, douce et délicieuse avec raison; elle donne goût et saveur aux salades ou à la cuisson.

Savon de Castille Soleil

La marque "Le Soleil" sur un savon de castille assure satisfaction pour tous les usages de la famille.

Eau de Vichy "Neptune"

Pour l'estomac malade ou la soif importune nous conseillons un verre de Vichy "Neptune."

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, Agents - MONTREAL

IL N'EST PAS TROP TARD

POUR

Apporter LE LIVRET de BANQUE

que nous vous avons adressé et *FAIRE PARTIE DE*

NOTRE CAISSE DE NOËL

Si vous n'avez pas la lettre circulaire et le livret de banque que nous vous avons adressés, entrez dans l'une de nos succursales et demandez le gérant qui vous expliquera ce qu'est LA CAISSE DE NOEL.

CAISSES PROGRESSIVES

Déposez 1c ou 5c la première semaine. Augmentez vos dépôts de 1c ou 5c chaque semaine, et en 50 semaines la Caisse de :

1c paiera $12.75 — 5c paiera $63.75

Plus les intérêts à 3%

CAISSES DECROISSANTES

Même système que les Caisses progressives, seulement vous déposez les grosses sommes les premières semaines et à mesure que l'année avance la somme à déposer diminue. Ces caisses sont très en faveur.

CAISSES A MONTANTS FIXES

Déposez chaque semaine la même somme. Et en 50 semaines:

La Caisse de 25c donnera	$12.50
La Caisse de 50c donnera	$25.00
La Caisse de $1.00 donnera	$50.00
La Caisse de $2.00 donnera	$100.00
La Caisse de $5.00 donnera	$250.00
La Caisse de $10.00 donnera	$500.00
La Caisse de $20.00 donnera	$1,000.00
La Caisse de $50.00 donnera	$2,500.00

FAITES PARTIE DE NOTRE CAISSE DE NOEL

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

49 SUCCURSALES SUR L'ILE DE MONTREAL
129 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Rabais de Janvier chez D'Allaird

Toutes les séries incomplètes, se vendant dans certains cas jusqu'à un tiers de leur valeur régulière. C'est le temps de se faire une provision de blouses à bon marché.

Liquidation Rapide de Blouses en Georgette

Valant jusqu'à $7.50 **$3.50**

Couleurs—blanc et chair, et toutes les grandeurs dans le lot jusqu'à 42. Ces blouses sont d'excellentes valeurs à $4.98, $6.50 et $7.50. Nous les avons marquées à $3.50 dans l'unique but de les écouler rapidement. Elles sont garnies de riches dentelles—et des plus beaux boutons d'écaille—confection parfaite.

Demain, seulement . . $3.50

Blouses en Crêpe de Chine et en Georgette

Valant jusqu'à $8.50 **$4.98**

Un prix de liquidation finale pour un lot spécial de blouses de grandeurs désassorties réunies en vue d'une vente rapide. Quelques-uns de nos derniers modèles apparaissent dans ce lot—les qualités sont au-dessus de la moyenne. Prix d'avant la guerre pour des modèles à la dernière mode. Couleurs : blanc, chair et marine.

Demain $4.98

BLOUSES

D'Allaird's

292 rue St-Denis (à côté du théâtre St-Denis) — 597 rue Ste-Catherine Ouest

1929 avenue du Parc (à côté du théâtre Regent)

LE PRINCE DE GALLES AUX INDES

EN DEPIT DES EMEUTES QUI ONT EU LIEU A MADRAS, IL EST ACCLAME PAR LA FOULE

Les chefs politiques de l'empire se réunissent en vue de s'entendre.

OPINIONS DE GANDHI

Madras, Indes, 16.—Les émeutes qui ont commencé ici, vendredi dernier, lors de l'arrivée du prince de Galles, étaient terminées hier matin. On s'attend à ce qu'il n'y ait pas d'autres troubles.

Le prince a apparemment capturé l'attention des foules. Ces dernières l'acclament partout où il paraît. Les rues et les résidences ont été décorées à profusion et présentent un spectacle ravissant.

Le prince a passé la journée d'hier tranquillement. Dans l'avant-midi, il a assisté à l'office religieux à la cathédrale.

UNE CONFERENCE

Bombay, 16.—Environ 200 représentants de tous les partis politiques se sont réunis hier, en une conférence convoquée par le Pundit Malaviya et quelques autres chefs. Les séances sont présidées par Sir Chutter Sankaran Nayar. A la suite d'une discussion à laquelle M. K. Gandhi a pris part, les divergences d'opinion entre les divers partis sont devenues moins prononcées.

On essaiera de soumettre des résolutions qui seront avantageuses pour tous les partis.

Un comité a été formé dans ce but. A la suite de la formation de ce comité, la conférence a été ajournée à aujourd'hui.

La séance a été secrète, mais il est entendu que le Pundit Malaviya a dans son discours, décrit les développements, du mouvement de non-coopération comme les bévues du gouvernement et de sa politique injustifiable de répression.

Après que M. Jinnah eut expliqué l'objet de la conférence et la nécessité de discussions en commun, Gandhi a pris la parole. Il dit que les résolutions proposées ne vont pas assez loin. Il demanda que tous les prisonniers politiques fussent remis en liberté et accusa le gouvernement d'avoir commis des excès sous prétexte de maintenir l'ordre et de faire observer les lois.

Gandhi dit qu'il est prêt à assister à une conférence si elle est convoquée par le vice-roi, mais il déclara que le gouvernement doit changer de conduite et se répentir pour les torts qu'il a causés.

D'autres orateurs ont aussi parlé de la politique de répression du gouvernement. Après le débat, on a procédé à la formation d'un comité pour étudier les résolutions.

UNE COUR DE DISTRICT GARDEE PAR LA TROUPE

Manchester, Ky., 16. — Armés de fusils et de deux mitrailleuses, cinquante membres de la garde nationale protégeaient aujourd'hui la cour de circuit du comté de Clay où Steve Martin subit un procès sous l'accusation du meurtre de Wood Burgo. Les parents de l'accusé auraient manifesté l'intention d'attaquer le tribunal. Depuis douze mois, les troupes de l'Etat ont dû six fois protéger les cours de circuit.

DECES DE M. EDOUARD-OCTAVE CHAMPAGNE, CE MATIN, A L'HOTEL-DIEU

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Edouard-Octave Champagne, survenue ce matin, à cinq heures, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après une semaine de maladie. Le défunt était âgé de 75 ans.

Pendant de nombreuses années il fut à l'emploi de la ville, comme inspecteur des bouilloires, mais il était à sa retraite depuis cinq ans.

M. EDOUARD CHAMPAGNE, qui est décédé à cinq heures ce matin à l'Hôtel-Dieu.

Feu M. Champagne occupa l'une des situations les plus grosses de responsabilité dont puisse disposer le service municipal. Sur lui reposait virtuellemment la sécurité de milliers et de milliers d'ouvriers. Qu'il remplit ces fonctions avec un soin et une science hors ligne, l'absence d'accidents qui caractérisa notre ville le crie assez haut. En une circonstance mémorable, lors du grand incendie de la Longue-Pointe, sa conduite héroïque a rendu son nom populaire et fameux à travers tout le pays. Il se lança à travers les flammes, et, au risque de sa vie, sauva plusieurs des malheureux aliénés.

De pareils actes ne s'oublient pas et donnent la pleine mesure de l'homme.

M. Champagne est né à Sorel, le 15 juillet 1848, du mariage d'Edouard Champagne et de Marie-Anne Veilleux. Après avoir fréquenté l'école des frères et une école privée, il entra aux ateliers de MM. Barthley & Amesse, et en sortit mécanicien de première classe. Il décrocha successivement et avec un succès brillant, tous les diplômes de mécanicien et de navigateur, et fut finalement nommé en 1878, inspecteur des chaudières de la cité de Montréal.

M. Champagne était un sportman fort connu, grand chasseur et tireur émérite. Très populaire et d'un caractère extrêmement sympathique, il avait été nommé par ses collègues, président de l'Association des inspecteurs des chaudières des Etats-Unis et du Canada.

Feu M. Champagne était jusqu'à ces derniers temps en bonne santé et rien ne faisait pressentir sa mort. Lundi dernier, souffrant d'un malaise, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu où il succombait ce matin, après une maladie d'une semaine.

La dépouille mortelle sera exposée à l'Hôtel-Dieu.

Feu M. Champagne laisse dans le deuil sept fils et deux filles: MM. Georges Champagne, agent d'assurance, Edouard et Raoul, ingénieurs mécaniciens, Archimède, employer au C. P. R., Soter, Victor et Maurice; Mme Ovila Chartrand (Blanche), de S.-Vincent de Paul et Mme Bruno Roy (Hortense), 40, rue Boyer, chez qui il demeurait. Il laisse de plus deux soeurs, Mme Plamondon et Mme Villemer (Lisa) et un frère, M. Ernest Champagne.

LE MAIRE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — L'ex-maire Lavigueur, député du comté de Québec, à la Chambre des Communes, serait candidat aux prochaines élections municipales, le 20 février.

M. Lavigueur ferait la lutte à M. Samson, le maire actuel.

CHATIMENT EXEMPLAIRE

George Henry, un homme âgé de 72 ans, a été condamné à 3 mois de prison, par le recorder Geoffrion, ce matin, après avoir été trouvé coupable à l'accusation d'avoir commis une action de grossière indécence.

REGLEMENT DE GREVE DANS LA CONFECTION

La grève des travailleurs de la confection de vêtements pour hommes, qui s'est déclarée, vendredi dernier, dans plusieurs ateliers, à Montréal, paraît être dans une bonne voie de règlement. Les ouvriers de la maison "John W. Peck" boulevard Saint-Laurent, au nombre de près de 200, ont repris le travail, ce matin, dans des conditions satisfaisantes.

Dans la grève des ouvriers en confection pour dames, qui dure depuis le mois d'octobre, des règlements ont été également conclus entre les propriétaires d'ateliers et l'union internationale.

Aux quartiers de ces unions, salle Prince Arthur, 37 Prince-Arthur, M. Jos. Shubert, secrétaire général a déclaré, ce matin, que sur une cinquantaine d'ateliers qui étaient affectés au début par le conflit, 40 ont réglé avec l'union. Sur les 1200 ouvriers qui chômaient au commencement, il n'en reste plus qu'environ 200 encore en grève.

Les travailleurs de la confection pour dames tiendront une grande assemblée demain soir, à 8 h. à la salle Prince-Arthur pour délibérer sur la situation.

Les officiers généraux de l'union internationale sont arrivés de New York, ce matin, dans le but de régler définitivement le différend; ils adresseront la parole à cette assemblée.

LES PENSIONS AUX MERES DE FAMILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — Le gouvernement provincial a devant lui une demande considérable, celle des partisans des pensions aux mères de famille. Cette demande a été faite formellement, samedi, au premier ministre à Montréal et ce dernier a promis d'en faire part à ses collègues.

Nous croyons savoir que le gouvernement n'est pas favorable à cette politique. La chose vient d'être essayée dans l'Ontario. Elle a occasionné dès la première année une dépense de près d'un million de piastres, avec la perspective d'une dépense encore beaucoup plus considérable pour les années prochaines. Le principe de cette politique ne paraît pas populaire dans notre province où l'on n'a d'ailleurs pas attendu l'argent du gouvernement pour créer de nombreuses familles.

FEU M. J.-M. JOHNSON

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16.—M. John M. Johnson, auditeur de la cité, depuis un grand nombre d'années, est décédé, hier, à la suite d'une opération.

Sa mort cause un deuil général à l'hôtel de ville où il sera vivement regretté. Il avait été pendant longtemps, à l'emploi de la Banque de Québec. Il était le père de M. Fred O. Johnson, de Montréal.

CHEZ LE PREMIER MINISTRE

Suite de la première page

faires de la ville, dit le premier ministre. Ils m'ont demandé du secours pour les miséreux, les sans-travail. Je leur ai répondu que le gouvernement fera l'impossible pour améliorer la situation à Montréal.

L'hon. L.-A. Taschereau termine cette petite conférence par d'élogieux commentaires à l'adresse de son collègue l'hon. L.-A. David pour l'initiative qu'il a prise de fonder un prix de littérature de $5,000.

LE PRIX DE LITTERATURE

Le prix sera subdivisé, déclare le premier ministre, mais le gouvernement met $5,000 à la disposition de l'hon. L.-A. David, qui annoncera lui-même le fait à la Chambre.

PROTECTION DES VEUVES

L'hon. L.-A. Taschereau et l'hon. L.-A. David ont ensuite reçu une importante délégation qui leur a soumis une requête pour la passation d'une loi pour la protection des veuves et de leurs familles. Lady Drummond était à la tête de la délégation et elle était accompagnée de Lord Shaughnessy; Mme Gérin-Lajoie, les sénateurs R. Dandurand et F.-L. Béique; Miles Owen et Franck, H.-R. Hosmer, Son Honneur le maire Martin, l'évêque anglican Farthing, et le professeur Howard Falk, de l'Université McGill.

Mme Gérin-Lajoie, le sénateur Dandurand et Lord Shaughnessy adressèrent la parole après Lady Drummond, pour appuyer la requête.

Lord Shaughnessy a fait une revue de la situation; il a cité des exemples du Pacifique Canadien qui avait mis un projet semblable en pratique, il y a vingt ans.

La délégation, dans sa requête a surtout appuyé sur le fait que la province d'Ontario possédait une loi semblable de même que quatre autres provinces du Dominion où l'on accorde des gratifications annuelles aux veuves pour leur permettre de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Le premier ministre a reçu la délégation avec beaucoup d'amabilité. Il remarqua spirituellement que l'on tentait de faire un nouveau raid contre le Trésor provincial; il déclara que si le gouvernement passait une telle loi, celle-ci serait naturellement suivie par une loi des pensions aux vieillards et une autre d'assurance contre le chômage.

Il ajouta cependant que lui et ses collègues seraient heureux d'étudier cette question attentivement et de se rendre à la requête si les ressources de la province le permettent et que le besoin d'une telle loi soit urgent.

Les délégués, dans leur requête, ont admis que la question était difficile à résoudre, car comment trouver un moyen pour venir en aide à l'enfant sans affaiblir le sens individuel et la responsabilité des parents.

UNE LOI DE PENSIONS

Comme solution, ils suggèrent une loi des pensions semblable à celle en vigueur dans cinq provinces du Dominion et dans les Etats américains. Ils assurent qu'une telle loi assure le bien-être de l'enfant tout en en faisant un bon citoyen. La requête contenait de plus différents renseignements sur ces lois, ainsi que divers résultats obtenus dans divers pays, après une mise en vigueur de lois de pension. En Nouvelle-Zélande, la mortalité infantile a été réduite à 51 par mille.

Dans l'Ontario, au cours de l'année se terminant le 31 octobre 1921, 8,131 enfants ont été secourus, ce qui représente un montant total dépensé de $774,967. Dans cette province, comme généralement ailleurs, la base financière est celle du Fonds provincial consolidé, avec une légère taxe sur la municipalité pour une partie des frais. C'est une taxe insignifiante. La requête dit que le nombre des veuves dans Québec devrait être moins considérable que dans l'Ontario, mais elle ne donne aucun chiffre.

Enfin, après plusieurs considérations, on suggère au gouvernement provincial, de disposer d'une somme de $300,000 pour cinq ans. Cette somme serait administrée par un ou des comités d'hommes et de femmes, au bénéfice des veuves et des jeunes enfants, dans les villes et les cités ayant plus de 1,000 habitants; ladite somme serait utilisée;

a) Pour le bénéfice seulement des familles, sujettes britanniques et résidant dans la province depuis quelques années;

b) Pour le bénéfice seulement des veuves ayant deux enfants ou plus au-dessous de 15 ans;

c) Chaque gratification mensuelle sera déterminée par l'estimé du coût mensuel de l'entretien de la famille secourue, dont on aura déduit ses autres sources de revenu;

d) La somme de la gratification sera basée sur la capacité de la mère à atteindre le but visé, tel le développement des enfants de manière à ce qu'ils grandissent sains de corps, d'esprit et d'âme.

Ceci forme la substance de la requête à laquelle le premier ministre a porté la plus grande attention.

Interrogé à la sortie de la délégation, l'hon. L.-A. Taschereau a répondu qu'il ne saurait faire de commentaire maintenant.

Le premier ministre est retourné à Québec, samedi soir.

LE PORTRAIT DU PREMIER MINISTRE

—(Voir coupon à l'intérieur)—

On trouvera en page intérieure le coupon relatif au magnifique portrait de l'hon. Wm.-Lyon-MacKenzie King, offert en vente à des conditions qui constituent pour tous une véritable aubaine.

NOUVELLE ADMINISTRATION POUR LA FRANCE

Suite de la première page

conférer avec lord Curzon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne. Le nouveau cabinet contient cinq membres du cabinet Briand, soit MM. Sarraut, Maginot, Barthou, Berarc et Le Troquer. Toutes les régions de la France, excepté le nord, sont représentées dans le cabinet Poincaré, qui compte dix avocats, trois ingénieurs, deux académiciens, outre MM. Poincaré et Barthou, et un inspecteur des finances.

LE NOUVEAU CABINET

Paris, 16.—Raymond Poincaré, qui succède à Aristide Briand comme premier ministre de la France, a complété son cabinet, hier, et en a présenté la liste au président Millerand qui l'a acceptée. Voici les nouveaux ministres:

Raymond Poincaré, premier ministre et ministre des affaires étrangères.

Louis Barthou, vice-premier ministre, ministre de la justice et de l'Alsace-Lorraine.

André Maginot, ministre de la guerre et des pensions.

H. Raiberti, ministre de la marine.

Charles de Lasteyrie, ministre des finances.

M. Maunoury, ministre de l'intérieur.

Léon Bérard, ministre de l'instruction publique.

M. Le Trocquer, ministre des travaux publics.

Henri Chéron, ministre de l'agriculture.

Albert Sarraut, ministre des colonies.

(M. Maginot remplira ces fonctions jusqu'à ce qu'on reçoive la réponse de M. Sarraut, qui est à Washington).

Lucien Dior, ministre du commerce.

M. Reibel, ministre des régions libérées.

M. Peyronnet, ministre du travail.

M. Strauss, ministre de la santé.

Les noms des sous-secrétaires d'Etat suivants ont également été annoncés:

M. Colrat, attaché au premier ministre.

M. Rio, marine marchande.

M. Laffont, postes et télégraphes.

M. Vidal, éducation technique.

M. Eynac, aviation.

UN JOLI SUCCES

Le premier ministre a remporté un succès notable en limitant la crise du ministère à trois jours, mais a échoué à former un cabinet composé de grandes unions nationales comme ceux de 1914 et 1915, alors qu'il était président de la république. Le "Petit Parisien" explique cet échec par la différence de conditions d'alors et d'aujourd'hui.

La Chambre élue en 1919 comprend un bloc majoritaire connu sous le nom de National, complètement opposé au groupe radical-socialiste quant à la politique intérieure. M. Herriot, chef du groupe radical-socialiste à la Chambre, et M. Doumergue, chef du même groupe au Sénat, ont assuré Poincaré de leur appui quant à la politique extérieure. MM. Sarraut et Laffont font partie de ce groupe.

Quatre nouveaux ministres sont sénateurs: Poincaré, Peyronnet, Strauss et Chéron; dix sont députés et tous les sous-secrétaires sont députés. Tous les groupes sauf les socialistes et le groupe de la Droite sont représentés dans le nouveau cabinet.

Quoique on accepte que Poincaré ait annoncé la représentation de la France à la conférence de Gênes à Lloyd-George, la presse ne considère pas cette participation comme inévitable.

POINCARE-BRIAND

La divergence de vues entre Poincaré et Briand sur l'alliance anglo-française paraît moins frappante à la lumière des dernières informations apportées par les délégués revenus de Cannes. Le texte du pacte, tel que publié, présente un formulaire incomplet. C'est le texte préparé par Lloyd-George et remis à Briand une heure avant son départ de Cannes. On dit que Briand aurait alors attiré l'attention de Lloyd-George sur le fait qu'il faisait des réserves sur deux points: désir d'une provision pour une extension du pacte au bout de dix ans et stipulation que des personnels anglais et français donnent un effet pratique au pacte. Apparemment Briand aurait donc demandé et espérait ce que Poincaré semble demander. On prête au nouveau ministre l'intention de faire garantir la sécurité de la Pologne contre toute attaque allemande par la France et l'Angleterre.

"Le Journal des Débats" espère l'amélioration des relations franco-anglaises sous le régime Poincaré, mais non de façon à ce que l'Angleterre dise: "Nous vous avons; laissez-nous vous rendre heureux et prendre soin de vos intérêts. Paris, dit-il, n'est pas une succursale de Londres ou de Washington."

Washington, 16. — M. Sarraut, délégué français à la conférence de désarmement, a accepté l'invitation de Poincaré à faire partie de son cabinet comme ministre des colonies.

UN PEU DE MYSTERE

Paris, 16. — Les relations anglo-françaises ont débuté de façon mystérieuse. Poincaré a eu une conversation privée d'une heure et demie, samedi après-midi, avec Lloyd-George, dans l'étude de l'ambassadeur, à l'ambassade britannique. On dit que l'entrevue fut calme. Aucune nouvelle n'en a encore transpiré, mais il est entendu que Poincaré a fait consentir à Lloyd-George l'abolition du conseil suprême pour en venir à l'ancien système de négociations par l'entremise des ambassadeurs.

Lord Riddel a annoncé que cette conversation se continuerait par les canaux diplomatiques. Autre incident correspondant au secret de cette entrevue, on avait annoncé de Cannes que Lloyd-George verrait le président comme Poincaré; mais il ne pourra le faire pour des raisons qu'on dit d'étiquette, ce qui fait conclure que Millerand aurait refusé la demande de Lloyd-George. Ce dernier semblait très agité, à son hôtel, après son retour de l'entrevue.

Viviani est l'un de ceux qui ont refusé de faire partie du nouveau cabinet. Les journaux socialistes accusent Poincaré d'avoir provoqué la guerre, et les royalistes partisans de Léon Daudet demandent que Briand, Loucheur et autres soient traduits en haute cour de justice.

Le fait que Bonomi et Lloyd-George ont envoyé des invitations pour la conférence de Gênes a fort surexcité les milieux politiques. Lloyd-George a eu une longue conversation, vendredi soir, avec le premier ministre Theunys, de Belgique. A la queue du train qui le conduisait à Paris, se trouvait le Dr Rathenau et la délégation allemande, qui est partie samedi soir pour Berlin, après avoir passé quatre heures dans le même hôtel que Lloyd-George.

LA JOURNEE DE DIX HEURES A ETABLIR

Genève, Suisse, 16. — Vingt-cinq mille employés du gouvernement ont pris part à une manifestation, à Berne, pour protester contre les projets de loi demandant d'augmenter les heures de travail et de diminuer le boni accordé à cause de la cherté de la vie. La journée de travail est de 8 heures et l'on veut qu'elle soit de 10 heures.

LA TRAGEDIE DE SNOWDON

Suite de la première page

une autre phase. Après s'être consulté avec le chef Pierre Bélanger, de la police, et le chef L.-A. Lepage, de la Sûreté, le coroner McMahon a donné l'ordre samedi de transporter le corps du jeune Delorme à la morgue pour permettre au docteur Derome, médecin expert, de faire l'analyse des viscères afin de s'assurer si les meurtriers, avant de tirer sept ou huit coups de revolver sur la victime, ne l'auraient pas mis sous l'influence de quelque drogue empoisonnée.

GENEREUSE RECOMPENSE

M. l'abbé Delorme, frère du jeune étudiant, offre une récompense de $10,000 à toute personne qui fournira des informations pouvant amener l'arrestation et la conviction des auteurs de la mort tragique de Raoul Delorme.

La somme sera payée aussitôt après la condamnation des coupables.

M. l'abbé Delorme a annoncé, hier soir, qu'il offrait cette récompense, ayant, au préalable, obtenu la sanction du bureau des détectives.

Il déclare qu'il est satisfait du travail de nos limiers, mais il espère, d'un autre côté, que la somme promise aura pour effet de délier la langue de ceux qui connaissent quelque chose et qui se tiennent dans l'ombre.

M. l'abbé Delorme a déjà, il y a plusieurs jours, parlé aux détectives d'offrir une généreuse récompense, afin d'aider à venger plus promptement la mort de son frère, mais on lui avait répondu de retarder un peu, parce que, prétendait-on, une telle offre serait suivie d'un grand nombre d'informations dont la plus grande partie serait sans valeur et nécessiteraient beaucoup de travail inutile de la part des agents qui sont occupés à soulever le voile du mystère qui entoure cette affaire, la plus sensationnelle que nous ayons eu depuis longtemps non seulement en notre ville, mais même, au Canada.

Les agents, sous la direction personnelle du chef Lepage, travaillent presque jour et nuit, dans le but de livrer les coupables à la justice et ils gardent avec un soin jaloux, le secret de leurs découvertes, si minimes soient-elles, dans certains cas.

Cependant, on est parvenu à apprendre la nouvelle qu'un revolver du même calibre que celui qui a servi à commettre le meurtre, aurait été trouvé dans un auto, et remis au chef Lepage.

Ce n'est, comme on le comprend qu'un bien faible indice; il y a par milliers, à Montréal, des revolvers calibre 22 qui auraient pu servir aux assassins.

Le docteur Derome ne s'est pas contenté d'examiner les viscères du nomheureux étudiant, samedi, à la morgue. Il a, de plus, fait un examen fort attentif du crâne et de tous les membres, afin de s'assurer s'il ne trouverait pas de balles de revolvers d'autres calibres.

Lorsque le travail du praticien fut terminé, le corps fut de nouveau transporté au charnier, en attendant l'inhumation, le printemps prochain. Il n'est pas probable que le coroner rende public le rapport du docteur Derome, avant la reprise de l'enquête.

PAS D'ABSENCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — Les autorités de l'Université d'Ottawa nient formellement la nouvelle parue dans un journal de Montréal récemment et voulant que le jeune Raoul Delorme fasse le voyage de Montréal tous les samedis; voici la déclaration:

"La jeune victime était un pensionnaire de l'Université, à l'exception des congés de Noël et de Pâques et d'une sortie mensuelle qui ne dure jamais plus qu'une demi-journée, et ce dans les limites de la ville; tous les pensionnaires sont sous la garde immédiate du préfet de discipline. C'est pourquoi aucune absence du genre mentionné par le journal de Montréal aurait pu passer inaperçue. En vérité, le jeune Delorme n'a demandé à profiter de son congé mensuel qu'une fois depuis le commencement de l'année scolaire en septembre, et c'était le 13 novembre dernier."

M. DION ELU MAIRE DE VALLEYFIELD

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 16.—La mise en nomination des candidats à la mairie et à la charge de conseillers a eu lieu aujourd'hui. Sauf dans le quartier Maisonneuve où il y a contestation pour le siège No 1, tous les candidats ont été élus par acclamation. Le conseil sera composé, cette année, de membres entièrement nouveaux. Aucun des anciens conseillers ne s'est, en effet, présenté. Ont été élus par acclamation: maire, M. Daniel Dion. Conseillers: quartier Salaberry, MM. Léandre Gendron et Joseph Lespérance. Quartier Champlain, MM. Joseph Cholette et J.-B. Faubetr.

Quartier Bellerive, MM. Cléophas Leblanc et Joseph Loisel.

Quartier Maisonneuve, siège No 2, M. Joseph Boyer. Pour le siège No 1, MM. Gontran Hébert et Oscar Sicotte ont été mis en nomination. La votation pour ce siège aura lieu lundi prochain.

Tous tes avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BEAUCHAMP—A Montréal, le 11 janvier 1922, au No 2117 rue Orléans, l'épouse de M. Joseph Beauchamp, née Rosa Lapierre, un fils baptisé Joseph-Adélard-Pierre-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Beauchamp, de Saint-Paul l'Ermite, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Boucher, tante de l'enfant.

BOURN.— A Laprairie, le 3 janvier 1922, à M. et Mme Albert Bourn, née Georgiana Dufort, une fille, baptisée Marie-Véronique-Cécile.

Parrain et marraine, M. et Mme Cyrille Moussette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Boyer.

CAMPEAU—A Montréal, le 5 janvier 1922, au No 1719 rue Ste-Catherine, à M. et Madame Victor Campeau, née Irène Gauthier, un fils, baptisé Joseph-Henri-Roger.

Parrain et marraine, M. et Mme S. Gauthier, grands-parents de l'enfant.

CHAPUT—A Montréal, le 15 jan. 1922, au No 121 rue Island, à M. et Mme Arthur Chaput, née Alexina Côté, une fille, baptisée Marie-Carmela-Rita-Marguerite-Colombe.

Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Presseau, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Chaput, grand'mère de l'enfant.

CHARTIER—A Terrasse Vinet, le 12 janvier 1922, à M. et Mme Omer Chartier, une fille baptisée Marie-Dolores-Anna.

Parrain et marraine, M. Joseph Gariépy, oncle de l'enfant et Mlle Anna Gagné. Porteuse Mme Vve O. Gariépy, grand'mère de l'enfant.

FILIAUTRAULT — A Ste-Thérèse de Blainville, le 12 janvier 1922, l'épouse de M. André Filiatrault, née Yvonne Goyer, deux fils, baptisés Joseph-Michel-Archibald et Joseph-Ovila-Benoit.

Parrains et marraines, M. et Mme Michel Filiatrault, grands-parents des enfants, et M. Ovila Goyer et Mlle Rose-Alma Filiatrault, oncle et tante des enfants.

FONTAINE—A Montréal, le 10 janvier 1922, au No 152 rue Delinelle, à M. et Madame Eugène Fontaine, née Blanche Laporte, un fils baptisé Joseph-Georges-Gérard.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Laporte, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Narcisse Thibault, tante de l'enfant.

PERREAULT—A Charlemagne le 12 janvier 1922, à M. et Mme Siméon Perreault, un fils baptisé Joseph-Charles-Roland.

Parrain et marraine, M. Joseph Gariépy, barbier, oncle de l'enfant et Mlle Anna Gagné. Porteuse, Mme Vve A. Laroche.

POULIN—A Montréal, le 10 janvier 1922, au No 869 rue Dorion, à M. et Madame Napoléon Poulin, née Ida Bourbonnais, une fille, baptisée Marie-Louise-Alberte-Lucile.

Parrain et marraine, M. Albert Saint-Jean, Mme J. Messier, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme A. Bourbonnais, grand'mère de l'enfant.

RUFIANGE—A Montréal, le 10 janvier 1922, à M. et Madame J.-G. Rufiange, née Oliva Langevin, une fille, baptisée Marie-Oliva-Rita-Alice-Micheline.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Prévost, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Langevin, grand'mère de l'enfant.

ST-HILAIRE—A Montréal, le 11 janvier 1922 au No 516 rue St-Timothée à M. et Mme Joseph St-Hilaire, née Léonie Sylvestre, un fils baptisé Joseph-Emile-Cyrille.

Parrain et marraine, M. Paul-Emile Sylvestre, oncle de l'enfant et Mlle Marie-Anne Allaire. Porteuse Mme Joseph Sylvestre, grand'mère de l'enfant.

VARIN—A Montréal, le 25 déc. 1921, au No 1051 Blvd Crémazie, à M. et Madame Joseph Varin, née Marie-Louise Gravel, un fils, baptisé Noël-Antonio-Raymond-Joseph.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Gravel, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

PROCHAINS MARIAGES

BERGERON-BARRETTE—Le lundi, 23 janv. prochain sera célébré en la chapelle du Sacré-Coeur, à l'église Notre-Dame à 7 hrs, le mariage de Mlle Lucienne Barrette, fille de Mme Vve Alphonse Barrette, 194 Champ de Mars, à M. Rodolphe Bergeron, fils de M. Alphonse Bergeron, 324 Champ de Mars. Pas de faire part.

BLANC-BOUVRETTE—Le 18 courant aura lieu dans l'église de Ste-Thérèse, le mariage de Mlle Ernestine Bouvrette, fille de M. Zoël Bouvrette à M. Gustave Blanc, fils de M. Auguste Blanc. Pas de faire part.

ST-JEAN-DROLET — Le 18 janvier prochain sera célébré en l'église de St-Jean Berchmans, à 7 hrs a.m. le mariage de Mlle Alice Drolet, fille de M. Jean Drolet, à M. Georges St-Jean, fils de M. Maxime St-Jean. L'heureux couple partira pour voyage. Pas de faire part.

DECES

BELANGER—A Saint-Laurent, le 14 janvier 1922, à l'âge de 47 ans, est décédé Isaïe Bélanger, époux de feu Marie-Louise Mantha.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale.

BISSONNETTE — A Montréal, le 14 janvier 1922, à l'âge de 74 ans, est décédée à l'hospice Gamelin, Elise Elie, épouse de Dominique Bissonnette.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de l'hospice Gamelin à 7 hrs pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

BOILY — A Montréal, le 15 janvier 1922, à l'âge de 23 ans, 7 mois et 15 jours, est décédé Joseph Boily, fils de Mme Joseph Matieu.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 54 rue St-Ferdinand, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 62-2

BOUCHARD—A Montréal le 14 janvier 1922 à l'âge de 7 mois et 15 jours, est décédé Sylvia Bouchard, enfant de M. et Mme Joseph Bouchard, 41 rue Jeanne d'Arc. Funérailles privées.

BOULE — A Sudbury, Ont., le 2 janvier 1922, à l'âge de 30 ans, est décédé Charles Boulé, fils de feu Charles Boulé et de Philomène Verdi, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Anne, Sudbury. Service à Saint-Edouard, de Montréal, mardi, le 17 courant, à 8 heures.

CATELLIER.—A Longueuil, le 15 janvier 1922, à l'âge de 42 ans, est décédée Hermina Logevin, épouse de Louis Catellier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 16 rue Ste-Elisabeth, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 62-2

CHAMPAGNE — A Montréal, le 16 janvier 1922, à l'âge de 74 ans, est décédé à l'Hôtel-Dieu, Edouard-Octave Champagne, ex-inspecteur en chef des chaudières de la cité, époux de feu Orise Hogue.

Avis des funérailles plus tard.

CHARBONNEAU — A Montréal, le 14 janvier 1922, à l'âge de 74 ans et 11 mois est décédée Mme Vve Joseph Charbonneau, née Elisabeth Coutant.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 590, rue Maisonneuve, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 7 heures 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était Dame de Sainte-Anne.

CHARTRAND — A Lachine, le 16 janvier 1922, à l'âge de 43 ans et 6 mois est décédé Albert Chartrand, époux de Délia Saint-Germain.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 10, 12ième Avenue, à 7 heures 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachine, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND — A Montréal, le 15 janv. 1922, à l'âge de 9 mois, est décédé Paul-Emile Chartrand, enfant bien-aimé de Wilfrid Chartrand et de Laure Messier, au No 67 rue Hogan. Funérailles privées, le 16 courant.

COLPRON — A St-Constant, le 14 janv. 1922, à l'âge de 3 ans, 5 mois, est décédée Madeleine, enfant bien-aimée d'Emile Colpron et Alma Malo.

Les funérailles ont eu lieu.

DAGENAIS.—A Montréal, le 14 janvier 1922, à l'âge de 81 ans, 4 mois, est décédée Denise Dagenais, épouse de feu Joseph Fertin.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 83 rue Dorchester O., à 8 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEAUST—A St Plessis, Doncaster, le 13 janv. 1922, à l'âge de 62 ans, est décédé Jean-Baptiste Deaust, autrefois de St Henri de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 16 courant, à St Plessis.

DESLAURIERS dit LEGAULT — A Montréal, le 12 janvier 1922, à l'âge de 55 ans, 11 mois et 7 jours, est décédé Joseph Deslauriers dit Legault, époux d'Apolina Théoret.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 16 courant. Le convoi funèbre est parti de sa demeure, No 2101, rue Saint-Dominique, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service a été célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

DUFOUR—A Montréal, le 15 janvier 1922, à l'âge de 71 ans 3 jours, est décédée Domithilde Menville, épouse de feu Napoléon Dufour.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Léo Lavoix, No 206 McCord, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Joseph, rue Richmond, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS — A Montréal, le 16 janv. 1922, à l'âge de 54 ans, 10 mois, est décédée, à l'Hôpital des Incurables, Mlle Sephora Dupras, fille de feu Anselme Dupras.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant, à 8 hrs 30, à la chapelle de l'Hôpital des Incurables, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 62-2

GAUTHIER—A Montréal, le 15 janvier 1922, à l'âge de 24 ans, est décédée Yvonne Lépine, épouse bien-aimée de Télesphore Gauthier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 392 21ème avenue, Rosemont, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINCHEREAU — A Montréal, le 14 janvier 1922, à l'âge de 23 ans, est décédée Marie-Hélène-Loretta Bédard, épouse de Real Ginchereau, barbier, autrefois de Québec.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 314, rue Lalonde, à 7 heures 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONCAS—A Montréal, le 15 janvier 1922, à l'âge de 32 ans, 2 mois et 20 jours, est décédée Estelle Rolland, épouse d'Aristide M. Joncas.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 140 Boulevard St-Joseph ouest, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St Enfant Jésus du Mile End, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était dame de Ste Anne. Les dames de Ste Anne sont priées de se rassembler mardi soir à 8 heures. 62-2

LALONDE—A Montréal, le 15 janv. 1922, à l'âge de 39 ans, 10 mois, est décédé Ferdinand Lalonde, époux d'Alexandrine Ayer.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 26 rue Vaillant, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Sainte-Clotilde où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE — A Montréal, le 14 janv. 1922, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédée Anastasie Turenne, épouse de feu Alfred Laporte.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 32 rue Laurier ouest à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOBJOIE—A Montréal, le 16 janvier 1922, à l'âge de 22 ans et 5 mois est décédée Blanche Véronneau, épouse de Jules Lobjoie.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1838 rue Notre-Dame ouest à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 62-2

MARTINEAU — A Verdun, le 15 janv. 1922, à l'âge de 9 mois, est décédée Lucille Martineau, enfant de L. Omer Martineau et de Marie-Ange Turgeon. Funérailles privées.

McKERCHER—A Montréal, le 14 janvier 1922, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédé John McKercher, époux de feu Sophia Morel.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 267 rue Amherst, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 10
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 4

Baromètre: 8 h. a.m., 30.36; 11 h. a.m., 30.34, 1 h. p.m., 30.32.

Chiffres fournis par R. de Meslé, gérant de Hearn & Harrison, 418, rue Notre-Dame Ouest.

Lacs et Baie Georgienne.—Beau et froid.

Golfe et rive nord.—Vents de l'ouest. Beau et plus froid.

Provinces Maritimes. — Généralement beau et un peu plus froid.

Lac Supérieur. — Beau. Température stationnaire ou plus élevée.

Manitoba.—Beau et température légèrement plus élevée.

Saskatchewan. — Généralement beau et peu de changement dans la température.

Alberta.—Beau et plus froid.

Vallée de l'Ottawa, haut et bas Saint-Laurent.—Beau et froid.

SAINT DU JOUR
S.-Paul, Ermite

Illustre fondateur des solitaires, qu'il était beau de vous voir dans votre grotte, vêtu d'un manteau de feuilles de palmier, nourri d'un demipain qu'un corbeau vous apportait chaque jour! Une fontaine vous donnait à boire, le rocher vous servait de lit, et vous étiez plus content dans cette grotte que les rois dans leurs palais. Grand saint faites qu'en méditant votre vie nous apprenions à mépriser le monde et ses fausses maximes. Ce saint mourut âgé de 113 ans, l'an 343.

EPHEMERIDES

M. Aristide Briand, ex-premier ministre de France, annonce la formation d'une nouveau ministère.

DECES

MORIN — A Montréal, le 16 janvier 1922, à l'âge de 42 ans, 4 mois, est décédée Berthe Lefebvre, épouse de Victor Morin, boucher.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 3005 rue Notre-Dame E., à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église de St-Clément, Viauville, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET — A Montréal, le 15 janv. 1922, à l'âge de 61 ans, 5 mois, est décédée Ursule Boudreau, épouse de feu Joseph-Aldéric Ouimet.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Joseph Lachance, No 2510 rue Châteaubriand, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Saint-Rosaire de Villeray, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET—A Terrebonne, le 14 janvier 1922, à l'âge de 71 ans, est décédée Malvina Boisvert, épouse de Télesphore Ouimet.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure vers 8½ hrs, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9½ hrs, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON—A Montréal, le 16 janvier 1922, à l'âge de 52 ans et 5 mois, est décédée Odile Cyr, épouse de Toussaint Perron.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 59 rue Ste Emélie à 7 hrs pour se rendre à la gare St-Henri pour Laprairie.

PICARD—A Montréal, le 14 janvier 1922, à l'âge de 28 ans, 7 mois, est décédée Marie-Anne Picard, épouse de Wilfrid Lagacé.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, Cléophas Picard, No 933 rue Galt, à 7 hrs. pour se rendre à l'église de la Côte St-Paul, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST—A Montréal, le 13 janv. 1922, est décédée Alida Dorval, épouse de E. Provost, 746 ave Champagneur, Outremont.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 16 courant.

TARDIF.—A Montréal, le 15 janvier 1922, à l'âge de 47 ans, est décédée Alexina Emond, épouse d'Amédée Tardif.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 81 rue Dumas, Ville Emard, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 62-2

TURGEON—A Longueuil, le 16 janvier 1922, à l'âge de 17 mois et 18 jours, est décédée Louise, enfant bien-aimée de O. Turgeon et d'Adrienne Brault.

VALIQUETTE — A Saint-Vincent de Paul, le 15 janvier 1922, à l'âge de 73 ans, 8 mois, est décédé Alphonse Valiquette, ancien marchand, veuf d'Alphonsine Lavigne.

Les funérailles auront lieu à Saint-Vincent de Paul, le 18 courant à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 62-2

VILLENEUVE — A Montréal, le 10 janvier 1922, au No 635 rue Champlain, à M. et Madame Léon Villeneuve, née Jeanne Guérin, un fils, baptisé Joseph-Léon-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Josephat Desroches, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Léon Villeneuve, grand'mère de l'enfant.

MESSES ANNIVERSAIRES

HOGUE — Une messe anniversaire sera chantée le 18 courant, à 6½ heures, à l'église Sacré-Coeur, pour le repos de l'âme de J.-B. Hogue, époux de Mélina Henri, recommandée par son fils Adhémar Hogue. Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICES ANNIVERSAIRES

BRUNET — Le 24 courant, à 8 heures, à l'église St-Patrice, Rivière du Loup, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Jean-Olivier Brunet, voyageur de commerce. Parents et amis sont priés d'y assister. 62-2

REMERCIEMENTS

DEROME—La famille Z. Dérome remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

GAGNON—M. Pierre Gagnon et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, le 27 décembre 1921, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Remercie spécialement les employés Dupont et frères, ainsi que les employés du C. P.R. local 274.

LAVIGUEUR et CHARTRAND — Les familles Lavigueur et Chartrand remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Lauréat, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

ST-ARNAULT — Mme S. St-Arnault et sa fille Adonilda remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Albertine St-Arnault, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, particulièrement les enfants de Marie.

THEORET — Mme Vve Jos.-Horace Théorêt et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Jos.-Horace Théorêt, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assitance aux funérailles.

OUVERT LE SOIR

OH! DOULEUR

Un mal de dents au milieu de la nuit, quelle horreur! Voyez-y tout de suite. Tout notre travail est garanti et sans douleur.

Cie Dentaire Masson
Limitée,
860 ST-DENIS 132 RUE PEEL
Coin Marquette et Mont-Royal Cuvillier et Ste-Catherine.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Service Rapide
McKenna
MONTREAL
STE-CATHERINE ET GUY
9 rue Saint-Jean, Québec
24-n

RELEVEMENT INDUSTRIEL AU CANADA

Ce que prélsent bon nombre de manufacturiers pour la présente année.

UN MOUVEMENT GRADUEL

Que l'on puisse s'attendre à un relèvement marqué dans l'industrie au cours de la présente année, c'est ce qui ressort d'une publication de l'Association des Manufacturiers Canadiens résumant les opinions exprimées par cent-cinquante manufacturiers canadiens. Naturellement les prévisions varient dans les différents genres d'industries sur le moment de reprise de l'activité. Voici ce que déclarent quelques-uns des industriels mentionnés :

Parlant de l'industrie de l'acier, M. W.-C. Franz, président de l'Algoma Steel Corporation, dit: "Je suis d'avis qu'en autant que l'industrie du fer et de l'acier est concernée, nous avons traversé le pire moment de la crise... Je n'ai pas de doute qu'un mouvement d'amélioration est commencé déjà et que tout effort fait par chacun pour réduire le coût de production aidera à cette industrie comme aux autres."

M. T.-A. Russell, gérant-général de Willys-Overland, Limited, déclare : "Les prévisions pour 1922, telles qu'elles nous apparaissent dans l'industrie de l'automobile sont que nous pouvons espérer un plus grand chiffre d'affaires qu'en 1921."

Voici ce que dit à son tour M. G.-W. McFarland de la Williams Shoe Company, de Brampton, sur l'industrie de la chaussure : "L'aspect des affaires dans notre industrie pour 1922 est plein de promesses.

"Nous avons dans nos livres à l'heure actuelle les plus grandes commandes que nous avons jamais enregistrées."

"L'industrie du cuir pour 1922, se présente sous les meilleurs aspects, si l'on en juge d'après les montants des commandes que les manufacturiers ont déjà", déclare M. Charles Robson, de la Robson Leather Company, Limited, d'Oshawa. "L'industrie du cuir et de la chaussure devrait prospérer considérablement au cours des prochaines années".

Faisant une revue des conditions dans l'industrie de la meunerie, le brigadier-général Labelle, président de la Canadian National Miller's Association, se déclare d'avis que la "meunerie canadienne a eu sa période de rajustement au cours de l'an dernier, comme les autres industries et que cette période a été beaucoup plus satisfaisante pour elle que pour les autres".

Parlant de l'industrie de la pulpe et du papier, M. C.-Howard Smith, de Howard Smith Paper Mills, Limited, Montréal, dit : "Je pense que les prévisions pour 1922 sont de beaucoup meilleures que celles de 1921. Les conditions sont plus favorables, la confiance revient, et le pire est passé. Nous avons eu une période sérieuse de dépression, mais nous remontons apparemment la pente".

"L'année 19" nous apparaît sous un aspect beaucoup plus favorable que 1921", écrit M. W.-N. Manning, de Sherlock-Manning Piano and Organ Company, London."

M. F.-G. Daniels, gérant-général de la Dominion Textile Company, Limited, Montréal, parlant de l'industrie textile, dit : "Nous sommes d'avis que l'année 1922, à mesure qu'elle passera, amènera une amélioration marquée dans les conditions manufacturières à travers le monde, et particulièrement dans ce pays."

En ce qui concerne l'industrie du bois, M. George-W. Grier, de G.-A. Grier and Sons, Limited, Montréal, déclare : "Il semble généralement exister dans toutes les branches du commerce un sentiment de confiance à l'effet que 1922 sera marquée par une amélioration dans la demande du bois."

M. George Henderson, président de Brandram-Henderson, Limited, Montréal, dit à son tour : "Je suis d'avis que la vie industrielle en général vient de traverser sa crise la plus aiguë, et que l'amélioration qui est survenue, apportant avec elle des conditions plus normales et plus sûres, va assurer un mouvement progressiste graduel et continu pendant toute l'année 1922."

M. F.-B. McFarren, de l'Interprovincial Brick Company, of Canada, Limited, Toronto, parle ensuite de l'industrie de la brique. Il déclare ce qui suit : "Nos usines opèrent sur une base de 85 p.c. de leur capacité moyenne et nous nous attendons d'être en pleine activité vers les mois de mars ou d'avril. Nous sommes d'avis qu'en obtenant une réduction des taux du fret, nous aurons du travail en abondance et que nos usines produiront à leur pleine capacité."

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Voici l'horaire de la troisième semaine de janvier à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal:

I. Cours régulier. Lundi, 7 h. 45 p.m. Droit social. Prof. Perrin. Démocratie. Suffrage universel. Mardi, 7 h. 30 p.m. Logique. Prof. Pineault. Induction scientifique. (1). Jeudi, 7 h. 30 p.m. Psychologie. Prof Pineault. Union entre l'âme et le corps: influence mutuelle (1). Samedi, 7 h. 30 p.m. Histoire. Prof Forest. Ecole épicurienne.

II. Cours spécial. Samedi, 8 h.30 a.m. Logique. Prof. Pineault. Déduction (1). Samedi, 9 h. 30 a.m. Droit social. Prof. Perrin. Origine du pouvoir: les divers formes de gouvernement. (1).

III Cours public. M. le curé Oscar Gauthier, de Westmount, professeur d'ontologie, donnera la prochaine conférence, dans la dernière semaine de janvier. Bienvenue à tous.

BEAU CORTEGE

New-York, 17.—Plus de 40,000 personnes formaient la haie au passage du cortège funèbre du corps du sergent Coughlin, seconde victime de l'incendie du vapeur Vestris, lundi soir.

STEFANSSON DECLARE SANS FONDEMENT LES ACCUSATIONS PORTEES

Buffalo, 16—M. Vilhjalmur Stefansson a nié samedi, les accusations faites par quelques-uns des membres de l'expédition qui l'ont accompagné dans le voyage qu'il a fait aux mers polaires, de 1913 à 1918. Il a dit avoir lu dans les journaux que certaines personnes ont l'intention de demander au gouvernement canadien une enquête au sujet de ce voyage.

Il ajouta que lorsqu'il revint du pôle en 1918, il demanda qu'une enquête fut faite. Stefanssan dit que les membres de l'expédition pouvaient écrire des lettres comme bon leur semblait. Il ne connaissait rien, dit-il, au sujet des arrangements financiers.

Ottawa, 16—M. D.Jenness, ethnologiste, qui accompagna Stefansan dans son expédition, a déclaré à un représentant de la presse canadienne que l'expédition était divisée en deux groupes dont l'un, celui du nord, était commandé par Stefansson, et l'autre, celui du sud, par le Dr Anderson. Après avoir perdu le "Karluk", Stefansson voulut puiser à même les ressources de l'autre groupe pour continuer son voyage, mais le Dr Anderson s'y opposa. L'action de ce dernier fut subséquemment approuvée par le gouvernement canadien.

M. Jenness dit qu'il n'y eut aucune mutinerie parmi les membres du groupe du sud. Tous cependant s'opposèrent à l'action de Stefansson et comme celle de leur chef, leur conduite fut approuvée.

FEU Mme J.-A. BOURBEAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Victoriaville, 15. — Les funérailles de Mme J.-O. Bourbeau ont été célébrées samedi matin. Un cortège nombreux a accompagné la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.

Conduisaient le deuil : MM. J.-O. Bourbeau, mari de la défunte; Richard, Emile, Edouard Bourbeau, ses fils; Olivier Pepin, son gendre; Auguste Bourbeau, Dr Bruno W. Laliberté, ses neveux, Dr Arménégilde Bourbeau, de Danville, Dr Brassard, Dr Garneau, de Princeville, ses cousins; Félix, Rodolphe et Lucien Baril, de Warwick, Dr A.-T. Poulin, Napol. Laliberté, C.R., tous parents de la défunte.

Remarqués dans le cortège : l'honorable J.-E. Perreault, ministre de la colonisation; MM. le notaire Garneau, A. Maheu, d'Arthabaska; J.-F. Camirand, Levasseur, Dr J.-P.-H. Massicotte, J.-E. Alain, L.-P. Decourval, L. Descoteaux, Dr Deroulin, Alfred Parant, Romuald Paradis, Wilfrid Paris, C.-A. Roberge, Henri Baril, Henri Poirier, Philippe Marchand, notaire Bauchesne, Dr Larouche, Dr Comeau, Euclide Marchand, Jules Marchand, Achille Pelletier, Lucien Mercier, etc.

La croix était portée par l'honorable Paul Tourigny, conseiller législatif. Les porteurs étaient MM. Paul Thibault, C. Vézina, pre-maire, E. Gagnon, J.-E.-C. Giroux, échevin, Paul Boucher et G. Giroux. Portaient les coins du poêle, MM. J.-N. Poirier, notaire, Arthur Poitras, J.-N. Mailhiot, Alfred Roberge, J.-N. Mercier et Ph. Germain.

M. l'abbé Lucien Tourigny, représentant de l'évêque de Nicolet, a fait la levée du corps et M. l'abbé Joseph Bourgeois, professeur de philosophie au séminaire de Nicolet, a chanté le service aux côtés des abbés Elzéar et Lavigne, vicaires du chœur, en remarquait Mgr Millet, curé, les abbés Tessier, ancien curé; Côté, curé d'Arthabaska; Papillon, curé de Princeville; Dechatillon, chapelain et S. Edge. Les frères du Sacré-Coeur avec leurs élèves, un représentant des Frères des Ecoles Chrétiennes, les élèves du couvent de la Congrégation assistaient à la cérémonie.

A l'offertoire, M. Napol. Laliberté chanta le "Lacrymosa" de Daveluy; après le sanctus, M. l'abbé Dubé chanta le "Miserenisti" et à la fin de la messe, M. A. Julien, "Pie Jesu".

M. l'abbé G. Bourbeau, curé de Tingwick, fils de la défunte, n'a pas pu assister au service, étant retenu à sa chambre par une attaque de grippe.

La messe des morts harmonisée fut très bien exécutée par les élèves de l'Académie des Frères et le chœur de chant. Les Dames de Sainte-Anne, bannière en tête précédaient le cortège.

De nombreuses offrandes de fleurs, de messes et de bouquets spirituels ont été reçus par la famille ainsi que de nombreux télégrammes et messages de sympathie.

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE

Le Conseil municipal actuel se compose comme suit: MM. Ferdinand Beausoleil, maire; Paul Turenne, Joseph Beauregard, Albert Robinson, Onésime Demers, Octave Crépeau et Adrien Crépeau, conseillers.

Le secrétaire-trésorier est le notaire J.-W. Beaudoin. Cette année nous avons eu la première élection par acclamation depuis huit ans.

WICKHAM

Pendant l'année 1921, il y eut dans cette paroisse 24 sépultures et 6 mariages.

—Sont venus passer les vacances de Noël et du nouvel An dans leurs familles: Mlles A. Paul, de l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe; Aline Lupien, du couvent de la Présentation de Marie à Acton Vale; R.-E. Caya, du couvent de Saint-Germain de Grandin; MM. Georges-E. Roberge, Ferdinand et Cyrille Huberdeau, Léo et J.-B. Caya, tous du séminaire de Nicolet; Adélard Lemoine, Georges Lupien, P. Yergeau, Léo Leclerc, E. Cournoyer, élèves de l'académie de Victoriaville; Rodolphe Côté, élève des Frères des Ecoles Chrétiennes à Drummondville.

—M. et Mme Zéphirin Joubert, de Montréal, étaient en visite chez M. L.-P. Boire, à Wickham, ces jours derniers.

—M. et Mme J.-E. Matarin, de Québec, étaient en promenade chez la mère, Mme P. Clair, et chez son beau-frère, M. J.-J. Timmons, ces jours derniers.

—La Soeur Saint-Cléophas, du couvent des religieuses de l'Assomption à Wickham, était en visite chez sa mère, Mme Dionne, à l'Avenir, ces jours derniers.

—M. Lionel Lupien et sa famille, de Saint-Jean, ainsi que M. Walter Lupien, ont passé quelques jours chez leur père, M. Pierre Lupien.

—Mlle Bernadette Galarneau, de Montréal, était en promenade chez M. George Toomy à l'occasion des fêtes du jour de l'An.

—M. Maurice Timmons est retourné à Québec après avoir passé quelques jours dans sa famille.

—Mlles Blandine et Jeannette Touzin, élèves du couvent de Saint-Germain de Grantham, étaient en visite chez leur oncle, M. Ernest Clair, ces jours derniers.

—Mlle Bertha Timmons, de Montréal, a passé quelques jours chez des parents et amis.

—Mlle A. Cécile, du presbytère, est allée à Nicolet assister aux funérailles de sa soeur.

—M. et Mme Oscar Leclair, de Drummondville, étaient en promenade chez MM. Donat, Fred et Xavier Caya, frères de Mme Leclair, ces jours derniers.

—Mlles Emilia, Irène et Lilian Lupien, de Montréal, sont en visite dans leur famille.

—M. Ovila Plante et sa soeur, Mlle Marie-Rose, ont passé quelques jours chez leurs nombreux parents à Saint-Gérard et à Saint-David.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
L.M.s.n.A

LE SAVON CUTICURA
LA TOUCHE VELOUTEE
POUR LA PEAU
Savon, onguent, talc, 25c chacun. Vendu partout. Dépôt canadien : Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

LE COIN DES ENFANTS

AMBITIEUX PUNIS

L'autre jour, le père Bicard, qui a de nombreux loisirs, regardait un touriste regonfler les pneus de sa bicyclette. « C'est bien inventé tout de même cette machine-là, » se disait le fermier. Et, rentré chez lui, il ne pensait déjà plus à l'opération, lorsqu'en faisant...

...sa pompe à pneus, puis il dit à Mme Bicard d'un air malin : « Pauvre Blanchette, il faut la rendre avantageuse. Puisque la mort l'a surprise avant qu'elle ne soit suffisamment grasse pour que nous en tirions un bon parti, j'ai trouvé un truc, gonflons-la avec du vent. » Et l'opération commença. Elle donna des résultats extraordinaires. Blanchette engraissait à vue d'œil.

...une petite ronde dans sa basse-cour, il constata que la pauvre Blanchette, une oie qu'il engraissait soigneusement, gisait inerte sur le sol. En effet, Blanchette s'était étranglée avec un petit os et ne donnait plus signe de vie. Alors, pensant à en tirer le meilleur parti possible, le père Bicard s'en alla emprunter au cafetier...

« Encore un coup de pompe, encore un coup de pompe, répétait Bicard malgré l'opposition de sa femme, elle vaut deux francs de plus à chaque coup de pompe! » Mais hélas! Bicard n'avait pas compté avec la force de résistance de la peau. Une détonation mit Mme Bicard en fuite. Blanchette venait d'éclater. Elle était en morceaux, mais comme les morceaux ne pouvaient pas se recoller, les trop rapaces paysans en furent pour leurs frais.

METAGRAMME

(Chaque lettre majuscule est la première lettre d'un mot. Quand vous aurez trouvé la terminaison de l'un de ces mots, vous aurez celle de tous, car c'est la même.)

Avec un B je suis un morceau de bois.
Avec un H je sers pour pétrir le pain.
Avec un R j'abrite des milliers de travailleuses.

Solution demain.

JEU DES HOMONYMES

(Ce jeu consiste à trouver dans chacune de ces trois phrases le même mot, bien qu'il ait un sens différent.)

Je l'aime quand elle vole.
J'en fais une grande machine.
Je la place sur un arbre élevé.

Solution demain.

LE MOT A DEVINER

(Ces phrases sont des expressions courantes. Dans chacune de ces trois expressions, il est question du même mot.)

On distingue dans la... l'épiderme et le derme.
Vendre cher sa..., c'est se défendre vigoureusement.
N'avoir que la ... et les os, c'est être très maigre.

Solution demain.

POESIE ENIGMATIQUE

(Les points indiquent le mot à trouver. Ce mot rime avec le deuxième vers).

Vous ne pourrez croire combien je suis...
Jusqu'à refuser un gâteau! Suis-je insipide?
Heureusement, dès que l'on a tourné le dos,
Vite, je me rattrape en prenant le plus gros.

Solution demain.

METABETCHOUAN

M. Onésime Tremblay et Charles Simard ont été élus marguilliers en remplacement de M. Sixte Bouchard, sortant de charge et Michel Plourde, démissionnaire.

SHERRINGTON

MM. Jérôme Bouchard, Narcisse Chouinard, A. Gélineau, Moïse Giroux et F. Tremblay ont été mis en nomination, mercredi, pour la charge de conseillers. La votation aura lieu lundi.

LES PERSONNES FRELES ET MAIGRES DEVRAIENT PRENDRE DU TANLAC

Des centaines d'hommes et de femmes, à Montréal, paraissent être de véritables ruines physiques simplement parce que leur organisme succombe lentement à l'inanition.

Il y a des centaines d'hommes et de femmes maigres, épuisés, nerveux, parmi nous à Montréal, qui devraient être forts, vigoureux et résistants, avec un sang riche et rouge circulant dans leurs veines. Ces hommes et ces femmes devraient se sentir pleins de force et d'énergie. Surtout ils devraient profiter de l'expérience des autres, répandus sur tous les points des Etats-Unis et du Canada. Ils devraient aider la nature à digérer ce qu'ils mangent en prenant simplement du Tanlac.

Des millions de personnes ont non seulement été soulagées de la dyspepsie la plus tenace en prenant du Tanlac, alors que les autres médicaments ne leur avaient donné aucun résultat appréciable, mais un grand nombre d'entre-elles ont signalé qu'elles avaient engraissé rapidement et qu'elles sont revenues à leur état normal en en faisant usage.

Si merveilleux ont été les résultats obtenus par les gens frêles et maigres qui ont pris du Tanlac, qu'ils n'ont pas hésité à proclamer que cette remarquable préparation est le plus grand tonique qu'il y ait au monde.

Ce que les gens mangent ne leur profite nullement à moins qu'ils ne digèrent normalement. Lorsque vous souffrez de dyspepsie ou d'une autre affection de l'estomac les aliments que vous prenez vous font du mal au lieu de vous faire du bien, parce que les aliments qui ne sont pas digérés restent dans l'estomac, y fermentent, causent des douleurs, des gonflements, des gaz dans l'estomac, de l'oppression, donnent mauvaise bouche, causent des étourdissements et plusieurs autres symptômes très désagréables. Si on laisse cet état de choses se prolonger indéfiniment, l'organisme tout entier est saturé de poisons, le patient devient maigre et pâle, et avec le temps, diverses complications ne manquent pas de se produire. Le Tanlac est un puissant tonique reconstituant. Il surmonte ces maux rapidement en aidant la Nature à éliminer les impuretés de l'organisme de manière naturelle. Il permet aux organes vitaux de remplir normalement leurs fonctions. C'est pourquoi on appelle le Tanlac le médicament de la nature.

Comme question de fait, il n'y a pas une partie du corps qui ne bénéficie pas de l'heureuse action du Tanlac. Ce médicament commence son travail en stimulant l'appareil digestif et les organes d'assimilation. Ainsi il enrichit le sang et donne de la vigueur à l'organisme tout entier. Ensuite, il permet à l'estomac affaibli et épuisé de digérer les aliments et d'en transformer les éléments nutritifs en os, en muscles et en sang. Le résultat c'est que vous vous sentez fort, vigoureux, résistant, que vous vous sentez en un mot bien portant. Bientôt vous possédez la quantité de chair que la Nature a eu l'intention de vous donner.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux.

AVIS!

Voyez à la page 2 l'annonce de notre vente spéciale. Vous y trouverez des occasions exceptionnelles en fait de confection de première classe pour dames.

KAHN BROS.

444 rue STE-CATHERINE EST, MONTREAL
Vis-à-vis Dupuis Frères

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

Nos Grands Rabais de Janvier

Vous désirez faire des économies: pourquoi ne pas prendre les moyens d'en faire? Ne savez-vous pas que chez Dupuis les prix sont toujours plus bas que les prix courants du marché?

Meubles
à nos Bas Prix de Janvier

LIT-SOFA — sommier tissé double en fil métallique; cadre en acier. Matelas bien rempli et couvert en denim vert durable. Un sofa et un lit double confortable. Demain . . **12.90**

SOMMIER en fil métallique tissé; dimensions ordinaires. Prix très spécial . . **2.95**

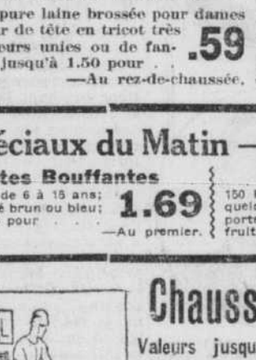

LIT émaillé blanc; tout en fer, avec coins en cuivre. Toutes les dimensions ordinaires. Demain **3.90**

MATELAS rempli en fibres de peuplier séchées au soleil, avec une épaisseur de coton dessus et dessous; coutil solide de fantaisie; toutes les dimensions ordinaires. Demain **4.90**

MATELAS très bien rempli en feutre de coton et couvert en joli coutil bleu de fantaisie; bord roulé de 4½ pouces. Toutes les dimensions ordinaires **6.45**

OREILLER en plumes stérilisées, recouvert en coutil ne laissant pas passer les plumes; dimensions : 17 x 25; pesanteur : 4 lbs . . **1.49**

—Au deuxième.

Bérets en Laine Brossée

BERETS en pure laine brossée pour dames et fillettes; tour de tête en tricot très élastique; couleurs unies ou de fantaisie. Valeurs jusqu'à 1.50 pour . . **.59**

—Au rez-de-chaussée.

2e Jour de notre Grande Vente de

Toiles et Cotons

Pour ce 2ième jour, nous ne vous offrons que 12 valeurs, mais ce sont de ces valeurs que les personnes économes recherchent toujours mais qu'elles trouvent rarement. Les laisserez-vous passer sans en prendre avantage?

COTON BENGAL canadien; belle qualité souple. La verge . . . . . **.12½**

COTON JAUNE canadien; excellente qualité, appropriée pour sous-vêtements. La verge . . . **.15**

COTON JAUNE de très belle qualité, approprié pour usages ordinaires; 40 pouces de largeur. La verge . . . . . **.18**

COTON BLANC de 35 pcs de largeur; qualité pesante. La verge . . . . . **.15**

COTON BLANC canadien, 36 pouces. La verge . . . . . **.18**

COTON JAUNE à draps, 2 verges de largeur; qualité pesante. La verge . . . . . **.45**

COTON BLANC à draps, 2 verges de largeur; belle qualité. La verge . . . . . **.49**

SERVIETTES de toilette blanches nid d'abeilles; bordure rouge, frange. Qualité souple. Chacune . . **.12½**

SERVIETTES de bain en tissu éponge blanc de qualité pesante, bords ourlés; grandes dimensions. Chacune **.29**

FLANELLETTE américaine à dessins de fantaisie, appropriée pour robes de maison, robes d'enfants, etc. La verge . . . . . **.20**

FLANELLETTE blanche épaisse et souple; 28 pcs de largeur. Une belle valeur pour sous-vêtements. La verge . . . . . **.18**

COTON OUATE blanchi; qualité mousseuse, approprié pour couches de bébés. La verge **.13½**

—Au rez-de-chaussée

Fournaises Québec
à Prix de Solde

FOURNAISE NO 2—6 seulement—dessus rond, tel qu'illustré : extérieur en feuilles d'acier et intérieur en briques à feu ; garnitures nickelées ; hauteur : 25 pouces ; diamètre intérieur : 10 pouces. Rég. 12.95 pour. . . **7.95**

FOURNAISES No 2—3 seulement—dessus carré ; hauteur : 27 pces ; diamètre : 10 pces. Régulier 14.95 pour. **9.95**

Vingt autres modèles, avec ou sans grille.

Prix . . . **11.95** à **23.95**

FACILITES DE PAIEMENTS si désiré.

SAS rotatoires et baril en tôle galvanisé pour les cendres ; les deux articles. Mardi **6.95**

Comptoirs de la Vaisselle

SALADIERS ET PLATS à légumes, forme ovale; 6, 7 et 8 pces de diamètre. Prix chacun . . **.23, .29, .39**

SERVICES A THE en semi-porcelaine anglaise décorée d'une bande bleu pâle et de 3 filets dorés, 19 morceaux. Prix **4.39**

TASSES ET SOUCOUPES décorés de feuilles de trèfle dorées.la doz à **2.95**

SERVICES à dîner en semi-porcelaine anglaise décorée de motifs fleuris verts. 46 morceaux. Prix . . **13.95**

—Au sous-sol.

Bas Golf Shoddy

pour garçonnets ; nuances : gris, mélangé, noir et bruyère ; revers de nuances variées. Pointures : 7 à 10. La paire . . . . . **.49**

—Au rez-de-chaussée.

Spéciaux du Matin — En vente à 9 heures tant que les lots dureront

Culottes Bouffantes pour garçons de 6 à 15 ans; tweed mélangé brun ou bleu; valeur de 2.50 pour . . **1.69** —Au premier.

Verre Taillé et Argenterie 150 PIECES de verre taillé et d'argenterie à prix de solde; quelques-unes légèrement endommagées. Aussi porte-bijoux, cadrans, finis acajou, bois à fruits, etc., etc. Valeurs jusqu'à 6.95 pour **2.95**

Sous-Vêtements genre combinaison en coton ouaté épais, nuance crème; grandeurs: 22 à 30, pour garçons. Tant que le lot durera **1.09**

Chaussettes

Valeurs jusqu'à 2.00 pour . . **.98**

Solde de toutes nos séries incomplètes de chaussettes unies, de fantaisie ou par côtes, en laine ou cachemire ; choix des meilleures marques : Wolsey, Penman, Two Stiple et autres.

Plusieurs de ces chaussettes valent aujourd'hui jusqu'à 2.00 la paire ; toutes couleurs et toutes pointures. C'est le temps de faire une ample provision. Mardi matin, la paire. . . **.98**

—Au rez-de-chaussée

Bagues

Nous avons un lot très considérable de BAGUES de tous genres; prix spécial pour janvier, tant que le lot durera, chacune **.25**

—Au rez-de-chaussée.

Vente de Blouses

DES MILLIERS DE BLOUSES SERONT MISES EN VENTE MARDI

BLOUSES blanches lingerie; valeur de 1.75, pour . . **.98**

BLOUSES en flanellette rayée; valeur de 2.50 p. **1.49**

BLOUSES en soie japonaise; valeur de 3.00, pour . **1.98**

BLOUSES en crêpe de Chine et crêpe Georgette, valeur de 5.00, pour . . . **2.98**

—Au premier.

Vente de Prélarts, Carpettes et Draperies

CARPETTES anglaises Axminster sans couture, appropriées pour salles à manger ou boudoir. Dimensions:

2½ x 3 prix . . **49.50**
3 x 3½ prix . . **75.00**
3 x 4 prix . . **85.00**

TULLE bungalow pour petits ou grands rideaux; 48 pces de largeur. Val. de 1.50, pour **.99**

ARMURE à portières; 40 pouces de largeur. Nuances bleu, rouge ou vert. La vge **.89**

VELOURS de 50 pces de largeur pour portières et draperies; deux nuances seulement: vert et bleu. Rég. 4.95 la verge, pour **2.95**

RIDEAUX blancs en dentelle Nottingham; dimensions: 50 pces x 3 verges. Rég. 3.75 la paire pour **2.89**

CRETONNE de 50 pces de largeur; dessins fleuris sur fond beige. Rég. 1.25 la verge pour . . **.99**

LINOLEUM de liège; 2 verges de largeur; la verge carrée . . . . . **.95**

CARPETTES WILTON; dessins orientaux sur fond vieux rose; appropriées pour boudoirs ou salles à manger.

Dimensions	Prix
2½ x 2½	39.75
2¼ x 3	46.00
2½ x 3½	53.50
2½ x 4	61.00
3 x 3	61.50
3 x 3½	69.75
3 x 4	82.75

CARPETTES en tapisserie; dessins orientaux; qualité durable.

Dimensions	Prix
2½ x 3	16.50
3 x 3	19.50
3 x 3½	22.50
3 x 4	25.50

PRELART de 2 verges de largeur; envers sur toile; choix de dessins. Prix, la vge carrée . . **.49** et **.59**

LINOLEUM de liège pour escaliers et chemins; qualité parfaite, choix de dessins. Largeur: 27 pces. la verge . . . . . **.89** Largeur: 36 pces. la verge **1.09**

LINOLEUM INCRUSTE Rég. 2.50 la vge carrée, pour . . **1.95**

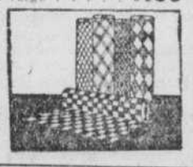

—Au troisième.

2e Jour de notre Grande Vente à Rabais aux Rayons des Soies et Etoffes

1,200 verges de TISSUS de couleur pour manteaux et costumes; choix de 8 différentes textures; toutes pure laine, toutes de 54 pouces de largeur. Valeurs de 2.00, 2.50, 2.95 et 3.50 Mardi **1.19**

500 verges de SERGE pure laine, 39 pouces; teintes: brun phoque, vin, bleu marin et noir. Valeur régulière 1.00. Mardi . . . . . **.79**

2 pièces de SERGE tout laine, 54 pouces; en noir et bleu marin seulement; surface croisée serrée. Valeur régulière 1.89. Mardi **1.19**

700 verges de DRAP VELOURS tout laine, 54 pouces; le tissu le plus en demande pour manteaux d'hiver; toutes couleurs et noir. Valeur régulière 5.95. Mardi **3.49**

600 verges de PAILLETTE tout soie, 36 pouces; teintes: crème, bleu pâle, lavande et vert myrte. Valeur régulière 1.95. Mardi **1.19**

25 boîtes de VELOURS à côtes 22 pouces; cordé demi-gros; qualité durable et ne s'épilant pas, pour vêtements de fillettes et de garçonnets. Toutes couleurs et noir. Val. rég. 1.25. Mardi. . **.79**

1,000 verges de TRICOLETTE de soie, 36 pouces; tricot serré ne s'échiffant pas; une soie très en vogue pour blouses et robes. Grand choix de couleurs et noir. Valeur régulière 3.95. Mardi . **2.49**

100 verges de PAILLETTE noire tout soie, 34 pouces; qualité ne se froissant et ne se coupant pas. Valeur régulière 2.50. Mardi . . **1.59**

Gants

en chamoisette, marque Hudson Bay, pour dames; nuances: gris pâle, chamois, bleu marin, noir et blanc rayé noir. Deux boutons-pression ; pointures: 5½ à 7. La paire **.59**

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Laine

"WHEELING" canadienne à 3 brins; couleurs: noir, gris et kaki. La lb . **.49**

—Au rez-de-chaussée.

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée